
U d'/of OTTAWA
39003002526878

CARACTÈRES

ET

PORTRAITS LITTÉRAIRES

DU XVIe SIÈCLE

I

DU MÊME AUTEUR

LES FEMMES POÈTES DU XVIe SIÈCLE. MADEMOISELLE DE GOURNAY, études suivies de MONTLUC, sa vie et ses ouvrages. 1 vol. 3 50

PARIS. — IMP. VIÉVILLE ET CAPIOMONT, 6, RUE DES POITEVINS.

CARACTÈRES

ET

PORTRAITS LITTÉRAIRES

DU XVIe SIÈCLE

PAR LÉON FEUGÈRE

I

Nouvelle Édition

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE — MONTAIGNE
ÉTIENNE PASQUIER — NICOLAS PASQUIER
SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE
JACQUES AMYOT — F. RABELAIS

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1875

CARACTÈRES

ET

ORTRAITS LITTÉRAIRES

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES (1).

---

ns ce seizième siècle, si savant et si inventeur, si
de passions et si aventureux dans sa marche, où
d'idées et d'événements se sont heurtés, où tant de
is progrès se sont accomplis; au milieu de cette
d'hommes fortement caractérisés qui ont fécondé
eurs sueurs le champ de l'avenir, mes yeux se sont
ent arrêtés sur un jeune écrivain qui, dans une
ère courte, a laissé des traces durables, et chez qui

(1) Ce travail a été couronné par l'Académie française en 1846.

se réfléchit sous plusieurs faces la physionomie de son époque. Il en eut l'enthousiasme et l'ardeur; il s'associa aux pensées et aux travaux qui, en cultivant les esprits, devaient civiliser la société. En même temps, par le privilége d'une excellente nature, il se préserva des excès dont il fut témoin ; dans cet âge où la loi du devoir était si souvent méconnue ou profanée, il lui demeura toujours fidèle; au sein du fanatisme et des égarements dont la religion était alors le prétexte, il puisa toujours dans un christianisme éclairé la règle et l'inspiration de sa conduite.

Au souvenir de l'influence précieuse qu'il a exercée par ses exemples et ses services se joint encore, avec l'intérêt qui s'attache aux existences prématurément tranchées, l'écho prolongé jusqu'à nous des plaintes d'un ami inconsolable, du talent le plus original de ce siècle, de Montaigne. Prononcer ce nom, n'est-ce pas rappeler celui qui en est inséparable, celui de La Boëtie? Mais si, grâce à cette alliance consacrée par l'organe du génie, grâce au sentiment qui l'a cimentée, La Boëtie est sûr d'être immortel, ses différents droits à nos hommages ne sont pas également connus, également appréciés. En lui, souvent à nos yeux, l'ami obscurcit l'écrivain; il semble même que, pour beaucoup, ses titres personnels d'auteur aient disparu dans l'immense renommée de Montaigne. S'appliquer à les remettre en lumière, à faire voir en lui l'un des fondateurs de notre langage, des premiers modèles de notre littérature, ne sera-t-il donc pas un à-propos de justice?

Ce fut peu après la paix de Cambrai, lorsque Fran-

ois Ier devenait le beau-frère de Charles-Quint, sans esser d'être son ennemi, que naquit à Sarlat, le 1er novembre 1530, Etienne de La Boëtie. Vers ce moment, a sœur de l'empereur, la douairière de Portugal, Eléoiore, accompagnée des deux fils du roi qui avaient remplacé leur père en prison et qu'elle ramenait de Madrid, avait trouvé à Bordeaux, suivant le chroniqueur de urbe, un accueil digne de la reine de France; car elle renait d'épouser François, près de Mont-de-Marsan. Mais on songeait déjà de part et d'autre à recommencer la guerre : le présent était sombre et l'avenir hargé d'orages.

Au milieu de ces temps d'épreuve, où l'on grandisait vite sous l'éducation des malheurs publics, s'écoula a première enfance de La Boëtie : elle fut entourée de oins qui secondèrent le développement rapide d'un ieureux naturel. C'était au sein d'une maison noble et ertueuse, où d'antiques traditions perpétuaient la vivante leçon des bons exemples, qu'il avait reçu le jour. Sa famille se rattachait, dans le Périgord et la Guienne, ux parentés les plus illustres. Tout annonce, sans que 'on ait à ce sujet aucun détail précis, que son adolesence fut formée par ces études sévères qui étaient en ionneur dans les classes élevées. « Nous étions debout à quatre heures du matin, raconte dans ses Mémoires un des hommes célèbres du seizième siècle, Henri de Mesmes, et ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux tudes, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et ios chandeliers à la main. » Dans les écoles, on discuait les textes des philosophes, on éclairait par la criti-

que, on pénétrait les ténèbres de l'ancienne législation; on se reposait ensuite par des délassements littéraires; la lecture de Virgile et de Plaute, des tragiques grecs et d'Aristophane, charmait les récréations d'une jeunesse ardente et appliquée.

C'est qu'alors la ferveur de l'érudition classique était à son comble. Avec une fougue que n'avait pas encore réglée l'expérience, on s'élançait dans les voies inconnues d'études nouvelles; on s'y égarait quelquefois. Un vague désir du bien engendrait une foule d'efforts confus et indisciplinés. L'histoire ne nous le fait que trop connaître, on recherchait plus avidement la science qu'on n'était habile à s'en servir; et, comme le remarquait Montaigne, l'esprit se *remplissait beaucoup plus encore qu'il ne s'élargissait* : tant on savait imparfaitement manier cet instrument d'une utilité merveilleuse, mais qui peut blesser d'imprudentes mains. Quelle force, quelle netteté d'intelligence n'eût-il pas fallu pour apercevoir, pour surmonter tous les périls dont la raison, à sa renaissance, était environnée?

La partie de la France où La Boëtie avait vu le jour, où devait s'écouler son existence, était remarquable, entre toutes, par la passion d'étudier et d'apprendre, par le mouvement des esprits. En 1534, la ville de Bordeaux s'était enrichie d'une colonie de savants qu'elle avait appelés de Paris pour seconder cet élan et lui confier l'éducation de la jeunesse (1). C'étaient George Buchanan, à la vie agitée et aventureuse, telle

(1) Voy. de Lurbe, *Chronique Bordelaise.*

ıe l'était souvent celle des gens de lettres, si profond
udit, avec une imagination si ardente et si mobile;
icolas Grouchi; Guillaume Guerente; Marc-Antoine
uret, que la France et l'Italie reconnaissaient pour le
eilleur orateur du temps; Elie Vinet, dont l'historien
Thou a dignement loué le savoir modeste et utile;
usieurs autres encore, alors célèbres, maintenant in-
nnus, Mathieu Corder, Jean Coste, Jacques Tevie,
ıfin Simon Millanger, qui après avoir longtemps en-
igné les lettres anciennes, leur rendit, en fondant une
elle imprimerie, un dernier service; création qui exi-
eait autant d'activité et de science que de désintéresse-
ent. Grâce aux vives lumières de cette docte compa-
ıie, et sous les auspices de Govéa, ce grand principal,
premier entre tous, comme le proclamait un de ses
èves (1), la Guienne possédait à cette époque *le collége
meilleur et le plus florissant de France.*

Il est permis de supposer que le brillant enseigne-
ent de ces hommes voués au culte de l'érudition, en
pandant le goût d'une éducation littéraire, en échauf-
nt pour ainsi dire des rayons de la science toute une
ntrée où la vivacité naturelle des esprits porte à la
chercher, ne fut pas sans une heureuse influence sur
direction des jeunes années de La Boëtie. Ce qui est
ertain, c'est qu'il sembla dès lors prédestiné à la
loire. La précocité de ses talents et de ses travaux, en
appant aussitôt les regards, le fit placer au nombre de
es enfants privilégiés que la célébrité vient surprendre

(1) Montaigne, *Essais*, l. I, c. 25.

presque au début de la vie (1). A une époque où la préoccupation des progrès de tout genre était extrême, où l'étude, ce besoin nouveau, passionnait les âmes, promptes à s'ouvrir aux illusions de l'espérance, les exemples de ces intelligences d'élite, mûres avant l'âge, se montraient plus souvent : on les accueillait, on en saluait l'augure avec enthousiasme. A six ans, l'auteur des *Essais* savait le latin ; et ce langage, pour emprunter ses propres paroles, *il l'avait si prêt et si à main que ses plus illustres maîtres craignaient de l'accoster.* Juste-Lipse composait à neuf ans des poëmes ; il donnait dans son adolescence un ouvrage, prodige d'érudition pour son temps (2). Pic de la Mirandole, avant d'avoir atteint sa vingtième année, parlait vingt-deux langues, et dès son enfance il s'était placé au premier rang des orateurs et des poètes. Peu après, comme nous aurons occasion de le voir, d'Aubigné, cet écrivain impétueux, que ne devait guère épuiser ce développement hâtif, traduisait, âgé de huit ans à peine, un des dialogues les plus élevés de Platon (3).

C'était en effet par des traductions que s'exerçaient alors et s'assouplissaient les talents, que se façonnait et s'épurait notre langage (4). En s'appliquant à une lutte aussi inégale que fructueuse, nos vieux auteurs, par la

(1) Voy. Baillet, *Jugements des Savants*, édition de La Monnoie, t. VI, p. 73.

(2) *Variæ lectiones.*

(3) Le *Criton.*

(4) Montaigne lui-même a commencé par être traducteur, comme le remarque M. Payen dans sa *Notice* sur La Boëtie (in-8°, 1853).

eproduction grossière des modèles, cultivaient et dé-rouillaient un idiome informe. Presque tous les écri-ains du seizième siècle sont traducteurs. Dolet fait asser en français les *Epîtres* de Cicéron; des Masures raduit tout Virgile; Habert, les *Métamorphoses* d'Ovide; elletier, avant de composer son *Art poétique*, avait onné en vers celui d'Horace. Le nombre de ces tra-aux se multiplie même à tel point que du Bellay croit evoir conseiller de s'en abstenir (1). Il faut, suivant ui, imiter les anciens, « les digérer, non plus les tra-uire, surtout les poëtes, sauf commandement exprès es princes et grands seigneurs. » Toutefois, comme ar un instinct qui lui révèle les besoins de notre ingue, il se livre à un exercice qui la dénoue, pour insi dire. Après qu'il a conseillé de s'abstenir *des trans-ations poétiques*, il donne celle du quatrième et du xième livre de l'*Énéide;* il s'aperçoit lui-même de la ontradiction, et s'en excuse d'une manière naïve : « Il 'est pas stoïque au point de vouloir toujours persister n son avis, surtout en matière de lettres. » Des femmes rudites comme les hommes se signalaient dans la nême carrière. Madeleine de L'Aubespine, d'une nais-ance et d'un rang illustres, l'un des ornements de la cour e France par sa beauté et son esprit, composait aussi ers cette époque une traduction des *Epîtres* d'Ovide.

Le champ de la littérature grecque n'était pas défri-hé avec moins d'ardeur et de succès. Tout récemment e nobles exilés avaient répandu dans toutes les con-

(1) *Défense et illustration de la langue française*, l. I.

trées de l'Europe, avec les germes de la civilisation, la connaissance de leur idiome et de leurs chefs-d'œuvre. Parmi les climats où fructifia le plus heureusement cette semence étrangère, la France, terre d'hospitalité, fut au premier rang. Propagée par les brillantes leçons d'Hermonyme de Sparte (1476), la culture de cette langue tourne au profit de la nôtre et l'enrichit. Dès la fin du quinzième siècle, l'historien Seissel donne parmi nous le droit de cité à Thucydide et Xénophon. Hugues Salel, sans craindre un si rude jouteur, se hasarde à mettre en français l'*Iliade* d'Homère. Le laborieux Dolet, qui déjà, dans un autre ouvrage, s'était attaché, suivant du Bellay, à former l'orateur, veut, en traduisant Platon, servir la cause de la philosophie; mais au moment de mettre la dernière main à son travail, il est arrêté par le bourreau. Amyot, surtout, Amyot, ce traducteur de génie, cet écrivain si durable, comme on l'a dit (1), en prêtant sa naïveté à Plutarque, qu'il nous fait paraître plus aimable, pénètre notre idiome d'une harmonie, d'une dignité inconnues, assouplit ses périodes, rend sa marche plus régulière et plus ferme. Ce langage qui ne semblait propre encore qu'à l'usage familier, il l'élève, grâce à l'appui d'une pensée étrangère, au niveau des grands sujets, à l'élégance, à l'éclat, à la vigueur antiques.

La Boëtie marcha sur ses traces : non content d'admirer les modèles classiques, il voulut, comme lui, tenter de les reproduire. Dès sa plus tendre jeunesse,

(1) Le mot est de Bernardin de Saint-Pierre.

l s'était placé au premier rang des savants, si nombreux à cette époque. Il possédait dès lors une connaissance approfondie des langues anciennes ; on voit qu'il en poussait l'étude et le goût jusqu'à transcrire les auteurs entiers de sa main. Il les envoyait à ses amis. C'étaient là de ces présents qu'échangeaient volontiers entre eux les hommes illustres du seizième siècle. On le citait surtout parmi ceux qui avaient pénétré le plus avant dans la culture du grec. Ce fut à cette littérature qu'il emprunta les ouvrages sur lesquels il s'exerça pour ainsi dire à penser : de là quelques traductions qui, en le préparant à des compositions originales, ne furent pas sans influence sur la formation du style français.

Son premier essai en ce genre eut pour objet un fragment d'Aristote ; il payait un tribut à la réputation, à l'autorité imposante de l'écrivain dont s'occupèrent le plus ses contemporains. Mélanchthon lui-même venait de combattre pour maintenir sa domination attaquée par Luther. Séduit par l'attrait de ce grand nom, le jeune La Boëtie entreprit de traduire un traité que l'on regardait alors comme son ouvrage, mais dont une faible partie paraît seulement lui appartenir, celui de l'*Économique*. Il faut présumer que la difficulté et la sécheresse du style le rebutèrent : il laissa cette œuvre inachevée.

Un auteur qui se prêtait bien mieux à la nature de son esprit, et dont notre langue était d'ailleurs plus propre à reproduire dès lors le mérite, c'était Xénophon. Sans sortir du sujet qui l'avait captivé, il tourna vers lui ses efforts ; car nous avons aussi de cet Athénien

un traité sur l'économie, plus méthodique même, plus complet que le précédent, et dont l'authenticité n'est point douteuse. Cet ouvrage allait merveilleusement au goût et plus encore au besoin de l'époque. Les traditions de l'ancienne simplicité, de la vie sévère et frugale de nos pères s'étaient affaiblies; mais elles n'étaient pas tout à fait éteintes : il fallait les remettre ou plutôt les maintenir en honneur. Religieusement conservées au sein de vertueuses familles, elles se retrouvent encore chez quelques grands, objets de l'admiration publique. Avec quelle émotion, avec quel charme les chanceliers Olivier et de L'Hôpital ne s'entretenaient-ils pas du *ménage des champs!* Qu'ils s'y intéressaient passionnément! Ecoutez Montaigne discourir de cette science économique qu'on appelait *la ménagerie.* Il n'est plus sceptique ni railleur; il la loue avec sérieux, avec respect; il la regarde comme le principe du bonheur; il dit avec ce vieux bon sens français, dont il nous offre plus d'un modèle : « La plus utile et honorable science et occupation à une mère de famille, c'est la science du ménage; c'est sa maîtresse qualité... Je requiers au-dessus de toute autre vertu la vertu économique. »

Ce fut sous la préoccupation de cette idée, qu'il avait puisée dans les habitudes de sa noble et sévère maison, que le jeune La Boëtie traduisit la *Ménagerie* de Xénophon. Cette version peut encore être lue avec plaisir; le charme naturel de ce style attique, si simple et si délicat, si plein de finesse et de grâce, cette parure qui se cache, ce mérite d'une expression juste, facile et légère,

qu'on sent plus qu'on ne le définit, tous ces caractères de l'original, bien altérés sans doute, n'ont pas toutefois disparu entièrement dans le langage naïf et l'abandon souvent heureux de l'écrivain français. Le mérite du fond, le choix, l'habile disposition des idées, l'agrément soutenu d'une narration variée et piquante, donnent d'ailleurs beaucoup d'attrait à cet ouvrage de Xénophon. Sous la forme du dialogue si fort goûtée des anciens, et, à leur exemple, du seizième siècle, dans un entretien entre Socrate et Critobule, l'un de ses disciples, c'est moins une théorie qu'expose l'auteur que l'éloge de l'économie rurale; ou plutôt c'est un traité de morale appliqué à la vie domestique et champêtre. On y remarque une scène d'intérieur qui nous fait pénétrer au sein de la famille athénienne, d'excellentes leçons de simplicité, d'ordre et de modestie qu'un mari plein de sens donne à sa femme, en outre des détails instructifs sur l'état de l'agriculture chez les anciens et quelques anecdotes qui n'ont pas perdu leur intérêt. Cicéron, formé à l'école des Grecs, avait traduit cet ouvrage; Virgile le relisait souvent, comme l'indique plus d'un emprunt dont il a embelli ses *Géorgiques*. Il est curieux de voir un des plus jeunes représentants de cette ardente et studieuse génération du siècle de la renaissance, aux prises, pour ainsi dire, avec le génie antique, et se faisant l'interprète d'un des talents les plus exquis de cette contrée où brillèrent avec tant d'éclat la civilisation et les arts.

La puissance, l'attrait d'une imagination sensible qui teint de vives couleurs toutes les impressions qu'elle reçoit, le charme d'une expression pittoresque

qui donne un corps à la pensée, attirèrent encore La Boëtie vers un autre écrivain de l'antiquité, vers ce philosophe, peintre des héros, qui trace leur caractère et leur vie avec une vérité impérissable, et fait aimer la vertu en parlant au cœur le langage de la raison. Il y a dans Plutarque je ne sais quoi de sympathique qui captive les natures supérieures et les avertit d'elles-mêmes. Dans ses ouvrages philosophiques, « vaste et amusant répertoire de l'antique sagesse (1), » dans ces petits traités si gros de pensées, La Boëtie a choisi deux chefs-d'œuvre; il a su les reproduire de manière à rivaliser avec Amyot. Le premier, sous le nom de *Règles de mariage*, offre, dans le cadre piquant d'un discours tenu à de jeunes époux, le tableau des devoirs qui ont pris naissance pour eux, et les conseils propres à maintenir l'union conjugale, gage de leur bonheur. La peinture même de cette félicité, que Plutarque paraît avoir connue, colore son langage d'un doux éclat. Rarement il a plus d'éloquence; rarement plus de sentiment et d'images animent sous sa plume les préceptes de la raison. L'autre fragment fut inspiré au philosophe de Chéronée par un malheur domestique : c'est une lettre de consolation qu'il adresse à sa femme, au sujet de la perte d'une fille presque au berceau dont elle vient de lui apprendre la mort. Là se montre, avec cette émotion d'une douleur simple et vraie qui sied bien aux âmes les plus élevées, cette pieuse résignation qui la rend plus touchante. A ces tristes images doucement tem-

(1) C'est ainsi que M. Villemain les a justement caractérisés.

pérées se mêle le gracieux portrait des vertus d'une épouse et d'une mère ; enfin, ces allusions poétiques où se complaît l'auteur, cette teinte des mœurs antiques qui se reflète partout chez lui, répandent sur cet ensemble un attrait indéfinissable.

Ce sont là les deux sujets qui, dans Plutarque, ont séduit l'âme tendre et aimante de La Boëtie : aussi semble-t-il non pas tant exprimer une idée étrangère qu'obéir à une inspiration personnelle. Dans ses traductions, le texte est fidèlement étudié, reproduit avec exactitude, souvent avec bonheur ; mais ici, comme s'il eût dépouillé son rôle, il sent par lui-même : on dirait que sa plume n'est dirigée que par son cœur, ou, si l'on peut parler ainsi, qu'il a écrit sous la dictée de Plutarque.

Tels étaient les travaux de La Boëtie, ses paisibles études, lorsque les événements politiques en troublèrent brusquement le cours. Au fond de son âme fermentait le désir d'être utile à ses concitoyens : il s'y préparait en méditant les écrivains de l'antiquité, en se nourrissant de leur lecture. Bordeaux, qui offrait plus de moyens d'instruction à son avidité de savoir, était devenu sa demeure. Pendant qu'il y vivait dans le commerce d'Aristote, de Xénophon, de Plutarque, qu'il puisait chez eux, avec les mœurs d'une autre époque, de salutaires conseils et de nouvelles forces pour son esprit, une catastrophe soudaine, en l'arrachant à ce repos actif, fit jaillir la flamme encore cachée de son génie original.

On sait que sous François Ier, par l'effet de ses prodigalités autant que de ses malheurs, les impôts avaient

toujours été croissant. Henri II, à peine sur le trône, en augmenta le poids : ce fut alors que les habitants de la Guienne, de plus en plus accablés, virent encore leur échapper les dernières ressources qui soulageaient leur misère. De nouveaux droits furent perçus sur une denrée de première nécessité, libre jusque-là, et dont la possession leur semblait acquise, sur le sel; les alarmes, les faux bruits que les intérêts froissés ont coutume de répandre, se joignirent à d'anciens ressentiments; ils y mirent le comble. Propagés au loin, ils éclatent par des violences, des soulèvements. Les séditieux saisissent avidement l'occasion de courir aux armes; ils fomentent l'indignation d'une populace égarée, ils se placent à sa tête. Le pillage, le meurtre signalent leur marche; et bientôt, devenue presque générale, triomphante, et de jour en jour plus terrible, la rébellion s'étend jusqu'à la capitale de la province, jusqu'à Bordeaux.

Là surtout d'horribles excès en attestèrent la fureur. Les arsenaux forcés livrent leurs armes aux mutins. Cette multitude criminelle qui, dans les calamités civiles, usurpe le nom de peuple, se précipite dans tous les désordres et s'abreuve de sang. Un lieutenant du roi de Navarre, Moneins, appelé pour les contenir, tombe sous les coups de ces forcenés. Dès lors, aucun frein, aucune crainte ne les arrêtent. La ville est à leur merci; et pour la sauver de tels maîtres, les citoyens paisibles, les premiers magistrats eux-mêmes sont obligés de paraître dans leurs rangs.

A ces nouvelles, la terreur de la cour fut grande;

, comme c'est l'usage des pouvoirs faibles, elles ré-
lut d'égaler le châtiment à son effroi. Le connétable
: Montmorency, *ce grand rabroueur de personnes,*
mme l'appelait Brantôme, fut choisi pour cette mis-
on de rigueur. Avec l'activité d'un ressentiment per-
nnel (1), il s'empresse de remplir sa tâche : une ar-
ée considérable, des généraux expérimentés le sui-
nt. L'appareil des châtiments, les fourches patibu-
ires annoncent son passage ; et bientôt arrivé en ordre
: bataille sous les murs de Bordeaux, il y entre par la
·èche comme dans une place prise d'assaut (2).

Alors se renouvelèrent d'autres horreurs : ce furent
s vengeances d'un pouvoir sans pitié. Dépouillés de
urs armes, déchus de leurs priviléges et de leurs
oits, forcés d'être les destructeurs de leurs propres
onuments, les habitants de la ville asservie durent
icore déterrer avec leurs ongles, en expiation du
ime de lèse-majesté, le corps de Moneins : aucun
strument pour soulever la terre qui couvrait le ca-
ivre ne pouvait, par défense expresse, aider leurs
ains. Frappés dans leur honneur, les citoyens ne le
rent pas moins durement dans leur fortune. Beau-
up en outre furent condamnés aux galères, beau-
up à périr, les uns par la corde, les autres par la
iche, plusieurs dans les flammes ou rompus vifs.
nfin, par une dernière recherche de rigueur, qui
outait un caractère dérisoire à tant de châtiments,

(1) Il était parent de Moneins.
(2) 20 août 1548.

les principaux, au nom de tous, furent contraints de se prosterner à genoux devant l'hôtel du connétable, pour crier miséricorde et rendre grâces au roi du traitement plein d'indulgence qu'ils recevaient de lui et qu'ils n'avaient pas mérité.

Le président de Thou a peint avec éloquence la consternation de *cette misérable cité* (1) inondée de sang, pleine de l'appareil des supplices et muette devant les ministres implacables de la vengeance royale. On vit alors, remarque l'historien qui a tracé ce sombre tableau, combien les princes ont les mains longues, combien les coups qu'ils frappent, par la multitude des bras dont ils disposent, sont sûrs et inévitables. On vit que leur puissance, étayée de tant de soutiens, grâce à l'intime union qui les rassemble, se communique si bien de l'un à l'autre qu'il s'en forme une espèce de réseau qui enveloppe les hommes et les enchaîne nécessairement. Ce fut pour le prouver, ajoute de Thou, qu'à cette occasion La Boëtie composa son discours de la Servitude volontaire (2).

(1) L'expression est d'un *témoin de vue*, Gabriel de Lurbe : voy. la *Chronique Bordelaise*, p. 44. Cf. l'*Histoire* de de Thou, l. V, c. 13.

(2) Ou *le Contr'un* que de Thou nomme avec assez peu de clarté et d'à-propos *Anthenoticon* : voy. la *Notice* citée de M. Payen, p. 45. — Il ne faut donc pas croire Montaigne, lorsqu'il dit, par ménagement politique, que son ami « écrivit ce discours par manière d'essai, à l'honneur de la liberté contre les tyrans ; » et, plus loin, « qu'il traita ce sujet en son enfance par manière d'exercitation seulement. » Quant à l'anecdote de d'Aubigné, qui attribue à un ressentiment de l'amour-propre froissé l'origine du travail de La Boëtie, on ne peut douter qu'elle ne soit entièrement fausse.

Qu'on se représente ce jeune admirateur des Grecs et des Romains, tout-à-coup enlevé à la société imaginaire où il vit, par l'aspect de ces lugubres scènes. Ce triomphe sanglant d'un roi sur ses sujets le révolte : sa fierté s'indigne de cette attitude immobile d'un peuple courbé sous la main qui le châtie. Comment un tel spectacle eût-il laissé calme cette âme naïve et généreuse ? En proie à l'émotion qui l'a saisi, il oublie le crime de quelques-uns de ses compatriotes ; il gémit sur le sort de tous. Bien plus, sa vive sympathie le transporte dans l'avenir, lui montre de semblables malheurs, le fait souffrir pour d'autres opprimés. Pendant que son cœur s'attendrit, son esprit est frappé de cette imposante action du pouvoir suprême, de ce concert, de cet ensemble d'efforts qui le rendent si menaçant. Sa raison, ferme avant l'âge, mesure et embrasse tous les périls qu'il faut en redouter. Il sent combien avec de telles armes les coups, s'ils portent à faux, seront funestes. Sous l'impression douloureuse du présent, dans une sollicitude active pour tous les temps, il éprouve le besoin de prémunir les hommes contre les maux qu'il a vus ; de les protéger contre l'égarement du souverain, en découvrant la source où il puise les moyens de les opprimer ; de les instruire à se défendre, en leur révélant avec leurs droits le secret de leurs forces. C'est ainsi que, d'une de ces passions énergiques qui échauffent et fécondent le génie, va naître un ouvrage où éclate l'accent de la véritable éloquence : c'est ainsi que va se placer au premier rang des publicistes et des écrivains dans

son siècle, au premier rang des hommes puissants par la parole dans tous les âges, *ce garçon de seize ans* (1).

On comprend, d'après cet exposé, sa véhémence et sa colère : il n'est pas bien remis des spectacles qui ont affligé ses regards. Il est tout irrité encore de l'abaissement des vaincus, de l'odieux orgueil des vainqueurs : il semble d'abord accuser et proscrire l'autorité royale ; mais ce n'est qu'une vengeance qu'il veut tirer du pouvoir absolu, un combat qu'il lui livre. On le verra bientôt, ses coups n'auront frappé que la tyrannie; et la raison ne sera pas forcée de condamner l'erreur d'un talent généreux.

La marche de La Boëtie est aussi régulière que son but élevé. Il montre d'abord à quel point la liberté est précieuse ; il veut apprendre aux hommes à ne pas abdiquer ce bien *si plaisant*, qu'il est très-facile de conserver ou de reprendre. Tous les êtres ne protestent-ils pas à leur manière contre une servitude que repoussent le vœu et les lois de la nature? Comment donc la tyrannie, cette plante souterraine, a-t-elle poussé partout de si profondes racines? C'est en s'appuyant sur la coutume qu'elle est devenue forte et florissante. Habitués à servir, les peuples la nourrissent de leurs larmes et de leurs sueurs. Pour qu'ils soient délivrés

(1) *Essais*, I, 27. — Toutefois, il ne faut pas prendre ce passage à la lettre. Ailleurs, Montaigne nous dit que La Boëtie avait, lorsqu'il écrivit ce discours, dix-huit ans; de Thou lui en donne dix-neuf *à peine*. Il est bien évident, d'après la date de la révolte de Bordeaux, que La Boëtie approchait du moins de dix-huit ans.

ı joug, que faut-il donc? qu'ils cessent d'être com-
ices du tyran : « Soyez résolus, leur dit-il, de ne le
rvir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que
ous le poussiez, ni l'ébranliez ; mais seulement ne le
utenez plus : et vous le verrez, comme un grand co-
sse à qui on a dérobé la base, de son poids même
ndre en bas et se rompre... Celui qui vous maîtrise
nt, ajoute-t-il, n'a que deux yeux, n'a que deux
ains, n'a qu'un corps... D'où a-t-il pris tant d'yeux
ont il vous épie, si vous ne les lui donnez? Comment
t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend
e vous? Ses pieds dont il foule vos cités, d'où les a-
il, s'ils ne sont les vôtres ? »

C'est donc avec le secours de chacun qu'il asservit
out le monde. Telles n'ont pas été les vues de la Pro-
idence en fondant parmi les hommes la société. Son
bjet est d'assurer leur bonheur commun, résultat de
ur assistance mutuelle ; sa base est dans leur égalité
ative que proclame l'Évangile. Si la nature nous a
ous créés semblables, c'est afin, nous dit La Boëtie
vec une expression gracieuse, « que chacun pût se
irer l'un dans l'autre. En faisant aux uns les parts
lus grandes et aux autres plus petites, elle voulait
ire place à la fraternelle affection. » La servitude qui
iole ce principe est contraire à tous les droits. Dans
es tyrans, ou, suivant sa propre explication, dans les
échants princes, il distingue trois espèces; mais il
ontre que l'effet de leur domination est le même,
elui d'avilir les hommes : par ce moyen, ils les re-
iennent dans l'obéissance. Sous les tyrans, plus de

communication entre les esprits, plus de nobles exercices, plus de mœurs. Tout cela leur porte ombrage. Bien plus, ils décréditent et ruinent la religion en osant la prendre pour complice ; ils calomnient la divinité jusqu'à s'en autoriser, « à se la mettre devant comme garde-corps, à en emprunter quelque échantillon : » dès lors, plus de croyance.

Ainsi La Boëtie déroule sous nos yeux, dans quelques pages, l'histoire de la tyrannie en tout temps, en tous lieux : seule elle est en cause dans ce discours. Si l'on ne doit pas, comme on l'a fait trop légèrement, y voir un manifeste d'insurrection, un appel à la révolte, ce n'est pas davantage une déclamation, comme on l'a dit quelquefois, mais une œuvre de conviction et de patriotisme, un plaidoyer pour l'humanité contre ceux qui l'oppriment. L'arme de l'éloquence y défend les intérêts les plus sacrés. On croirait lire, pour rappeler une frappante image, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome sous la statue brisée du plus jeune des Gracques (1). Semblable à ce patricien qui périt pour avoir eu pitié du peuple, une tendre compassion a ému La Boëtie en faveur de ses concitoyens. Il combat le despotisme, c'est-à-dire ce qui dans toute époque a été le plus antipathique à nos mœurs et à notre esprit national.

Que l'on reporte en effet les yeux en arrière, que l'on parcoure les monuments de notre vieille histoire,

(1) Voy. M. Villemain, *Ouverture du Cours d'éloquence française*, 1822.

on admirera quelles étaient l'étendue de nos franchises et les garanties qui les cimentaient ; on sentira combien nous sommes redevables au seizième siècle et à La Boëtie, pour avoir pris en main la cause de nos institutions menacées, et réclamé d'une dynastie oublieuse du passé les priviléges de nos ancêtres. Sous les princes tels que les derniers Valois, imitateurs de Henri VIII et de Philippe II, ne fallait-il pas combattre pour tous les droits, pour tous les progrès de la civilisation? C'est la plume hardie de nos écrivains qui les a défendus et sauvés.

Jamais cette hardiesse n'avait été plus nécessaire qu'au moment où de tous côtés on voyait les formes qui protégeaient autrefois les peuples, éludées ou détruites; les monarchies devenir absolues, heureuses encore, quand elles demeuraient tempérées par l'épigramme. Alors mêlée aux débats politiques, la littérature ne pouvait manquer de ressentir le contre-coup des passions qui troublaient le siècle. Elles marquent de leur empreinte tous les ouvrages. Le dictateur littéraire de cette époque, Érasme, peu sensible à la faveur, aux adulations dont les rois le comblaient, les accable dans ses *Adages* des traits d'une amère satire. Thomas Morus, son ami, s'élève dans la cour d'un tyran contre les vices du pouvoir. L'opinion publique, d'accord avec plusieurs causes qui l'avaient décrédité, en rend alors l'attaque populaire. La Boëtie n'en combat que les abus et l'excès, comme l'ont fait, vers la même époque, Montaigne, de Thou, Bodin. Avec autant de véhémence, il montre plus de raison que beaucoup de

ses contemporains, que François Hotman, que Hubert Languet, que Buchanan qui, précepteur d'un roi (1), proclame hautement la légitimité et la gloire du régicide (2).

Qu'on ne s'étonne donc pas si la fermentation qui agitait les esprits se trahit dans les paroles de La Boëtie. Il appartient comme publiciste à l'école de ces généreux et hardis penseurs, dont les vœux ont appelé de tout temps l'amélioration et la félicité du genre humain. Plein de la fierté des grands hommes de Rome et d'Athènes, nourri de leurs préceptes et coloré pour ainsi dire de leur génie, c'est vers leurs constitutions que se reportent son admiration et ses regards (3). Beaucoup de bon sens s'allie d'ailleurs à son enthousiasme et lui donne un caractère vrai et soutenu. Son argumentation est ferme, austère, pressante et serrée. On n'eût pas attendu d'un adolescent cet esprit d'observation, cette sagacité pénétrante qui résume tant de choses par quelques traits principaux, cette variété si précieuse de détails instructifs. C'est qu'un sentiment pur et profond l'avait élevé au-dessus de son âge et de lui-même. De là ces pensées fortes qui partout étincellent ; de là ces réflexions et ces vues pleines de maturité qui se mêlent au mouvement que suggère la passion. Dans cette alliance réside l'originalité de La Boëtie

(1) Jacques VI d'Écosse.

(2) Voy. son traité « *De jure regni apud Scotos.* »

(3) Il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat, *et avec raison*, a dit Montaigne. — Ce dernier mot rappelle l'éclatante prospérité de Venise à cette époque.

comme écrivain. La noblesse, la sincérité de ses opinions revêtent son langage d'un charme qui se communique au lecteur. L'élocution est en outre correcte et saine; le style, vigoureux et précis, semble formé par la lecture des anciens et de Machiavel.

On sait que Fénelon, doué dans les lettres et les arts d'un sens si exquis, au moment même où, perfectionnée par tant de chefs-d'œuvre, notre langue en devenait peut-être fière et dédaigneuse à l'excès, se prenait à regretter quelquefois « ce je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné que lui offraient Marot, Amyot, le cardinal d'Ossat, les ouvrages de cette époque les plus enjoués et les plus sérieux. » Par le même retour vers nos auteurs gaulois, dont il goûtait toutefois la finesse railleuse plus encore que la naïveté, La Bruyère exprimait les mêmes regrets. Il admirait la fortune de certains mots, surtout il déplorait la proscription de plusieurs autres; quelques tours tombés en désuétude, des formes surannées lui semblaient à revendiquer. Il se demandait enfin si nos ancêtres ont mieux écrit que nous, et laissait la question indécise.

Sans accepter ce parallèle, nous serait-il permis par quelques nouvelles citations du *Contr'un*, de montrer que cette prédilection pour notre vieux langage peut avoir son explication et son excuse? « Quel malheur ou quel vice, dit La Boëtie, que de voir un nombre infini non pas obéir, mais servir, souffrir les pilleries, les cruautés, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, mais d'un seul! non pas d'un Hercule ou

d'un Samson, mais d'un hommeau, non pas accoutumé à la poudre des batailles, mais encore à grand'-peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette!.... Vous rompez à la peine, reproche-t-il ailleurs à ses semblables, afin que le tyran se puisse mignarder en ses délices. » *Hommeau* a péri; *Femmelette, mignarder* nous échappent : de tels mots cependant rendraient notre langue plus abondante. Pourquoi délaisser ces diminutifs dont elle se trouvait si bien?

Ne faut-il pas aussi envier à nos pères ces longues et pleines périodes qui, conservées du latin, nous permettaient d'en reproduire la marche constante et majestueuse? Depuis Pascal, comme le remarquait Condorcet dans l'éloge de cet écrivain, notre langue, par une fausse délicatesse, abdique de plus en plus ces formes qui rappelaient son origine : moins puissante pour l'effet, moins capable de la dignité oratoire, elle affecte plus que jamais une allure heurtée, brusque, sautillante; d'autre part, elle s'est, avec une circonspection timide, refusé ces constructions souples et indépendantes, quelquefois même jusqu'au désordre, mais propres à suivre toutes les ondulations de la pensée et à courir avec elle. Par là peut-être, elle s'est perfectionnée, a dit un écrivain qui en connaît toutes les ressources (1), au point d'être affaiblie. La liberté

(1) M. Villemain, *Éloge de Montaigne*.

'inversion, celle de supprimer en beaucoup de cas es articles superflus pour le sens et les particules oiseuses, ne semblent-elles pas en outre avoir été trop igoureusement restreintes? Notre idiome, sans consentir à ne rien perdre de sa précision lucide, n'eût-il as retenu avec avantage cette variété, cette aisance, ette marche souple et dégagée, ce tour capricieux t indigène dont La Boëtie nous offre un piquant nodèle?

Animé d'une douce sensibilité, voyez comme son tyle reçoit docilement l'empreinte d'une imagination exible et brillante. Veut-il nous faire sentir les charnes de la liberté? Suivant lui, *les bêtes elles-mêmes, affriandées à sa possession*, nous en montrent tout le rix, les bêtes qui, si elles sont prises, « ne font plus ue languir; et si elles continuent leur vie, c'est plus our plaindre leur aise perdu que pour se plaire en ervitude. » Quant aux peuples qui n'ont jamais connu a franchise, il ressent de leur ignorance une tendre itié. Ce sont pour lui ces Cimmériens dont parle Homère, « que le soleil, après leur avoir éclairé six nois continuels, laisse sommeillant dans l'obscurité, ans les venir revoir de l'autre demi-année : ceux qui aîtraient pendant cette longue nuit, s'ils n'avaient uï parler de la clarté, s'ébahirait-on si, n'ayant point u de jour, ils s'accoutumaient aux ténèbres où ils ont nés, sans désirer la lumière? » Les hommes apprivoisés par le temps à la sujétion, il les compare à es coursiers généreux « qui, au commencement mordaient le frein et se ruaient contre la selle, qui se por-

tent maintenant dans le harnais, et tout fiers se gorgiasent sous la barde (1). »

A ces images qui répandent sur le style de La Boëtie tant de coloris et pour ainsi dire de lumière, se joignent des mouvements pleins de vivacité et de grâce, beaucoup de mots heureusement trouvés. Quel charme pittoresque « dans cette naturelle semence de raison qui, entretenue au fond de notre âme par bon conseil et coutume, fleurit en vertu ? » Quelle tendre émotion et quelle vigueur dans ce reproche adressé aux peuples esclaves, « opiniâtres en leur mal et aveugles en leur bien, de se laisser dépouiller des meubles anciens et paternels. Traîtres d'eux-mêmes, il semblerait que ce leur serait grand heur de tenir à moitié leurs biens, leurs familles et leurs vies... » Toutes les qualités dont nos grands écrivains revêtiront la prose française se trouvent en germe et sont comme annoncées dans ce discours.

Des tours nerveux et concis, des métaphores frappantes relèvent l'énergie de la pensée : *C'est la populace ouverte aux plaisirs déshonnêtes; c'est la venimeuse douceur de César qui sucre la servitude aux Romains.* Le dictateur mort, quel désespoir dans le peuple? *Il avait encore à la bouche ses banquets, en l'esprit la souvenance de ses prodigalités.* Par une sin-

(1) C'est-à-dire se pavanent sous l'armure. — Voilà, ce me semble, une expression regrettable. Montaigne se rit de ces auteurs qui, « au lieu de naturaliser l'art, artialisent la nature, qui dans leur misérable affectation d'étrangeté, de déguisements froids et absurdes, pourvu qu'ils *se gorgiasent* en leur nouvelleté, se soucient peu de l'efficace : » *Ess.* III. 5.

ılière vivacité d'expression, l'auteur nous montre ce ıe son esprit a conçu. Les cinq ou six complices qui ıtourent le tyran, méchant non pas seulement de sa échanceté mais de la leur, voyez par quels ressorts ; font mouvoir la nation ; voyez l'enchaînement de la rvitude : « Ces six *Tyranneaux* ont, pour complices instruments, six cents qui profitent sous eux... Ces x cents tiennent sous eux six mille, qu'ils ont élevés ı état, auxquels ils ont fait donner ou le gouvernement es provinces ou le maniement des deniers... Grande est suite qui vient après ; et qui voudra s'amuser à deviır ce filet, il apercevra que non pas les six mille, mais s cent mille, les millions, par cette corde, se tiennent ı tyran, s'aidant d'icelle, comme en Homère, Jupiter ui se vante, s'il tire la chaîne, d'amener vers soi tous s Dieux. » Quelle ferme déduction et en même temps uelle image expressive ! une vaste et effrayante per-›ective est ouverte devant nos regards. Ces mouve-ıents, et plusieurs autres dont La Boëtie poursuit les ınemis de l'humanité, rappellent quelque chose de éloquence indignée de Tacite. Comme l'auteur latin, a Boëtie est pathétique et impétueux, parce qu'il est ouillant encore d'une colère qu'il a fallu renfermer. ussi, entre lui et ce grand peintre de l'antiquité, il y plus d'un trait de ressemblance et de famille. On emarque avec intérêt l'empreinte de ce puissant génie ır ce jeune talent qui sait s'approprier les imitations t leur donne un cachet original. Ne retrouve-t-on pas ı touche de l'historien de Tibère « dans ces Romains ontraints d'abandonner leurs biens à l'avarice, leurs

enfants à la luxure, leur sang même à la cruauté des magnifiques empereurs qui la veille les avoient gorgés d'un festin public. »

Non content de se former par ce commerce, La Boëtie, si riche de son propre fonds, empruntait à toute l'antiquité classique. Il en possédait la substance, il s'en attribue souvent les pensées. De fréquentes et heureuses citations témoignent combien il s'était pénétré de cette étude, combien la connaissance de l'histoire lui était familière. Méditée avec fruit, elle lui suggère beaucoup d'exemples pleins d'à-propos, de vues sages, de réflexions judicieuses et utiles. Les principales autorités qu'il allègue sont, outre Tacite, Homère, Hérodote, Hippocrate, Platon, Xénophon, Plutarque dont il tire beaucoup de services, Suétone, Térence, Virgile enfin, dont il a, dans son discours, traduit un beau passage en vers français frappés avec une certaine énergie.

Le goût de la poésie que ces vers annoncent est un nouveau trait distinctif du caractère de La Boëtie. Comment cette âme sensible, où tout ce qui était beau et grand avait son écho, eût-elle été fermée au charme d'un langage si propre à exprimer ce qu'il y a de meilleur dans notre nature? Épris de ce penchant, et dans sa préoccupation de la gloire nationale, il veut que la France soit célébrée « par notre Ronsard, notre Baïf, notre du Bellay : » leur génie lui persuade que, sous leurs auspices, bientôt égalée à celle des Grecs et des Latins, notre langue ne sera plus primée de leur côté « que par le droit d'aînesse. A Dieu ne plaise

ı'épluchant avec un soin trop minutieux notre his-
ire, il en bannisse les beaux contes du roi Clovis et
; dispute à *la Franciade* que son siècle attend. »
ıns cette digression soudaine qui fait oublier le pu-
iciste, on reconnaît l'enthousiasme du poëte. C'est
ıe La Boëtie avait aussi, et avec amour, comme il le
ppelle dans cet ouvrage, cultivé les muses. On voit
ı'il était uni de cœur, associé par l'ardeur de ses tra-
ux aux maîtres du Parnasse de son temps : leur ad-
irateur, il se montra leur rival.

Toutefois, avant de poursuivre, avant de signaler
part que prit La Boëtie à la culture, aux progrès de
tre poésie, il faut exprimer un regret, celui d'avoir
rdu une partie de ses titres, comme prosateur, aux
ffrages de son siècle, à notre étude et à notre estime.
ı sait en effet qu'il avait composé, sur les affaires pu-
.ques, des mémoires que nous ne possédons plus. Si
n songe au développement prématuré, à l'éclat de ce
nre de littérature parmi nous, aux qualités de ce
nie pénétrant et nerveux, si propre à la discussion
aux succès de la polémique, on jugera sans doute
'en nous privant de cet ouvrage, le temps nous a
ısé un fâcheux préjudice. C'était l'époque où la fer-
ıntation des esprits, la lutte des opinions et des in-
rêts donnaient naissance à une foule de ces produc-
ns souvent éphémères, mais alors même curieux
noignage, expression fidèle des mœurs et des pas-
ıns contemporaines. D'innombrables pamphlets, en
ose, en vers, en français, en latin et jusqu'en prose
ine rimée, avec moins d'esprit encore que de haine,

éclataient, combattaient, se poussaient, se remplaçaient : chaque événement, chaque jour en enfantait de nouveaux, dignes pour la plupart de l'oubli où ils tombaient vite ; mais en fécondant, en propageant la pensée, ils assouplissaient les esprits et le langage. Les mémoires multipliés aussi à cette époque secondaient cette influence ; et comme il s'était débrouillé autrefois en bégayant des romans de chevalerie, notre idiome se mûrissait alors par le récit des faits historiques, par la discussion pratique des affaires. Animés de l'ardeur des partis, de convictions ou de sentiments qui se traduisent parfois en paroles éloquentes, ces mémoires formaient plus qu'à aucune autre époque un brillant apanage de l'esprit français, un des riches monuments de la littérature nationale.

On doit présumer, d'accord avec d'imposantes autorités, d'imposants suffrages (1), que la sûre raison, le style énergique de La Boëtie ne lui avaient pas fait défaut dans un sujet qui convenait si bien à la nature de son talent. Il traitait en effet de l'édit qui, en janvier 1562, avait accordé aux calvinistes, sauf quelques restrictions toutefois, l'exercice public de leur religion. Grâce au vertueux L'Hôpital, qui, sans autre préoccupation que celle de l'équité et du droit, poursuivit dans sa vie entière un but unique, l'alliance de la philosophie et de la législation, la tolérance avait obtenu parmi nous un de ses derniers triomphes. Mais cette

(1) Voy. l'*Avertissement au lecteur*, qui forme la préface donnée par Montaigne aux Œuvres de La Boëtie (1571) ; cf. les *Essais*, I, 27.

mesure de pacification, en inspirant aux dissidents l'orgueil indiscret du triomphe, avait, dans le parti opposé, rencontré de violents contradicteurs. Plusieurs parlements, spécialement celui de Paris, l'avaient repoussée. Néanmoins ceux de Rouen, Bordeaux, Toulouse et Grenoble, s'y étaient montrés plus favorables.

Les mémoires de La Boëtie avaient-ils pour objet de combattre cet édit, ou s'y appliquait-il à le défendre? Quoique nous manquions de tout renseignement à cet égard, son bon sens élevé, son caractère droit nous autorisent à trancher cette question. Il appartenait au parti de ces hommes toujours rares dans les révolutions, qui veulent ériger en maximes d'État les pensées que la science et la méditation suggèrent au sage : sa plume ne pouvait servir que la cause de la justice et de la liberté; et la modération rehaussait en lui le mérite d'une piété sincère.

Outre ces précieux matériaux de l'histoire du temps, beaucoup de vers de La Boëtie ont péri; ceux qui nous restent, bien que presque tous composés dans sa grande jeunesse, doivent les faire vivement regretter : on ne sera pas surpris de trouver dans leur auteur, si l'on s'est pénétré des qualités de sa prose, la pensée et l'expression du poëte.

C'est, on le sait, un caractère commun des littératures qui se forment ou qui finissent, que la multitude des versificateurs, plus nombreux à proportion que la poésie vient à peine de paraître ou se retire : alors que le goût n'a pas pris naissance ou s'est éteint, la

marche est sans flambeau qui l'éclaire, l'illusion facile ; car rien ne prévient l'indiscrétion des efforts. On aborde tous les genres, on prétend à tous les mérites avec une sécurité hardie, sans que la confiance de l'amour-propre trouve, dans la crainte d'un public difficile à satisfaire, un frein qui l'arrête. C'est ainsi qu'au seizième siècle, selon un ingénieux critique (1), on faisait des vers comme on faisait de la médecine, de la jurisprudence, de la théologie ou de l'histoire : tout lettré pouvait, à la rigueur, être compté parmi les poëtes; cette espèce de confusion de limites entre le talent et la science ne cesse, ajoute-t-il, que dans les siècles où le goût est épuré.

Aussi ceux même que la nature, leur manière de vivre ou leurs études, éloignaient le plus de la poésie, ne la cultivaient pas avec moins d'empressement. Les savants surtout se délassaient de leurs recherches en se jouant sur les sujets les plus frivoles et les plus minces, en faisant péniblement des pièces légères fort admirées sur la foi du nom des auteurs. « Rien ne m'a plu davantage, disait Pasquier (2), que de composer, à mes heures de relâche, des vers latins ou français. » En effet on versifiait indistinctement en français, en latin, en grec et quelquefois même en hébreu.

La Boëtie se conforma, sous ce rapport, aux habitudes de son siècle ; mais il ne doit pas être placé seulement

(1) M. Sainte-Beuve, *Histoire de la Poésie française au seizième siècle.*

(2) *Recherches de la France,* l. VII, c. 6.

u nombre de ces versificateurs érudits dont l'enclume e jette point d'étincelle. Il est poëte d'imagination, lein d'un art facile, d'agrément et de verve dans sa angue et dans celle de Virgile.

Alors la poésie latine avait conservé le pas sur la oésie nationale : elle était même quelquefois cultivée xclusivement et au préjudice de la nôtre. La faveur ont elle jouissait depuis tant de siècles ne pouvait que 'accroître dans une époque éprise pour l'antiquité d'un nthousiasme fanatique, lorsqu'on s'efforçait de copier, on-seulement son langage, mais ses mœurs; que la lus belle gloire était celle de l'érudition, que le jeune e Thou (1) croyait voir en songe le grand Turnèbe, omme autrefois Ennius, le vieil Homère. On sait que auteur de la *Divine Comédie* avait bien longtemps ésité avant de confier à l'idiome vulgaire ses inspiations sublimes, avant de créer par elles la poésie alienne. En ceignant de lauriers au Capitole le front e Pétrarque, on honorait bien plus l'auteur de l'*Africa* ue le poëte amant de Laure. Lui-même partageait l'ilision commune et faisait reposer sur son épopée desnée à l'oubli l'espoir de son immortalité. Naguère ncore, par une tentative heureusement infructueuse, n avait voulu détourner l'Arioste d'illustrer sa jeune ngue par les brillants caprices de sa riche imagination.

Cultivée avec enthousiasme par les Politien, les embo, les Sadolet, les Sannazar, les Fracastor, la oésie latine était parvenue, en Italie, à son plus vif

(1) *De Vita sua*, l. I.

éclat. Dans plusieurs contrées voisines, des talents heureux, encouragés par la faveur des princes, l'avaient fait aussi fleurir. Tout récemment, Conrad Celtes, qui s'y distinguait en Saxe, venait d'être, par Frédéric II, couronné de lauriers.

Habilement maniée par Mélanchthon, qui réveillait en Allemagne l'ardeur des études classiques, par Jean Second, qui rappelait dans la Hollande la grâce attendrie de Tibulle, elle avait principalement trouvé parmi nous son âge d'or. Plus qu'aucun autre pays, la France opposait d'illustres noms, ceux des L'Hôpital, des de Bèze, des Sainte-Marthe, aux noms des poëtes fameux de l'Italie; et, si l'on en croit des témoignages contemporains d'un grand poids (1), nul ne pouvait avec plus de titres balancer leur gloire que La Boëtie lui-même.

Ses vers latins ont d'ailleurs à nos yeux un mérite particulier : celui de nous ouvrir l'âme de leur auteur, de nous faire asseoir, pour ainsi dire, à son foyer domestique. Grâce à cette langue riche et sonore dont il possède tous les secrets, si docile à toutes les impressions, à toutes les nuances de la pensée, si habile à reproduire la physionomie du cœur, les événements, bien plus les sentiments de sa vie ont laissé après lui comme un écho plein de charme. Ces poésies remplies de feu, de mouvement, et d'une qualité plus rare encore à cette époque, d'esprit, quoique plusieurs d'entre elles datent de sa première adolescence, nous

(1) Sammarthani *Elogia*, l. II.

le font mieux connaître que toutes les biographies; surtout elles expriment avec éloquence son amour de la vertu, son jeune enthousiasme, son élan passionné vers la gloire (1).

Mais ce n'est pas seulement comme poëte latin, c'est aussi comme poëte français qu'il l'a poursuivie et méritée. Ses titres, trop oubliés sous ce rapport, doivent être remis en lumière. De son temps, sur notre Parnasse, une révolution violente, mais salutaire à beaucoup d'égards, venait de s'accomplir. Des esprits jeunes et ardents, à qui ne suffisaient plus le badinage élégant de Marot, sa grâce légère, son enjouement délicat, ces qualités secondaires presque stériles dans ses émules, avaient osé concevoir pour notre poésie de plus hautes destinées. Sans pouvoir encore les réaliser, ils les avaient aperçues; ils étaient revenus à l'étude des anciens : d'autres, mieux inspirés, devaient après eux en retrouver le goût et par cela même reprendre enfin le simple et le naturel.

En attendant, ces réformateurs trop absolus cherchaient la poésie française *qui ne sera pas vaincue du temps*, celle que nous donna Malherbe. A la tête « de la grande flotte des poëtes qui faisaient profession, suivant Pasquier, de plus contenter leurs esprits que l'opinion du commun peuple, » était Ronsard, l'*Homère*, le *Pindare français*, déifié par l'aveuglement de son épo-

(1) Nous avons reporté dans un *Appendice*, à la fin de l'*Étude*, une appréciation assez détaillée et assez étendue des poésies latines de La Boëtie.

que, puis bafoué avec aussi peu de justice, jusqu'à ce que de nos jours, par un retour sensé à l'opinion d'un de ses plus fameux contemporains (1), on reconnût en lui « un beau génie venu par malheur dans un temps où la langue n'était pas faite. »

Nourri dans les fortes études qui exerçaient la jeunesse de cette époque, Ronsard fut l'idole des érudits, dont il parlait le langage. Par eux, il se conquit les suffrages du vulgaire, qui, à mesure qu'il le comprenait moins, l'admira davantage. On se rappelle que, pour le commenter, Muret le Cicéronien ne dédaigna pas d'écrire en français. A titre de classique, on l'expliquait dans les universités étrangères, avec Homère et Virgile. Les monarques briguaient sa faveur et ses vers : ils étaient, et je leur en sais gré, le charme et la consolation de Marie Stuart captive. Par un honneur plus grand que ceux dont le comblaient tous ces princes, Ronsard était visité, consulté de celui qui chanta Renaud et Armide. Des statues s'élevaient en son honneur, et sa gloire n'ayant pas un contradicteur, on eût dit qu'il avait survécu à l'envie. Enfin, quand il mourut, enseveli dans son triomphe, comme si la France assemblée dans ce qu'elle avait de plus grand eût mené le deuil du génie, les membres du Parlement, de l'Université, du clergé, les premiers de l'Etat, les princes du sang versaient des larmes à son oraison funèbre prononcée par du Perron.

Mais, loin de railler froidement cette apothéose,

(1) Du Perron.

uelque peu superstitieuse et justiciable du bon goût, e peut-on pas l'opposer avec fierté à l'ingratitude des utres contrées envers les grands écrivains qui les lustraient. Vers le même temps, le Tasse, victime e cette cour orgueilleuse qu'il avait daigné immorta-ser, languissait dans un cachot, condamné à ne plus crire (1); Cervantes, après avoir donné à l'Espagne on unique chef-d'œuvre, n'avait pas de pain; Camoëns, ui avait chanté l'Orient retrouvé, célébré les Portu-ais et combattu pour eux, demandait, par les mains e son esclave, et ne recevait pas l'aumône; Spencer, auteur de la *Reine des Fées*, ce grand poëte qu'au-ourd'hui l'Angleterre place à côté de l'Arioste, érissait de faim. Quel contraste à ces tableaux que le ulte rendu parmi nous à celui qui avait entrevu le eau, et, en s'efforçant de l'atteindre, l'avait dépassé le lus souvent. Dès lors, par ses hommages empressés, . France sollicitait le mérite à naître. Il était un court iemin à la fortune; les lettres faisaient des évêques des cardinaux : un pays qui récompensait ainsi la loire ne pouvait en être stérile. Par un si bon accueil ix talents, il se montrait digne de les produire : dans s hommages attribués à Ronsard, on pouvait déjà percevoir ce principe d'émulation et d'honneur qui vait donner naissance au siècle de LouisXIV, au règne ce monarque, « dont les ministres avaient, nous

(1) *Non avendo candela per escrivere i suoi versi :*
Douloureuse plainte du poëte, que Montaigne voyait peu après, à Fer-e, « survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages. »

dit Fontenelle, des espions pour découvrir le mérite.

A ce moment où, sous Henri II, l'astre de Ronsar entouré, d'après un souvenir antique, de sa brillant pléiade, rayonnait du plus vif éclat, comment le jeun La Boëtie, épris, il nous l'apprend lui-même, du goû de *nos rimes françaises*, se fût-il soustrait à cett influence dominatrice? Il ne pouvait manquer, l'exemple de tous les esprits distingués du temps, d s'enrôler sous ces bannières : aussi faut-il reconnaîtr en lui un des plus heureux représentants de l'écol inaugurée par du Bellay.

Ce qui le distingue, c'est qu'en recevant de l réforme littéraire les améliorations réelles qu'elle avai introduites, il n'abdique pas la trace de l'espri français, et cette netteté, cette précision qu'affec tionne notre langue. Plus de force, plus d'élévatio dans le style, plus de cadence dans la période poé tique, tels sont les perfectionnements des novateurs qu'il sait, par une habile conciliation, réunir au qualités de leurs devanciers. En lui des formes plu savantes s'accordent avec l'originalité nationale. Naï en général, et simple, quoique élève de Ronsard, échappe au double écueil de l'affectation italienne du fatras pédantesque. Son excellent esprit le dérol aux dangers d'une maladroite imitation. Ce ton mélancolie rêveuse qu'on trouve quelquefois dans Vi lon, cette grâce et ce tour facile que tenait de l Marot, ce langage badin qu'il avait épuré par une v plus élégante, ce génie libre penseur, type vraime gaulois qu'offrent l'un et l'autre, on va les voir rep

raître dans La Boëtie, et s'allier à la physionomie nouvelle, empruntée par la poésie française à l'école qui la réformait.

Les vers que nous avons de lui sont de trois espèces : c'est d'abord une pièce assez étendue, *en rime tierce*, pour parler comme nos anciens critiques (1); ensuite une traduction d'un fragment de l'Arioste, avec une dédicace qui l'accompagne ; ce sont enfin des sonnets qui se distinguent eux-mêmes en deux parties. De tous ces morceaux, le premier est la plainte d'un amant qui accuse l'humeur volage de sa maîtresse. L'amour était alors encore le principal élément des vers; on sait que pendant plusieurs siècles il avait été presque l'unique source de l'inspiration poétique. C'était l'âme des chants du troubadour, de ce *gai savoir* qui se répandit dans toutes les contrées de l'Europe. Excitée par les croisades, l'humeur chevaleresque avait ennobli, en le développant jusqu'à l'exaltation, le sentiment de l'amour. A la rudesse d'une existence belliqueuse se mêlaient les plus tendres penchants ; du sein de l'héroïsme le plus fougueux naissait, comme une fleur, la sensibilité la plus fine et la plus délicate. Les guerriers devenaient poëtes, pour célébrer la passion qui charmait leur cœur et aiguillonnait leur courage. Ainsi, de plus en plus dominant, de plus en plus chanté, l'amour avait fini par envahir tous les sujets et souvent s'y substituer. De là en grande partie, dans cette époque, une poésie

(1) Voy. la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. XII, p. 139.

moins inspirée qu'artificielle : car, à défaut de l'objet d'une affection réelle, *on se mettait en butte*, dit Pasquier, *une maîtresse imaginaire; on la magnifiait en tercets, en dizains*, avec un enthousiasme un peu factice.

Dans le morceau, conforme au goût régnant, où La Boëtie, en peignant sa passion, accuse une amante infidèle, le style, souvent inculte et confus, mérite peu d'éloges; mais ce qui doit attirer notre attention, c'est la régularité du mètre, l'alternative suivie des rimes masculines et féminines : l'autorité de Ronsard, en donnant l'exemple de cet entrelacement si favorable à l'harmonie, venait d'en établir la règle. Les strophes, composées de six vers de dix syllabes, forment deux parties, dont l'une et l'autre contient deux rimes féminines séparées par une masculine correspondante : rhythme qui ne manque pas d'effet et dont l'emploi était alors fréquent. Quelques traits, quelques vers faciles, dans cette pièce d'un ton trop peu soutenu, annoncent toutefois une heureuse nature de poëte; il s'adresse à celle qui l'a trompé : Oui, lui dit-il, en la poursuivant de ses reproches,

L'automne abat moins de feuilles aux plaines,
Moins en refait le plaisant renouveau,
Que tu défais et fais d'amours soudaines.

Là-dessus, par un souvenir classique (1), il la compare à

(1) *Non ita Carpathiæ variant aquilonibus undæ, etc.*,
A dit Properce, dans ses Elégies.

la mer, qui n'est jamais *lasse de changer*. Dans ce morceau se montrent encore d'autres traces des lectures de La Boëtie; et, en général, un attrait qu'il présente, ce sont, dans ses vers comme dans sa prose, ces imitations bien fondues qui relèvent le mérite d'un langage original. Souvent on reconnaît les pensées des anciens qui ont passé dans son style, leurs expressions même, dont nous saluons avec plaisir la vue comme celle d'un ami retrouvé.

Par sa traduction d'un fragment de l'Arioste, La Boëtie paya tribut à l'admiration de son temps pour la littérature italienne : c'était l'influence de l'Italie, qui, avec celle de l'antiquité, présidait, en effet, à nos premiers pas. Le chantre de Roland, en particulier, jouissait d'une faveur et d'un renom qui devaient lui donner de nombreux imitateurs. Les merveilleuses prouesses de ses paladins, ses fictions si heureusement appropriées aux mœurs et aux idées contemporaines, étaient dans toutes les bouches ; on ne se lassait pas de relire ces aventures pleines de variété et de charme, ces séduisants épisodes, de répéter les noms de Cloridan et Médor, Zerbin et Isabelle ; d'admirer cette verve d'invention intarissable, ce mélange piquant de gaieté et de passion, la légèreté et l'abandon d'un récit sans entrave et sans contrainte. C'était, au seizième siècle, le poëte populaire de l'Europe. Au morceau qu'il essaya d'en reproduire, La Boëtie joignit une dédicace pour la personne qui le lui avait demandé, et qui devait être sa femme.

Cette pièce, écrite d'un ton facile et gracieux, ren-

ferme des aperçus pleins de finesse sur les inconvénients du rôle de traducteur :

> Car à tourner d'une langue étrangère
> La peine est grande, et la gloire est légère.

Ce rude et ingrat labeur est plaisamment caractérisé :

> Le traducteur ne donne à son ouvrage
> Rien qui soit sien que le simple langage.
> Que mainte nuit dessus le livre il songe,
> Que dépité les ongles il se ronge,
> Toujours l'auteur vers soi la gloire amène,
> Et le tourneur n'en retient que la peine (1).

Rarement le savant, dans sa prédilection pour l'original, s'occupera-t-il de le lire : quels seront donc ses juges?

> L'ignorant seul ses écrits voudra voir :
> Mais quel honneur en pourrait-il avoir?
> Jamais en rien d'un ignorant l'estime
> Ne fit honneur ni gloire légitime.

Ces tours libres et vifs, les inversions légères qui préviennent la monotonie sans troubler le sens, tel est le type national qu'on se plaît à retrouver chez ces

(1) Il est à remarquer que l'alternative régulière des rimes masculines et féminines signalée dans la pièce précédente ne se rencontre pas dans celle-ci. On s'explique aisément cette dérogation à un usage qui ne faisait alors que de s'établir.

premiers créateurs de notre langue littéraire. N'est-ce pas là ce qu'il convient, en les étudiant, de s'attacher à leur reprendre? n'est-ce pas ainsi qu'il faut rétrograder par progrès vers le passé, et, sans se jeter dans les voies d'une innovation dangereuse, sans altérer la signification des mots et le caractère de notre idiome, chercher la nouveauté dans l'imitation intelligente de ces formes rajeunies par la désuétude?

Elles abondent dans La Boëtie. Profitons à la fois de son exemple et de ses conseils : qu'ils soient d'abord riches, nous dit-il, de leurs propres inventions, ceux qui prétendent vivre

Malgré la dent du temps et de l'envie...
Donc qu'à trouver de soi-même on se range,
Si l'on a faim de la belle louange.

Naïvement expressif et plein d'effet dans sa simplicité familière, ce dernier vers est l'accent qui s'échappe du cœur de celui qui rêvait la gloire. Animé par cette pensée, il montre comment on doit la poursuivre :

Qu'on s'aventure et qu'on se mette en lice;
Qu'en mille nuits quelque œuvre l'on polisse.

Gardons-nous, en effet, de calomnier la nature de l'esprit humain, et de prétendre que le germe de l'invention ait péri. Ce langage plein de confiance, une

comparaison juste et gracieuse (1) le relève, l'éclaire et le colore :

> Ainsi voit-on, en un ruisseau coulant,
> Sans fin l'une eau après l'autre roulant :
> L'une suit l'autre, et l'une l'autre fuit...
> Par celle-ci celle-là est poussée,
> Et celle-ci par l'autre est devancée ;

Et toujours est-ce, néanmoins,

> Même ruisseau, et toujours eau diverse.

Malgré les titres de prééminence incontestable acquis dès l'abord au génie d'Homère, Virgile et tant d'autres n'ont pas laissé de le suivre dans la carrière qu'il avait ouverte. Loin d'épuiser un sujet poétique en le traitant après qu'il a été traité plusieurs fois, n'est-il pas vrai que souvent on le ravive, on le régénère ?

> Certes, celui que la muse amiable
> Voit en naissant d'un regard favorable,

Mille et mille autres aient-ils chanté avant lui, renouvellera, pour ainsi dire, l'objet même de ses chants ; et si, dans un sentier déjà battu,

> . . . Après plusieurs il passe,
> En y passant il efface la trace.

(1) Elle est citée par Montaigne, *Essais*, III, 13.

Idée fine et délicate, rendue avec précision et bonheur. La Boëtie n'hésite donc pas à l'affirmer,

. . . . Il ne faut jamais craindre
Que d'inventer le fond on puisse atteindre.

Cependant, laissant là cette gloire, puisque sa Marguerite (1) a commandé, pourrait-il ne pas se soumettre?

Quoiqu'à tourner sa muse soit craintive,
Quand tu le veux, si faut-il qu'elle suive.

Le choix de l'épisode qu'il était sollicité de traduire fait du reste honneur au goût qui l'avait désigné. Emprunté au XXXIIe chant du *Roland furieux*, il est un de ceux qui montrent avec le plus d'éclat le talent de l'auteur italien. Ce sont les plaintes de Bradamante, lorsqu'en proie à d'inconsolables regrets, elle redemande son cher Roger ; ce sont les accents enflammés que la jalousie fait sortir du fond de son cœur : jamais la passion n'a parlé un langage plus véhément et plus énergique. Par la vérité des couleurs, par la vivacité des traits que lui suggère sa souple et puissante imagination, l'Arioste, dans ce tableau d'une âme agitée des plus fougueux mouvements, se place au niveau des grands peintres de l'antiquité. Euripide, Apollonius

(1) « C'est le nom bienheureux dont sa dame est nommée. »

Marguerite de Carle : elle était parente de Lancelot de Carle, évêque de Riez, célèbre poëte latin et français, comme dit La Croix du Maine, et qu'ont loué L'Hôpital, Ronsard et du Bellay.

et Théocrite ; Catulle, Virgile et Ovide n'ont pas prêté plus d'éloquence aux douleurs touchantes de la tendresse qui s'alarme, aux fureurs de l'amour désespéré.

Par malheur la trace des beautés de l'original est fort affaiblie dans les vers français : c'était une entreprise hardie et critique, que de vouloir répéter, avec un instrument indocile encore, les sons d'une harmonie si savante et si inimitable ; que de lutter dans l'expression ardente des orages de l'âme avec l'un des plus vigoureux génies de tous les temps. Nous n'hésiterons donc pas à le confesser : la copie est bien infidèle. Avec l'abondance du style a disparu surtout le coloris merveilleux de la poésie. Comme la pièce précédente, cette traduction est d'ailleurs composée de vers de dix syllabes, partagés en stances, ainsi que dans l'Arioste : ce sont, d'après l'usage du temps, des *huitains*, où les rimes sont mélangées, sans toutefois que l'alternative des masculines et des féminines soit exactement suivie.

Pour retrouver le poëte, cherchons-le dans une composition originale : étudions les sonnets de La Boëtie. Alors florissaient, comme on l'a dit, ces passions romanesques dont la chevalerie avait accrédité la mode. Au penchant naturel de la galanterie française, s'était jointe l'influence de l'imitation étrangère. Dès le quatorzième siècle, le Portugal mit en honneur le genre amoureux de la romance pastorale : de là, il se propagea de toutes parts ; mais ce fut dans l'Italie que cette littérature rencontra le plus de faveur, qu'elle reçut la plus riche et la plus brillante culture. Naguère l'expression de ces sentiments passionnés y avait trouvé, sur-

tout grâce au talent de Pétrarque, une forme que le goût public accueillit avidement, la forme du sonnet; elle se répandit en France, principalement sous Henri II. Toutes les contrées de l'Europe l'adoptèrent avec le même empressement: on peut dire qu'à cette époque le sonnet régna sur la poésie. Ses destinées si brillantes devaient n'être pas moins durables: on se rappelle le superstitieux hommage que lui rendait encore le grand siècle. Son influence n'a pas d'ailleurs laissé que d'être efficace ; cette forme régulière et étroite, dont la sévérité bannit tout mot inutile, tout vers de pur ornement, a mérité son succès ainsi que notre reconnaissance. C'est que, pour une littérature dans l'enfance, elle avait, suivant une juste remarque (1), l'avantage inestimable de forcer le talent à beaucoup de soin et de pureté. Les sonnets si curieusement travaillés de Pétrarque, où il se reprochait néanmoins *de n'avoir pas assez serré son mètre et rendu son style assez rare*, avaient, par leur exquise élégance, enchanté tous les cœurs et créé en tous lieux des émules de ses chants et de sa gloire. Les Laures s'étaient multipliées à l'infini, mais sans que leurs adorateurs fussent tous aussi bien inspirés par leur éloge. A ces maîtresses vraies ou feintes s'adressaient souvent jusqu'à cent sonnets, ou même davantage. La verve de notre auteur fut plus discrète : pour la Marguerite dont il nous a entretenus, dont la prière l'avait porté à rivaliser avec l'Arioste, il n'en composa que vingt-cinq.

(1) M. Villemain, *Tableau de la littérature au moyen âge*, t. II, p. 27 (in-8°, 1840).

Ces sonnets présentent une suite de tableaux agréables, de gracieuses rêveries ou d'intéressantes fictions : une émotion vive et sincère sauve, en général, le poëte de la subtilité et de la recherche que les imitateurs de Pétrarque substituaient aux purs accents d'un amour idéal et mystique. La Boëtie ne veut que chanter le mal, le tourment qu'il endure, l'espoir qui flatte sa peine ; et se pourrait-il qu'il n'y eût pas quelque chose de ce charme qui tient au langage du cœur, à l'alliance d'une sensibilité douce et d'un enthousiasme vrai, dans ces vers qu'à bon droit il offre *à sa dame comme siens*, puisque c'est elle qui les lui a dictés, *qui les a faits en lui?* Non qu'il ne faille signaler çà et là l'abus de ce faux esprit trop contagieux pour n'avoir pas laissé ici plus d'une trace, ces formules admiratives, ces fades exagérations de galanterie que l'humeur du siècle contribuait à faire aimer, ces métaphores sans naturel, ces pointes, ces ornements ambitieux, enfin ces défauts séduisants, dont un goût encore mal assuré, dans la vogue de l'imitation italienne, ne pouvait entièrement préserver les talents même les plus originaux. Au sortir de la barbarie, comment se garder de l'extrême opposé où nous porte notre faiblesse, de la délicatesse outrée et de la recherche? On sait combien alors il eût été malséant de ne pas rendre jaloux de sa dame le soleil, la lune, les étoiles ; et, dans une comparaison dûment établie entre leur éclat et celui de son teint, entre l'escarboucle et ses yeux, de ne pas lui donner l'avantage. De tels traits, si estimés à cette époque, sont comme la date de ces vers. Mais un ton plus digne

de la poésie reparaît peu après, ou, pour mieux dire, La Boëtie redevient bientôt lui-même. Ici, dans l'affliction qu'il éprouve d'une maladie de Marguerite, il demande aux cieux que, s'il se peut,

Il meure de sa mort, ell' vive de sa vie.

Là il veut entreprendre son éloge, et d'abord esquisser les traits de son esprit; mais il s'aperçoit presque aussitôt qu'il fait d'inutiles efforts :

Qu'a ce travail il passerait son âge...
Car le vanter comme il faut, c'est l'ouvrage
De quelque esprit, hélas! non pas du mien,
Mais d'un esprit qui soit pareil au sien.

C'est que *sa douceur, ses yeux, sa grâce aimée* n'ont pas seuls captivé son cœur. *Ses riches propos* ne l'ont pas moins vivement touché, et il n'admire pas moins

La belle majesté de son grave silence.

Ainsi la variété piquante des impressions de La Boëtie égale sa vivacité à les peindre. Tantôt de riantes pensées le bercent et l'enivrent : des bagatelles, comme il arrive pour les cœurs épris, suffisent à son bonheur. Dans sa joie d'avoir reçu en présent des mains de sa dame un livre, *dont la tranche est richement garnie et le dessus reluit d'or*, il s'écrie, plein d'un enthousiasme d'amoureux et de savant :

O livre bienheureux! Mon Maron, mon Horace,
Mon Homer, mon Pindar, ce semble, te font place...

Mais ensuite, vaincu d'amour, il se prend à gémir :

Trop mortelle est la guerre où l'on n'a jamais trêve!

Et c'est là l'état où il languit : l'image de celle qu'il aime *ne l'abandonne jamais;* le repos a fui loin de lui; impatient de l'absence, doit-il souhaiter de la voir, quand sa présence aigrit la blessure dont il est atteint? Malheureux de près et de loin, il ne sait plus rien,

Fors que le mal présent lui semble toujours pire.
Las! en ce rude choix, que lui faut-il élire?

Aussi, dans le regret de sa *franchise perdue*, il interpelle en vain, d'un ton de reproche et de colère, le Dieu qui la lui a ravie :

Enfant aveugle, nain, qui n'as autre prouesse,
Sinon en trahison quelque flèche tirer,
Qui n'as autre plaisir sinon de déchirer
En cent pièces les cœurs de la folle jeunesse,...
Quel mal me feras-tu que je n'aie enduré?

Tout entier à sa passion, il ne peut en distraire sa pensée; et, c'en est fait, désormais la vie du poëte est enchaînée. Entendez-le s'attendrir et s'engager pour toujours :

Encor mourant, de toi j'aurai la souvenance

Il disait vrai : à ce noble, à ce fier génie s'unissait l'âme la plus tendre, la plus capable d'un attachement fidèle. Sans se révolter plus longtemps contre l'Amour, puisqu'*on ne l'évite pas en le fuyant*, d'un ton animé il célèbre sa puissance :

Sa force en terre, au ciel, par tout le monde est une.
L'oiseau par l'air volant sent la force d'aimer,
Et les poissons cachés dans le fond de la mer,
Et des poissons le roi.....

Atteint de ses flèches, le noir Pluton lui-même,

Sortit voir les rayons de l'étrange lumière.

Bientôt La Boëtie est devenu l'époux de celle qu'il aime. Comme le sentiment de son bonheur se reflète alors dans ses paroles, quand il nous peint, après que la *chaleur altérée du soleil* a cessé de jaunir les moissons, sa Marguerite et lui goûtant le frais d'une belle soirée, n'ayant point de souci des rois, de la cour, de la ville,

Et traçant dans les bois quelque voie égarée :

Quand il fait entendre ces accents pleins d'une douce mélancolie :

O Médoc ! mon pays solitaire et sauvage (1),
Il n'est point de pays plus plaisant à mes yeux :

(1) Ce vers rappelle le titre d'un prétendu livre « sur le sauvage et solitaire pays du Médoc, » mentionné par quelques biographes au nombre des travaux de La Boëtie, et qui me paraît n'avoir point existé.

Tu es au bout du monde et je t'en aime mieux;
Nous savons, après tous, les malheurs de notre âge!

Un contemporain toutefois, excellent juge, mais malicieux critique (1), à ces sonnets de La Boëtie *qu'il avait faits à la poursuite de son mariage, en faveur de sa femme*, empreints déjà, suivant lui, *de je ne sais quelle froideur maritale,* en préférait d'autres de la même main qui, nous dit-il, *ont quelque chose de plus bouillant*, et qui rappellent, *œuvre de sa plus verte jeunesse*, une belle et noble ardeur, dont elle s'était embrasée. De là ces poésies qui renferment l'expression exaltée d'un brûlant amour, et ces plaintes poignantes qui ne manquent guère, selon Lucrèce, de naître du sein même du bonheur :

. . . . . . Quoniam medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

Des élans d'allégresse et de douleur qui se succèdent, ou plutôt les faiblesses et les violences d'une passion tumultueuse qui se nourrit de craintes et de soupçons, qui éclate en fougueux transports, c'est ce qui remplit les vingt-neuf autres sonnets de La Boëtie (2). On sent combien ces mouvements déréglés qui se heurtent doivent animer le langage du poète. Vaincu, il reconnaît d'abord sa défaite et il la proclame :

(1) Montaigne, *Essais*, I, 28.

(2) Ils ont été insérés par Montaigne dans les *Essais*, I, 28.

Pardon, Amour, pardon ! ô seigneur ! je te voue
Le reste de mes ans, ma voix et mes écrits,
Mes sanglots, mes soupirs, mes larmes et mes cris :
Rien, rien tenir d'aucun, que de toi, je n'avoue.

Il s'accuse d'avoir lutté trop longtemps contre lui-même, d'avoir trop défendu son cœur :

Si j'ai pour le garder retardé ta victoire,
Ne l'en traite plus mal ; plus grande en est ta gloire :
Et si du premier coup tu ne m'as abattu,
Pense qu'un bon vainqueur, et né pour être grand,
Son nouveau prisonnier, quand un coup il se rend,
Il prise et l'aime mieux, s'il a bien combattu.

Depuis que *sa franchise est morte*, une flamme dévorante circule dans ses veines :

C'est amour, c'est amour, c'est lui seul, je le sens,
Mais le plus vif amour...
Ce cruel n'a pas mis un de ses traits perçants,
Mais arc, traits et carquois, et lui tout dans mes sens.

Si là aussi quelques bizarreries se rencontrent et nous choquent, si le poëte célèbre *les yeux verts* (1) de sa dame, s'il la compare avec une subtilité précieuse à la Dordogne, à la Vezère, cette empreinte du temps n'a-t-elle pas elle-même son intérêt ? En tout cas elle ne saurait faire disparaître le mouvement, la verve de ce

(1) C'est la traduction du *cæruleus* des Latins, du γλαυκός des Grecs.

langage passionné. Voyez comme La Boétie continue à peindre l'émotion irrésistible dont il a été saisi :

Froid, sans cœur me laissa son œil victorieux,
Tout étourdi du coup de sa forte lumière ;
Comme un surpris de nuit aux champs, quand il éclaire,
Étonné, se pâlit si la flèche des cieux
Sifflant lui passe contre, et lui serre les yeux :
Il tremble, et voit, transi, Jupiter en colère.

Dans ce style vieilli, il y a encore une étincelle du feu qui échauffait l'auteur. A côté de ces touches fermes, de ces teintes vives et colorées, on remarque des détails doux et gracieux, autre trait de ce souple talent, lorsqu'il peint par exemple une rivière aux replis sinueux,

. . . . Et qui va s'écartant
Toujours flottant, mal sûre, en son cours inconstant.

Sans nommer sa dame, il indique un moyen facile de la trouver : qu'il promène ses yeux sur toutes les beautés, celui qui veut la découvrir, et les arrêtant sur la plus parfaite,

Lors, s'il a voix, qu'il crie hardiment : La voilà !

Comme ses charmes l'élèvent bien au-dessus de toutes les autres, il s'éloignera, pour chanter sa tendresse et ses peines, de tous ceux qui l'ont devancé. Il ne suivra les traces « ni du Florentin aux regrets langoureux,

ni de Catulle, l'amoureux folâtre, ni du savant Properce; » car, ajoute-t-il avec naïveté :

> Ils n'aiment pas pour moi, je n'aime pas pour eux;
> Qui pourra sur autrui ses douleurs limiter,
> Celui pourra d'autrui les plaintes imiter :
> Chacun sent son tourment et sait ce qu'il endure,
> Chacun parla d'amour ainsi qu'il l'entendit.
> Je dis ce que mon cœur, ce que mon mal me dit...

Plus loin, lorsque les vents, les nues et l'orage, au moment où il se rend près de sa maîtresse, semblent conspirer à lui fermer le chemin, il se compare à Léandre, qui jadis conjurait les flots « de lui garder la mort pour le retour. » De tristes images, à côté des tableaux de l'amour heureux, c'est ce que se plaisait à nous offrir la fable antique : de cruelles alternatives, d'amères déceptions, à côté de ses espérances et de ses joies, c'est ce que présente la vie réelle. Tout à coup un cri d'angoisse et de vengeance interrompt ces chants fortunés. Le cœur aimant a été trompé : « un parler double, une humeur légère, une malice couverte, une venimeuse douceur » ont abusé l'âme simple et confiante du poëte. Sûr de lui-même, il s'est endormi dans la crédulité; écoutez son soudain réve et son ardente plainte :

> Ce n'est pas moi que l'on abuse ainsi :
> Je sais aimer, je sais haïr aussi.

Mais presque aussitôt ce courroux va s'éteindre. Une *bienheureuse lettre, un saint papier*, comme il l'appelle,

l'a éclairé : il condamne ses soupçons, les blasphèmes qu'ils lui ont inspirés. Honteux de leur injustice, il proclame sa faute et son repentir. Bien plus, par un beau dévouement, il venge sur ses vers, en les poursuivant de ses imprécations, l'honneur qu'il a attaqué :

> O vous, maudits sonnets, vous qui prîtes l'audace
> De toucher à ma dame ! ô malins et pervers,
> Des muses le reproche !...

Dans sa colère contre ces *deux enfants* dont il rougit, s'il a un jour « quelque part à la postérité, » ainsi qu'il l'espère,

> Il veut que l'un et l'autre en soit deshérité.

Désormais il ne fera plus que savourer, chanter son amour :

> N'ayez plus, mes amis, n'ayez plus cette envie
> Que je cesse d'aimer ; laissez-moi, obstiné,
> Vivre et mourir ainsi, puisqu'il est ordonné :
> Mon amour, c'est le fil auquel se tient ma vie.

Toutefois, cette tendresse qui l'enivre n'est pas sans aiguillons importuns, sans mélange d'amertume ; l'inflexible sévérité de sa maîtresse lui refuse tout allégement : car elle n'est pas moins vertueuse que belle. En proie à un découragement profond, il invoque la nature entière qu'il veut associer à son martyre :

> Nymphes des bois, qui avez, étonnées,
> De mes douleurs, je crois, quelque merci,

Qu'en pensez-vous? puis-je durer ainsi,
Si à mes maux trêves ne sont données?

Mais ne jouit-on pas, en amour, de ses douleurs autant que de ses plaisirs? Ces peines mêmes ne sont-elles pas autant de liens qui attachent le cœur vraiment épris? Loin de rebuter une affection solide, elles l'affermissent : c'est son caractère de croître par elles et de les bénir. Aussi, sous l'impression du sentiment qui le domine, le poëte se reproche-t-il bientôt d'avoir été rebelle à son tourment ; il s'y complaît, il le célèbre avec enthousiasme :

Vive le mal, ô Dieux ! qui me dévore,
Vive à son gré mon tourment rigoureux !

Toute dure, tout impitoyable qu'elle est, à combien de titres ne lui semble-t-il pas qu'elle soit *digne de sa foi*, celle qu'il nous montre, en terminant, comblée de toutes les faveurs, parée de toutes les grâces de la nature,

Quand des trésors qu'elle lui réservait
Sa grande clef lui fut abandonnée.

Ces deux vers, que je ne cite pas comme les meilleurs, rappellent un passage de Ronsard; le maître avait dit :

Nature ornant Cassandre, qui devait
De sa douceur forcer les plus rebelles,
La composa de cent beautés nouvelles
Que dès mille ans en épargne elle avait.

Hélas! comme la Cassandre que célébrait Ronsard et qu'il suppose, par une de ses plus heureuses conceptions, un moment douée, pour lui répondre, du don de prévoir l'avenir, elle eût pu avec plus de vérité, celle que La Boëtie aimait, lui faire entendre ce funeste oracle :

De peu de jours ta fin sera bornée.
Avant le soir se clora ta journée;
Trahis d'espoir, tes pensers périront!...

Dans l'imitation des premiers vers, signalons d'ailleurs un tribut d'hommage payé par le jeune écrivain à la suzeraineté de cette grande renommée contemporaine. Comme tout ce qu'il y avait de distingué dans cette époque, il s'inclinait devant le génie de Ronsard, ce génie qui, pour le laisser parler, « avait tant avancé notre langue et rendu son premier honneur à notre rhythme. Il connaissait, a-t-il dit encore, *la veine*, *la portée*, il admirait *l'esprit aigu, la grâce de l'homme* qui venait avec du Bellay *de refaire à neuf la poésie française*.

Les titres de La Boëtie, comme prosateur et poëte, nous les avons placés sous les yeux du lecteur : il sera juge. Nous n'ajouterons qu'une observation. A cette époque où, comme l'ont remarqué des écrivains habiles à étudier les mœurs dans la littérature, une chose manquait essentiellement, le sentiment de la décence, il donna la preuve d'un jugement anticipé, en respectant et sa plume et le public. On sait combien les plus

graves auteurs du temps s'affranchissaient de ce devoir. Ce goût délicat qui consiste à tenir l'imagination sous sa dépendance et à en tempérer l'ardeur par la réserve de l'expression, n'avait pas encore pris naissance : d'indiscrètes peintures offensaient souvent la pudeur et la vertu. Ce reproche s'appliquait surtout aux poëtes. Tous, pour ainsi dire, dans leurs compositions conformes au goût dominant, oubliaient la modestie, qui sied si bien à leurs fictions et à leur langage. Loin de les combattre, ils favorisaient les tendances dissolues du siècle. Un historien (1) compte, parmi les causes de la corruption générale sous le règne de Henri II, le déréglement de la poésie « qui commença de fleurir avec plus de beauté et de grâce qu'elle n'avait fait auparavant .... Alors, ajoute-t-il, les muses, qui doivent être vierges, changèrent leurs chastes attraits en mignardises affectées ; elles n'eurent presque plus d'autre métier que de chatouiller et d'exciter de honteuses passions. » Cette influence funeste, apportée surtout d'Italie, ne s'étendit pas à l'auteur que nous avons apprécié. Par un mérite dont il faut faire honneur à ses mœurs et à son esprit, il demeura pur de cette licence que tant d'exemples semblaient autoriser ; il pressentit, il observa les lois rigoureuses de la convenance moderne : aucun détail, aucun mot dans ses ouvrages qu'on éprouve le besoin de faire disparaître.

Ces travaux littéraires ne furent, du reste, pour La Boëtie que le délassement de travaux plus graves. On

(1) Mézeray.

a peine à comprendre comment il put les concilier avec les longues et difficiles études du légiste qu'il poussa si loin. Les mémoires dont il était l'auteur annonçaient, ainsi qu'on l'assure, un des premiers jurisconsultes du siècle. On eût dit, à le voir exceller dans toutes ces parties qu'il avait embrassées à la fois, poésie, langues, antiquité, politique, jurisprudence, que chacune d'elles avait eu seule toute son application (1) : c'est que l'heureuse vigueur de son génie se jouait des difficultés. Pour sa vue perçante rien ne semblait impénétrable, et les connaissances les plus diverses se réunissaient pour entrer sans confusion et sans effort dans son esprit comme dans leur séjour naturel.

La Boëtie dut surtout approfondir celle du droit; car il appartenait au corps de la magistrature : il était conseiller au parlement de Bordeaux. A l'époque de la révolte de cette ville, la cour de justice avait, il est vrai, été interdite par le terrible connétable ; mais cette déchéance, aussi bien que toutes les autres dont il s'était plu à frapper cette malheureuse cité, n'avait eu que peu de durée. Bientôt Henri, comme honteux d'avoir été servi trop fidèlement, s'était empressé d'effacer la trace de ces rigueurs. Dès l'année suivante, dit un contemporain (2), « les Bordelais furent restitués eux et leur postérité en leur honneur et bonne renommée. » Un an après, avec les autres priviléges et libertés, furent rétablis *la cour de justice* et *le corps de ville.*

(1) Sammarthani *Elogia*, l. II; cf. de Thou, *Hist.*, XXXV, 15.
(2) De Lurbe.

Des quatorze parlements successivement institués en France, le parlement de Bordeaux avait été créé le quatrième. Il datait de 1462 : son influence était considérable dans les provinces du Midi, et les troubles mal éteints qui les avaient agitées augmentaient encore cette importance. La faveur du prince semblait, d'ailleurs, attentive à lui faire oublier sa disgrâce. Naguère encore, dans une rivalité qui s'était élevée entre les parlements de Dijon et de Bordeaux, la préséance avait été accordée à celui-ci comme au plus ancien.

Jamais il n'avait compté un plus grand nombre d'hommes distingués dans son sein. Une noble émulation d'études et de travaux existait entre eux : de là ces lumières et cette sagesse qui lui donnaient tant d'autorité et l'entouraient de tant de respect dans la Guyenne et les pays voisins. Les archevêques de Bordeaux regardaient comme un de leurs plus précieux titres l'honneur d'y avoir, comme conseillers-nés, droit de séance et voix délibérative. Parmi ces magistrats que signalaient leur capacité ou leurs écrits, on remarquait Brassac, Pomiers, Alesmes, Malvin, Gaultier, La Chassaigne (1), Benoît de Lagebaston, « non moins doctes, suivant le chroniqueur de Lurbe, en bonnes lettres qu'en droit, » le président Christophe de Roffignac, auteur de livres fort estimés en matière

(1) La femme de Montaigne, Françoise de La Chassaigne, était fille de ce dernier. Ajoutons qu'une sœur de Françoise, Louise de La Chassaigne, épousa le beau-fils de La Boëtie. Car Marguerite de Carle était veuve en premières noces d'un seigneur d'Arsac, dont elle avait eu deux enfants : voy. à ce sujet la *Notice* citée de M. Payen, p. 17.

bénéficiale, Arnaud de Ferron, aussi fameux par ses observations sur nos lois que par ses ouvrages historiques, l'un des trois grands hommes que la France, comme le remarque de Thou, perdit en 1563 ; les deux autres furent Jean Brodeau (1) et La Boëtie lui-même.

L'amour de l'ordre, uni à celui de la liberté, une piété vive et sincère animaient les membres de ce sénat : ainsi l'appelait-on, par un sentiment de vénération mêlé à cette passion de l'époque pour tous les usages et les souvenirs de l'antiquité. Les traditions des beaux temps de la Grèce et de Rome s'associaient en eux aux traditions naïves de nos vieilles mœurs gauloises; et de cette fusion, où la science et la nature avaient une égale part, résultait un caractère aussi élevé qu'original. Austérité de principes, intégrité, conscience ferme et éclairée qui plaçait la plus impartiale justice au premier rang des devoirs; tels étaient, avec une haute intelligence, nourrie de fortes études, les traits communs qui faisaient la gloire de ces magistrats. Tout récemment encore, en présence de cette cour assemblée, le premier président, François de Laage, avait été enseveli publiquement en habit de cordelier, touchant symbole de la foi fervente de nos pères. Peu après, dans une entreprise formée par des factieux, sous le masque de la religion, contre la tranquillité publique, le parlement avait signalé sa

(1) Mathématicien, savant et littérateur, il est surtout connu par l'ouvrage intitulé *Miscellanea*, contenu dans le *Thesaurus criticus* de Gruter.

vigilance et son énergie en étouffant le complot, en frappant les coupables (1). Une circonstance moins funeste mit bientôt au grand jour son respect du droit naturel, son amour d'une juste indépendance qui l'en rendait partout et en toute rencontre le protecteur, ses nobles idées de philanthropie qui devançaient les lumières de la civilisation moderne : un marchand avait amené à Bordeaux, pour les vendre, une cargaison de nègres et de Maures esclaves; tous furent déclarés libres par un arrêt de la cour. « *La France*, y disait-on, *mère de liberté, ne pouvait souffrir aucun esclave.* »

Représentant d'une de ces familles *à la vieille marque* (2), où se perpétuaient avec la gravité des fonctions la science et la vertu, et qui depuis longtemps fournissaient des membres au parlement de la Guyenne, La Boëtie y avait pris place, au sortir de l'adolescence (3). Entouré de collègues pour la plupart recommandables par la double autorité de l'expérience et du savoir, à cet âge où il eût été déjà beau de marcher sur leurs traces, de s'éclairer de leurs conseils, il se montra dès l'abord capable de les diriger par ses lumières. Son application aux affaires ne souffrait aucun préjudice de ses études spéculatives. Par son zèle à les aborder, par l'habileté qu'il faisait paraître à les résoudre, enfin par sa droiture inflexible dans l'admi-

(1) Il s'agit de l'entreprise formée en 1561 par les huguenots sur le château Trompette.

(2) Expression de Montaigne.

(3) « Adolescentiam vix egressus, in Aquitaniæ senatu sedit. » Sammarthani *Elogia*, l. II.

nistration de la justice, il était digne de servir de modèle à ceux dont il était déjà l'honneur par la supériorité de ses talents.

A son incorruptible équité, au dévouement qui le liait à tous ses devoirs, et, pour se résumer par un mot, à toutes les vertus d'un citoyen antique, se joignaient dans La Boëtie les vertus d'un chrétien. Aussi la confiance de ses compatriotes ne lui manqua-t-elle pas : elle réunit entre ses mains ces charges modestes où l'honnête homme ne brigue qu'une récompense, celle de s'être rendu utile. Suivant un témoignage contemporain (1), il fut honoré « des dignités de son quartier qu'on estime des grandes, et jamais nul n'y apporta plus de suffisance et n'y acquit plus de vraie réputation. » Mais, pour chercher à se produire sur un plus vaste théâtre, il lui manquait cette ambition vulgaire, que dédaignent les âmes fières et indépendantes. Sa force, « trop ménagée » peut-être, se concentra donc dans le cercle d'une vie presque entièrement privée, et des affections domestiques.

Il fut heureux par elles : c'est que la richesse de ses propres sentiments prévenait en lui, pour ainsi dire, le besoin éprouvé par la plupart des hommes d'une existence dissipée et extérieure. Jeune, il était devenu l'époux de celle qu'il avait célébrée dans ses vers. On voit par quelques épanchements de son cœur, que nous offrent ses poésies latines, combien il savoura la douceur de cette union désirée, combien sa carrière, qui

(1) Voy. Lettre de Montaigne à L'Hôpital.

se prolongea si peu, dut aux trésors de son âme affectueuse de paraître pleine. Car ce ne fut pas seulement l'amour qui en charma le cours trop rapide; le sentiment qui, avec autant de bonheur, lui donna plus de célébrité, n'est-ce pas celui qui lui fit chercher, rencontrer, embrasser avidement un ami tel qu'à peine l'imagination eût pu le concevoir? Plus d'un trait dans ses ouvrages annonce que La Boëtie était né pour l'amitié, qu'il était capable d'en goûter l'exquise saveur. Presque adolescent encore, dans l'ouvrage qu'une mâle indignation lui suggère, il montre la passion qui l'entraîne vers un autre lui-même : *L'amitié,* s'écrie-t-il, *c'est un nom sacré, c'est une chose sainte.* Dans ses sonnets, cette pensée lui revient et lui inspire ce vers :

Aussi qu'est-il plus beau qu'une amitié fidèle?

Cet ami que son âme impatiente avait rêvé, il le trouva parmi les conseillers qui siégeaient comme lui au Parlement de Bordeaux : c'était le magistrat, alors obscur, et assez mécontent de l'étude des lois, de l'embarras des affaires, qui devait plus tard porter l'épée, suivre la cour, et, après avoir enfin ressaisi sa liberté, immortaliser son nom par le livre le plus populaire du seizième siècle, celui de cette époque qui renferme le plus d'idées, et qu'il se contenta d'appeler modestement ses *Essais* (1).

Tous deux, La Boëtie, publiciste et poëte, et le rêveur

(1) « Modestiore profecto nomine Conatus appellavit, » disait déjà Sainte-Marthe en louant Montaigne.

Montaigne, étaient dignes de cette étroite union des cœurs qui semble exclusivement réservée aux natures d'élite. Ils avaient une soif naturelle de cette jouissance intime des âmes : mais aussi tous deux en comprenaient la grandeur; ils se la peignaient sous les mêmes traits, sous une image sublime, et la rapportaient au même principe, à la vertu.

Si jamais le style de La Boëtie emprunte des généreuses passions qui l'animent quelque chose de noble et d'élevé, c'est quand il parle de cette amitié, que les tyrans, suivant lui, ne peuvent ni faire éprouver, ni ressentir; quand il proclame « qu'elle ne se met qu'entre gens de bien, qu'elle ne se prend que par une mutuelle estime, qu'elle s'entretient non tant par un bienfait que par la bonne vie. » C'est à bon droit qu'il place « son gibier en l'équité, » ajoutant que « dès lors elle ne clochera pas, mais sera toujours égale; » et, comme s'il était à l'aise dans ces idées, il s'y étend avec charme, avec abondance : « ce qui rend, continue-t-il, un ami assuré de l'autre, c'est la connaissance de son intégrité; les répondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foi et la constance. » Cette conviction qu'un heureux instinct lui a suggérée s'affermit en lui avec l'âge et par l'expérience. Quand il jouit de ce sentiment, dont il avait entrevu l'excellence et pénétré si bien la source, échauffé de la douce émotion qui le possède, il revient sur cette première pensée; dans cette langue d'Horace et de Virgile, dont il aurait pu dire aussi « c'était la mienne maternelle, » il adresse à son ami ces accents sortis de son cœur :

« La plupart de ceux qu'on appelle sages, en garde contre le vulgaire, ne se fient à l'amitié que lorsqu'éprouvée par le temps, elle a résisté aux vicissitudes de la fortune, aux assauts multipliés du malheur. Pour nous, l'affection qui nous lie ne date guère que d'une année, et déjà elle est au comble ; on ne saurait plus ajouter à la force des nœuds qui nous enchaînent. Est-ce donc là une imprudence? non, il serait téméraire de le dire; et il n'y a personne d'une raison si chagrine qui puisse, s'il connaît nos goûts et notre caractère, s'enquérir du jour où remonte notre union et refuser d'applaudir de bon cœur à une intimité si étroite. Nulle crainte que nos descendants, si les destins le permettent, nous envient la gloire de joindre nos noms à ceux des amis célèbres. Le cerisier greffé ne veut point porter de pommes, et le poirier n'adopte pas la prune : ni le temps ni les soins ne peuvent triompher de cette antipathie naturelle. Bientôt la même greffe, entée sur d'autres arbres, cesse, par l'action d'une loi secrète, d'être stérile; on voit presque à l'instant les bourgeons gonflés se réunir et, par un commun travail, produire tous deux un même fruit. La branche étrangère croît pleine de force, et, tandis que le tronc nouveau qui la supporte s'empresse de lui dispenser la séve paternelle, elle change de nom et passe sans peine dans une autre famille. Il en est de même des cœurs : telle est l'affinité de ceux-ci que jamais rien ne pourrait les disjoindre; entre ceux-là il n'est pas d'alliance possible. Ainsi, Montaigne, ce qui a confondu nos deux destinées sans qu'il soit au

pouvoir d'aucun événement de les séparer, c'est le vœu puissant de la nature, et l'attrait qui nous captive avec le plus de charme dans l'amitié, la vertu; c'est elle qui, sans jamais rassasier les esprits auxquels elle se montre, les remplit d'une passion infinie pour sa beauté : aucun lien plus efficace pour rapprocher les hommes et créer entre eux un noble attachement. »

On comprend dès lors pourquoi l'amitié véritable est un phénomène si rare ici-bas. A cette époque toutefois subsistaient encore, dans certaines classes privilégiées pour les mœurs, quelques traces de ces vieilles traditions plus favorables à l'amitié : elles se rencontraient surtout chez les magistrats et les savants. Telle était cette alliance de l'esprit et du cœur qui unissait le président Auguste de Thou et le modeste Pierre Pithou, si estimé que, *sans magistrature, il était comme le juge perpétuel et universel de toutes les affaires.* Le sévère L'Hôpital déposait toutes ses pensées, toutes ses joies, toutes ses peines dans le sein de Jacques du Faur. Deux frères jumeaux ne s'embrassaient pas d'une affection plus étroite; ils avaient vieilli ensemble, de plus en plus identifiés l'un à l'autre par la bonne et la mauvaise fortune. Lorsque la mort avait frappé le compagnon de son enfance, la douleur de L'Hôpital éclatait en plaintes touchantes : « O mon ami! s'écriait-il, ton unique peine était de ne pas me voir à tes côtés et de penser que tu allais faire couler mes larmes. » Ensuite se consolant à la vue de ses cheveux blancs : « Tu m'as précédé, ombre chère, mais c'est pour peu de temps. Ah! puisse bientôt un même lieu nous rece-

voir! Puissions-nous y goûter à jamais les charmes de ce sentiment qui nous ravissait sur la terre (1)! »

La vie littéraire formait et consacrait plus d'un de ces liens, dont l'amour de la gloire et l'émulation de nobles études resserraient les nœuds : c'est ainsi que Ronsard nous a laissé un témoignage de la sympathie qui l'attachait à Remi Belleau, lorsque, dans des vers adressés *à cet excellent poëte français*, il exprime le vœu que les siècles futurs

> Ne cèlent que Belleau et Ronsard n'étaient qu'un,
> Et que tous deux avaient un même cœur commun.

Ces accords, ces harmonies précieuses de deux volontés qui se complètent l'une par l'autre, s'étaient ainsi réfugiés en partie, comme dans un dernier asile, dans la république des lettres, où subsistait quelque chose de la simplicité et de la candeur qui faisaient autrefois l'un des principaux traits de notre caractère national. Mais toutes ces amitiés, obscures et oubliées aujourd'hui, ont été éclipsées par l'éclat qui immortalise celle de La Boétie et de Montaigne.

Déjà elle les rendait fameux entre tous leurs contemporains; déjà on se plaisait à les unir dans les mêmes louanges, en célébrant leur intimité touchante. Parmi les panégyriques consacrés aux hommes illustres de cette époque, Sainte-Marthe associait ces

(1) Voy., dans les poésies latines de L'Hôpital, la pièce « *de obitu Jacobi Fabri.* »

deux noms dans un seul éloge. Avec une émotion qu'il devait à son sujet, et ces formes de l'éloquence antique rajeunies par le sentiment . « Salut, âmes heureuses, disait-il, nourrissons jumeaux des muses, agréez avec bonté ce commun hommage que je vous offre; il m'eût paru insensé de ne pas confondre dans un même tribut d'admiration, après la mort, les noms de ceux dont un si étroit attachement avait confondu la vie. »

Les rapports et les différences même que nous signalerons dans ces esprits si indépendants les avaient tout à coup rapprochés et les rendirent presque aussitôt inséparables. On se convient aussi, a dit un spirituel écrivain (1), *par ne pas trop se ressembler.* Réunis dans le même goût de l'étude, la même élévation de pensées, les mêmes principes d'honneur, il semblait, grâce à leurs qualités diverses, que l'amitié ne fît de ces deux hommes qu'un seul en qui tout se trouvait dans un juste degré. Certes, ils auraient pu s'appliquer ces paroles d'un poëte de l'antiquité à son ami (2) : « N'en doutons pas, nos existences, unies par un nœud indissoluble, sont réglées par la même constellation; soit que la Parque, immuable en ses décrets, ait placé nos jours de niveau dans la Balance, soit que l'heure où nous sommes nés, favorable aux amis fidèles,

(1) Fontenelle.

(2) Perse à Cornutus, sat. V :

Non equidem hoc dubites, amborum fœdere certo
Consentire dies et ab uno sidere duci; etc.

ait partagé notre double destinée entre les Gémeaux, un astre, un astre quel qu'il soit a produit cette sympathie qui nous a joints tous deux. »

Mais bien plutôt, puisque c'est le privilége des grands talents de consacrer tout ce qu'ils touchent, puisque sur les sujets qu'ils ont traités ils conservent un droit imprescriptible, laissons parler l'auteur des *Essais*. A celui-là seul, qui éprouva de tels sentiments, il doit appartenir de les peindre. Toutefois, comment les paroles ne seraient-elles pas faibles auprès de la noble passion qui remplit ces deux grands cœurs ? Montaigne lui-même, pour en exprimer *le vol hautain et superbe,* se plaint que la langue *fléchisse et ploie sous lui.* Les discours que l'antiquité a laissés sur ce sujet lui paraissent lâches au prix de ce qu'il sent. Jamais, dans les écoles des philosophes, il n'a été rien dit d'aussi exact du droit et des devoirs de cette sainte affection que *ce qu'en ont pratiqué ensemble et ce personnage et lui* (1).

Si un contemporain (2) a pu appeler avec raison les *Essais* « le bréviaire des honnètes gens, » n'est-ce pas surtout au chapitre de l'amitié que doit s'appliquer ce nom ; ou plutôt ne sera-ce pas à jamais le bréviaire des vrais amis ? Il suffira de le lire pour venger l'auteur des soupçons de ceux qui, par un injuste éloge donné à son esprit, ont vu un roman dans cette histoire de sa vie morale. Rien de calculé dans ses pa-

(1) Lettre de Montaigne à son père.

(2) Le cardinal du Perron.

roles. Elles jaillissent spontanément de son cœur comme le sentiment qu'elles expriment : « Ce ne fut pas, nous apprend Montaigne, une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille qui nous attirèrent ; c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la sienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien; et si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : *parce que c'était lui ; parce que c'était moi* (1). Il y a, au delà de tout mon discours, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union : nous nous cherchions avant de nous être vus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, et, je crois, par quelque ordonnance du ciel (2). Nous nous embrassions par nos noms, et, à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si près, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre (3). »

Ainsi ces deux cœurs, qui devaient encore *s'affiner* entre eux, n'en formèrent aussitôt qu'un seul. Dès lors,

(1) Aristote a défini l'amitié « une âme dans deux corps ; » et c'est là ce *mariage d'âmes* dont parle aussi Montaigne.

(2) « Les poëtes, nos pères et nos guides en fait de sagesse, a écrit Platon, dans son dialogue de Lysis ou de l'amitié, nous disent que c'est un Dieu lui-même qui fait les amis en les conduisant l'un vers l'autre. »

(3) *Essais*, I, 27.

:oclamer dans celui qu'il affectionne un meilleur, un
.us vertueüx, un plus accompli que soi, telle fut la
ule ambition de chacun des deux amis. Mais que
s-je ? ce n'étaient pas des amis, c'étaient des frères.
ɔur choix réciproque, non le hasard de la nature,
s avait rendus tels : ils se plaisaient à se donner
ın à l'autre *ce nom plein de dilection ;* s'ils en avaient
nnu un plus tendre et plus beau, il eût cimenté
ur alliance. Je me plais à les imaginer devisant
; nouvelles, de politique, de philosophie : que de
quantes et fécondes réflexions il me semble en-
ndre ! que de vives reparties dont j'aperçois la trace
ıns les *Essais*, « ce livre de bonne foi, » où le
ırvivant fut si souvent inspiré par les souvenirs d'une
nitié fidèle. Je crois en le lisant assister aux con-
:rsations de ces grands hommes, tour à tour sé-
euses et plaisantes, animées de tant de gaieté, de
ouvement, de hardiesse et de passion, auxquelles la
versité même des caractères prêtait un charme et un
téret nouveaux. Car tous deux offraient, avons-nous
t, plus d'une dissemblance qui contribuait à les rap-
ocher. L'un plus ardent, plus fougueux, plus hardi ;
.utre plus calme, plus mesuré, plus circonspect ; l'un
servant plus volontiers de l'arme de l'indignation,
.utre de celle de la raillerie ; l'un plus naïf, plus dé-
ué à tous, l'autre plus confiant en lui et même un
u vain, plus porté à vivre *tout d'une pièce* et à son
ofit ; l'un plus prompt à attaquer sans ménagement,
:ombattre sans réserve tout ce qui offensait son esprit
son cœur ; l'autre plus enclin aux ménagements

dont s'accommodait son repos, comptant avec les opi nions et calculant le crédit des erreurs ; celui-là plu impétueux et plus énergique ; celui-ci plus fécond plus fin, plus profond dans ses aperçus ; tous deu épris des études de l'antiquité, des arts de l'imagination, savants et enthousiastes, philosophes et poëtes pareillement curieux de *frotter, de limer leur cervell* contre celle d'autrui ; partisans des propos variés, légers et solides, amusants et instructifs, où l'imagination et le bon sens avaient une égale part. La fin d leur commerce, c'était, pour continuer à parler la langue de Montaigne (1), l'exercice des âmes. Dans leur entretiens ils abordaient tout sujet : quelquefois l poids, la profondeur ; la grâce et la *pertinence* y étaien toujours. Tout y était teint d'un jugement mûr e constant, et mêlé de bonté, d'enjouement et de franchise. Leur esprit montrait dans ces *confabulation* privées sa beauté et sa force, *autant qu'aux affaire des rois.*

A nos deux amis, conteurs plaisants, bons compagnons et francs parleurs, se mêlaient fréquemment quelques-uns de ces esprits fiers et libres qu'avait enfantés l seizième siècle. C'étaient ces magistrats et ces savants double élite de l'époque, dont la vie occupée sans relâche, les utiles travaux, formaient un si frappan contraste avec la stérile dissipation des courtisans, qu jugeaient dès lors que la science déroge et qu'il n'y rien de plus noble que de ne rien savoir. Dans le

(1) Voy. les *Essais*, I, 25, et III, 3, *passim.*

doctes sociétés que réunissaient autour d'eux Montaigne et La Boëtie, combien ne furent pas agitées sans doute de ces questions neuves et fécondes qui ne devaient pas être entièrement perdues pour l'avenir ! Mais c'était surtout, on se plaît à le répéter, dans les épanchements intimes *des deux frères* et le calme de leurs *librairies*, que se déployaient la richesse, la beauté de leurs sentiments, l'éclatante fraîcheur de leur jeune imagination. Le goût, encore si peu formé de leurs jours, semblait s'élever en eux et s'épurer. Avec quelle admiration sentie, avec quel enthousiasme naturel et sincère ne parlaient-ils pas de Térence, d'Horace, de Virgile, de Tacite, de tant d'auteurs que l'on embrassait d'une si ardente affection, que l'imprimerie retrouvait et propageait, que l'érudition rendait de plus en plus accessibles! Mais, de ceux qu'ils interrogeaient tour à tour, il n'en était pas dont le souvenir, dont l'éloge revînt plus souvent parmi eux que Plutarque : tel était leur zèle à le *pratiquer*, surtout depuis qu'il *était Français*, à savourer ses ouvrages. Certes, comme un écrivain illustre (1), qui depuis imita l'un et l'autre de ces amis, ils auraient, dans la littérature ancienne, supporté toute autre perte avec moins de peine que celle du philosophe de Chéronée.

Tous deux, si éclairés appréciateurs des Grecs et des Romains, d'un goût si vrai, d'une intelligence si exquise dans cette partie de la critique, si habiles, en les admirant, à se colorer de leur style, s'égaraient un

(1) J. J. Rousseau.

peu, quand ils jugeaient leurs compatriotes; mais alors même on retrouvait en eux l'expression piquante de l'opinion contemporaine dont ils n'étaient que l'écho. A leurs yeux, la poésie avait atteint le plus haut degré, « grâce à l'abondance des bons artisans qui l'avaient mise en vogue, » les Mondoré, les de Bèze, les d'Aurat; surtout du Bellay et Rónsard, qui ne leur semblaient guère éloignés, dans les parties où ils excellaient, de la perfection des modèles. Mais un instinct heureux les ramenait plus volontiers vers l'éloge, vers l'étude de l'antiquité que trop fréquemment, à cette époque, on adorait comme la Divinité, sans la comprendre. Ils y avaient puisé cette science, seule digne de leur estime, *qui ne nage pas à la superficie du cerveau*, qui ne se borne pas à *posséder la mesure d'un vers de Plaute ou l'orthographe d'un mot latin*, mais qui rend les hommes, en même temps que plus doctes, plus habiles et plus grands en toute espèce d'action (1).

Quel que fût, du reste, avec leur juste admiration pour les vrais savants, leur culte un peu superstitieux pour les hardis littérateurs qui renouvelaient la poésie, des réflexions pleines de sagesse et de discernement ne laissaient pas de s'y mêler. « Ce qui donne du prix à une langue, remarquait Montaigne (2), c'est le maniement et l'emploi des beaux esprits, non pas tant en l'innovant qu'en la remplissant de plus vigou-

(1) *Essais*, I, 24 et 25; II, 17; etc. Cf. *la Servitude volontaire.*

(2) *Essais,* III, 5, 9, 12, *passim,* avec quelques changements.

eux et divers services. Je trouve, quant à moi, en notre idiome, assez d'étoffe, mais un peu faute de façon : assez abondant, il succombe d'ordinaire sous une puissante pensée. A son défaut, le latin se présente au secours et le grec au besoin. C'est un généreux terrain à emprunter; car les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Pour moi, qui ai une condition singeresse et imitatrice, je n'y ferais défaut, si j'avais assez d'esprit et de mémoire pour prendre le métier d'auteur. Mais quoi ! on ne saurait écrire que pour bien peu d'hommes et bien peu d'années : tant nos expressions et nos tournures deviennent promptement chenues. Selon la variation continuelle qui a suivi notre langage jusqu'à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en usage d'ici à cinquante ans? Aucuns, je le sais, le disent actuellement parfait : mais autant en dit du sien chaque siècle. Je n'ai garde de l'en tenir là, tant qu'il fuira et s'ira déformant comme il fait. Tous les jours il s'écoule de nos mains. Aux bons et utiles écrits il appartient de le clouer à eux ; et vous êtes de ceux, mon frère, qui devez le fixer pour toujours. »

Souvent aussi il se plaisait, en attaquant l'éducation pédantesque de son temps, qui, au lieu d'inspirer la vertu et la prudence, *en imprimait la dérivation et l'étymologie*, à rappeler de quelle manière indulgente et sensée il avait été élevé lui-même par un père plein d'une tendre sollicitude. On lui avait fait goûter le devoir par son propre désir. « Oui, ajoutait-il avec cet amour-propre complaisant que nous ne lui reproche-

rons pas trop, puisqu'il nous a valu les *Essais*, Georg
Buchanan, qui fut mon précepteur domestique, m'
dit, lorsque je l'ai vu à la suite de monsieur le maré
chal de Brissac, avec charge d'élever son fils, qu'i
s'occupait à écrire de l'institution des enfants, et qu'i
prenait modèle sur la mienne (1). »

Appelés par leurs fonctions à être les ministres et le
organes des lois, les deux amis en déploraient d'au
tres fois les incertitudes, les contradictions, les erreurs
enfin la multitude insidieuse et oppressive. N'avaient
ils pas en France plus de lois que tout le reste du
monde ensemble, et plus qu'il n'en faudrait pour régle
tous les mondes d'Épicure ? En outre, à cette époque
malgré la sage ordonnance de François 1er, qu
prescrivait dans les jugements et les actes l'emplo
de la langue française, plusieurs parlements, et en
particulier celui de Bordeaux, demeuraient fidèles à
la routine : ils préféraient l'idiome latin, qui leu
paraissait mieux voiler aux regards du public le sanc
tuaire de la justice. La Boëtie et Montaigne con
damnaient cet usage, qui rendait les arrêts impéné
trables au grand nombre. Ils regrettaient aussi qu
notre langage commun, si aisé en toute autre occasion
devînt, en matière de contrat et de testament, obscu
et inintelligible. Enfin, magistrats philosophes, il
gémissaient sur ce luxe de rigueurs qu'étalait un
législation barbare et monstrueuse ; citoyens, sur le

(1) Pour cette citation de Montaigne et les suivantes, voy. les *Essai*
25; II, 17; III, 9, 13; etc. Cf. les Vers latins de La Boëtie.

ésordres et les malheurs dont le pays était alors le
iéâtre. Mais, quelles que fussent les imperfections de
on organisation sociale, ils n'hésitaient pas à recon-
aître qu'il fallait se soumettre à l'ordre établi. Dans
n temps malade comme celui où ils vivaient, lorsque
plupart se glorifiaient de leurs déportements, on
ouvait, suivant eux, demander de plus heureuses
onjonctures, mais non pas faillir aux présentes;
ppeler de ses vœux d'autres magistrats, mais non pas
fuser déférence à ceux qui commandaient. « A l'a-
enture y avait-il plus de mérite à obéir aux mauvais
u'aux bons : aussi, tant que l'image des lois reçues et
nciennes de la monarchie reluirait en quelque coin,
n les y verrait plantés. »

Pendant qu'ils puisaient dans leur liaison même une
rme assurance contre les assauts de la fortune, et
u'au milieu des luttes et des dangers publics ils se
vraient avec confiance au sentiment d'un bonheur
itime, sous leurs pas s'ouvrait un précipice dont leurs
eux n'auraient pu mesurer toute la profondeur. Le mo-
ent approchait où les bras de l'amitié, *quelque longs
'ils fussent*, ne sauraient plus les réunir ; où, frappé
ans la partie qui lui était la plus chère, l'un d'eux, et
plus à plaindre, ne vivrait désormais qu'à demi, et,
ccoutumé à être deuxième partout, ne serait désor-
ais que la moitié de lui-même. Le lundi, neuf
oût, nous dit Montaigne, car ici n'est-ce pas lui
us que jamais qu'il faut laisser parler (1), « comme

1) Voy. la Lettre de Montaigne à son père.

je revenais du palais, j'envoyai convier à dîner chez moi M. de La Boëtie ; il me manda qu'il me remerciait ; qu'il se trouvait un peu mal, et que je lui ferais plaisir, si je voulais être une heure avec lui, avant qu'il partît pour aller en Médoc. Je l'allai trouver bientôt après dîner. »

Ainsi commence ce récit touchant, adressé par Montaigne à son père, que dis-je, à la postérité, des derniers moments, des dernières paroles de son ami. Il ne faut pas lire, il faut savoir cette lettre où respirent d'un bout à l'autre les plus nobles, les plus tendres sentiments. Pour bien connaître La Boëtie, pour comprendre l'affection et les regrets de Montaigne, recueillons de sa bouche les témoignages qu'il a religieusement conservés « de ce courage invincible dans un corps atterré par les furieux efforts de la mort et de la douleur, » de cette âme à qui tout ici-bas échappe, mais qui, loin d'être étonnée d'un coup si inattendu et si rude, « se montre pleine de repos, de tranquillité et d'assurance. »

Trop souvent, dans ces temps de troubles et de malheurs, les fléaux de la nature se joignaient à ceux de la guerre, aux discordes religieuses et politiques. Des maladies contagieuses, que l'on appelait du nom de *pestes*, n'étaient pas rares à Bordeaux et dans tout le pays d'alentour, surtout la dyssenterie, qui sévissait avec rigueur durant les chaleurs de l'été. C'était des atteintes de ce mal que souffrait La Boëtie. Plus d'une fois il l'avait déjà éprouvé ; mais alors se manifestèrent des symptômes alarmants dont la gravité parut presque aussitôt extrême : de vives inquié-

tudes gagnèrent les plus chers objets de son affection. Seul il demeura, sinon sans appréhension, du moins sans alarmes. Comme il tombait dans de fréquentes faiblesses, « cela n'est rien, mon frère, » lui disait Montaigne, avec cette sollicitude curieuse d'affaiblir le danger en dissipant la crainte qu'il suscite et qui l'aggrave ; « ce sont accidents ordinaires à telles maladies : — Vraiment non, ce n'est rien, mon frère, répondit La Boëtie, quand bien même il en adviendrait ce que vous en craindriez le plus. — Quoi donc! venait-il encore de remarquer au sortir d'un évanouissement, la mort, comme vous le dites, mon frère, n'est pas pire que cela? mais elle n'a rien alors de si mauvais. »

L'état de La Boëtie continuait à empirer d'heure en heure ; et, dès le premier moment, il s'était montré dégoûté des objets qui occupaient le plus souvent sa pensée, de tout propos d'affaires publiques Tandis que ses souffrances redoublent et que son esprit se détache de ce qui l'avait captivé autrefois, un sentiment croît encore dans son cœur, celui de l'amitié : affaibli et mourant, il semblera bientôt ne plus vivre que par elle et pour en savourer les dernières douceurs. Mais les craintes qu'il n'éprouve pas pour lui-même, il les ressent pour son ami. Fort abattu déjà, il se ranime pour lui dire que « sa maladie est mélancolique et malplaisante, qu'elle est un peu contagieuse. » Il le prie donc de n'être avec lui que par intervalles, *mais le plus cependant qu'il pourra* : touchant mélange de tendresse et d'inquiétude. Mon-

taigne était digne de l'exciter et de le comprendre : *Je ne l'abandonnai plus,* ajoute-t-il avec une simplicité sublime.

Dans le spectacle qui s'offre à nos regards, comme tout est grand dès lors et « plein de bon exemple ! » La Boëtie, dans la fleur de son âge, se voit sans regret enlevé à toutes ses espérances : il ne croit plus à sa guérison. Il en prévient son ami et le console. Pour dernier gage de son attachement, il va lui léguer la leçon et le souvenir de la plus courageuse, de la plus belle mort. Montaigne ne peut s'empêcher de frémir à la pensée « de perdre la compagnie d'un si grand, si sage et si certain ami, et tel qu'il serait assuré de n'en trouver jamais de semblable. » La Boëtie le plaint aussi de cette perte qu'il sait irréparable ; il a des larmes encore pour son oncle, alors près de lui et qui avait été son second père, pour sa femme qu'il avait jadis chantée, et qu'il n'a point cessé de chérir ; il les recommande à son ami, il l'excite lui-même à s'armer de résignation pour supporter fermement « tout ce qu'il plaira à la majesté divine d'ordonner de lui. »

Une pensée se mêle en outre aux témoignages de son affection pour tous ceux dont il va être séparé : c'est qu'il pouvait, c'est qu'il eût voulu faire davantage pour son pays ; « par aventure, mon frère, n'étais-je point né si inutile que je n'eusse moyen de faire service à la chose publique. » Ah ! combien l'État ébranlé, battu de passions et d'orages, n'avait-il pas besoin, pour le diriger, de ces âmes droites et intrépides

Mais si, pour son pays et pour l'amitié, il eût souhaité prolonger sa vie, grâce à la paix d'une conscience sûre d'elle-même, la mort n'a rien qui puisse l'effrayer. Aussi l'attend-il « gaillard et de pied coi. » Que dis-je? il la voit venir, rempli d'espérance et de joie; e n'éveille en lui que le pressentiment d'une félicité « admirable, infinie, indicible, » qui le rend comme étranger à ses douleurs présentes. Un songe plein de douceur a calmé ses sens : à ses yeux, c'est l'emblème du dernier sommeil. Oui, « si Dieu lui donnait à cette heure pouvoir de choisir, ou de retourner à vivre encore, ou d'achever le voyage qu'il a commencé, il serait fort empêché au choix : c'est qu'il savait, nous dit-il, sa leçon par cœur; » de longue main il s'était préparé à ce redoutable passage. Bien plus, il s'applaudit d'échapper aux peines, aux dangers qu'il eût rencontrés ici-bas : jusque-là n'avait-il pas été en possession du bonheur? « Pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvait guère durer... Il était temps de se mettre aux affaires et de voir mille choses malplaisantes... J'eusse vécu avec moins de simplicité : maintenant, j'en suis certain, je m'en vais trouver Dieu et le séjour des bienheureux. »

Son calme d'esprit subsiste tout entier et permet de reconnaître en lui sans altération les traits de son caractère. Comme autrefois savant enjoué, il emprunte, pour converser avec son ami, quelques souvenirs à l'idiome de Virgile, qu'il avait si bien parlé : d'heureux à propos, des saillies d'érudit rappellent ses études chéries, ses auteurs familiers. La vue de l'eau lui

suggère une citation de Pindare (1), tant l'heure suprême est pour lui sans trouble! S'il se montre préoccupé de quelque soin, c'est de donner à ceux qui l'entourent un espoir qu'il n'a plus lui-même. Son ami est le seul qu'il ne veut pas tromper : n'est-ce pas un autre lui-même? Par une pieuse fraude il le presse même de conspirer avec lui pour entretenir quelques instants encore dans une trompeuse sécurité les autres objets de son affection : « Ma semblance, dit-il à sa femme, en l'appelant d'un nom que sa tendresse s'était plu jadis à inventer pour elle, vous vous tourmentez avant le temps : voulez-vous pas avoir pitié de moi? Prenez courage; je porte plus la moitié de peine pour le mal que je vous vois souffrir que pour le mien. »

D'accord avec son ami qui le connaît assez pour lui donner ce conseil, il veut « mettre ordre à ses affaires domestiques. » A son oncle, en qui il a rencontré « un très-sage, très-bon et très-libéral père, » à sa femme « qu'il a chérie et estimée autant qu'il lui a été possible, » il lègue avec ses biens un gage de sa reconnaissance et de son amour. Puis, se tournant vers Montaigne : « Mon frère, lui dit-il, que j'avais choisi parmi tant d'hommes pour renouveler avec vous cette vertueuse et sincère amitié, de laquelle l'usage est par les vices dès longtemps éloigné d'entre nous, je vous supplie de vouloir être successeur de ma bibliothèque et de mes livres que je vous donne : présent bien

(1) Ἄριστον μὲν ὕδωρ, l'eau est au-dessus de tout (allusion au système de Thalès) : c'est le début de la première Olympique.

petit, mais qui part de bon cœur et qui vous est convenable pour l'attachement que vous avez aux lettres; ce vous sera μνημόσυνον *tui sodalis* (1). »

Comme si ces dettes d'affection et de gratitude qu'il était heureux de payer, comme si ces liens dont il venait de s'entretenir l'avaient rattaché à la vie, il semblait, par miracle, avoir repris quelque vigueur : son teint était devenu plus vermeil, son pouls plus fort. Ce délai qui lui est accordé à cette heure suprême, il se hâte d'en user pour répandre sur ceux qui l'entourent les trésors de son âme aimante et de son dévouement. Il s'applaudit, il remercie le ciel « d'être entouré dans une telle nécessité des plus chères personnes qu'il eût dans ce monde; n'est-il pas beau de voir une assemblée de quatre si étroitement unies? » Il les recommande les unes aux autres : dans ces adieux, son visage est sans émotion. Oublieux de ses maux, il veut leur rendre profitables ses derniers moments. Les accents de sa voix mourante qui se raffermit sont des conseils de sagesse, de touchantes leçons de vertu. Il songe ensuite à sa conscience, il veut mourir en chrétien : « Tel il a vécu, tel il est délibéré de clore sa vie; » au milieu de « cette chambre pleine de cris et de larmes, » il s'y prépare avec calme. Seul, par son attitude, il enseigne la résignation et le courage. Je me trompe; Montaigne aussi commande à sa douleur : il honore, il admire trop son ami pour pleurer sur son sort (2); il le connaît trop pour ne pas te-

(1) Un souvenir de votre ami.

(2) Bien longtemps après, en rappelant ce trépas « brave et fortuné, »

nir *à l'intérêt de sa réputation* plus qu'à la conservation de ses jours. Dans la noble jalousie qu'il n'a cessé d'avoir d'une gloire qui ne lui est pas moins chère que la sienne, ce qu'il veut par-dessus tout, « c'est lui continuer cette grandeur de courage, c'est qu'il ait plus de témoins de sa magnanimité. » Un moment toutefois la résolution de Montaigne a faibli, son visage a trahi l'émotion qu'il ne peut contenir; et c'est le mourant qui par un tendre reproche le rappelle à lui-même : « Mon frère, lui dit-il, me voulez-vous faire peur? Si je l'avais, à qui serait-ce de me l'ôter, qu'à vous? » Montaigne a rougi de honte : jusqu'alors il n'avait pas cru que l'âme pût prendre sur les accidents humains tant d'avantage, il n'avait pas ajouté foi à ce qu'il en avait lu dans les histoires; instruit maintenant par des preuves, il rend grâce à Dieu de les lui avoir placées sous les yeux : « Cela lui servira d'exemple pour jouer ce même rôle à son tour (1). »

De telles paroles ont rempli d'une dernière émotion de joie le cœur de La Boëtie. Il en remercie son ami,

il n'hésitait pas à dire (*Essais*, III, 18) : « qu'il avait vu une fin si pompeuse, qu'à son avis les courageux desseins du mourant n'avaient rien de si haut que fut leur interruption. »

(1) Au chevet de son ami, il avait, comme il dit ailleurs, « essayé par avance et goûté la mort. » Montaigne fit bien voir, pour emprunter son expression, « que ces discours lui partaient non de la bouche, mais du cœur : » voy. le récit de sa mort dans une lettre d'Etienne Pasquier, XVIII, 1 — Ce récit montre l'injustice du reproche que fait Pascal à Montaigne, lorsqu'il l'accuse de ne songer qu'à se faire un oreiller contre la mort ; comme si l'homme qui se préparait à bien mourir n'apprenait pas par cela même à bien vivre.

il lui dit adieu de nouveau avec une effusion pleine de reconnaissance; car c'est ainsi qu'il montrera par des effets que les discours qu'ils ont tenus en santé ils ne les avaient pas seulement sur les lèvres, mais gravés bien avant au fond d'eux-mêmes : « ainsi se révèlera la vraie pratique de leurs études et de la philosophie. » Tous ceux qui l'entourent, il les exhorte à l'union dans la foi, à la douceur, à la concorde dans la vie, principe du bonheur. La tendresse, la pureté de ses sentiments, surtout la sévérité de ses mœurs se peignent dans les recommandations qu'il adresse à sa nièce et à sa belle-fille; sa haute raison, sa modération éclairée, dans ses avis au frère de Montaigne, avis qui tirent de l'état où il se trouve, comme il le fait observer lui-même, « tant de poids et d'autorité. » Alors, qu'elle est grande et sublime cette âme qui s'était tenue si éloignée « de ce vilain bourbier du vice ! » Quelle sérénité de conscience, lorsque les yeux de La Boëtie, prêts à se fermer, ne rencontrent rien dans le passé qui puisse troubler pour lui la paix du sommeil! Ceux qui déplorent un tel trépas, ne lui paraissent-ils pas à bon droit envieux de son bonheur?

Cependant, ajoute l'ami qui conserva avec un culte pieux tous ces souvenirs, « le cœur lui faillait, » la vie lui échappait par degrés; il ne conservait plus qu'un sentiment, celui qui devait jusqu'au bout échauffer sa courte existence, celui de l'amitié : Mon frère, disait-il à Montaigne, « tenez-vous près de moi, s'il vous plaît. » De plus en plus il sentait les poignantes morsures de la douleur et les approches de la mort. Sa voix s'éle-

vait plus éclatante; il se remuait avec effort; le délire s'emparait de lui : « Mon frère, mon frère, » répétait-il avec violence, et des mots sans suite, inexplicables, sortaient confusément de sa bouche. Le mal sembla un instant vaincre sa constance : « Il y a trois jours, s'écria-t-il, que j'ahanne (1) pour partir. » Ce fut sa seule plainte. « Étant sur ces détresses, continue son ami, il m'appela souvent pour s'informer seulement si j'étais près de lui; enfin il se mit un peu à reposer, ce qui nous donna bonne espérance..... Mais, une heure après ou environ, tirant à soi un grand soupir, il rendit l'esprit, en me nommant une fois ou deux..... » C'était le mercredi, 18 août 1563 : il avait vécu près de trente-trois ans (2).

Là se termine par un éloquent silence la lettre de Montaigne, cette lettre émanée du cœur qui, en déployant à nos yeux un si noble tableau, nous fait pénétrer plus avant dans les opinions, dans l'âme de Montaigne : on entend mieux ses écrits, on comprend comment il a dit qu'on ne pouvait être que deux dans l'amitié; comment il s'est élevé à ces hautes et pures idées d'une liaison fraternelle, « inimaginable à qui n'en a goûté, et que la fortune arrive à peine à former

(1) *Ahanner*, s'efforcer, souffrir; *ahan*, fatigue, peine. Suer d'*ahan* se trouve dans les *Essais*, II, 13; et l'on peut regretter ce mot, que Pasquier a justement placé au premier rang de ceux qui « par leur prononciation représentent le son de la chose signifiée. »

(2) Ce ne fut pas à Sarlat, comme l'a dit inexactement de Thou, mais à Germinian que mourut La Boëtie. Il venait, on l'a indiqué plus haut, de se mettre en route pour le Médoc, et la maladie l'avait arrêté dans ce village, situé à deux lieues de Bordeaux.

une fois en trois siècles. » Tant qu'il y aura des hommes affectueux et sensibles, la lecture de la lettre, où il nous a montré La Boëtie mourant, les remuera jusqu'au fond des entrailles.

Ainsi s'éteignit par un coup soudain et prématuré une de ces existences chères au pays, dont on regrette toutefois pour le bien public que l'action précieuse se soit exercée dans une sphère trop étroite : ainsi expira La Boëtie. Jusque-là, dit-il lui-même, il avait vécu généralement plein de santé ; de longues années lui paraissaient destinées. Son mérite qui se faisait jour semblait, malgré sa modestie, lui assigner un rôle important parmi ses concitoyens. Beaucoup de regards s'étaient tournés vers lui avec confiance, lorsqu'au milieu des intrigues et des discordes la vertu était difficile et dangereuse, lorsque dans la tempête on cherchait de tous côtés d'habiles, de courageux pilotes. On avait pu espérer qu'appelé au rang dont ses rares et précoces talents le rendaient digne, il signalerait sur un plus grand théâtre la sagesse de ses opinions, la droiture de son cœur, la sincérité, l'énergie de son patriotisme. Certes, si sa carrière se fût prolongée, La Boëtie, dans les nouvelles calamités qui se préparaient pour la France, ne fût pas demeuré oisif ; on l'eût compté parmi les plus nobles membres de ce parti *politique*, qui, fort de ses lumières autant que de son courage, combattit tous les excès, dont la Ménippée fut l'arme et le manifeste, et qui fit triompher parmi nous, avec la cause du droit et du bon sens, la royauté de Henri IV.

A voir en effet les intentions et la conscience, remarque son ami, à qui seul il s'était communiqué *jusques au vif*, nul ne semblait né plus que lui pour l'élévation périlleuse d'un poste illustre : c'était un préjudice pour le pays qu'il eût pour ainsi dire passé ses jours dans les cendres du foyer domestique ; car s'il avait, dans les charges moyennes auxquelles il était parvenu, éclipsé tous les autres, sa supériorité, s'il eût rempli les premières, n'aurait pas été moins assurée et moins réelle. Mais, ajoute Montaigne avec cette fierté qui sied bien au sentiment qui l'inspire, la fortune, en rendant inutiles beaucoup de grandes qualités qui brillaient en lui, avait porté préjudice au bien commun, non à sa gloire et à son bonheur : tant son âme, indépendante de tout ce qui lui était étranger, s'élevait naturellement au-dessus des plus hautes positions ainsi que des fonctions les plus humbles et les plus vulgaires (1) !

Aussi la nouvelle de l'événement qui rompait ces espérances fut-elle accueillie comme un malheur. La perte de La Boëtie eut plus de retentissement que celle d'un homme privé : on peut voir dans les écrivains du temps quelle préoccupation douloureuse elle excita et quelle éclatante justice fut rendue à sa mémoire. Après les larmes de Montaigne, le deuil de ses concitoyens fut son plus bel éloge. En rassemblant les traits que nous fournissent leurs témoignages, il est

(1) Voy. les Lettres de Montaigne au chancelier de L'Hôpital, à M. de Lansac, etc. Cf. de Thou, *Hist.*, XXXV, 15.

isé d'achever de reproduire, au physique comme au moral, une image fidèle de celui que nous avons voulu faire connaître.

Au premier abord, l'extérieur de La Boëtie était peu prévenant : c'est ce que nous apprend son ami (1). On sait quel prix Montaigne attachait à ces dehors avantageux qui parlent en faveur de celui qui les possède, et la nature l'en avait doué lui-même, comme il a pris soin de nous en instruire. Il se *dépitait*, relativement à Socrate, de ce corps et de ce visage disgracieux, si mal assortis avec sa généreuse nature. Mais, ajoute-t-il, « la laideur qui revêtait une âme très-belle en La Boëtie n'avait rien de cette difformité qui semble porter préjudice à l'état de l'esprit. » Superficielle seulement, elle était de celles qui consistent dans de légères causes, telles que le teint, une tache, une contenance rude ; l'expression générale de sa physionomie rachetait d'ailleurs ces imperfections particulières. Des membres bien formés, une taille droite, un port assuré et noble, des yeux vifs, les faisaient oublier aisément. Comme son ami nous le dit en parlant de lui-même, il marchait « la tête haute, le front et le cœur ouverts. » Les qualités qui brillaient en lui imprimaient à toute sa personne un caractère distingué et un charme sévère.

L'égalité d'une âme réglée par le devoir, une vertu rigide pour lui, douce et indulgente pour les autres, une inaltérable franchise, une piété éloignée de toute

(1) Voy. pour ce qui suit, outre les passages de Montaigne précédemment cités, les *Essais*, III, 1, 12, etc.

superstition, sans mollesse comme sans raideur, beaucoup de poids et de sûreté dans le jugement, une élévation habituelle de vues et de pensées, une humeur facile et agréable, beaucoup de savoir joint aux grâces d'une imagination vive et féconde, la pénétration et la vigueur si rarement réunies, un tendre dévouement pour « cette misérable patrie, » alors livrée aux ennemis du dedans et du dehors, un amour ardent de ses semblables et de la liberté, une aversion profonde pour tous les vices, surtout pour ce trafic odieux de la justice qui en usurpe et déshonore le nom, une modestie singulière qui s'attachait à couvrir tant de richesses, et qui, en le voilant, rehaussait leur éclat : tels étaient les traits de l'esprit et du caractère de « ce grand homme de bien, » comme l'appelle Montaigne. L'enthousiasme qui rêve la perfection trouvait, dans la sagesse et la droiture de ses sentiments, son contre-poids et sa règle. A une époque où l'ardeur des réformes était téméraire et aveugle, il sut demeurer l'ennemi de ces nouveautés « qui coûtaient si cher au pauvre État de France. » Enfin l'homme privé, le citoyen, le magistrat, le littérateur se montrèrent constamment en lui dignes l'un de l'autre.

Nul ne remplit son existence de plus de travaux ; nul ne vécut, pour me servir d'une expression de son ami, plus avant dans la mort. Et doit-on regretter pour lui que sa carrière ait été si vite interrompue ? Ne paraîtra-t-elle pas au contraire s'être terminée à propos ? Passionné comme il l'était pour son pays, que de douleurs lui furent épargnées ! Du moins, à ses der-

niers instants, il put espérer pour la France, dont les calamités affligeaient cruellement son cœur, le retour de l'union et de la paix. Un moment les haines des partis avaient été suspendues : c'était dans cet intervalle de repos et sur le consolant aspect d'un avenir meilleur que se fermaient les yeux de La Boëtie. A la réconciliation apparente des principaux chefs se joignait une circonstance qui semblait être de nature à la confirmer et donner de solides garanties au maintien de la tranquillité publique : Charles IX, à l'âge de treize ans et un jour, venait d'être déclaré majeur dans le parlement de Rouen (1). Cette cérémonie avait suivi de près la prise du Havre sur les Anglais. Salué par les espérances et les acclamations du peuple, cet avénement d'un pouvoir nouveau promettait aux amis du pays et de la modération un point de ralliement. Parmi nous la monarchie n'avait pas cessé, malgré d'amères déceptions, d'être profondément nationale. On se persuadait que sous les auspices de son jeune roi, la France, si longtemps déchirée par les divisions, guérirait ses plaies; que, réservant pour elle son sang et ses trésors, elle pourrait développer enfin tous les éléments de sa prospérité d'autrefois.

Sans doute La Boëtie, avec l'empressement crédule du malheur, partagea les illusions que faisait naître dans l'âme des gens de bien l'aurore de ce gouvernement. Vain espoir qui devait presque aussitôt être déçu! Rêve trompeur, dont il n'eut point le réveil! Il

(1) 28 juin 1563.

ne vit pas se renouveler cette affreuse tragédie dont *le pauvre peuple*, pour emprunter l'énergique expression de Pasquier (1), *formait le chœur*; les discordes, fomentées par l'étranger jusqu'au sein de la cour, se réveiller plus terribles, éclater par le pillage, l'incendie et le meurtre ; tout ce qu'il avait craint lui-même de ces causes de troubles surpassé par les effets; son ami chassé de sa demeure par tous les fléaux réunis; les passions politiques et religieuses multipliant à tel point les haines et les forfaits, qu'au dire d'un contemporain, quiconque n'était que sacrilége et parricide était homme de bien et d'honneur (2); les deux factions, dont les fureurs ravageaient l'État, devenant de plus en plus irréconciliables par les injures et les vengeances; cette guerre sans frein où chaque combat était un crime, chaque victoire un désastre; et, plus funeste que la guerre même, une paix meurtrière offrant au glaive de la trahison des milliers de victimes : il ne vit pas ce jour où ceux qui manquaient d'ennemis pour les égorger, trouvèrent dans leurs amis des assassins, ce jour dont il ne faut évoquer le souvenir que pour répéter le cri d'une indignation vertueuse, les vers que le premier président Christophe de Thou, au rapport de l'historien son fils, avait si souvent à la bouche (3) :

(1) *Lettres*, X, 6.

(2) *Essais*, II, 17.

(3) Ils sont empruntés à une pièce des *Silves* de Stace, V, 2. — On sait combien ce magistrat, qui, sur l'ordre du prince, avait fait l'apologie de a Saint-Barthélemy, gémissait de cette honteuse obéissance.

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Secula! nos certe taceamus, et obruta multa
Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis.

La pitié, que font ressentir les coups inopinés du destin, nous la réserverons donc tout entière pour l'ami qui survécut. Dès lors il ne fit plus que *traîner languissant;* l'existence lui parut vide et décolorée : elle avait perdu pour lui son plus vif éclat, sa plus douce saveur. Quoiqu'il l'eût du reste passée, nous dit-il, exempte d'affliction pesante et pleine de tranquillité d'esprit, « s'il la comparait aux quatre années qu'il lui fut donné de jouir de la compagnie et société de ce personnage (1), ce n'était que fumée, ce n'était qu'une nuit obscure et ennuyeuse. » Les plaisirs même qui l'avaient captivé autrefois lui tournaient en amertume ; ils réveillaient l'image de l'absent, le regret de sa perte : « Étant à moitié de tout, » jouir sans lui, n'eût-ce pas été « lui dérober sa part (2) ? »

Toute sa joie il la chercha désormais dans ses souvenirs : désormais il se nourrit du passé ; un culte tendre et dévoué lui rendit son ami. Le faire revivre pour tous, ce sera le but de son existence. Ses talents moissonnés dans la fleur, il les célébrera sans relâche ; son génie, il ne se lassera pas de nous en entretenir ; ses pensées, il nous en conservera religieusement la mémoire. Enfin, il ne cessera de mener le deuil du

(1) Montaigne a dit ailleurs qu'il connut La Boëtie environ six ans avant sa mort (*Avertissement au lecteur*).

(2) *Essais*, I, 27.

frère qui n'est plus; et, par la perpétuité de ses éloquentes plaintes, il nous mettra de moitié dans sa douleur. Pour l'exprimer, pour pleurer sa solitude, pour faire connaître à son siècle, à la postérité, le coup qui l'a frappé, on dirait qu'il n'a pas assez de sa propre voix. Tous les accents de tendresse, tous les gémissements qu'a exhalés la poésie antique se représentent à lui, et il se les approprie : ils deviennent le cri de son cœur, ils font en quelque sorte écho à son affliction sans bornes.

La salle même du parlement, où La Boëtie siégeait à ses côtés, semble lui être odieuse : comme s'il eût voulu affranchir ses yeux d'un aspect qui lui est à charge, il renonce à la magistrature, il s'éloigne de la ville où il avait été heureux près de son ami; mais, loin de Bordeaux et partout, le suivra la mémoire de l'ami perdu. Pour la chasser, l'agitation des guerres et des voyages, le tumulte des affaires, l'éclat des fêtes, la séduction des plaisirs seront sans pouvoir. De là ces imaginations de la mort qui le surprennent *parmi les dames et les jeux.* A tout moment renaît pour lui ce vide qu'il n'est plus en lui de combler : « comme si eût-il bien fait à moi! » se dit-il. Auprès de lui personne qui le conseille, qui reçoive ses plus secrets épanchements et le paye de retour. Voyage-t-il, combien alors cet ami ne lui manque-t-il pas? C'est une précieuse fortune et de soulagement inestimable, songe-t-il en soupirant, que d'avoir dans un honnête homme, d'entendement ferme et de mœurs conformes aux vôtres, un compagnon fidèle et affec-

onné; et quand la vieillesse nous ramène au logis, uel besoin n'en avons-nous pas encore pour nous rer du monde? C'est pour le service d'une telle occason surtout qu'un ami sûr s'achèterait chèrement. ense-t-il, ses *plus gaillardes pensées* il lui fâche de s avoir produites seul et pour en jouir seul. Il croit, ec Archytas, qu'au ciel même et dans ces corps lmirables, ouvrage et séjour de la Divinité, il serait plaisant de se promener sans avoir qui nous accomigne : tant un commerce affectueux semblait chose néssaire à cet homme né, comme il le déclare lui-même, our la société et l'amitié. Du moins il ne se séparera is de sa douleur. Elle l'élève à ses propres yeux; elle t sa plus douce consolation, après celle qu'apporte, nsi qu'il le remarque, « la science de n'avoir rien iblié à dire, » d'avoir eu avec celui que l'on pleure ne parfaite et entière communication : « O mon ami! écrie-t-il, en vaux-je mieux d'en avoir le goût, ou si en vaux moins? J'en vaux certes bien mieux. Son gret me soulage et m'honore. N'est-ce pas un pieux plaisant office de ma vie, d'en faire à tout jamais s obsèques? Est-il jouissance qui vaille cette privaon? » Aussi l'expérience qu'il avait faite dès sa jeusse de cette intimité exquise, *en l'affriandant*, vait-elle dégoûté de toute autre. C'est que délicat squ'à l'excès en ce qui touche la pratique des mmes, il les lui fallait *triés sur le volet* (1). Cette

) C'est-à-dire choisis entre tous. — Voy., pour toutes ces citations, Essais, I, 19; II, 8; III, 3, 6, 9, etc.

image accomplie, dont les traits étaient demeurés empreints au fond de son cœur, en devait rendre dans l'avenir l'accès difficile et même fermé.

C'est ainsi que l'étude de ce sentiment, qui donna quelques années de bonheur à Montaigne, éclaire à nos yeux le reste de son existence : bien plus, en nous faisant pénétrer, comme nous l'avons dit, dans une intelligence plus complète de ses ouvrages, elle forme de toutes ses pensées un commentaire plein de charme. Je ne m'étonne plus, par exemple, de ces sarcasmes dont il ne cesse de poursuivre la médecine et ceux qui la professent; je comprends la guerre implacabl qu'il leur a déclarée. La médecine n'a pu sauver sor ami (1); il ne croira plus dès lors à l'art de guérir son cœur, plus fort que sa raison, l'a condamné.

Cette émotion, cette vivacité de souvenirs sera un des sources de l'éloquence de Montaigne. Dans sor style inégal elle répandra, pour parler avec un habil appréciateur de son génie (2), ces images frappantes ces mouvements soudains, ces paroles de poëte qu n'animent pas moins le style de l'orateur. Par cette passion, son langage sera impétueux, naturel, pénétran comme sa douleur. Que dis-je? n'est-ce point elle er grande partie qui a fait de Montaigne un écrivain (3)? C'était en lisant le *Contr'un* qu'il avait appris à connaîtr

(1) « Ils me tuèrent un ami qui valait mieux que tous tant qu'ils sont: *Essais*, II, 37.

(2) M. Villemain, Discours d'ouverture du cours d'éloquence fran çaise, 1822.

(3) Voy. *Essais*, II, 8, au début.

et à aimer La Boëtie; c'est en publiant les ouvrages dont celui-ci l'a laissé dépositaire qu'il entre dans la carrière des lettres; c'est pour transmettre, pour recommander à la postérité le nom de son ami. Ce patronage d'une gloire qui lui est plus chère que la sienne, il ne l'abandonnera plus. Il prélude aux *Essais* en composant les préfaces des écrits, et plus volontiers encore l'apologie de celui qu'avant tout il brûle d'immortaliser : avec le désintéressement des affections sincères, il s'oublie pour lui; il n'a d'ambition que pour lui, ou plutôt cette ambition, cette cause ne lui est-elle pas personnelle? « Ce n'était pas un autre, dira-t-il, c'était moi. » Et combien de fois des vivants même, ainsi qu'il le fait observer, ne parle-t-on pas autrement qu'ils ne sont? « Certes, si à toute force je n'eusse maintenu l'ami que j'ai perdu, on me l'eût déchiré en mille contraires visages. » Mais il ne tiendra pas à lui « que le grand homme qu'il a seul connu tout entier » ne soit placé dans son véritable rang : tant sa conviction a de puissance, tant son amitié ingénieuse sait varier les formes d'un éloge toujours nouveau et toujours inépuisable.

Ce sont principalement les intelligences et les âmes d'élite qu'il s'efforce de mettre dans les intérêts de son plus ardent désir : c'est aux hommes éminents du siècle, aux organes les plus accrédités de l'opinion publique qu'il veut faire *aimer et embrasser* cette mémoire qui ne périra point. A ses yeux les personnes d'honneur et de vertu sont seules dignes de recevoir en garde et de conserver un si précieux dépôt. Par lui

la gloire de son ami devient la compagne de toutes ces illustrations; bien plus, il ne craint pas de l'élever au-dessus d'elles (1). Aux de Foix, aux de Mesmes, aux L'Hôpital il affirme, en leur dédiant les Œuvres de La Boëtie, *qu'il était en tout si près du miracle* que, pour atteindre à la vérité en le louant, il faudrait *se jeter hors des barrières de la vraisemblance.* C'est à lui de le déclarer, lui qui a eu la bonne fortune et l'honneur de jouir de son intimité la plus étroite; c'est à lui d'attester avec confiance une supériorité qu'il semble impossible d'exagérer par les paroles. Il en est fier « pour sa Guyenne, qui, parmi les hommes de sa robe, n'a rien produit de pareil. » Après l'avoir aimé plus que tout ici-bas, laisser évanouir la renommée de tant de perfections, ne serait-ce pas faillir à son devoir? De tels offices touchaient, il en avait confiance, et réjouissaient encore celui dont le souvenir habitait dans son cœur, si entier et si vif que la mort n'avait rien pu sur leur commerce.

A la sollicitude de la plus tendre amitié nous devons ainsi ce qui nous est parvenu des œuvres de La Boëtie; quant à lui, avec la sévérité qui sied bien aux vrais talents dans le jugement de leurs productions, il n'avait songé qu'à se préparer par ces ébauches à de plus importants travaux. Il ne trouvait en elles rien qu'il estimât digne de porter son nom (2). On a entrevu dans

(1) On n'ignore pas que Montaigne appelait La Boëtie « le plus grand homme de son siècle. »

(2) Voy. l'*Avertissement au lecteur.*

« ses passe-temps » ce qu'il eût pu faire : outre le mérite distingué qu'ils révèlent, on admirera cette modestie qui, du fruit de ses études, lui interdisait la pensée de laisser à la postérité aucun témoignage; et l'on rendra grâce à Montaigne de n'avoir pas permis que ces richesses, qu'il appartenait à l'auteur seul de dédaigner, fussent complétement perdues pour nous, ensevelies dans ce tombeau prématurément ouvert; d'avoir, avec un soin religieux, rassemblé tout ce qui se trouvait d'entier parmi ces papiers *épars et jouets du vent*, lorsqu'un coup soudain de la destinée trancha dans sa fleur cette existence si pleine et si vigoureuse, dont il nous a été donné de connaître, pour emprunter à Montaigne une gracieuse métaphore, « non le vrai suc et la moelle, mais seulement l'écorce et les feuilles. »

L'insouciance de La Boëtie à conserver ce qu'il avait écrit égalait sa facilité à le produire. Tout ce qui s'offrait à son esprit, il le jetait sur le premier papier qui lui tombait sous la main, sans autre soin de s'en ménager la possession. Aussi, quelle qu'eût été, pendant l'espace de sept ans, l'attention de son ami à rechercher, à recueillir ces précieux débris, quoiqu'il n'eût pas même, par une sorte de superstition que nous devons honorer, négligé ce qui avait échappé à son enfance, la plus grande partie, çà et là dispersée, avait péri. Mille et mille fois du reste, Montaigne, ainsi qu'il nous l'apprend, avait-il vu « partir de lui, en ses propos ordinaires, choses plus dignes d'être sues, plus dignes d'être admirées, » que celles qu'il put sauver et nous transmettre.

La réimpression, assez prompte pour ce temps, des Œuvres de La Boëtie annonce le succès qui les accueillit. Mais dans leur publication ne fut pas compris, d'après la remarque de Montaigne, avec les mémoires dont nous avons regretté la perte, le discours de la *Servitude volontaire*. Lui-même en allègue une raison qui aurait besoin de commentaire : c'est qu'il trouve à ces ouvrages « la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malplaisante saison. » Dans la suite, la pensée lui vint, lorsqu'il écrivait un chapitre des *Essais*, d'enrichir son livre en y insérant le *Contr'un*. Il comptait offrir en lui un modèle de cette haute éloquence qu'il a si bien caractérisée, mais à laquelle il se défend d'avoir lui-même aspiré. Toutefois il ne réalisa pas ce projet : à ce morceau il substitua les vingt-neuf sonnets, dont il fait hommage « à la belle Corisande (1) » et que nous avons précédemment étudiés. La cause de ce changement, c'est, disait-il, que l'on avait donné au discours qu'il voulait publier une fausse interprétation, et dénaturé par des applications perfides l'intention de l'auteur (2).

Parmi ceux des travaux de La Boëtie que fit paraître son ami, voué à la pieuse mission de répandre sa gloire, il en est un que la dédicace recommande particulièrement à notre sympathie, celui que l'éditeur adresse à

(1) C'est-à-dire à madame de Grammont, comtesse de Guissen.

(2) « Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et à changer l'état de notre police..., je me suis dédit de le loger ici : » *Essais*, II, 27.

« mademoiselle de Montaigne (1), sa femme. » C'est la traduction de la lettre de consolation que Plutarque, privé d'une fille chérie, envoie à la mère qui partage sa perte et l'amertume de ses regrets. Le motif de cette dédicace a pour les cœurs sensibles un tendre intérêt. Montaigne est bien affligé de ce que « la fortune a rendu ce présent si propre à sa femme, et que n'ayant enfant qu'une fille, longuement attendue, au bout de quatre ans de mariage, il a fallu qu'elle l'ait perdue dans le deuxième an de sa vie : » triste et touchant à-propos (2).

Bon mari, comme il s'était montré bon frère et excellent fils (3) (car il veut, avec sa femme, se tenir

(1) Le nom de dame était alors seulement affecté aux femmes de la plus haute ou de la plus basse classe.

(2) Qu'il me soit permis toutefois de remarquer que la tendresse paternelle ne paraît pas avoir été puissante sur l'âme de l'auteur des *Essais*. Il n'a pas pour ses enfants cette vivacité d'affection que l'on attendrait d'un cœur tel que le sien. Lui-même dit qu'il en a perdu deux ou trois en nourrice, « sinon sans regret, au moins sans fâcherie » (*Essais*, I, 40). Le *deux ou trois* est odieux. « Ils me meurent tous en nourrice, » remarque-t-il ailleurs avec négligence (II, 8). Aussi il ne peut « recevoir cette passion de quoi on embrasse les enfants à peine encore nés » (*Ibid*) ; et il nous apprend qu'il « n'a jamais estimé qu'être sans enfants fût un défaut qui dût rendre la vie moins complète et moins contente » (III, 9). — J'aime bien mieux l'historien, le compagnon de saint Louis, lorsqu'il s'est représenté, après avoir pris la croix, s'éloignant triste du château de ses pères et ne détournant pas les yeux pour le revoir, de peur que le cœur ne lui faillît à la pensée *de ses deux enfants* (Mémoires de Joinville, p. 23 de l'édit. de du Cange, in-folio).

(3) Il s'applique lui-même ce vers d'Horace :

Notus in fratres animi paterni.....

Et on sait qu'il se plaisait à s'envelopper du vieux manteau de son père, « non par commodité mais par délices, » disant qu'il « lui semblait s'envelopper de lui. »

à la façon du vieil âge et vivre *à la vieille française*), il appartenait surtout à Montaigne de montrer ce qu'il y a de plus délicat, de plus affectueux, de plus dévoué dans le cœur d'un ami. Chez les âmes privilégiées, en particulier, il est certains sentiments exquis qui se subordonnent et paraissent absorber les autres. Mais aux natures excellentes seules il est donné de les exciter; aussi, pour terminer dignement l'éloge de La Boëtie, suffisait-il de rappeler, avec l'attachement passionné dont il fut l'objet jusqu'à sa mort, le culte respectueux que lui voua Montaigne, durant une vie désormais solitaire : car on sait que l'auteur des *Essais* « ne se laissait pas prendre par les dehors; » il pensait que « l'estimation et le prix d'un homme consistent au cœur et en la volonté, que c'est là où gît son vrai honneur. » L'amertume de ses regrets, loin de s'adoucir avec l'âge, ne devait que s'accroître. Dans son inconsolable douleur, il songeait qu'il n'aurait pas à qui commettre une vieillesse disgraciée et nécessiteuse ; qu'il ne pouvait plus se réfugier entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunée. C'est là ce qui, pourtant, lui eût été bien nécessaire, à lui qui assistait au spectacle lamentable de notre mort publique, alors que le repos n'était nulle part et que le jour du jugement semblait venu pour tous (1).

Ce souvenir qui s'attachait obstinément à lui, Montaigne, encore jeune, avait voulu plus d'une fois le

(1) *Essais*, I, 25. — Pour les autres citations et notamment celles qui suivent, voy. *ibid.*, I, 30; III, 4, 12, etc.

vaincre et en rejeter le fardeau. Dans ce but, il appelait à son secours ces passions qui jadis avaient aussi trouvé place dans son cœur, en compagnie, jamais en comparaison de l'amitié (1). Impuissants efforts : vainement cherchait-il à tromper ses propres sentiments; vainement, pour amortir la vivacité de ses regrets, avait-il compté sur le temps, ce souverain médecin de nos passions, comme il le nomme. Le temps vaincu ne pouvait rien sur cette douleur. C'est, pour le laisser parler, « qu'un sage ne voit guère moins son ami mourant au bout de vingt-cinq ans qu'au premier an, et suivant Epicurus, de rien moins. » Jusque sur le sol de l'Italie, où son imagination s'échauffe, où il se rêve Romain, la pensée de « ce cher frère, de ce compagnon inviolable » ne devait pas l'abandonner. Cette contrée, dont les ruines éloquentes parlent à son âme, le spectacle de la ville éternelle dans le deuil majestueux de sa grandeur déchue, lui inspirent, il est vrai, de riches souvenirs, de nobles et fécondes idées, comme ils avaient inspiré de beaux vers à l'un de ses contemporains (2) ; mais il n'a pas en qui les verser. C'est ainsi que, son ardeur contenue se tournant contre lui-même, il oublie Rome et son antique gloire, et sa moderne magnificence, et le contraste du présent et du passé, pour songer uniquement à son ami : « Je tombai, écrit-il au célèbre

(1) . . . . *Neque enim est dea nescia nostri*
Quæ dulcem curis miscet amaritiem,

a-t-il dit avec Catulle, c. XXVII du l. I.

(2) A. du Bellay : voy. ses *Antiquités de Rome.*

d'Ossat, dans un pensement si pénible de M. de La Boëtie, que je fus longtemps sans me raviser, et que cela me fit grand mal (1). » Il y avait dix-huit ans qu'il n'était plus!..... Mais du moins la Providence avait voulu, en lui donnant une seconde vie dans la mémoire, dans les œuvres de Montaigne, propager le salutaire exemple de tant de vertus, perpétuer le souvenir du citoyen dévoué, de l'écrivain généreux et délicat, du cœur ouvert à tous les sentiments tendres et honnêtes, de l'ami vrai, du *grand homme de bien.*

(1) Montaigne était alors aux eaux de la Villa : voy. t. II, p. 175, de son *Voyage en Italie* (Paris, 1774).

LA BOËTIE, POÈTE LATIN

APPENDICE

Voltaire affectait de mépriser les vers latins modernes, quoique ses œuvres nous en offrent quelques-uns dont il est l'auteur. Pour venger de sarcasmes frivoles ce genre de poésie, il suffirait de rappeler les grands esprits qui l'ont cultivé. Ne semblerait-il pas dès lors qu'il y eût mauvaise grâce à traiter avec dédain cette littérature qui nous a donné les poëmes de Masénius, de Vanière, du cardinal de Polignac; les vers de Commire, de La Rue, de Santeul; dans laquelle se sont exercés le Tasse, Milton, Fléchier, Corneille et Leibnitz?

Nous ne craindrons donc pas de rappeler l'attention

vers ces travaux trop oubliés. Au seizième siècle, en particulier, leur étude n'est pas sans intérêt et sans fruit. On ferait une histoire curieuse des passions et des événements qui ont agité cette époque, et souvent une biographie piquante des personnages eux-mêmes, avec les seuls vers latins des hommes qui l'ont illustrée. Presque tous alors, d'un bout de l'Europe à l'autre, aimaient à exprimer leurs pensées dans ce langage de la poésie antique qui les rendait en quelque sorte concitoyens. Un recueil de ces pièces, et l'illustre Pope n'a pas dédaigné d'en publier un de ce genre, en ajoutant à notre connaissance des faits et des caractères, ne nous découvrirait-il pas en outre une source vive d'inspirations inconnues? C'est ce que je chercherai à montrer au sujet de La Boëtie.

Déjà j'ai donné la traduction de quelques-uns de ses vers latins; on a vu comme ils peignaient son amitié pour Montaigne, comme ils faisaient bien voir qu'elle avait son origine dans la vertu. On peut apprendre encore de quelle généreuse rivalité ils étaient tous deux animés : « Moi-même, écrit La Boëtie à Montaigne (1), moi qui peux à peine m'élever jusqu'à la vertu et en accomplir les devoirs, je m'attache cependant à la poursuivre, je redouble d'efforts pour l'atteindre ; là où je l'aperçois, je l'embrasse avec ardeur. Ne pas déshonorer du moins par mes vices le tendre senti-

(1) Pour les vers latins eux-mêmes, on nous permettra de renvoyer à l'édition que nous avons donnée des *Œuvres complètes* de La Boëtie (Delalain, in-12, 1846), p. 357 et suiv.

ient qu'elle a créé entre nous, tel est désormais le but e toute mon ambition. » Mais que de sacrifices n'imose-t-elle pas au cœur capable de l'aimer et d'y préendre! La Boëtie le sait, et pour la pratiquer il ne reulera devant aucun labeur, aucun péril. « L'austère ertu, nous dit-il, façonne à son gré l'âme dont elle a ait choix; elle refuse de pénétrer dans un cœur que la ature ne lui a point ouvert, elle fuit une race profane. Ni les châtiments, ni les exhortations d'un maître ne auraient l'appeler : c'est du haut des cieux qu'elle lescend; elle ne consent à se montrer qu'aux mortels és pour triompher des obstacles. Ainsi, sur les bords ertiles de l'Asope, elle apparut, dit-on, au jeune Herule; le héros soutint d'un œil ferme la vue de cette livinité, l'éclat de ses regards. Mais pendant qu'elle se ient d'un côté, de l'autre la volupté le presse, la voupté à la chevelure embaumée de couronnes odoriféantes, sur les blanches épaules de laquelle erre négliemment un collier d'or..... Quelle était la parure, attitude de l'auguste vertu; quelle beauté éclatait sur on noble visage : mortel, je n'essaye pas de le décrire, t aucune voix ne pourrait l'exprimer. Alcide, s'écrieelle, toi que l'on donne pour le fils de Jupiter, est-ce onc là une illusion trompeuse, un mensonge de l'inonstante renommée? Quoi, tu chancelles honteuseient, tu laisses captiver tes yeux par d'indignes attaits!.... Oh! combien, sous mes auspices, combien e monstres ces bras nerveux ne doivent-ils pas immor! Que de villes courbées sous de cruels tyrans, dont colère des dieux te fera le vengeur! Voilà le sort qui

l'attend; mais n'espère pas l'acheter par de lége sacrifices. Il est au prix d'une vie pleine de luttes, fatigues, et dont tous les moments sont occupés par pénibles soins. Au travail seul le maître des dieux refuse rien. L'empire mobile des ondes, la terre, l voûtes de l'Olympe, ce n'est pas au sein d'un lâcl repos que lui-même il les gouverne. Qu'est-ce qu l'existence pour l'homme inutile, qui vivant, ne diffè en rien de ceux que renferme la tombe? Il devan l'heure du trépas, celui qui passe ses jours dans silence et laisse ses années s'écouler dans un profon sommeil sans être compté parmi les hommes. »

Une si belle âme, on n'en sera pas surpris et déjà a été à même de l'observer, aspirait donc à la gloire par un secret témoignage qu'il se rend à lui-même, I Boëtie l'entrevoit. Aussi, à côté de ce pressentime que ses jours sont comptés, perce l'espérance qu'el ne lui manquera pas; il s'élance vers elle avec toute chaleur de l'enthousiasme, il est prêt à tout souffr pourvu qu'à sa courte existence soit ajouté quelq peu de cette seconde vie que donnent les lettre Jamais du reste cette vigueur, cette puissance l'homme courageux, personnifié par l'antiquité sous l traits mâles d'Hercule, et dont La Boëtie nous a pei la rude et noble carrière, n'avait eu pour se déploy plus d'occasions qu'au temps où il vécut, temps cruelles discordes, où le sang coulait dans la paix n moins que dans la guerre (1). Avec quel accent

(1) « *Tempus* discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum : » Tac *Hist.*, l. 1, c. 2.

vérité n'en retrace-t-il pas la lugubre image! Comme il est inspiré et malheureux de son amour du pays! Il nous le montre en proie aux désordres, aux ravages, à la désolation. Dans des vers, où il épanche les sentiments qui l'oppressent, on apprend quel était alors le désespoir des gens de bien. Lui-même il ne songe plus qu'à se jeter dans la première barque ou sur le premier cheval qui s'offrira à lui pour fuir loin de ses pénates, si toutefois il est possible de fuir encore. Son cœur saigne de cette nécessité; mais, c'en est fait, il dira adieu au sol natal, il ira chercher au loin un repos qu'on n'y trouve plus; et puisqu'il ne peut rien pour le bonheur, pour le salut de sa patrie, il affranchira ses yeux du spectacle de tant d'infortunes et de crimes; il s'épargnera la douleur stérile d'être le témoin de sa ruine et de fouler ses cendres. « O France! je ne te verrai pas expirante tendre vers les dieux sourds à tes prières tes bras désespérés..... Mais partout ton image me suivra; ni la raison, ni l'espace, ni le temps, ni la séparation des mers ne sauraient l'effacer de mon souvenir. »

Aux plaintes de La Boëtie se mêle une allusion à ce continent récemment donné par Colomb à l'Espagne, comme si le monde eût voulu s'étendre pour Charles-Quint, a dit Montesquieu. « Ah! sans doute, s'écrie le poëte, les dieux nous ont avertis de fuir une contrée objet de leur courroux, lorsque le domaine de l'homme a paru s'agrandir, que bien loin, au midi, de nouvelles terres se sont montrées aux regards, lorsque le nautonier, affrontant de vastes mers, a trouvé tout à coup

des régions inhabitées, de vides royaumes, un autr
soleil, des astres inconnus. Ah ! sans doute, puisqu'il
avaient résolu d'anéantir l'Europe, leur providenc
voulait ménager aux fugitifs la retraite d'un autre uni
vers. » C'est là que lui-même il cherchera un asile.

Cependant ses regards, son cœur ne sauraient, il nou
l'a déclaré, se détacher du sol natal. Partout cet amou
du pays se révèle dans ses vers. Il éclate principale
ment dans quelques pièces que signale en même temp
leur importance historique. Après la retraite de Charles
Quint, qui laissait derrière lui les ruines fumantes de
cités de Hesdin et de Térouanne à jamais détruites (1)
le poëte, sur un ton animé d'indignation, s'élève contr
cette manière barbare de combattre en saccageant
Triomphant de la juste défaite d'un ennemi humilié
qui s'est vengé par l'incendie, il adresse à Henri II u
chant de victoire. La versification, aisée, élégante e
gracieuse dans les sujets légers, devient ici rapide
colorée, énergique : « Ce fier Germain qui naguère
dans sa témérité, forçait la France à courir aux armes
dont le courroux sévissait contre nos villes sans défense
le voilà, dit-il, mis en déroute par la seule vue d
tes étendards. Il ne peut soutenir ni l'approche de te
bataillons ni ton œil qui le menace. Il fuit, et pou
lui c'est un triomphe d'avoir échappé à tes coups : c
honteux salut, cette vie déshonorée qu'il conserve
voilà les trophées dont il s'enorgueillit. Ainsi un chie
d'Afrique, lorsque son odorat lui a fait découvrir l

(1) En 1553.

ıce de la bête féroce qu'il poursuit, s'agite furieux,
ıt les airs de ses aboiements, et défie de ses clameurs
lion lui-même; bientôt il ose s'attacher à sa cri-
ère, effleurer ses oreilles de la dent : mais le géné-
ux animal vient-il à tourner sur lui son formidable
gard, pendant qu'il rassemble sa colère, le chien
emble et s'enfuit emporté par la terreur. Calme et
ajestueux, le lion cependant continue sa marche,
éprisant une proie indigne de lui ; et c'est à peine si
s yeux daignent contempler la fuite de son ennemi. »
Ce patriotisme éclate encore lorsque, dans un pas-
ge plein de mouvement et de véhémence, il rappelle
funeste bataille livrée sous les murs de Saint-Quen-
ı (1), et qu'en déplorant la perte d'un de nos chefs
ıi lui était cher, mort victime du comte de Mansfeld,
accuse la cruauté de ce général de Charles Quint :
Courageux Biron (2), tu n'es plus, toi jadis ma
oire, alors que les destins te conservaient pour ta
trie, ami de la paix, héros dans les combats. C'en est
t maintenant : tu te mêles, ombre glorieuse, aux
œurs des champs Elysiens. C'est quand tu te signa-
s au milieu de mille guerriers, que le jour fameux par
s désastres te vit tomber aux mains de l'ennemi.
ble conquête que l'on ne put ambitionner du moins
punément, il est permis de le croire : maître d'une
ıie si belle, ton vainqueur ne se retira pas sans bles-

) 10 août 1557.

) C'était le père du premier maréchal de France de ce nom. Il n'avait
écu que peu de jours à la défaite où il fut fait prisonnier.

sure; tu lui as laissé de quoi gémir. Captif, tu f
plongé par Mansfeld dans un noir cachot, il força t
bras valeureux à porter des fers; mais ton âme h
roïque, indignée de ces liens honteux, s'enfuit : libr
elle franchit les ondes du Styx, menaçant l'étrang
de la défaite, Philippe de sa ruine, et réclamant po
expiation le sang de Mansfeld. Peut-être, par un so
injuste, cet illustre mort possède-t-il à peine en ce m
ment, sur le sol de Flandre, une humble tombe; ma
c'est, je l'espère, pour cette inhumaine contrée, un pr
sage infaillible de malheur que la présence d'un si r
doutable ennemi sur son territoire. Il ne veut pas po
ses funérailles l'appareil d'une pompe frivole ; il ne
demande pas à toi, son généreux fils, un vain trib
de larmes. C'est un vengeur qu'il invoque. Il le tro
vera dans son roi. Que Henri, victorieux, promè
mêlée à son triomphe, au travers des peuples dompté
la pompe funéraire du héros; qu'il charge son tom
beau de dépouilles et de décombres ; qu'il couvre larg
ment sa cendre d'une terre soumise à nos lois : tell
sont les consolations qu'il attend, les offrandes qui l
feront oublier sa prison et ses chaînes... » Puis s'en
portant de nouveau contre Mansfeld : « Quoi, s'écrie
poëte, Biron n'a-t-il donc pu désarmer ta férocité ?
sa piété si connue, ni le charme de son éloquence
t'ont fléchi, ni sa vaillance déployée sur tant
champs de bataille. La douceur de ses mœurs,
mûre prudence de sa verte vieillesse, la gloire c
quise au prix du sang versé, rien n'a pu t'émouv
Non, tu n'étais pas l'ennemi des Français et de Bir

arbare, tu étais bien plutôt l'ennemi de la vertu ıême. »

Dans ses poésies latines nous trouvons d'autres noms lustres : les grandes figures de ce siècle passent ainsi ous nos yeux. On remarque, en ce genre, la pièce sur mort de Jules César Scaliger que posséda longtemps Guyenne, vaillant guerrier, savant enthousiaste, crivain fameux, qui joignit à tant de titres d'honneur elui d'être l'un des plus habiles médecins de son poque. Une sensibilité douce anime ce morceau; t à l'émotion de la douleur semble s'y mêler un ecret avertissement que, bientôt, lui qui pleure les utres, il sera pleuré à son tour (1). Déjà La Boëtie, ncouragé par les suffrages de Scaliger, qui applauissait à ses premiers travaux, lui avait adressé des ers où se peignaient sa haute estime et sa reconaissance.

Ailleurs il célèbre la mémoire du jeune Bourbon, ıarquis de Beaupréau, dont le trépas prématuré se apporte à la même année que celui de François II. edevenu, ici encore, ancien par l'imitation, il reproıe aux dieux leur rigueur. Quand le duc de Guise, appé sous les murs d'Orléans par le bras d'un fanaque, meurt en héros chrétien, La Boëtie exprime aussi ır de nobles accents son admiration et ses regrets. uparavant, dans une pièce curieuse par son sens polique et qui témoigne des passions contemporaines,

(1) . . . . *Forsan meis*
Et ipse mox luctum relicturus parem.

après s'être déclaré l'ennemi des flatteurs, pour lesquels il partageait l'aversion de Montaigne, après s'être indigné de cette atmosphère d'adulation qui environne les rois et leurs cours, il avait dirigé une violente attaque contre la gloire de ce capitaine, au sujet des guerres d'Italie que condamna également le patriotisme de L'Hôpital. « C'est à peine, dit le jeune et fougueux écrivain, si Guise a pu se dérober aux coups des Italiens avec les débris tremblants de ses troupes ; à peine a-t-il pu ramener ses enseignes vaincues, gémissant et furieux d'avoir confié la fortune de la France à des alliés si souvent trompeurs, et porté au delà des Alpes ses armes, qu'il devait à la défense de la patrie. Certes il s'est laissé trop aisément abuser par la ruse romaine. Lui-même, s'il était possible, retrancherait cette année de son histoire ; il effacerait sa malheureuse entreprise du souvenir de la postérité. Et pourtant combien s'en trouvera-t-il qui, dans un poétique transport, oseront chanter la défaite de l'Ausonie, qui ceindront le front de Guise d'un laurier menteur, rangeront sous son joug l'Insubrien, Parme la rebelle, avec tous les royaumes dont il rêva la conquête, et entonneront l'hymne de la victoire ! Mais le héros de ces éloges les supportera-t-il sans rougir ? Le peuple de cour est déjà prêt à redoubler ses perfides applaudissements, à charger Guise de louanges qui le rendront honteux et feront sourire Philippe. Tout récemment, lorsque Calais fut recouvré, quels cris parmi la foule des flatteurs ! Toutes les formes du panégyrique furent épuisées. La France n'avait-elle pas obtenu le plus beau

ix de la valeur : désormais elle ne pouvait aspirer à plus hautes destinées. Qu'ambitionner en effet après Bourgogne soumise, après l'Anglais dompté? Rien i dût surpasser de tels succès (1), Guise lui-même nnât-il des lois à l'Espagnol terrassé, Henri par-urût-il la France sur un char d'ivoire, traînant à sa ite Philippe chargé de chaînes; eût-il après avoir nsommé son triomphe fermé le temple de Janus. »

Le poëte nous parle sur un ton bien différent du re de François de Guise, du cardinal de Lorraine, ni des lettres et protecteur des savants. Celui-ci avait is plaisir, dans sa résidence de Meudon, à embellir ie grotte de toutes les merveilles des arts, par les ains du célèbre Philibert de Lorme. La Boëtie en fait i antre destiné aux muses : cadre ingénieux pour loge du cardinal. Il invite les neuf sœurs, captives ez les Turcs, à quitter cette terre d'esclavage pour e contrée plus digne d'être leur séjour, et surtout ur l'aimable asile qu'il peut leur ménager. C'est une ocation dans les formes antiques qu'il emploie à r égard. D'abord il leur adresse des paroles sup-antes; il offre de doux ombrages, des eaux limpides. fin, après toutes ces promesses, il commande, et, ır les forcer à lui obéir, il se servira d'un dernier yen plus infaillible; il prononce un nom auquel rien résiste : celui même du cardinal.

On remarquera ce trait ironique, l'auteur venant d'indiquer, par la se qui précède, qu'on voyait déja dans le duc de Guise un conquérant ngleterre et de ce *cercle de Bourgogne*, incorporé à l'empire en qui n'avait pas peu ajouté aux forces des rois d'Espagne.

La Boëtie, dans ce morceau piquant, s'inspire d
spectacle qu'il a sous les yeux. Il peint Meudon et s
vertes collines, ses gracieux paysages, ses fraîches r
traites ; il montre la Seine avec ses replis capricieu
ces bois qui s'enfuient, et là-bas, au fond, la gran
et superbe cité, qui déjà se prétendait plus pol
qu'Athènes et que Rome. C'est au sein de cette vi
que, selon lui, les muses doivent trouver, avec d
talents qui leur rendront de justes hommages, u
prince qui mérite leurs plus beaux chants (1).

Partout, dans ces pièces, s'offre le reflet des op
nions, les plus frivoles comme les plus graves, q
eurent cours au seizième siècle. L'une d'elles atteste
singulière faveur dont la surdité jouissait alors, fave
que l'on aurait peine à comprendre, si l'on ne se so
venait que, comme l'a dit Pasquier, notre patrie av
dû *le grand poëte Ronsard à cette bienheureuse inf
mité*, qui lui fit abandonner toute autre carrière po
celle des lettres. Sous l'influence de la même idé
un auteur contemporain (2) s'applaudissait d'être d
venu sourd, pour ressembler en quelque point
maître du Parnasse français.

Un apologue finement satirique nous rappelle
suite un des abus qui ont signalé le règne corrupt
de Henri II, celui des semestres, institués dans
parlements pour en faire des instruments plus doc

(1) Henri II.

(2) Joachim du Bellay ; voy. son *Hymne à la Surdité*. Cf. les *E*
II, 7.

de la volonté du monarque (1). D'Aurat, dont les vers sur ce sujet nous sont parvenus, avait triomphé du coup qui lui semblait justement frapper un corps trop orgueilleux. En loyal défenseur de la dignité du magistrat, La Boëtie le réfute. Nous avons dans ces deux pièces un monument de la polémique du temps. Écoutons d'abord *le poëte du roi* qui soutient la mesure d'une cour artificieuse : « Naguère, dit-il, les présidents et les conseillers du palais se montrant tout fiers de rendre la justice sans interruption et d'imposer leurs lois au peuple pendant l'année entière, le roi imagina de les diviser, comme autrefois Jupiter, mécontent de l'hermaphrodite, l'avait partagé en deux. De chacun des membres du parlement le prince en fit deux, à cet exemple ; et dès lors, au retour de la sixième lune, ces magistrats de six mois durent céder la place à leurs successeurs. Cette race jadis si superbe vit ainsi, par les soins d'un habile souverain, tomber sa morgue hautaine. S'ils se montrent insolents à l'avenir, qu'ils tremblent : divisés encore et amoindris de fait en même temps que de nom, ces juges de six mois deviendraient des juges de trois mois, puis des juges d'un mois et demi, enfin des juges mensuels. La nouvelle lune ramènerait un magistrat nouveau, et l'on dirait un jour plaisamment : la lune, comme elle préside aux mois, préside à la magistrature. »

(1) Cette mutilation de la puissance du parlement fut d'ailleurs de courte durée, l'abolition des semestres ayant eu lieu un an avant la mort de Henri II, 1558.

Dans sa réponse, La Boëtie sait être à la fois modéré et spirituel. Il se joue finement sur la comparaison employée par d'Aurat, en expliquant à sa manière et tout autrement la fable de l'hermaphrodite. « Quant au sénat français, ajoute-t-il, chacun peut voir par quel motif la durée des fonctions de ses membres est réduite à six mois. Lorsqu'il fit deux parts du conseil suprême, l'habile ordonnateur les unit d'un lien merveilleux. C'est pour se reposer et travailler tour à tour qu'elles se remplaçent ; c'est dans le labeur de l'une que réside le loisir de l'autre. Ne faut-il pas, en effet, à l'esprit épuisé par la fatigue des délassements qui le raniment ? Mais le roi, dites-vous, a voulu mutiler son parlement pour le châtier, comme Jupiter, pour punir l'hermaphrodite de son arrogance, en forma deux êtres que leur faiblesse devait rendre plus humbles. A ce compte, le dieu n'aurait-il pas été bien malavisé ? Traiter de la sorte le genre humain, le diviser par moitié, n'était-ce pas doubler son insolence ? de là vient sans doute qu'aujourd'hui elle est au comble. N'ayons donc garde de faire croire au roi que par ces mutilations il forcera ses magistrats à être modestes : craignons plutôt que Jupiter ne prenne la fiction au sérieux ; car s'il lui venait l'idée de nous séparer, suivant la mesure de notre orgueil, en plus ou moins de parties, combien de chaque homme il resterait peu de chose ? »

A cette physionomie de l'état politique et social se joignent de piquants détails sur les arts qui ont brillé d'un si vif éclat dans cette époque. On y surprend néanmoins, grâce à notre auteur, l'origine et l'enfance

de quelques-uns. Un témoignage curieux de ce genre qui nous fait sourire, c'est l'enthousiasme qu'une invention toute récente excite en lui ; il s'émerveille au sujet d'une horloge si habilement travaillée que l'on ne voyait pas le sable couler, et cette nouveauté lui suggère un distique gracieux :

Quis cursum teneat fugacis ævi?
Vides ut fugit hora nec videtur.

Ainsi tous les sujets se succèdent sous la plume facile de La Boëtie. Dans son style et les mètres qu'il emploie règne une agréable variété : tantôt touchant et attendri, tantôt grave et vigoureux, il est parfois badin, ou malicieux et mordant, mais sans jamais sortir des bornes d'une discrète réserve. Ici, par quelques lignes empreintes d'un charme senti et d'une grâce légère, il nous intéresse au sort d'un homme obscur mais sage, qui avait su trouver le bonheur dans le calme de la médiocrité, dans les joies du foyer domestique ; là, dans un langage animé et nerveux, il fait le tableau des peines et des regrets qu'engendre l'égarement des passions, des suites ou ridicules ou funestes qu'elles traînent après elles : vive peinture plus propre à les combattre que de froids conseils (1). La haine des travers qui corrompent la raison échauffe sa verve. Dans

(1) Consulter sur cette *excellente satire* les *Essais* de Montaigne, I, 27. C'est la plus étendue des pièces connues que La Boëtie ait écrites en latin.

le vice il montre, avec la vanité des joies qu'il promet, l'angoisse toujours éveillée, l'amertume toujours présente, et dans la vertu seule la source du véritable bonheur. Aussi l'éloge de la vertu revient-il à tout moment sous sa plume ; il veut lui réserver exclusivement ses louanges, et, pour en exprimer l'image comme pour la faire aimer, il trouve sans cesse de nouveaux traits d'une force et d'une délicatesse achevées.

Beaucoup d'abondance dans les idées, un tour aisé et original qui les relève, des saillies pleines de finesse, de beaux sentiments souvent rendus en vers bien frappés, tels sont donc les caractères du talent de La Boëtie dans ses poésies latines. Un autre attrait qui nous captive dans ces productions, c'est que nourries, pour revenir à une observation déjà présentée, des inspirations de l'ancienne littérature, par de judicieux emprunts ou des allusions ingénieuses elles en réveillent à chaque instant chez nous le souvenir. Tout à l'heure, en flétrissant le vice, en attachant à sa suite les chagrins qui le punissent, avec la malice enjouée d'Horace il rappelait la véhémence de Juvénal. Plus loin, dans les conseils affectueux d'un père qui, enlevé à ses enfants, revient du séjour des ombres les consoler, il reproduit quelque chose de ce charme ému dont Properce a pénétré les accents de Cornélie à l'époux qui lui survit (1).

La Boëtie, s'il touche ainsi nos cœurs, n'est pas moins propre à les élever : car en lui l'homme n'a

(1) L. IV, *Eleg.* 11.

jamais à rougir du poëte. Sa noble fierté, sa loyauté vertueuse se révèlent dans toutes ses paroles. Surtout nous avons dit qu'il ne les prostitue pas à la flatterie : c'est pour célébrer le mérite qu'il les réserve, toujours justes, toujours sincères. Lui-même il le proclame, rien ne déshonore autant les muses que le mensonge : comme elles, il en a horreur ; et, préoccupé du bonheur des peuples, il s'indigne de voir la sainte vérité chassée loin des palais, repoussée de l'oreille des princes ; il les prend en pitié de n'en point entendre la voix, il voudrait la faire parvenir jusqu'à eux.

Dans ces vers se reflètent en outre, avec les généreuses passions qui ont animé cette courte existence, tous les tendres sentiments qui lui donnent je ne sais quoi de poétique. Au moment de s'éloigner de sa femme pour une absence de quelque durée, voyez comme il lui peint le jour qui le ramènera près d'elle, comme il console son regret par cette heureuse perspective (1). « Quelle émotion, quelle joie

(1) « Ad Carliam uxorem. » — On ne s'étonnera pas que La Boëtie ait parlé à sa femme la langue de Virgile, dans une époque où beaucoup de dames se distinguaient par leur mérite littéraire et leur instruction. On sait notamment qu'à la cour de François Ier et de ses successeurs, aussi bien qu'à la cour d'Angleterre, vers la même époque, les princesses entendaient d'ordinaire et parlaient plusieurs langues anciennes et modernes. L'Hôpital adressait à Marie Stuart, pour célébrer son mariage avec François II, des vers latins qu'elle goûtait fort. Celle-ci composait, suivant Brantôme, des harangues latines. La duchesse de Guise, Anne d'Este, sa mère Renée de France, et, plus tard, la jeune Marguerite de Valois, fille de Henri II, les lisaient et les admiraient.

enivrante fera battre ton cœur, quand, après sept longs mois de séparation, je franchirai tout à coup le seuil de ma demeure (1) ! Tu ne pourras sans changer de visage supporter tant de bonheur, et la couleur altérée de tes joues trahira l'agitation de ton âme. Soit que tu files la laine suspendue devant toi, que tes doigts légers manient l'aiguille, ou qu'un autre soin te captive, tu quitteras tout pour voler au-devant de mes embrassements. Combien de fois tes mains avides toucheront, presseront celles de ton époux ravi; que de temps immobile et silencieuse tu contempleras ce visage bien-aimé ! Lorsque enfin, tes regards satisfaits, ta voix trouvera un passage, par quelles paroles caressantes tu fêteras mon retour ! Alors et les ennuis du chemin et les fureurs de l'hiver, j'oublierai tout, à la vue de l'allégresse, des transports de ma maison charmée de m'accueillir. Oui j'entends déjà, sous mon toit, frémir un nouveau tumulte. De tous côtés mes serviteurs précipitent leurs pas; ils accourent pour revoir leur maître; tous ils rivalisent d'activité à me servir. Les uns avec des troncs de chêne entassés forment un immense foyer; les autres vont puiser au tonneau soigneusement gardé et que mûrit le second hiver; ils couvrent de larges coupes la table déjà chargée de mets. Chère épouse, ainsi, avec toi, je me plais à goûter les simples délices de mes humbles pé-

(1) La pièce est composée de strophes formées d'un petit asclépiade, d'un glyconique, d'un iambe dimètre et d'un second glyconique ; mètre dont la vivacité est fort bien appropriée à la nature des idées.

nates et la modeste félicité des champs : ici puissions-nous continuer à les goûter longtemps ensemble! Laisse ici, Marguerite, couler tes jours à l'abri du malheur; et puissé-je moi-même y attendre que la vieillesse menaçante vienne blanchir mon front : qu'ici la mort nous frappe tous deux à la fois, mais sans hâter sa marche, si mes vœux ont sur elle quelque pouvoir; et que la Parque à la fin renferme dans une même tombe nos cendres à jamais unies! » Ces vœux touchants ne devaient pas être réalisés pour le poëte : vainement l'amour et toutes les affections douces resserraient leurs liens autour de son cœur; il devait trop tôt leur échapper.

MONTAIGNE

CONSIDÉRÉ DANS SA VIE PUBLIQUE (1).

A la fin d'un de ses chapitres, où il parle de tout et de lui-même plus que de toute autre chose, l'auteur des *Essais*, après avoir établi que la vivacité de nos désirs s'accroît par la puissance des obstacles qui les combattent, nous apprend que, dans les guerres civiles allumées de son temps, il avait pour toute défense sa sécurité, évitant de fortifier sa maison, de peur qu'elle ne tentât les assaillants par l'attrait même d'un obstacle à surmonter. « Je ne veux, ajoute-t-il, ni craindre ni me sauver à demi. Si une pleine reconnaissance acquiert la faveur divine, elle me durera jusqu'au bout ; sinon, j'ai toujours assez duré pour

(1) *La vie publique de Montaigne*, étude biographique, par Alphonse Grün ; Paris, in-8°, 1855.

rendre ma durée remarquable et enregistrable. Comment? il y a bien trente ans (1). » Ces derniers mots, négligemment jetés, et qui rappellent qu'il n'a pas fourni pendant moins de trente ans une carrière digne de souvenir, avaient à coup sûr besoin d'un commentaire pour être entièrement compris du lecteur. Montaigne n'a eu garde de nous le donner. *Prime-sautier* par excellence, il aime, on le sait, piquer la curiosité plus encore que répondre à son attente. Prompt à passer, au gré de son caprice, de sujet en sujet, il se plaît à fuir, comme la jeune fille malicieuse dont parle Virgile, aussitôt qu'on l'a entrevu. Il compte et avec raison qu'on voudra le suivre, et que, sur tout ce qu'il nous dit de lui en particulier, la curiosité provoquée ne négligera aucun moyen de se satisfaire. Aussi que d'annotations sur les *Essais,* que d'éclaircissements, que de travaux publiés sur Montaigne! et néanmoins, il faut le constater, les paroles que nous avons citées n'avaient pas encore trouvé un interprète qui nous fît entrer dans tout le sens qu'elles renferment.

« L'immortalité, dit très-bien M. Grün, est acquise à Montaigne, écrivain et philosophe. » Mais si, après la lecture des *Essais*, nous pouvons nous flatter de connaître parfaitement les mœurs et les habitudes, les goûts et les opinions, la famille, le manoir et la librairie de Montaigne, nous ne pouvons de même affirmer que sa vie publique nous soit, à beaucoup près, aussi connue que sa vie privée; cependant il est loin

(1) II, 15. — M. Grün a pris ces paroles pour épigraphe de son livre.

d'avoir renfermé toute son existence dans les murs du château dont il nous a laissé une description pleine de charmes. Outre qu'il avait une passion décidée pour les voyages, il a été mêlé parfois d'une manière assez active aux affaires du pays. Dans son ouvrage, il se dit, quelque part, dégoûté de l'ambition par l'incertitude qui l'accompagne ; ailleurs il se félicite de ce qu'il était naturellement libre avec les grands et consciencieusement délicat dans ses négociations avec les princes ; il déclare qu'il n'a jamais souhaité de postes élevés ; enfin il avoue qu'il se croyait peu capable de les remplir : confidences fort incomplètes et qui ne sont guère de nature qu'à éveiller en nous l'envie d'en savoir davantage. C'est à peine si Montaigne note en passant, et avec l'air de l'insouciance, comment on jugea qu'il s'était acquitté de sa mairie de Bordeaux (1). Pourtant, quelques pages des mémoires d'un de ses plus illustres contemporains, le président de Thou, suffisent pour attester que Montaigne a joué dans certaines époques, en qualité d'homme politique, un rôle qui n'a pas manqué de quelque importance. Frappé de cette idée, M. Grün s'est appliqué à la recherche d'une série de documents qui n'avaient pas été convenablement éclairés jusqu'aujourd'hui, et il a réussi, par une étude féconde, à nous montrer l'auteur des *Essais* sous un aspect tout à fait nouveau.

(1) Balzac s'est fait, mal à propos, l'écho des ennemis de Montaigne, en disant de lui « qu'il n'avait pas su gouverner Bordeaux : » voy. . XVIII des *Entretiens*.

Grâce à la patience de ses investigations, nous n'ignorons pas maintenant que le philosophe qui, dans la *chevance* de ses pères, se donne pour si fort détaché des choses d'ici-bas, eut cependant ses préoccupations mondaines et ne laissa point de prétendre aux honneurs et à l'influence. La principale distinction politique qu'il obtint, fut d'être nommé en 1571 chevalier de l'ordre de Saint-Michel, jusque-là fort recherché, et que Brantôme s'étonnait même de voir accorder « à un conseiller sorti des cours de parlement, qui, ayant quitté la robe et le bonnet carré, s'était mis à traîner l'épée, comme le sieur de Montaigne. » Mais cet ordre ne devait pas tarder à tomber en décadence : peu après, dit encore le malin biographe que nous venons de citer, « on n'en voulait plus, sauf un grand prince qui avait pris fantaisie de se le faire donner dans les derniers temps, parce que cela faisait bien dans ses armoiries, sur sa vaisselle et sur les housses de ses mulets. » Qu'à l'âge de la retraite Montaigne ait été sincère dans son dédain de l'ambition et des biens qu'elle convoite, à la bonne heure ; mais toujours est-il qu'il ne fut pas sans la connaître et sans lui payer son tribut (1). Ce fait capital nous demeure acquis, avec plusieurs autres, dans la docte et piquante publication de M. Grün ; en sorte que, si le principal mérite d'un livre est de beaucoup apprendre à son lecteur, on ne saurait contester une valeur sérieuse à celui qui nous

(1) « Puisque nous ne la pouvons atteindre, a-t-il dit en parlant de la grandeur, III, 7, vengeons-nous à en médire. »

occupe. Il répond d'ailleurs à un goût qui s'est emparé justement de nous, à cette curiosité que nous avons d'interroger et de pénétrer à fond, pour interpréter leurs œuvres, l'existence ou privée ou publique de nos écrivains célèbres.

A chaque page de l'ouvrage de M. Grün figure en effet un Montaigne que le penseur capricieux et sublime avait trop effacé, un Montaigne tour à tour magistrat (et il occupa son siége pendant quatorze ou quinze ans), fonctionnaire municipal, gentilhomme de cour, conseiller et correspondant des princes, diplomate et militaire, qui finit, il nous en avertit lui-même, « se trouvant inutile à ce siècle, par se rejeter à l'autre, » c'est-à-dire par se réfugier dans la méditation du passé et surtout de cette antiquité classique, où il a si heureusement trempé la vigueur de son génie (1). Il est vrai que sa vie intime et privée, dont il nous rend confidents et témoins, a pour nous bien plus d'intérêt que sa vie publique : car on ne saurait prétendre, sans tomber dans le paradoxe, qu'il ait exercé une action très-marquée sur les événements qui se pressaient autour de lui ; mais il n'en était pas moins curieux de le considérer sous ce rapport, après les écrivains qui l'avaient étudié avec tant de succès au

(1) De là, de cette habitude d'étudier les anciens, l'extrême satisfaction que lui causa, d'après son aveu, la concession du titre de citoyen romain, par lequel il se trouvait en quelque sorte rapproché des grands écrivains avec lesquels il avait lié un si étroit commerce. Il n'épargna pas ses efforts pour obtenir ce titre, comme on l'apprendra au besoin par le livre de M. Grün.

point de vue philosophique ou littéraire. M. Grün a donc l'avantage d'avoir complété par son travail ce qui avait été fait jusqu'à présent sur Montaigne ; il a de plus répandu çà et là d'assez vives lumières sur d'autres personnages influents et sur l'histoire générale du seizième siècle. Pour atteindre ce but, non content de ne négliger aucun des documents exhumés dans notre époque, amie des découvertes bibliographiques, il en a fait plusieurs lui-même, en interrogeant, comme il nous l'indique, outre les histoires et les correspondances contemporaines, imprimées ou inédites, et spécialement les manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, les chroniques, les coutumes, statuts et règlements de la ville de Bordeaux, ainsi que les histoires locales du Bordelais et de la Guyenne, et en recourant aux précieuses communications de beaucoup d'hommes studieux, doublement voués au culte des lettres et à celui de la mémoire de Montaigne (1). Ce qui n'est guère moins avantageux que des découvertes, il a pu également, grâce à toutes ces ressources dont il s'est entouré, et avec cette précision de détails indispensable dans les matières d'érudition, réfuter un certain nombre d'erreurs qui s'étaient accréditées au sujet de Montaigne, en montrant par exemple qu'il ne fut jamais le serviteur ni l'obligé des Guises, qu'il n'a

(1) Il faut mentionner au premier rang, parmi eux, M. le docteur Payen, si connu et si prisé de tous ceux qui, s'occupant du seizième siècle, ont eu l'occasion de faire appel à son rare et obligeant savoir. M. Grün s'est très-souvent prévalu des témoignages de cet homme aimable et ingénieux.

ɔoint été le secrétaire de Catherine de Médicis, et qu'il ı'appartint pas comme député aux états de Blois, oit en 1576, soit en 1588, ce que l'on avait souvent ·épété.

Au reste, la publication si instructive de M. Grün ıe peut que confirmer en général l'estime qui s'atache au nom de Montaigne, puisqu'on voit que dans a période critique où il a vécu son caractère se mainint pur et indépendant. On comprend dès lors aisénent qu'il n'ait eu dans la carrière de la politique et les honneurs qu'un assez modeste succès, puisqu'il ne ;avait pas fléchir au temps et au souffle de la faveur. En se consolant ou plutôt s'applaudissant à cette occaion, comme un homme qui voulait se *prêter*, mais non *lonner* à d'autres qu'à lui-même, il a dit qu'il ne ût guère jugé bon qu'à une chose, c'eût été à parler ıvec liberté et sincérité à son maître, en lui adressant le ces conseils qui sauvent les princes et que l'aduıtion repoussait du trône des Valois. Mais la modéation, cette partie de la sagesse, qui faisait le fond u caractère de Montaigne, et l'indécision, qui accomagne assez naturellement le scepticisme, ne le renaient en somme que médiocrement propre, ainsi qu'il : confessait sans difficulté, à la gestion des grandes ffaires.

Pourquoi faut-il avouer cependant que cet homme, 'une conscience d'ordinaire si nette et si délicate, ıt le malheur d'oublier ses devoirs dans la circonance la plus grave? Avant que ses fonctions de maire ıssent expirées, en juin 1585, une de ces épidémies

8

de peste alors assez communes (1), qu'il a peintes avec des couleurs si énergiques, s'étant déclarée à Bordeaux, il quitta la ville et n'y voulut pas revenir, malgré les invitations réitérées des jurats. Cette affligeante faiblesse, que M. Grün s'est efforcé *d'excuser un peu*, mais qu'il vaut mieux condamner hautement, explique trop bien le vice de la philosophie des *Essais*, l'absence absolue de décision. Il faut regretter que l'écrivain, qui avait si justement montré *que philosopher c'est apprendre à mourir*, n'ait pas été jusqu'à sentir ici *que philosopher c'était apprendre avant tout, quand le devoir avait parlé, à ne pas craindre de mourir*. Certes on eût souhaité qu'il ne manquât point à Montaigne un peu du stoïcisme de cet Epictète, avec qui il a été mis en regard dans l'éloquent dialogue de Pascal et de Sacy. Ou, plutôt, on ne craindra pas d'attribuer cette déplorable défaillance au scepticisme religieux de Montaigne; et, en opposant sa conduite à celle d'un autre auteur, de Rotrou, qui, revêtu d'une magistrature à Dreux, voulut y retourner mourir auprès de ses concitoyens du même fléau qui les décimait (2), on rappellera que ce dernier, comme l'attestent avec sa vie

(1) Ces pestes n'étaient que les suites naturelles des autres fléaux qui ravageaient le Midi : « Voilà donc, raconte à cette date le chroniqueur Palma Cayet, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin et le Périgord affligés de la guerre, de la famine et de la peste. »

(2) Voici la dernière lettre qu'écrivait ce poëte, que Corneille honorait du nom de son père, et qui fut un grand citoyen : « Le péril où je me trouve est imminent; au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui, et ce sera pour moi demain peut-être : mais ma conscience a marqué mon devoir. »

les beaux vers de sa tragédie de *Saint-Genest*, était aussi ferme et arrêté, que l'autre était flottant, dans les principes de la foi chrétienne.

Quoi qu'il en soit, les recherches érudites de M. Grün, par ce jour nouveau dont, nous le répétons, elles éclairent la figure de Montaigne, ajouteront beaucoup à l'attrait de la lecture des *Essais*, en faisant pénétrer dans leur intelligence d'une manière plus complète. Et tous ceux qui, à défaut des vastes bibliothèques de nos pères, ont encore dans les étroits appartements d'aujourd'hui un rayon couvert de leurs auteurs bien-aimés, voudront, je me plais à le croire, placer, à côté de leur Montaigne, le biographe ingénieux et zélé à qui ils devront de le mieux connaître et de le goûter encore davantage.

ÉTIENNE PASQUIER

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES (1).

I

VIE D'ÉTIENNE PASQUIER.

Il n'est pas d'époque dans notre histoire où s'of-
rent en plus grand nombre qu'au seizième siècle ces
igures expressives et énergiques qui se détachent de
a foule et méritent d'être étudiées à part.

La société, remuée en tout sens, avait la force né-
essaire pour les produire. Par la civilisation qui re-
aissait, les âmes étaient éveillées et éclairées sans être
ncore amollies. C'est alors que l'on voit se développer
e germe de toutes les idées modernes et se rassem-
ler pour ainsi dire les éléments constitutifs du ca-
actère et de l'esprit national. Entre ceux qui l'ont
eprésenté le plus vivement, et décidé même à quel-
ues égards, Etienne Pasquier tient un rang considé-
able : il semble donc curieux de reporter ses regards

(1) Ce travail a été couronné par l'Académie française en 1849.

sur cette longue existence, qui est comme un anneau entre la vieille France et la France moderne. Destin à parcourir une carrière presque séculaire, il naqui en 1528, selon les uns, suivant le plus grand nombr en 1529, l'année même où le traité de Cambrai ter minait en Italie la lutte de François I[er] et de Charle Quint. Le vainqueur de Marignan n'était plus, il es vrai, que le vaincu de Pavie; mais, à la faveur d quelques instants de repos, l'impulsion communiqué aux lettres par un prince qui les aimait et s'y connais sait avait repris son cours. C'est de 1530 que date l'in stitution des lecteurs ou professeurs royaux. Dès c moment Budé, à la tête d'une élite de savants, ava renoué la trame interrompue qui rattache notre so ciété aux âges antiques. De jour en jour assouplie pa de studieux efforts, cultivée par un commerce assid avec les écrivains d'Athènes et de Rome, notre langue en devenant, grâce à l'ordonnance de Villers-Cotte rets (1), la langue des tribunaux et des actes publics allait achever de se mûrir par la discipline sérieus des affaires.

On peut s'étonner que Pasquier, si communicat dans ses ouvrages sur tout ce qui le concerne, ne nou ait jamais parlé de son enfance. Tout ce qu'o sait, c'est qu'elle se passa à Paris, sa ville natal alors comme aujourd'hui la cité lettrée par exce lence, le foyer des lumières, le rendez-vous des ta lents heureux. Le jeune Pasquier y suivit les cou

(1) Août 1530.

de l'Université, où se pressait, surtout autour des chaires royales, une foule nombreuse d'auditeurs. Dans la suite il regrettait amèrement cette ferveur des études classiques, dont le déclin s'était manifesté, dit-il, après les règnes de François I[er] et de Henri II.

Les renseignements nous manquent aussi sur la maison dont sortait Pasquier : nulle part il ne nous entretient de son père et de sa mère ni d'aucun de ses ancêtres. Guillaume Colletet, le mieux instruit de ses biographes (1), conclut de ce silence qu'il a été le premier auteur de l'illustration de sa race. Quoi qu'il en soit, on le voit, à un âge encore tendre, en possession d'un modeste patrimoine dans la Brie, d'où sa famille sans doute,comme celle des de Thou, était originaire. Son éducation et ses goûts semblent l'avoir dirigé de tout temps vers la carrière du barreau. On ne connaît rien de plus sur cette époque de sa vie : c'est lorsqu'il fréquente les écoles de droit que l'on commence seulement à être mieux informé. Lui-même, avec une reconnaissance filiale dont il empruntait l'exemple aux plus illustres anciens, nous a transmis le nom des maîtres dont il a reçu les leçons. Les premiers sous lesquels il étudia, en 1546, furent, à Paris, Hotman et Baudouin. Un an après il se rendit à Toulouse, pour être le disciple du *grand* Cujas : ainsi l'a surnommé l'enthousiasme de ses contemporains. Jusque dans une vieillesse avancée « il estimait son jeune âge heureux

(1) Voy. l'article étendu consacré à Pasquier dans son *Histoire des Poëtes français :* cet ouvrage inédit est conservé à la bibliothèque du Louvre.

d'avoir joui des doctes fruits de ces trois personnages d'honneur. » Surtout il se rappelait avec admiration l'enseignement de Cujas, ce rival, au dire de d'Aguesseau, des grands jurisconsultes romains, et que distinguait à un si haut degré cette clarté de la parole, apanage des esprits supérieurs.

Pasquier, dans son ardeur d'apprendre, chercha même à l'étranger de nouvelles leçons. L'Italie nous disputait alors les professeurs les plus renommés : ce fut dans cette patrie classique du droit qu'il alla perfectionner son instruction. A Pavie il entendit Alciat, qui, l'un des auteurs d'une innovation fort goûtée, tempérait par l'attrait littéraire l'aridité de la science des lois; à Bologne, Socin, objet pour les Italiens d'une vénération presque idolâtre. La passion dans le seizième siècle se mêlait à toutes les études, et à celle de la jurisprudence plus qu'à aucune autre.

Après trois ans consacrés à ces travaux et à ces voyages, Pasquier débuta en novembre 1549 au barreau de Paris. Dans une époque où tous les débats, civils et politiques, venaient aboutir au parlement, où le corps de la magistrature était, en beaucoup de rencontres, l'arbitre suprême non-seulement du sort des particuliers, mais de celui des princes et de la fortune de l'État, on ne sera pas surpris qu'une considération singulière entourât la profession d'avocat. Pour nos pères, si vivement épris de tout ce qui rappelait l'antiquité, il s'attachait à ce rôle quelque chose de l'importance que possédait jadis le patron de Rome. Aussi voyait-on la jeunesse d'élite se précipiter dans cette car-

ière, qui semblait promettre à la fois l'influence et la ichesse.

Parmi ceux qui faisaient leurs débuts en même emps que Pasquier on remarquait Brulart, qui par ı suite fut premier président au parlement de Dijon, t François de Montholon, depuis garde des sceaux. 'ersoris et le célèbre auteur de la *République*, Bodin, 'efforçaient également de conquérir un rang au bar-eau ; mais ce dernier, malgré son rare esprit et son rofond savoir, ne devait pas y réussir. Peu après, oisel et les frères Pithou descendaient dans cette rène. Entre les avocats plus anciens on distinguait ierre Séguier, Christophe de Thou, Charles du Moulin. es noms seuls attestent combien pour se faire jour la ıtte était rude et difficile. Plusieurs, par un découra-ement prématuré, se réfugiaient dans l'achat d'un ffice de judicature. Le succès ne pouvait s'obtenir qu'à orce de persévérance : Pasquier le comprit, et par une pplication soutenue il commença aussitôt à jeter les ondements de sa fortune future. Lui-même nous l'a it, il avait foi dans notre vieux proverbe : *Petit à etit on exploite grand chemin*. C'est d'après ce principe u'il dirigea toujours sa conduite. La première cause u'il plaida, quand il eut observé assez longtemps, nous t Colletet, le précepte que Pythagore enseigne à ses sciples, concernait « la réformation du collége de ormans (1). » Une foule nombreuse d'*écoliers* formait

(1) Autrement dit *de Beauvais*, dont le cardinal Jean de Dormans, évê-e de Beauvais, avait été fondateur à Paris, dans le quatorzième siècle.

l'auditoire : des témoignages de sympathie accueilli rent ses paroles, et ce *coup d'essai*, qui lui mérita l'es time des juges, redoubla son zèle et son espérance.

Pour acquérir cette expérience, que rien ne sup plée, il se montra dès lors assidu aux plaidoyers im portants, attentif à s'éclairer de tous les avis, à s former par toutes les leçons. Des loisirs ne pouvaien néanmoins lui manquer à son entrée dans la carrière Il sut les mettre utilement à profit. Le goût de la litté rature, en se répandant de plus en plus parmi nous avait depuis peu gagné le barreau : de là cette géné ration d'avocats gens de lettres qui devait bientôt pa la *Satyre Ménippée* exercer une si puissante influenc sur les affaires du pays. Le jeune Pasquier se mêl aux rangs de cette élite, et dans les travaux littéraires avec une nourriture solide, avec de nouvelles force pour son esprit, il chercha la gloire pour son nom Ajoutons encore que souvent il ne demanda qu'un dé lassement à sa plume. Une règle qu'il s'était tracée c'était d'allier, comme l'a conseillé le poëte, le sérieu de la vie avec ce qu'elle offre aux hommes sensés d gracieux et d'aimable. Il voulait « que le plaisir n lui fît jamais mettre en oubli ce qui était de son état et que l'exercice de son état ne lui fît oublier rien d contentement qu'il prenait aux gentillesses et gaillar dises d'esprit. » Ces paroles montrent assez son hu meur : elles expliquent aussi la diversité singulière d ses œuvres et le caractère frivole de celles qui l'annon cèrent au public.

Son *Monophile*, espèce de traité sur l'amour, paru

n 1554 : l'auteur avait alors vingt-cinq ans. « Con-orme, nous dit-il, à son âge et à l'honnête liberté qu'il oortait sur le front, » ce livre ne l'était pas moins au ;oût public, que l'imitation des auteurs italiens, et pécialement de Pétrarque, avait marqué d'une si vive mpreinte. Un recueil analogue (nous réservons l'ana-yse de ces ouvrages pour un chapitre particulier) le uivit une année après. Vers le même moment, comme 'il n'eût pas suffisamment prouvé « qu'il n'était pas né our être oiseux, » ses conceptions prenaient une di-ection plus élevée ; il abordait une entreprise de longue t puissante haleine, celle de « rechercher les ancien-etés de notre France. »

Son activité pour les affaires ne souffrait nullement e ces distractions studieuses; bien plus, la réputation aissante qu'il devait aux lettres lui venant en aide, on remarqua bientôt entre les jeunes avocats *de sa volée;* n fonda sur lui pour l'avenir de grandes espérances. ussi d'excellents partis ne tardèrent-ils point à lui tre présentés; on alla jusqu'à lui parler « de mille li-res de rente, » dot considérable à cette époque. Mais ainement essayait-on de le tenter par l'appât de rosses sommes; il comptait bien « ne pas se marier ux us et coutumes de Paris, » et connaître les mœurs e celle dont la main lui serait offerte avant de s'en-uérir de sa fortune. D'autres propos non moins sages, ue l'on pourrait lui emprunter, témoignent qu'il avait aûrement réfléchi sur *ce grand acte de la vie*, et qu'il e voulait l'accomplir qu'avec dignité et bon sens. Il 'éprouvait d'ailleurs aucune impatience de renoncer

à sa liberté, lorsqu'une circonstance avantageuse et piquante la lui fit perdre. Il venait de plaider pour une jeune veuve; il avait obtenu pour elle le gain d'un procès fort important : celle-ci, dans l'effusion de sa reconnaissance, lui dit ingénument, selon le récit de Colletet, « que les obligations qu'elle lui avait étaient telles qu'elle croyait ne les pouvoir mieux acquitter qu'en se donnant elle-même à lui et tous ses biens ensemble. » La veuve, ajoute le biographe, était riche, belle, vertueuse (1); et Pasquier, heureux d'accepter son offre, « s'engagea ainsi à bonnes enseignes, en 1557, dans les liens du mariage. »

La naissance d'un fils sembla mettre l'année suivante le comble à son bonheur. Une lettre où il annonce à l'un de ses amis qu'il est père atteste à la fois la vivacité enjouée de son esprit et l'affectueuse bonté de son cœur : « Le grand aise qui dissipe ses esprits ne permet pas que son jugement exerce ses fonctions ordinaires; » il s'applaudit d'avoir « un mâle, non une fille, » et qu'il soit « né de ce doux air de Paris, auquel toutes sortes de philosophes abondent (2). » Dans l'impatience de sa tendresse, il a voulu interroger le sort; imitateur des anciens, qui prétendaient lire l'avenir dans les vers de Virgile, il a demandé à ceux d'Ovide

(1) Son nom de famille était Montdomaine; le nom de son premier mari, dont elle ne paraît pas avoir eu d'enfant, était Belin.

(2) Les hommes les plus considérables de cette époque se faisaient un honneur d'ajouter à leur nom la qualification de *Parisien*. On attacha un tel prix au simple titre de bourgeois de Paris, qu'il était ambitionné par des nobles, par des chevaliers, par des princes même.

horoscope de son fils : ils lui ont promis pour ce nouvel hôte, ce nouveau citoyen du monde, une longue vie et la noble passion de la vertu. Ce n'est pas qu'il croie à de tels oracles; mais, père, il a la faiblesse des pères; et si son ami le condamne, à l'exemple d'Agésilas, il en appellera de lui comme d'un juge incompétent, ou plutôt il le priera d'attendre, pour confirmer sa sentence, qu'il jouisse à son tour du privilége paternel. Celui-ci s'empressait de lui prédire, par sa réponse, que, si l'enfant tenait de son père, il serait philosophe; s'il tenait de sa mère, il se montrerait actif et résolu.

Le caractère que ces dernières paroles nous révèlent chez cette jeune femme éclata par la suite; il devait déjà, peu après, trouver une occasion de se signaler. En effet, au moment même où, par ses progrès au barreau, Pasquier se rendait de plus en plus digne de la fortune qu'elle lui avait apportée, un malheur soudain pensa ruiner toutes ces chances d'un brillant avenir.

Vers la fin de 1558, conformément aux habitudes ménagères alors en honneur dans les classes les plus aisées, il revenait de faire *ses vendanges en Brie*, lorsque, chez un de ses amis où il s'était arrêté, il tomba gravement malade : ce fut pour avoir mangé d'un plat de champignons vénéneux, de cette nourriture des dieux, comme l'appelait Néron, parce qu'il avait fait par elle un dieu de l'empereur Claude (1). Pour résis-

(1) Suétone, *in Nerone*, c. XXXIII.

ter à la violence du poison, il ne fallut rien moins q l'excellente constitution de Pasquier; mais il fut att qué de fièvres tour à tour continues, tierces, quart et autres, dont l'une même, suivant la docte remarq du célèbre Piètre (1), « avait été vue par Hippocra et non par Galien : » quoi qu'il en soit, cette brusq interruption de santé se prolongea longtemps et craindre les plus funestes conséquences.

Avec sa passion de l'étude et de la gloire, on juge s'il supportait facilement le repos; aussi quand, apr avoir langui plusieurs mois, il commençait seulem à reprendre quelques forces, voulait-il déjà retourn à ses occupations du Palais. Les médecins ne vainqu rent qu'avec peine cette détermination téméraire. P leur conseil, Pasquier se rendit à sa maison d champs d'Argenteuil, vers les fêtes de Pâques, e 1559; et, « balançant, d'après son expression pittore que, entre le sain et le malade, » il y demeura jusqu'au premiers jours de mars 1560. A ce moment encor pour prévenir une rechute trop certaine, on dut l'em pêcher de reprendre ses travaux; on lui recomman de changer d'air et de se distraire par quelque voyag Forcé d'obéir à ces prescriptions, il alla visiter la mè de sa femme, qui habitait Amboise. La conjurati qui porte le nom de cette ville venait d'être déco verte lorsqu'il arriva dans ses murs, remplis d'effr Autour du jeune époux de Marie Stuart et de ses r

(1) Pasquier a parlé plusieurs fois de ce médecin, l'un des plus r nommés de Paris.

outables protecteurs se dressait l'appareil des suppli-
es : on voyait encore sur l'échafaud les têtes, dégout-
ıntes de sang, de Castelnau et de plusieurs gentils-
ommes suppliciés avec lui. Dans l'aspect de cette cité
ougie de carnage, où il ne résida pas moins d'un
ıois, Pasquier puisa une profonde horreur pour les
iscordes religieuses et pour la guerre civile : ces
entiments devaient lui suggérer l'*Exhortation aux
rinces*, éloquent manifeste de son dévouement au
ays.

D'Amboise il gagna Cognac, où sa femme possédait
ne propriété patrimoniale, et il s'y remit des impres-
ons pénibles qui l'avaient assailli. On peut le con-
ecturer par la peinture suave qu'il nous a laissée de
e plaisant séjour, de ce vrai *pays de promission;* il
appelle un paradis terrestre, dont la Touraine n'éga-
it à ses yeux ni la beauté ni l'abondance, telle était
variété des fruits excellents qu'on y recueillait, la
chesse de ses produits de tout genre. Ce qui toutefois
y charmait encore davantage, c'était l'aspect de cette
e innocente si rare ailleurs, et qui semblait s'y être
fugiée,

Et secura quies et nescia fallere vita;

était la paix de l'âme, trésor inappréciable à une telle
oque. Là venaient expirer ces bruits sinistres que
ılevaient les fureurs de parti; là, dans des temps si
ıestes, on pouvait presque oublier que la France était
vaste théâtre de brigandages et de crimes.

Rendu enfin à la santé par cette nature bienfaisante dont il savait jouir, Pasquier, que des goûts non moins vifs rappelaient vers ses travaux interrompus, s'empressa de revenir à Paris et de revoler au Palais; mais de nouvelles tribulations l'y attendaient. Dans cette milice ardente du barreau, il faut, pour être compté, veiller toujours à son poste : l'oubli suit promptement l'absence. Près de deux années d'éloignement avaient effacé Pasquier du souvenir de ses clients et de ses rivaux d'autrefois. Il le reconnut bien vite; et, réduit à se promener seul, sans même être reconnu, dans ces salles où jadis il avait été accompagné de plaideurs et de gens d'affaires, il ne put se défendre d'un abattement profond. Le chagrin lui inspira la pensée de renoncer entièrement à une profession où il avait rêvé la gloire, où il ne trouvait plus que l'amertume. Comment néanmoins s'ouvrir de ce projet à sa femme, dont les espérances d'avenir seraient tout à coup déçues? En échange de la fortune qu'elle lui avait donnée, ne lui devait-il pas un rang distingué et le reflet de ses propres succès? Aussi ferme que sensée, celle-ci alla au-devant de ses confidences et mit un terme à ses irrésolutions. D'elle-même elle exhorta son époux à se bannir du Palais, à faire au repos de sa vie le sacrifice de son ancienne ambition, surtout à s'abstenir de vains regrets : n'avaient-ils pas assez d'aisance pour vivre dans un heureux loisir? La gestion de leurs biens ne serait-elle pas d'ailleurs pour eux une occupation suffisante?

Pasquier, sous l'impression du chagrin qui l'obsé

ait, se hâta de suivre ce conseil, décidé dès lors à par-
ıger son temps entre la société de quelques amis et
ɜ culte des lettres. A la faveur de cette retraite, il
ublia vers la fin de 1560 le premier livre des *Recher-
hes de la France*, et le *Pourparler du Prince;* mais
es travaux mêmes, en ramenant sur lui les yeux du
ublic, ne pouvaient manquer de lui rouvrir l'arène
l'où il était sorti. Une circonstance qui ne devait pas
tre moins efficace à cet égard, c'est qu'il se lia vers
ette époque avec deux docteurs en théologie, mem-
ıres influents de l'Université : on verra tout à l'heure
omment ils lui firent, selon son propre langage,
eprendre racine au Palais. L'un, nommé Levasseur,
tait principal du collége de Reims; l'autre, Béguin,
e celui du cardinal Lemoine. Le goût des conversa-
ons solides rapprochait naturellement ces trois
ommes, amis de la religion et de la science. Leur
onnaissance fut bientôt étroite. Souvent, dans les fau-
ourgs de Paris, ils se promenaient ensemble, devisant
ır les saintes Écritures, sur la philosophie, sur
histoire; au charme de ces entretiens libres et va-
és ils ajoutaient, avec la bonhomie de nos vieilles
ıœurs, quelque simple collation ou bien une partie
ɜ jeu de quilles. Ainsi Pasquier s'efforçait de com-
ıttre d'importuns souvenirs : cependant, malgré l'at-
ait de ces distractions, la pensée des enquêtes et de
grand'chambre revenait s'offrir à son esprit; cette
éoccupation, de plus en plus constante, ne tarda
ıs à le subjuguer. Le dépit l'avait écarté du barreau,
spoir l'y ramena; et cette fois les occasions de se

produire ne lui furent plus refusées. Il sut, en redou- blant d'activité et de talent, seconder ce retour de la fortune, et ne laissa pas, nous dit Colletet, d'être *assez heureusement employé* depuis 1562 jusqu'à 1565 époque décisive dans sa vie, où un procès fameux plaidé devant le parlement, celui de l'Université contre les jésuites, le porta au premier rang des avocats.

Si le corps enseignant lui déféra le soin de défendre ses priviléges, on devine aisément que ce fut sur la recommandation pressante des savants docteurs qui peu auparavant partageaient ses loisirs et ses récréa- tions champêtres. Quoique les jésuites n'eussent jamais été, comme l'atteste Pasquier, l'objet de leurs entre- tiens, néanmoins ses deux amis avaient pu reconnaître en lui, avec une piété éclairée et sincère, un esprit incisif et nerveux, versé dans l'histoire politique et religieuse, une haine prononcée pour les pouvoirs irréguliers ou occultes, surtout un attachement loyal à nos libertés gallicanes : de là le témoignage de con- fiance qui, en remettant ces graves intérêts entre ses mains, l'appela tout à coup sur un si imposant théâtre.

Quelle avait été l'occasion, quelles furent les cir- constances de la lutte alors engagée entre l'Université et les jésuites ; c'est ce que je raconterai dans un cha- pitre à part, où je ferai connaître non-seulement le discours de Pasquier, mais tous les démêlés qu'il eut avec cette compagnie, déjà si puissante à son berceau. Il allait atteindre trente-six ans. A la vigueur de l'âge il joignait la maturité du talent et du savoir ; ses vœux

[qu]i longtemps avaient invoqué le grand jour d'une [é]clatante plaidoirie, étaient enfin satisfaits : on sait [qu]'il répondit à l'importance de la mission qu'il avait [r]eçue. En transformant un simple débat judiciaire en [q]uestion d'État, en s'élevant aux plus hautes considé[r]ations du droit public, il donna la mesure de ses [f]orces. Cette vivacité de dialectique, cette largeur de [p]ensée dont il fit preuve, aucune autre cause ne lui [a]vait encore permis de les déployer avec le même [é]clat : aussi, jusque dans les dernières années de sa [v]ie, se plaisait-il à rappeler, avec la complaisance du [v]ieillard, « cette harangue prononcée à la vue de dix [m]ille, et qu'à l'étranger on avait réputée pour un [c]hef-d'œuvre. »

Une telle circonstance, que Pasquier n'a pas craint [d]e déclarer providentielle, ouvrait une vaste carrière à [s]on ambition légitime. En même temps qu'elle le dé[si]gnait naturellement pour les grandes affaires, il se [m]ontrait, par la générosité de son caractère, digne de [s]on brillant succès. Lorsque l'Université lui fit remettre [«] une bourse de velours contenant plusieurs écus », il [la] refusa(1) : comme son fils reconnaissant, disait-il, il [se] devait tout entier à son service (2).

(1) Pour répondre à ce noble procédé, l'Université ordonna que tous [les] ans, tant que Pasquier vivrait, on lui porterait deux cierges, au jour [de] la Chandeleur.

(2) Si l'on est tenté de sourire d'une telle preuve de désintéressement, [on] nous permettra de rappeler qu'un écu était sous Henri III, et même [as]sez longtemps après lui, le prix ordinaire d'un plaidoyer. Pasquier fai[sai]t donc l'abandon d'honoraires considérables pour son époque.

Chaque jour, pour Pasquier, fut, depuis ce moment, marqué par de nouveaux combats et par de nouveaux triomphes dans la lice du barreau. En 1566 il perdit sa belle-mère, et, pour recueillir sa succession, il se rendit à Amboise pendant les fêtes de la Pentecôte : une anecdote relative à ce court voyage (1) nous le représente comme fort occupé alors au Palais, où il avait su se concilier l'estime et la bienveillance des chefs de la magistrature. Dans diverses parties de ses ouvrages il s'est au reste étendu sur les principales causes qu'il a plaidées, sur les procès les plus mémorables dont il a été chargé. Quand sa réputation solidement établie eût semblé lui permettre plus de loisir, on voit qu'il ne se relâchait en rien de l'activité de ses travaux. Malgré la sûreté d'un talent mûri par l'expérience, il se gardait de cette confiance qui est souvent l'écueil des esprits supérieurs ; et bien loin de trop présumer de ses forces, par une appréhension salutaire d'être au-dessous de lui, il se maintenait constamment à la même élévation.

Une des plus glorieuses campagnes qui signalèrent sa longue carrière, ou, pour mieux parler, l'une de ses plus belles victoires, fut celle qui sauva la vie à un innocent, la fortune et l'honneur à une illustre maison Pasquier a raconté cette affaire avec de grands détails en outre il nous a conservé le plaidoyer qu'il pronon dans cette occasion. C'était en 1571 : le seigneur d'Ar conville, escorté d'une troupe d'archers, avait été traîn

(1) *Lettres* de Pasquier, VII, 10.

sur une charrette aux pieds de ses juges. Chargé d'une horrible accusation, cet appareil ignominieux le désignait comme coupable au peuple, dont la haine aveugle réclamait son supplice ; le tribunal et l'avocat du roi, Augustin de Thou, inclinaient vers l'opinion publique. Tel était le client dont Pasquier avait accepté la défense. Malgré de sinistres soupçons, son regard exercé avait interrogé le visage de l'accusé, dont le front calme, *sondé au vif*, dont l'œil assuré lui avaient révélé l'innocence. Fort de sa conviction, il ne craignit pas, dans ces formidables circonstances, de lutter contre la prévention et l'erreur. La salle de Saint-Louis, théâtre des causes criminelles, regorgeait d'une foule immense, attirée par l'émotion du drame : aux côtés de Pasquier était son fils aîné, dont il avait voulu former la jeunesse par un grand exemple ; à ses pieds, le gentilhomme, sa femme, ses deux enfants baignés de larmes ; devant lui ses accusateurs, aussi éplorés, et réclamant vengeance de l'attentat qui avait versé le sang d'une famille entière : leur avocat était Brisson. Lorsque le défenseur se leva, un murmure désapprobateur se fit entendre ; quatre fois il s'efforça de commencer, quatre fois ces bruits ennemis étouffèrent ses paroles, jusqu'à ce que, *la couleur lui montant au visage* et sa voix éclatant avec l'accent d'une juste colère, il força au silence l'assemblée frémissante, l'éclaira malgré elle, l'étonna, la subjugua par l'ascendant d'une argumentation serrée et lumineuse, l'entraîna dans son parti par la puissance sympathique de mouvements chaleureux, et renouvela, comme il le dit

avec un légitime orgueil, le triomphe de Cicéron, faisant tomber des mains de César l'arrêt préparé contre Ligarius. A la lecture de cette harangue on comprend d'ailleurs son succès. Le début en est imposant et pathétique, en même temps plein de ménagement et d'adresse; la narration est nette, aisée et rapide : à l'habileté du légiste se joint dans plus d'un passage la véhémence de l'orateur.

Cette véhémence, Pasquier la puisait dans son âme loyale et sincère, ouverte à tous les beaux sentiments : jamais sa conscience ne désavoua aucune de ses paroles; jamais il ne servit d'organe au parti de l'injustice, ou ne refusa son ministère d'avocat à qui le réclamait pour assurer le triomphe de son bon droit. Lorsque le maréchal de Montmorency, tombé dans la disgrâce de Charles IX, eut été envoyé à la Bastille, il fit demander à Pasquier s'il voulait accepter le rôle de son défenseur. Celui-ci, avec autant d'empressement que d'autres en mettaient à fuir cette tâche périlleuse, répondit qu'il tenait ce choix à grand honneur, et qu'il s'efforcerait d'en paraître digne. En effet, il ne contribua pas peu à faire rétablir dans sa liberté et ses prérogatives celui que sa *saine conscience* n'avait pu protéger contre un caprice de la colère royale.

Les plus illustres seigneurs rendaient donc, en lui confiant leurs intérêts, un double hommage à son intégrité et à ses talents (1). Au nombre de ces nobles

(1) On ne sera pas surpris, d'après ces détails, que plusieurs plaidoyers de Pasquier aient trouvé place dans les *Leçons et modèles d'éloquence judiciaire* publiés par M. Berryer en 1838.

clients on remarquait les princes de la maison de Lorraine : pour leurs affaires domestiques ils recouraient habituellement à ses conseils, et plus d'une fois ils se servirent de sa parole dans des causes considérables. Telles furent celle où devant le conseil d'État il soutint les droits régaliens que le duc de Lorraine prétendait sur le duché de Bar, et celle de la vicomté de Martigues, qu'il plaida, en 1573, pour Henri de Guise, durant trois matinées de suite, sous les yeux de tous les membres de cette puissante famille établis en France. Dans une occasion non moins solennelle il eut pour auditeurs, comme il nous le raconte, Charles IX, ses frères et les princes du sang, les grands officiers de la couronne et les ambassadeurs de Pologne : les membres du parlement étaient revêtus de leur robe d'écarlate, et l'arrêt fut prononcé par le chancelier de Birague. Plusieurs autres procès où il figura, sans être entourés de cet appareil pompeux, ne laissèrent pas que d'avoir beaucoup de célébrité et d'importance. C'est ainsi qu'en 1579, pendant trois jeudis, et en présence d'une foule prodigieuse, il défendit contre la Faculté de médecine de Paris la doctrine que Paracelse avait introduite, et qui jouissait d'une vogue immense en Allemagne. Justement frappé du caractère indécis et conjectural qui discréditait, de son temps, l'art de guérir, Pasquier ne croyait pas qu'il fallût fermer la porte aux inventions venues du dehors : libre penseur, il voulait que l'on discutât, non que l'on étouffât les nouveautés.

Dans les questions politiques, alors si controversées,

l'indépendance d'esprit de Pasquier était la même. Il la signala hautement, en embrassant la cause d'Angoulème, qui n'avait pas craint de résister aux volontés de son souverain (1). Cette ville, cédée par le roi au duc d'Alençon, comme gage de l'une de ces trêves que les intérêts en lutte se faisaient un jeu de conclure et d'enfreindre, avait refusé de recevoir le duc de Montpensier, qui devait la remettre au frère de Henri III. Pour la disculper de cette audace, pour repousser l'accusation de lèse-majesté qui pesait sur elle, Pasquier, devant le parlement de Paris, remonta aux principes fondamentaux du droit public, et jusqu'à l'origine de notre gouvernement. Né français et plaidant pour des Français, il se jugeait dûment autorisé, non pas à s'opposer au roi, mais à lui présenter ses humbles remontrances en justice. Nos rois n'avaient-ils pas toujours consenti à *réduire leur puissance sous la civilité de la loi;* et la ville d'Angoulème, par son obstination à rester entre les mains de son légitime seigneur, n'avait-elle pas donné de sa soumission et de sa loyauté la plus éclatante preuve? N'était-ce pas là une de ces désobéissances patriotiques dont la Normandie sous Louis XI, la Bourgogne sous François I[er], avaient offert un généreux exemple?

Le parlement eut le bon esprit de le croire, et termina le procès par un arrêt prudent, qui, en sauvant les apparences d'un échec à l'autorité royale, accordait en effet gain de cause aux habitants d'Angou-

(1) En 1576, après *la paix des princes.*

lème. Leur dévouement au pays les en rendait dignes : « Jadis leurs pères, avait dit noblement Pasquier, quand ils avaient été livrés aux Anglais pour la rançon du roi Jean, soumis de corps, étaient demeurés Français de cœur. » Son habile et énergique plaidoirie abonde en traits semblables, expression de son ardent patriotisme. C'est une manifestation curieuse de ce qu'il y avait alors de force dans l'esprit public, et dans nos vieilles institutions de germes d'un libre avenir. Elle témoigne du développement circonspect, mais continu, par lequel on s'acheminait en France vers la possession des garanties de sécurité et de dignité qui forment aujourd'hui la base de notre ordre social. L'auteur du *Traité de l'Éloquence française*, du Vair, assignait pour motif à la faiblesse de nos orateurs l'absence des grands intérêts, cette âme des discussions politiques dans les États indépendants de l'antiquité. Mais cette fois qu'imaginer de plus imposant qu'une telle question et le théâtre où elle était débattue ? Certes, Pasquier déclarait à bon droit « que c'était là une affaire toute publique, telle que l'on en traitait anciennement dans Rome. » Si, dans la carrière du barreau, nous étions tellement éloignés des anciens au seizième siècle, il fallait plutôt attribuer notre infériorité au goût de cette érudition indigeste qui étouffait sous une végétation stérile le jet vigoureux des plus heureuses natures. A cette influence pernicieuse venaient se joindre les entraves des formalités et de la routine. Les présidents, ainsi que nous l'apprend Loisel, ne se faisaient pas faute de *rabrouer*

d'une voix dure et impatiente les orateurs qui semblaient s'écarter de leur sujet. Cependant il faut à l'éloquence, comme le fait observer Tacite (1), une pleine liberté de mouvement; rien ne doit gêner sa vive et souple allure. Ces rudes interpellations nous rappellent les manteaux étroits et disgracieux qui, sous les empereurs, embarrassant les gestes de l'avocat, parurent non sans raison arrêter l'essor de la parole et porter un coup funeste à l'éloquence romaine.

Que dès cette époque, néanmoins, de sérieux intérêts inspirassent à notre barreau un digne langage, c'est ce que l'on ne saurait contester. Au milieu de ce progrès général qui annonçait la grande époque des lettres françaises, l'éloquence était en marche, comme tout le reste. Aussi du Verdier, dans la préface de sa *Bibliothèque*, remarquait-il à juste titre « que déjà les orateurs avaient fait beaucoup d'honneur à notre langue. » On partagera ce sentiment en lisant plusieurs des plaidoyers de Pasquier. Il fut vraiment un prédécesseur de Patru et de Lemaistre. Une parole ferme et pittoresque, un débit animé et facile, une argumentation solide et pressante, quelquefois fine jusqu'à la subtilité, d'après le goût du temps, une riche variété de connaissances en morale, en politique, en histoire; telles étaient les qualités qui dans cette lice du Palais, où, selon le mot d'un contemporain (2), « il courait si bravement, » lui conciliaient tous les suffrages. On ne

(1) *Dialogus de Oratoribus*, c. XXXIX.

(2) Le savant Airault : voy. les *Lettres* de Pasquier, XI, 7.

s'étonnera donc pas que sa porte fût, au rapport de ses biographes (1), assiégée par les plaideurs, et que devant les tribunaux il fût en possession de cette suprématie qui appartient à l'ascendant personnel du talent joint à la vertu. De là cette juste fierté que lui inspirait le ministère qu'il exerçait. Aucune profession ne lui semblait plus noble et plus indépendante que celle de l'avocat, aucune plus sacrée, par les intérêts dont elle nous rend dépositaires, par les devoirs qu'elle nous impose.

Il est vrai qu'il communiquait, nous l'avons vu, toute l'élévation de son caractère à ses fonctions. Ennemi de la *chicanerie,* loin de spéculer sur les procès, il les considérait, à l'exemple de L'Hôpital, comme une plaie de la société, que la raison publique devait travailler à guérir. Loin de s'associer en aucun cas à l'impunité des coupables, il blâmait avec énergie cette indulgence, voisine de la faiblesse, qui encourage le crime en l'épargnant. A ses yeux l'administration sévère de la justice était le fondement essentiel des États; une condition absolue de leur prospérité, c'était le respect des lois, dont il cherchait dans l'équité naturelle et le bon sens la double base et la consécration nécessaire.

Ces principes prenaient leur source dans la haute idée que Pasquier s'était faite des devoirs de la législation et les études profondes auxquelles il s'était livré

(1) Voy. particulièrement, au liv. V des *Éloges* de Sainte-Marthe, celui de Pasquier.

à ce sujet : dans une extrême vieillesse il ne les avait pas encore interrompues. En outre, la science du philosophe perfectionnait et complétait, pour ainsi dire, en lui celle du légiste. Aussi, dans cette époque florissante du Palais, où, comme l'a dit Bodin, la vraie jurisprudence avait son siége à Paris, ne fut-il au-dessous d'aucun de ses plus savants contemporains. Lorsqu'il fut procédé à la réformation de la Coutume de cette ville (1), l'un des jurisconsultes choisis pour y travailler, il seconda dignement dans cette importante entreprise Gilles Durant, Fontenay, Canaye, Chopin, Versoris, Montholon, etc , l'honneur du barreau français.

Dans cette vie pleine de labeurs et de luttes journalières, en quelque sorte livrée au public, y avait-il donc encore quelque place pour le culte désintéressé des lettres? A notre époque, stérilement affairée, on le concevrait difficilement; mais, alors, la force et le calme des âmes, en dépit des tourmentes religieuses et politiques, ménageaient des loisirs aux plus occupés. De là les grands travaux, nés dans ce siècle si contraire aux paisibles études, où les bibliothèques, les œuvres de l'esprit, avant même qu'elles fussent achevées, étaient souvent la proie des flammes. Pasquier,

(1) 1580. — Pasquier parle très-souvent de la nouvelle Coutume de Paris, « qu'il estime devoir servir de lumière aux autres Coutumes, » ou, comme il le dit ailleurs, « de guidon. » Quant au mot de Coutume, il était synonyme de celui de loi, ainsi que l'explique Pasquier : « Cette dénomination a prévalu, comme plus douce et plus agréable aux Français, étant une marque de leur liberté et sujétion volontaire. »

nalgré les obstacles les plus divers, sut toujours réser-
er une partie de son temps pour les travaux littérai-
es, auxquels il a dû sa plus belle gloire. Avec cette hu-
neur mêlée d'enjouement et de sérieux, dont il nous
offre une alliance piquante, il fait paraître en 1564 ses
Ordonnances d'amour, en 1565 le second livre de ses
Recherches, de nouveaux vers en 1567 et 1569, la
Congratulation au roi en 1570. Comme ces illustres
Romains, dont il reproduit à plus d'un égard le goût
et le caractère, il a ses habitations des champs, où
l se dérobe au tracas de la ville. Ici nous le voyons
courir « à sa campagne d'Argenteuil, pour s'y récon-
cilier avec ses livres et ses meilleures pensées; » là se
retirer, à la faveur des vacations, « dans sa maison
lu Châtelet (1), en délibération de trouver quelque
relâche aux flots et reflots des affaires du Palais. » Il en
reviendra plus dispos à *ses sacs*. Cependant, tout à lui
dans ces tranquilles demeures, il s'y enivre d'étude et
de méditation : heureux d'échapper aux arides questions
du droit, les *Offices* de Cicéron et d'autres chefs-d'œuvre
classiques à la main, il converse avec ces amis retrou-
vés, objets au seizième siècle d'un si fervent enthou-
siasme ; il sort de *cette belle compagnie* pour transmettre
les impressions de ses lectures à quelques hommes
comme lui épris de l'antiquité ; il discute avec eux les
opinions de ses auteurs favoris. C'est après que cette
studieuse retraite a *réveillé ses esprits*, qu'exercé à pen-
ser par ces sublimes modèles, il devient auteur à son

(1) Petit village de la Brie.

tour : il donne les matinées entières au travail ; « il s'y remet au sortir de table, et ne lui consacre pas moins de huit ou neuf heures par jour. » C'était là son repos. Avec l'âge, son ardeur, loin de se calmer, redouble encore ; parfois elle prend sur sa santé : mais, dans ce corps sain et vigoureux, un régime sévère rétablissait bientôt l'harmonie.

Le goût de Pasquier pour les lettres, la réputation qu'elles lui avaient acquise, les charmes de cette intimité intellectuelle qui unissait alors beaucoup d'âmes d'élite et d'esprits supérieurs, se montrèrent surtout à l'occasion des *grands jours* de Poitiers et de Troyes, deux circonstances fameuses dans la vie de Pasquier et dans l'histoire littéraire du seizième siècle.

Lorsque, avant Philippe le Bel, le parlement était ambulatoire à la suite du prince, on appelait ses séances du nom de *grands jours* ou *hauts jours*, à raison de l'importance des affaires qui se traitaient dans ces sortes de plaids généraux. Le même mot, depuis que ce corps fut devenu sédentaire à Paris, ne s'appliqua plus qu'aux délégations temporaires d'un certain nombre de ses membres, détachés dans les provinces pour y juger en dernier ressort toute cause civile ou criminelle. Les *grands jours* avaient lieu dans le principe de deux en deux ans ; leur tenue fut ensuite irrégulière et de plus en plus rare : mais ce n'est que dans la deuxième partie du dix-septième siècle qu'elle cessa entièrement (1).

(1) Il n'y en a plus eu de traces depuis ceux de Clermont en Auvergne, 1665 et 1666, que la relation de Fléchier a rendus si célèbres.

On désignait donc ainsi, au milieu du seizième, une uridiction extraordinaire, par laquelle le justicier suprême, le roi, étendait jusqu'à l'extrémité du pays ses ongs bras si redoutés, qui allaient partout frapper le rime et abattre les restes de la féodalité.

Depuis plusieurs siècles la royauté, intimement unie u peuple, dont elle s'était constituée la protectrice, vait lutté pied à pied contre la tyrannie des seigneurs. Iais, loin du centre où son action se déployait avec un lein succès, la barbarie des mœurs suscitait encore le déplorables violences, et souvent l'audace de puissants oppresseurs forçait les lois à se taire. De là, pour rrêter ou venger ces désordres, l'intervention des eprésentants du souverain et ces assises improvisées, par lesquelles il demandait compte de son autorité iolée et des attentats commis. Beaucoup d'anciens naîtres du sol, trop attachés à leurs priviléges, laissaient a vie dans ces meurtrières sessions. L'approche des envoyés, il est vrai, en réveillant de sinistres souvenirs u fond des cœurs, amenait bien des fuites précipitées; mais les plus lents ou les plus confiants payaient pour les autres, et les châteaux forts démolis en foule expiaient du moins les torts des possesseurs qui s'étaient échappés.

C'était dans les époques troublées par les guerres civiles que l'on recourait principalement à ces tribunaux exceptionnels. Contre les excès qu'elles avaient produits, des remèdes terribles semblaient seuls pouvoir être efficaces. Les magistrats royaux apparaissaient tout à coup : sur eux aucune considération person-

nelle, aucune influence locale ne pouvait agir. Toute accusation portée devant eux était aussitôt suivie du jugement. Entre la condamnation prononcée et l'exécution de l'arrêt il n'y avait pas de délai. A ce pouvoir illimité tous les pouvoirs de la province devaient leur concours; le peuple au besoin lui eût prêté son appui. La religion même, se mettant à son service, ordonnait, par la bouche de ses ministres, à quiconque connaissait un coupable de venir le déclarer. Ainsi en peu de temps se soldait un long arriéré de crimes. Les faibles, les opprimés relevaient la tête, et à l'aspect de ce nivellement momentané, qui présageait le règne de l'égalité civile, ils s'écriaient avec un célèbre magistrat (1) « que les *grands jours* étaient un vrai miracle de justice. » Il leur paraissait qu'ils empruntaient à bon droit ce nom de leur ressemblance avec le jugement dernier.

Poitiers, dont les derniers *grands jours* avaient eu lieu en 1567, fut *honoré* en 1579 d'une nouvelle commission de ce genre, présidée par Achille de Harlay. Dans les registres du parlement, conservés aux archives du palais, on peut voir, à la date du 14 août de cette année, « les lettres patentes présentées à cet effet par les gens du roi; » leur vérification est du 30. Sur ces *grands jours* il n'existe d'ailleurs aucun document officiel; et, tout ce qui nous en est connu, nous le savons par Pasquier, qui, ami de Harlay, alors président aux enquêtes, fut en cette occasion *l'un de ses sol-*

(1) Jacques Faye, seigneur d'Espeisses.

dats, comme il se plaisait à le lui rappeler dans la suite. Les commissaires avaient plein pouvoir de rechercher et de frapper les coupables non-seulement dans le Poitou, mais dans l'Anjou, la Touraine et même les pays voisins; le malheur des temps les avait fort multipliés. Aigries par la fureur des factions, les mauvaises passions s'étaient dans tout le Midi déchaînées sans frein; des camps armés offrant un asile et l'impunité au crime, son audace n'avait plus connu de bornes : catholiques et protestants avaient rivalisé de cruautés et de vengeances. Devant leurs attentats l'autorité était demeurée impuissante et muette d'effroi, ou, si elle avait voulu sévir, de scandaleuses lettres d'amnistie, arrachées au prince par la faveur, l'avaient désarmée le plus souvent.

Le moment des expiations était venu : les magistrats à peine désignés arrivèrent à l'improviste; leur vigueur ne devait point faillir aux devoirs créés par de si déplorables circonstances. Aussi Pasquier ne craignait-il pas « d'appeler Dieu à témoin qu'il n'avait jamais vu procédures si belles que celles de ces *grands jours.* » Il est certain que de rigoureux exemples furent donnés, que des coups rudes et hardis frappèrent les ennemis de la paix publique. Surtout la punition d'un seigneur considérable étonna l'Anjou et la Touraine. Pasquier s'abstient de le nommer. A cette juridiction violente s'attachait en effet un caractère mystérieux (1). Quoi qu'il en soit, cette condamnation produisit à elle

(1) Il n'est pas rare que sur les procès-verbaux authentiques qui nous

seule dans ces pays une impression de terreur plus salutaire que toutes les autres exécutions à mort. On reconnut que la grandeur du rang ne mettait pas au-dessus des lois ; que nulle puissance n'était à l'abri de leur atteinte. En un mot, la conduite résolue et sage du président de Harlay fit porter à la commission dont il était le chef tous les fruits qu'on pouvait attendre de sa ferme vertu et de sa rare prudence.

Quant à Pasquier, il sut, à Poitiers de même qu'à Paris, donner quelques heures aux lettres et à la société de ceux qui les cultivaient : alors la vie littéraire était loin d'être bannie de nos provinces ; elle avait principalement un foyer actif dans celles du centre et du midi. Sa première visite fut pour Scévole de Sainte-Marthe, savant et poëte comme lui, l'un de ses plus assidus correspondants ; et celui-ci le présenta aussitôt dans une maison qui, suivant le langage allégorique du temps, semblait *le vrai temple des muses*, chez les dames des Roches, mère et fille. Ce fut là que l'occasion la plus frivole fit naître le recueil de vers connu sous le nom de *la Puce*, qui peut être rangé au nombre des ouvrages de Pasquier, parce que celui-ci y eut la plus grande part.

Un trait de caractère des anciens magistrats ou jurisconsultes français, c'était le goût des plaisirs de l'esprit, des distractions de la société : il subsista dans le grand siècle. Blâmera-t-on cet enjouement qui suc-

restent de quelques-unes de ces expéditions judiciaires, les noms des condamnés soient omis à dessein : c'était une concession politique faite à l'honneur des grandes familles.

cédait à l'exercice du plus grave ministère, ou n'y verra-t-on pas plutôt un témoignage du calme que laissait dans les âmes le sentiment du devoir accompli, une réaction nécessaire contre l'austérité de ces redoutables fonctions, qui, si elles n'étaient déposées parfois, seraient un fardeau écrasant pour qui les porte? Que ces hommes au profond savoir, à la conscience scrupuleuse et intrépide, aient su librement se réjouir, nous ne trouverons là pour nous que matière à éloge; nous n'aurons que de l'admiration pour ces puissantes natures, où les qualités les plus contraires en apparence se complétaient et se perfectionnaient entre elles, où la bonhomie gauloise s'alliait, sans lui rien faire perdre de sa vigueur, à la vieille vertu romaine.

Les *grands jours*, on n'en sera donc pas surpris, animant d'une vie nouvelle les provinces, étaient des occasions de joutes offertes aux beaux esprits : ils les saisissaient avec ardeur. Une foule d'éloges, de harangues, de vers latins et autres avaient coutume de s'y produire. C'est ce qu'on vit encore, peu d'années après les *grands jours* de Poitiers, à ceux de Troyes, où Pasquier ne figura pas avec moins d'honneur.

Il s'y rendit en 1583, à la suite du conseiller d'État de Morsan, président de la commission : l'ancienne capitale des comtes de Champagne avait conservé, vers la fin du seizième siècle, une partie de son importance et de sa richesse d'autrefois. La sévérité des commissaires y trouva-t-elle, comme à Poitiers, beaucoup d'occasions de se signaler : c'est ce que permet de présumer la turbulence des temps; mais nous

n'en avons aucune preuve authentique. *La Main* d(
Pasquier, composition où se sont jouées les plus célè-
bres plumes de l'époque, et qui contient de piquante
révélations sur les habitudes d'esprit de nos pères, te
est le seul souvenir que ces *grands jours* rappellen
aujourd'hui.

A ce moment, la réputation de Pasquier était au com
ble. Ses vers latins, entre lesquels on remarque ses épi
grammes, avaient paru l'année précédente, et presqu
aussitôt il fallait les réimprimer. Quant à ses autres ou
vrages, ils ne manquaient à la bibliothèque d'aucu
homme d'étude. Objet de la faveur du public, il étai
aussi en possession de celle du prince ; il reçut de s
confiance plusieurs témoignages honorables. Lorsqu
Joyeuse, qui employa du moins son crédit à protéger le
lettres et à enrichir les poëtes, fut créé duc et pair et er
suite amiral de France, en 1580, ce fut Pasquier qui, pa
une délégation spéciale, le fit reconnaître en cette dou
ble qualité dans le parlement de Paris. Il fut encor
chargé de présenter à *ce grand sénat* un autre favor
d'Épernon, d'abord comme duc et pair, ensuite comm
colonel de l'infanterie française. La bienveillance roya
ne se borna pas pour Pasquier à ces démonstratior
flatteuses. Peu après ces *quatre actions*, dont il s'éta
acquitté avec succès, gratifié par Henri III de la pla
de lieutenant général à Cognac, il eut la permissic
d'en disposer pour l'un de ses fils ; enfin il fut appe
lui-même à l'un des postes les plus importants de
magistrature, qui compta dans cette époque de
glorieux représentants.

C'est en effet une justice due à la branche des der-
iers Valois que de reconnaître le scrupule qu'elle a tou-
ours apporté dans le choix des principaux magistrats :
ar là le pays eut un patrimoine d'honneur qui lui est
ropre. Depuis que parmi nous, sous les auspices du
piritual François Ier, un nouveau pouvoir se fut révélé,
elui de l'intelligence, nos rois se piquèrent à l'envi
'approcher de leurs personnes et de mettre au nombre
e leurs officiers les hommes célèbres par leur esprit
t leur savoir : grâce à leurs soins, les rangs élevés de
ı magistrature se recrutèrent dans les illustrations des
ettres et du barreau. Henri III, si heureusement né
ui-même pour l'éloquence, se montra fidèle plus que
out autre à ces traditions de famille. Aussi le titre
minent d'avocat général dans sa cour des comptes
tant devenu vacant en 1585, il en pourvut Pasquier :
e fut au mois d'octobre, lorsque, après la mort du cé-
èbre Pibrac, Augustin de Thou le remplaça comme
ixième président de la grand'chambre, et eut Jacques
[angot pour successeur dans son état d'avocat du roi.

La chambre des comptes de Paris occupait un rang
onsidérable dans notre ancienne monarchie, et Pas-
uier a pu, non sans raison, la placer à la tête de tous
es corps de judicature, à côté même de la cour du
arlement. Une autre cause d'influence pour cette illus-
e compagnie, c'était, au témoignage d'un contempo-
in (1), le singulier mérite des hommes sages et ex-

1) Sainte-Marthe : voy. dans ses *Eloges*, au l. III, celui de Jacques
ugot.

périmentés qui la composaient. Leur intégrité et leurs lumières les rendaient dignes du rôle que souvent, à raison des formes flottantes d'un gouvernement indécis, ils se trouvaient appelés à remplir. Presque seuls, avec les membres du parlement, ils contenaient dans ses limites un pouvoir oublieux de son origine, aspirant sans vigueur et sans gloire à devenir absolu; tandis que les courtisans, singes des vices étrangers, se précipitaient dans une foule d'imitations ridicules ou funestes, ils conservaient presque seuls les vieilles mœurs et le culte de la vieille franchise. De là l'extrême considération qui s'attachait à ces magistrats, en qui l'opinion publique voyait les représentants légitimes de la nation.

Pasquier avait cinquante-six ans lorsqu'il s'assit sur les bancs de cette magistrature, qui a si bien mérité du pays : ainsi commençait pour lui une nouvelle carrière. L'emploi de sa vie fut dès lors de tempérer par de sages conseils l'action de l'autorité royale, de la garantir des périls qui la menaçaient, en premier lieu, des piéges que lui tendaient les flatteurs. A ses yeux, il ne suffisait pas d'ouvrir des avis utiles; il fallait par une obstination éclairée les faire prévaloir : pour lui il n'y avait pas de vraie fidélité sans courage. Pénétré de cette obligation, il témoigna son attachement et sa reconnaissance à Henri III en luttant contre ses prétentions arbitraires, surtout contre cette opinion déplorable dont nos rois n'avaient pas su se défendre, « qu'ils pouvaient tout ce qui leur plaisait. » Leurs empiétements successifs ne lui paraissaient propres qu'à causer leur

ruine. Jadis, quand ils prêtaient l'oreille aux remontrances de leur peuple, ils n'avaient besoin pour le diriger que d'une *simple baguette* ; mais depuis qu'ils avaient secoué le frein salutaire accepté par leurs prédécesseurs, à peine se faisaient-ils obéir avec quatre et cinq armées. Rétablir entre les pouvoirs une juste balance, entre le pays et le monarque une harmonie interrompue, tel était donc l'objet de tous les vœux de Pasquier. Les grands corps de la magistrature (1) étaient, suivant lui, les intermédiaires naturels de la nation et du souverain : en transmettant jusqu'au prince la volonté de tous, ils devaient, par un contrôle assidu, lui épargner de regrettables erreurs.

C'est ce que Pasquier n'hésita pas à proclamer, lorsque, parlant au sein de la chambre des comptes en l'absence du procureur général, il combattit un édit destiné à instituer quatorze charges nouvelles, deux de présidents et douze de maîtres. Les besoins d'argent, sans cesse renaissant pour une cour prodigue, telle était l'unique cause en réalité de cette multiplication indiscrète d'offices, dont l'effet serait de porter à la considération qui suivait ces emplois une atteinte funeste ; il s'agissait de la prévenir. Mais, se demandait l'orateur, pouvait-on être l'avocat du roi et résister à ses désirs : cette objection il ne craignait pas de la résoudre affirmativement. Le rôle du magistrat consistait à dire la vérité à son maître ; la cacher, c'était se rendre cou-

(1) C'est-à-dire les trois cours du parlement, des comptes et des aides, que Pasquier appelait *les parties nobles de la France*.

pable de félonie et traître à sa conscience. Des remontrances loyales, quel que fût leur objet, inspirées par un dévouement sincère à l'État, fortifiaient d'ailleurs l'autorité suprême, loin de l'ébranler. Après ces hautes considérations, Pasquier n'avait pas de peine à montrer que, dans une chambre où il ne se traitait presque aucune affaire à laquelle le roi ne fût intéressé, on devait surtout redouter la multitude des officiers, source de l'affaiblissement et de la dissolution des compagnies. La cour des comptes, en s'associant à ce ferme langage, opposa aux volontés du prince une résistance respectueuse, qui l'éclaira. Le cardinal de Vendôme avait été chargé d'apporter l'ordre royal; Pasquier, le prenant à part lorsqu'il se retirait, le supplia d'agréer les représentations d'une *barbe grise :* aussi grand par sa naissance, aussi voisin du trône qu'il était, il ne devait pas accepter de tels messages, indignes de son rang et préjudiciables au public. Le cardinal le remercia de cet avis : C'était, lui dit-il, la première commission de ce genre qu'il eût remplie ; ce serait certainement la dernière.

Tandis que le parlement de Paris, comme une session permanente d'états généraux au petit pied, arrêtait les envahissements du pouvoir, la chambre des comptes, avec non moins d'utilité et souvent de grandeur, mettait un frein à de folles prodigalités et protégeait ainsi la dignité de la couronne, en même temps que les intérêts et les droits du pays : on le vit encore peu après, à l'occasion d'un nouveau caprice de Henri III. Ce prince mal entouré, que sa faiblesse

ivrait aux funestes conseils, avait imaginé de rendre énales, et partant héréditaires, toutes les fonctions iviles ou militaires indifféremment, à l'exemple des harges de judicature : suggestion perfide de *cette ermine de gens*, comme dit Pasquier, des partisans, angsues toujours attachées au peuple pour dévorer a substance. C'était soulever l'indignation pour le résent; c'était grever l'avenir du poids d'une faute eut-être irréparable. La chambre des comptes ne le ouffrit pas, et dans sa vertueuse opposition la prinipale gloire appartint à Pasquier. Le 22 juin 1586, evant les seigneurs envoyés pour porter l'édit à la hambre et l'y faire recevoir, il se prononça contre ı vérification demandée ; et, s'étendant sur les conéquences déplorables qu'entraînerait après lui « ce ıalheureux système des états héréditaires», il conjura :s magistrats d'y mettre obstacle. L'accent convaincu u bon citoyen pénétra au fond de leurs consciences t les arma d'une énergie inflexible. Tous se levèrent, e voulant ni par leur vote ni par leur présence autoser une innovation aussi inouïe, et résolus à perdre ur charge, leur liberté, leur vie même, plutôt que : se déshonorer. Au conseil du prince, on ne proposa en moins en effet que de les déclarer criminels de se-majesté ; on se contenta ensuite de les interdire : ais l'interdiction dura peu. En France, sous nos plus auvais rois, l'opinion publique a été pour le couge une sauvegarde tutélaire. Henri III crut bientôt, feignit de croire, qu'en refusant de souscrire à sa lonté on n'avait eu en vue que de le servir ; il par-

donna. Toutefois, à quelque temps de là, une princesse de France exprimait à Pasquier son regret que le roi eût conçu, à cause de cette circonstance, un vif ressentiment contre lui, tandis qu'auparavant, disait-elle, « il avait part en sa bonne grâce autant qu'homme de son bonnet ; » mais celui-ci : « Je n'en ai nul souci, reprit-il, car, ainsi qu'un amant, éconduit, bientôt après revient à sa dame, l'aime, la respecte et l'honore davantage, ainsi le roi, revenu à moi par la suite, ne m'en verra que de meilleur œil. » C'est ce qui arriva effectivement, comme l'ajoute Pasquier, qui nous a transmis tous ces détails, « non par vanterie, mais pour exciter ceux qui lui survivront à bien et dignement exercer leurs charges. »

Dans beaucoup d'autres occasions il se montra auss dévoué à l'honneur et aux priviléges de la chambr des comptes, « gardienne naturelle de la fortune d l'État : » sa vaste érudition, non moins que son éner gie, le rendait très-capable de les défendre avec succès Mais vainement sa prudence apercevait les fautes d'u monarque égaré, vainement sa loyauté en signalait le conséquences ; il ne pouvait, dans les dernières an nées du règne de Henri III, que gémir sur la tempê prochaine, non plus la conjurer. La sécurité de prince redoublait avec ses périls : méprisé de to les partis, il mettait la fidélité de ses sujets à de do loureuses épreuves. Le roi de Navarre, réduit à êt son ennemi, venait de tuer Joyeuse à Coutras (1) : l

(1) 20 octobre 1587.

ois foulées aux pieds par la violence, le pays ravagé en
out sens, la foi chrétienne devenue le prétexte de tous
es excès, tel était le spectacle qui affligeait les regards
les gens de bien. Pasquier en était péniblement affecté,
nais non abattu. Après que la journée des Barricades
ut chassé Henri de sa capitale (1), lorsque tant d'autres
herchaient leur salut dans la fuite, il demeura au
oste où le danger l'attachait. Son courage en pré-
ence de la révolte faillit lui coûter la vie. Dans une as-
emblée tenue à l'hôtel de ville, où s'étaient réunis les
hefs de la populace, il protesta, au milieu des murmures
lont on voulait couvrir sa voix, contre cette tyrannie qui,
ous les noms de liberté et de religion, s'établissait à
Paris. Démasquant avec autant de résolution que d'a-
lresse les faux partisans du duc de Guise, qui abusaient
le son crédit et de sa grandeur, il énonça hautement
es mesures qu'il jugeait propres à ramener la tranquil-
ité dans le royaume. Alors « il connut, nous dit-il lui-
nême, combien une parole hardie, guidée d'une bonne
conscience, a de force sur le commun du peuple. »
Malgré les manifestations menaçantes des factieux, il fit
prévaloir, pour trop peu de temps à la vérité, la mo-
dération et la loi. Un mot complétera dignement l'éloge
de sa conduite : le président Brisson, le même qui
devait périr victime des ligueurs, le rencontrant le
lendemain, « ne pouvait assez le congratuler du bon
office qu'il avait en ce jour rendu à notre ville contre
ces nouveaux tigres. »

(1) 12 mai 1588.

Il ne s'éloigna de la capitale que pour se rendre aux états de Blois, où il avait été élu député et où se trouvèrent rassemblés tant de jurisconsultes illustres. Ce fut à Blois qu'il rencontra son *familier* Montaigne (1), et que, dans la cour du château, il se plut maintes fois à s'entretenir avec lui de lettres et de philosophie; là aussi il recueillit pour ses *Recherches*, dont la pensée le préoccupait partout, plus d'une indication précieuse. Mais, quel que fût le charme de ces distractions, elles ne pouvaient chasser les tristes pressentiments dont il était assiégé; chaque jour les redoublait : bientôt toute réconciliation entre les partis fut rendue impossible. On sait comment Henri III, au moment où les derniers restes de son pouvoir échappaient à sa faiblesse, entreprit de le ressaisir par un crime. Les assassinats ne sont jamais des victoires : l'esprit de révolte, fomenté chez les députés, n'en éclata qu'avec plus de violence; il enflamma tout le pays. Sincèrement attaché aux Guises, Pasquier eut le cœur navré de ce coup d'Etat, sans que sa fidélité en fût néanmoins ébranlée : avec la justesse habituelle de ses prévisions, il comprit quel abîme s'était ouvert devant la royauté; mais, quand le trône chancelait sur sa base, il n'était pas permis à Pasquier de déserter sa cause. Sans crainte et sans illusion, il s'associa aux périls du prince dont il avait accepté les bienfaits. Depuis qu'il s'était voué à son service, il avait toujours été résolu, nous dit-il, « à

(1) *Lettres* de Pasquier, XVIII, 1. — On a vu d'ailleurs, plus haut, que ce n'est pas comme député que Montaigne se trouvait dans cette ville

[q]uitter sa maison et à se transporter là où serait son [r]oi, pour suivre sa fortune, de quelque façon qu'elle [s]e tournât. » A ses yeux, les fautes du souverain ne [p]ouvaient effacer les droits qu'il tenait des lois du [p]ays ; né avec le sujet, le devoir de l'obéissance ne [c]essait jamais d'être sacré pour lui.

Pasquier, bien qu'il souffrît vivement d'être éloigné [e]n ces temps d'alarmes de sa femme et de ses enfants, [s]e rendit donc, au sortir de Blois, dans la ville de [T]ours, où devait séjourner Henri. La première pensée [d]e ce prince fut d'y établir un simulacre de gouverne[m]ent. Pour cela il lui fallait former avant tout une [c]our de parlement et une chambre des comptes ; il en [c]hercha le personnel dans les magistrats dévoués qui, [n]on sans beaucoup de peine et de périls, étaient par[v]enus à le rejoindre. Cependant à Paris, où dominait [l]a faction des Seize, et d'où le mouvement se commu[n]iquait à une grande partie des provinces, les autres [m]embres du parlement et de la cour des comptes n'en [c]ontinuèrent pas moins de siéger, quelques-uns ani[m]és des passions de la Ligue, plusieurs attachés à la [p]atrie plutôt qu'au monarque. Ainsi l'insurrection, [c]ouverte des dehors spécieux de la loi, semblait con[s]tituée en pouvoir légitime, et cette scission allait se [p]rolonger cinq années.

Dans la nouvelle résidence de Henri III, devenue [p]our une partie de la France, comme le remarque de [T]hou, la vraie capitale du pays, on choisit pour y [i]nstaller le parlement l'abbaye de Saint-Julien, dont [l]a vaste église subsiste encore aujourd'hui. Le roi,

accompagné du garde des sceaux, François de Montholon, vint présider lui-même la séance d'ouverture (1) l'avocat du roi d'Espeisses l'inaugura par une harangue. Mais l'assemblée était numériquement fort incomplète. Les présidents manquaient, avec leur chef Achill de Harlay, renfermé dans la Bastille ; quelques maître des requêtes, quelques conseillers, laïques ou ecclésias tiques, composaient avec l'orateur toute la cour. Celui ci fut donc élevé à la présidence ; et pour le remplace dans sa charge on jeta les yeux sur Pasquier. Les plu grands honneurs de la robe lui devenaient ainsi acces sibles. Pasquier eut la modération de ne pas se rendr aux sollicitations dont il fut l'objet, plus digne encor d'être investi de ces éminentes fonctions, puisqu'i savait s'y dérober : « Ses vœux, répondit-il, se bor naient à demeurer dans le calme de sa fortune ; il n'a vait d'autre ambition que d'être ce qu'il était. » Sur so refus, Servin fut donné pour successeur à d'Espeisses

Le lendemain même de la cérémonie royale, le car dinal de Vendôme établit dans la trésorerie de Saint Martin la chambre des comptes, plus considérable e nombre ; et ce fut Pasquier qui dut, après que le lettres de translation eurent été lues par le greffier porter la parole à défaut du procureur général. So discours, plein de dignité, de mesure et d'émotion toucha vivement l'assistance, et lui-même, en rappe lant la scission des cours de justice, triste fruit des dis sensions civiles, ne put commander à la douleur qui l

(1) 22 mars 1589.

avrait : « les grosses larmes lui tombèrent des yeux et
ı voix lui mourut dans la bouche ; » éloquent silence,
u'il rompit pour déclarer qu'il était prêt à sceller, non
e ses larmes, mais de son sang, le rétablissement de la
aix, et pour l'implorer du ciel avec d'ardentes prières.

Toutefois ce n'était plus que les armes à la main
u'on pouvait la ressaisir ; il fallait se rouvrir par la
ictoire le chemin de Paris. Mais les lieutenants du
oi, heureux le matin, étaient battus le soir ; quant à
lenri, il avait oublié la guerre : sa mollesse le ren-
ait incapable de diriger les efforts de ses partisans et
e leur imprimer un ensemble efficace. Aussi Pasquier,
out en s'excusant de se faire juge du camp, lui refu-
ait-il le grand art de savoir pousser ses avantages.
. cette alternative de bons et de mauvais succès un
vénement décisif mit enfin un terme ; ce fut la récon-
iliation de Henri III avec le roi de Navarre.

Le triomphe de la royauté était dès lors assuré ; sur
: tronc appauvri et miné de la race des Valois allait
élever une tige saine et vigoureuse. La confiance et
ı joie ranimèrent le courage des amis sincères de la
ıonarchie : dans le Béarnais ils avaient deviné Henri IV.
ue le visage ouvert, que l'abord cordial de ce prince
ıevaleresque « aient ému l'âme de Pasquier d'un fa-
orable augure, » on n'en sera certes pas surpris : la
ıême sympathie entraîna aussitôt vers lui les esprits
s plus éclairés, les cœurs les plus généreux. Montaigne,
ans cette mâle physionomie, apercevait le salut de la
rance ; et ce héros semblait seul à du Vair « capable
e relever le faix de notre État penchant. » Mais

Henri de Valois ne survécut que bien peu à ce rapprochement fortuné ; faible jusqu'à devenir criminel, il avait été meurtrier : le poignard d'un assassin termina ses jours. « C'est un mal commun à tous les rois, disait Pasquier, de ne reconnaître leurs fautes que quand ils sont visités de Dieu. » En expirant à la vue de sa capitale, qu'il avait menacée de sa vengeance, ce prince se repentit de sa vie inutilement passée ; et, n'ayant pas su régner, il mourut du moins avec résignation et grandeur d'âme.

Courtisan fidèle du malheur, Pasquier reçut de cette fin tragique un coup sensible ; en même temps d'autres chagrins vinrent l'assaillir. Il apprit que sa femme avait été incarcérée à Paris avec l'un de ses petits-enfants : la cause de cette violence, c'est qu'elle n'avait pas voulu acquitter une taxe illégale. Les Seize, non contents de proscrire, faisaient en effet la *guerre aux bourses;* ils arrêtaient les femmes de leurs ennemis, les *royaux* et les *politiques*, ils les chargeaient d'impositions arbitraires. Emprisonnée pour avoir refusé de fournir des ressources à la Ligue, la noble épouse de Pasquier fut plus d'un an captive. Elle réussit ensuite à s'échapper (1) ; mais, épuisée par la détention rigoureuse qu'elle avait subie, elle n'arriva à Tours que pour y mourir. L'obstination qui lui coûta si cher nous la ferait assez connaître : douée d'un esprit élevé et d'une âme intrépide, son mari l'appelait, non sans raison une *viragine.* De là, dans son humeur, une vivacité un

(1) Octobre 1590.

peu altière et le goût d'un commandement sans partage; ce qui causait à Pasquier quelques embarras dont il ne nous a pas épargné la confidence. Mais, habile et laborieuse ménagère, elle était dévouée à la famille comme à la patrie : on l'a vue, lorsque la maladie condamnait Pasquier à l'inaction, le défendre contre un découragement funeste; toujours il l'avait trouvée d'aussi bon conseil; toujours elle s'était montrée sa digne compagne dans l'une et l'autre fortune. La douleur qu'il ressentit de cette perte fut d'autant plus cruelle que déjà son cœur saignait d'une blessure récente : son plus jeune fils, qui portait les armes pour le roi, avait été tué dans la petite ville de Meung sur Loire (1), en *s'opiniâtrant* à la défense d'une tour assiégée par les ligueurs.

Alors même que si peu de familles échappaient à la lime du malheur commun, Pasquier ne semblait donc que trop fondé à se plaindre amèrement que personne n'eût eu, dans le cercle de ses affections domestiques, plus de part que lui à nos calamités. Ajouterai-je que ses revenus furent confisqués, que sa maison faillit être la proie de ses ennemis, et qu'il ne put qu'à grand'peine sauver du naufrage quelques débris de sa fortune : c'étaient là, dans son opinion, les moindres disgrâces que sa fidélité lui eût suscitées. Jamais, quoi qu'il fallût souffrir, il ne lui vint d'ailleurs à la pensée de transiger avec ce qu'il considérait comme un devoir de conscience.

(1) Mai 1589.

Pasquier ne pouvait demander qu'à l'étude un all
gement aux maux qui l'avaient frappé : les anné
qu'il passa dans la ville de Tours furent à cet égard d
mieux remplies de sa carrière. Plusieurs livres de s
Lettres avaient déjà paru en 1586 ; il en grossit con
dérablement le recueil. Les *Recherches* furent aussi r
touchées avec soin et fort augmentées. A cette époq
encore il composa beaucoup de vers, fruits d'une im
gination gracieuse et vive en dépit des ans. Mais a
chagrins de l'homme et du citoyen les victoires d'A
ques et d'Ivry furent bientôt une autre diversion n
moins puissante. Puni du perfide appui qu'il av
prêté à la Ligue, l'Espagnol, qui s'était flatté de d
meurer seul debout sur la ruine de nos partis abatt
reconnut la vanité de ses espérances. Toutefois l
portes de la capitale ne s'ouvraient pas devant Henr
et Pasquier, du lieu de son exil, tournait avec regr
les yeux vers le séjour où le rappelaient ses affectio
et ses souvenirs. Il écrivait en soupirant à Pierre I
thou et à Antoine Loisel, ses amis de tous les temp
« *Votre* Paris, car *nôtre* je ne l'ose dire... » Heureu
ment l'abjuration du roi de Navarre vint dissiper
derniers prétextes de la rébellion : une fois catholiq
il fut aux yeux de tous le roi de France. Les vil
et les chefs qui s'étaient jetés avec le plus d'ard
dans la révolte rivalisèrent d'empressement à se s
mettre.

Henri IV rentra dans Paris le 22 mars 1594. Pasqu
l'accompagnait ; et, oubliant un moment, à l'aspect
cette cité si désirée, ses douleurs et ses pertes, il lui se

bla que le passé renaissait pour lui. Il reprit aussitôt dans la chambre des comptes son rang d'avocat général. En effet, par l'ordre du monarque, les membres des cours souveraines qui avaient siégé à Tours revinrent immédiatement s'asseoir à côté de leurs anciens collègues. Ainsi se trouvèrent reconstitués les grands corps de la magistrature. Henri avait banni de sa mémoire les faiblesses et les perfidies, pour ne se rappeler que l'édit courageux qui, en déclarant la loi salique loi fondamentale de l'État (1), l'avait pour ainsi dire sacré une première fois. Dans son désir de pardonner sans réserve, il voulut même abolir, autant qu'il était en lui, le souvenir de toutes les fautes et de tous les dissentiments : les registres du parlement portaient beaucoup de décrets conçus en termes injurieux à son égard ; il fit disparaître les feuilles où ils avaient été inscrits.

Pasquier applaudit à ces mesures généreuses. La réconciliation complète du roi et du peuple, qui s'étaient, nous dit-il, « reconnus avec un contentement réciproque, » garantissait à la patrie des jours meilleurs ; mais que de plaies n'y avait-il pas à fermer? Après quarante ans d'anarchie, « on cherchait, suivant une expression de notre auteur, la France au milieu de la France sans la trouver. » Les finances étaient épuisées, le territoire en friche et amoindri, les ressorts du gouvernement ou relâchés ou rompus. En peu de temps, tout changea de face

(1) Cet arrêt du parlement fut rendu le 28 juin 1593.

sous l'habile et puissante main d'un monarque dévoué à son peuple. Plus reconnaissant que s'il eût été comblé en personne des faveurs de Henri IV, Pasquier sentit encore s'augmenter pour lui son affection désintéressée ; et ce retour de la prospérité publique, il le célébra par une *Congratulation* où respire le plus ardent patriotisme. La conclusion de la paix générale était le sujet de cette pièce, et l'auteur la présenta lui-même au roi, qui daigna, comme il nous l'apprend, « l'accueillir de bon œil. »

Mais le dévouement de Pasquier était trop sincère et trop éclairé pour parler toujours le langage de l'éloge : il se manifesta peu après, quand le devoir parut le commander, par de sévères représentations adressées à Henri IV. Ce prince, souvent à court d'argent, avait envoyé à la chambre des comptes *quelques fâcheux édits* dont il demandait la vérification. Pasquier fut l'organe des remontrances de sa compagnie : il exprima la crainte que « ceux qui donnaient leurs conseils au souverain ne voulussent rétablir son État par les mêmes moyens que le feu roi avait perdu le sien. » De cette déclaration hardie le monarque ne se fâcha pas : il fit mieux, il en profita ; il fit éprouver de plus en plus au pays les effets salutaires de sa sagesse et de sa bonté. Aussi par un hommage flatteur, qui recevait de sa franchise un nouveau prix, le magistrat intègre, dans un livre publié en 1602 (1), n'hésitait- pas à déclarer Henri « le plus grand roi que nou

(1) *Le Catéchisme des Jésuites.*

ayons eu depuis cinq cents ans, bien plus, que nous ayons connu de toute ancienneté. »

A la même date se rapporte un ouvrage qui, sans être de Pasquier, ne le concerne pas moins directement et ne lui fait guère moins d'honneur que ceux qui sont sortis de sa plume ; c'est le dialogue où Loisel a tracé le type de l'avocat et les devoirs de cette noble profession. A cet écrit célèbre l'auteur voulut donner le nom de l'homme que l'on pouvait plus qu'aucun autre proposer pour modèle : il l'appela *Pasquier* (1). Certes, ce vétéran du barreau était bien digne d'encourager et d'instruire par le récit de sa vie ceux qui aspiraient à entrer dans la carrière où lui-même avait livré tant de combats et obtenu tant de gloire. Loisel, en prenant exemple sur le *Brutus* de Cicéron, fait de Pasquier son interlocuteur principal : par sa bouche il raconte l'histoire des origines du parlement, en n'oubliant aucun des magistrats ou avocats qui y ont mérité dans les trois premiers siècles quelque réputation ; il juge avec mesure et bienveillance ses contemporains eux-mêmes ; enfin il trace un plan d'études pour la jeunesse qui veut figurer avec avantage au palais, il lui prescrit des règles de conduite impérissables comme le bon sens et la vertu d'où elles émanent. Les autres personnages du dialogue, ou plutôt les auditeurs de Pasquier, sont ses propres enfants et les fils de Loisel, tous également désireux « de conserver à l'ordre au-

(1) Ce *dialogue des avocats du parlement de Paris* (comme on le désigne aussi) a été réimprimé par M. Dupin en 1818.

quel ils appartiennent le rang et l'estime que les devanciers lui ont acquis, pour les rendre intacts aux successeurs. »

Pasquier, dont les préceptes empruntaient à l'autorité d'une si haute expérience un nouveau degré d'ascendant et de force, avait à cette époque atteint sa soixante-treizième année. Depuis quelque temps averti par son âge, il songeait à quitter la magistrature, comme il s'était retiré du barreau, avec un nom sans tache, une conscience sans reproche. Plus d'une fois il s'était ouvert de ce projet à ses meilleurs amis à Loisel et à François Pithou, le frère de Pierre Pithou que la mort lui avait enlevé. Mais ceux-ci, par amour du bien public, l'en avaient détourné. Cette résolution longuement mûrie, il la réalisa au commencement de 1604; et suivant un usage du temps, que justifiait cette fois le mérite personnel de l'héritier, il fi passer à son fils aîné son office d'avocat général dans la chambre des comptes, « où il avait toujours vécu au gré et contentement de toute la compagnie. »

Après plus de cinquante ans donnés au service de particuliers et du pays, ce loisir ne paraîtra pas san doute prématuré : il avait toujours été le but de se secrets désirs. Entre la vie publique et la mort Pasquier croyait que le sage doit garder quelques instan pour lui-même. Loin des affaires et « des espérance affamées, » il se proposait de les consacrer tout entie à l'étude, aux joies de la famille, aux graves pensé de la religion. Ainsi, vers le même temps, le vénérab de Harlay résignait le poste de premier président

parlement de Paris, qu'il avait rempli avec tant de gloire, et se retirait dans une abbaye pour s'y entretenir avec son propre cœur, et là, « inébranlable dans sa fermeté et dans son assurance d'esprit, » se préparer à mourir.

L'homme et le père de famille, tel est le double aspect qu'il nous reste à envisager dans Étienne Pasquier, pour achever de le peindre : digne de notre admiration dans sa vie publique, il ne l'excite pas moins si nos regards le suivent au sein de sa maison, au milieu de ses enfants. On aime à voir l'un d'entre eux, Nicolas Pasquier, applaudir à la retraite où vient de se réfugier son père (1). Eût-il donc pu, sans ce repos si précieux pour les lettres, « donner perfection à ses œuvres, à ses doctes *Recherches*, à ses *Epigrammes* subtiles et aiguës, à ses belles *Missives*? » On se plaît à l'entendre aussi féliciter le vieillard du bonheur intime qu'il puise dans une conscience irréprochable et des nobles exemples qu'il lègue à ses petits-enfants, surtout le remercier avec effusion de cet héritage d'honneur qui sera leur plus riche patrimoine. Tous les fils de Pasquier étaient pénétrés pour lui des sentiments qui respirent dans ce langage ; et c'est un beau spectacle de se les représenter entourant d'une pieuse vénération « cette vieillesse chenue d'expérience, sous l'écorce de laquelle on retrouvait la séve d'une jeune plante. » Pleins de reconnaissance pour le père qui les avait formés à la vertu, qui les couvrait de sa gloire, ils recueillaient

(1) *Lettres* de Nicolas Pasquier, I, 19; III, 7; etc.

ses opinions et ses jugements comme autant d'arrêts sans appel ou de présages que l'événement ne tardait guère à confirmer ; chacune de ses paroles se gravait fidèlement dans leur souvenir. Mais au moment où cette famille tendrement unie se pressait avec orgueil aux côtés de son chef, où celui-ci en espérait jouir plus que jamais, un malheur domestique vint encore le frapper. Le bonheur de sa liberté retrouvée, les charmes du loisir qu'il savait goûter, furent tout à coup empoisonnés (1) par la perte d'un de ses fils, le capitaine de La Ferlandière, avec qui il comptait à l'avenir « passer tous ses étés aux champs. » La résignation du chrétien le soutint dans cette épreuve nouvelle. « Voilà, écrivait-il à l'un de ses amis, comme Dieu contre-balance nos contentements par des afflictions, afin que nous demeurions toujours en nous-mêmes sans nous oublier. »

Des cinq fils de Pasquier, qu'il avait tous vus parvenir à la force de l'âge, trois seulement devaient donc survivre à leur père. De ceux qui le précédèrent au tombeau, le premier, comme on l'a dit plus haut, avait été tué les armes à la main, en défendant la cause de la monarchie : il s'appelait La Miraudière ; le second, qui mourut dans son lit, méritait de périr aussi sur le champ de bataille. Son courage s'était surtout signalé lorsque, à la rentrée du roi dans Paris, il avait fallu enlever de force la Bastille, qui tenait encore pour la Ligue. Dans cette reprise chaudement disputée, où son lieu-

(1) Octobre 1604.

tenant succomba près de lui, il avait montré autant d'habileté que de vigueur.

Un de ses frères avait été gravement blessé en servant le même parti ; la guerre terminée, il devint conseiller du roi et auditeur dans la chambre des comptes, de plus échevin de la ville de Paris. Pour les autres enfants de Pasquier, entrés dès le début dans une carrière civile, ils n'y soutinrent pas avec moins d'honneur la gloire du nom paternel. Théodore, c'était l'aîné (on a vu qu'il hérita des fonctions d'avocat général à la chambre des comptes), commença par suivre le barreau, d'après l'ancien usage qui voulait que dans les familles de magistrature l'aîné de la maison, s'il se sentait du talent, prît d'abord la robe d'avocat. Fidèle aux leçons et aux exemples de son père, il ne paraît pas l'avoir portée sans distinction : on peut le conclure d'une lettre inédite de Pasquier adressée à Loisel (1), où, parlant de Théodore, il s'applaudit « du grand contentement qu'il reçoit de ses débuts, du bon jugement que l'avocat du roi de Thou en avait porté, du vol très-élevé qu'il lui semble prendre. » Quant à Nicolas (2), que nous ferons connaître dans une étude à part, ses ouvrages témoignent de ses nobles efforts pour continuer l'illustration de sa race.

(1) 24 mars 1582. Elle est conservée, avec quelques autres de Pasquier que nous avons également consultées, à la bibliothèque impériale.

(2) C'était le second des fils : on l'appelait le seigneur de Mainxe ; le troisième était de La Ferlandière ; le quatrième, Gui, seigneur de Bussy ; le cinquième était de La Miraudière : chacun des enfants, à l'exception de l'aîné, portant, d'après une coutume alors reçue dans les maisons marquantes, un nom de terre ou de seigneurie.

Pasquier, pour faire ainsi de tous ses fils des hommes honorables et utiles au pays, dut entourer leur enfance de soins vigilants et remplir avec une scrupuleuse exactitude les devoirs du père de famille. Dans ces éducations couronnées d'un si heureux succès il rencontra toutefois plus d'un obstacle, que sa prudence aplanit. Lui-même nous apprend qu'il avait destiné La Ferlandière à suivre la cour. Peu curieux d'embrasser la carrière qui lui était destinée, le jeune homme trompa la surveillance paternelle et partit pour l'Italie. Ses ressources épuisées, la gène ou il tomba l'avertit de son imprudence; il se repentit, et l'*enfant prodigue* fut reçu en grâce. Au moment où celui-ci se trouvait à Rome, Pasquier le recommande à Paul de Foix, alors ambassadeur près du saint-siége; il prie ce personnage de le prendre dans sa maison, de lui permettre de se former à cette excellente école. Il invoque aussi en sa faveur la bienveillance de d'Ossat, qui avait accompagné de Foix. Les lettres écrites à ce sujet nous découvrent chez lui le cœur du père toujours empressé à pardonner, sa tendresse toujours inquiète. Mais à ces alarmes succède un vif mouvement de plaisir, lorsqu'on lui annonce que son fils « se livre à tous nobles exercices dignes de l'homme qui s'adonne à la profession des armes; » il remercie Dieu à cette nouvelle, dans l'espérance qu'il pourra bientôt le placer avec confiance auprès de quelque prince ou grand seigneur.

A un autre de ses enfants, à de Bussy, il prit un jour envie de se faire religieux. La vocation était trop brusque pour que Pasquier pût la croire réelle. C'est

ce qu'il représente, dans une lettre d'avis, « au correcteur des frères minimes de Nigeon. » D'un caractère fier et rétif, le jeune imprudent avait quitté tout à coup, pour se retirer chez eux, la demeure de son père ; un dépit frivole lui avait causé cet accès de dévotion ; à peine entré dans le couvent il aspirerait à en sortir, au grand scandale de la communauté et de sa famille : par prudence, il fallait se garder d'accueillir un tel novice. Quelques instants de réflexion suffirent en effet pour le ramener au logis.

Malgré ces tribulations passagères, Pasquier eut toujours l'art de conserver sur ses enfants une autorité garantie par leur affection. « Père à la vieille française, » il croyait se faire bien mieux obéir en se faisant aimer. Bien loin de s'entourer de ces barrières d'un froid respect qui glace et aliène les cœurs, il permettait qu'une honnête familiarité resserrât autour de lui les liens de l'attachement filial et cimentât le bonheur. Rien de plus sot et de plus pitoyable à son gré que l'orgueil de ces gentilshommes, nombreux alors, qui, nous dit-il, « pensaient avoir fait tort à leur noblesse s'ils n'étaient appelés par leurs enfants *monsieur*, au lieu de ce doux nom de père. » L'indulgence était à ses yeux l'un des premiers devoirs des parents ; et cette bonté dont il s'était bien trouvé, il aimait à la recommander aux autres. Nous avons de lui une lettre pleine d'onction et d'élévation morale, par laquelle il défend le fils de la duchesse de Retz auprès de sa propre mère, en la pressant de renoncer aux sentiments de colère qui avaient remplacé une tendresse imprudente et

aveugle. Plus d'une fois ainsi il intervint pour désarmer une sévérité outrée : il se rappelait ses jeunes années, et il savait, « ce que plusieurs ne savent, pour avoir perdu ce beau souvenir, » excuser les fautes dignes de pardon. Volontiers il plaidait la cause de la jeunesse, et, se portant garant pour elle, il la disposait par sa bienveillance à recevoir ses conseils; il la réconciliait avec ses devoirs, en les lui rendant aimables, et d'un repentir salutaire il faisait sortir la vertu.

Providence vivante de sa famille, Pasquier lui paraissait à bon droit le gage de la félicité commune. Aussi le suppliait-on à l'envi d'apporter à son application quelque relâche, d'épargner sa précieuse santé, surtout de se ménager sur les veilles : mais ces conseils n'étaient pas très-efficaces. Avare à sa manière du temps qui lui restait, le noble vieillard consacrait au travail ces dernières forces que d'autres se réservent avec égoïsme pour achever de vivre. Son ardeur pour l'étude semblant toujours s'accroître, elle lui faisait, comme on l'a dit, oublier parfois « jusqu'aux obligations qu'il avait à remplir envers sa propre maison. » Le plus souvent néanmoins il savait demeurer homme de cabinet et de compagnie. Après ses heures de solitude il aimait le mouvement et la gaieté d'une société choisie : dans sa maison des champs, autour d'une table simple et frugale, il se plaisait à rassembler les gentilshommes ses voisins. Son hospitalité était franche, spirituelle et cordiale. Un de ses plus grands jours de banquet et de fête, c'était la Saint-Martin, « que la folle ancienneté avait dédiée pour tâter les vins nouveaux. » Dans ces

réunions familières il était des premiers à assaisonner le festin de libres saillies, de folâtres et malins propos. On se demandera sans doute comment dans la carrière si remplie de Pasquier les devoirs de l'amitié, les joies permises de la vie, pouvaient encore trouver leur place. C'est qu'il était doué, lui-même il l'atteste, d'un génie prompt à tout apprendre et capable de tout retenir : pour lui les études les plus épineuses n'avaient jamais été qu'un jeu. Cette facilité d'humeur dont il accompagnait « tous ses déportements, » cette vivacité de conception, ne lui firent jamais défaut : même au terme de sa longue existence elles éclatent dans des lettres pleines de gaieté et d'une verdeur toute juvénile. On y voit que son imagination et son cœur ont échappé aux atteintes de la vieillesse.

Cet âge, dont on a remarqué de son temps, avec une si piquante justesse, qu'il *attache autant de rides à l'esprit qu'au visage* (1), semblait s'être en effet dépouillé pour Pasquier de sa plus fâcheuse influence. L'enjouement du caractère et la grâce attirante du langage ne lui manquaient pas plus qu'aux jours où son éloquence lui avait conquis un des premiers rangs du barreau. En outre, par un rare privilége, son esprit n'avait rien perdu de sa fécondité ; et, comme l'en félicitait un de ses plus illustres contemporains (2), « sa séve inépuisable augmentait sans cesse le nombre de ces ouvrages dont la réputation courait par toute la France. »

(1) Montaigne, *Essais*, III, 2.
(2) De Harlay.

Un curieux témoignage de cette heureuse nature et de cette activité persévérante, ce fut le recueil qu'il publia en 1610, à plus de quatre-vingts ans, intitulé *la Jeunesse de Pasquier*. En y reproduisant les œuvres de son printemps, surtout ses poésies, il revenait avec charme sur ces florissantes années dont il jouissait encore par le souvenir. Les fruits dont se couronne chaque saison de la vie, il n'avait jamais négligé de les cueillir : bien plus, au bonheur qu'il ressaisissait dans le passé, autant qu'il était en lui, il ajoutait celui dont la vieillesse n'est pas privée pour le sage. Ne nous affranchit-elle pas du rude esclavage des passions? Il était, quant à lui, le même Pasquier qu'autrefois; seulement, disait-il, ce Pasquier avait, grâce au ciel, banni de son âme l'amour, l'ambition, l'avarice et le goût de l'oisiveté. Il lui semblait comme à Caton, ce type d'une verte et vigoureuse vieillesse, que l'éclat d'une journée d'été à l'heure de midi n'a rien qui l'emporte sur la douce clarté d'une soirée d'automne; et, dans le sentiment de la satisfaction paisible qui remplissait son cœur, il s'écriait : « Oh! que c'est une belle et douce chose d'être en chaque âge homme de son âge, sinon de corps, au moins pour l'esprit! »

Dès lors le séjour de la campagne le disputa de plus en plus à celui de la ville, où le rappelaient ses amis. Il explique lui-même, dans une réponse à une lettre pressante de Loisel, qui le sollicitait au retour, l'invincible séduction qui le retient dans sa retraite; il lui demande « de l'aimer pour lui, » de ne pas l'arracher à l'asile « où il reprend haleine après la longue course

qu'il a fournie. » En vain on l'avertit qu'il peu se trouver mal d'être éloigné des médecins : contre le besoin de leurs secours le bien-être qu'il goûte lui paraît assez le protéger ; le calme des champs, c'est là le spécifique souverain dont il use contre toute indisposition. Grâce au repos, si occupé toutefois, qu'il y trouvait, Pasquier, sauf quelques accidents passagers, ne cessa de jouir d'une santé *gaillarde ;* et, comme il démentait par la force de son esprit l'opinion généralement établie « que les vieillards renfantillent, » on eût dit aussi que la vigueur de son corps avait bravé le pouvoir des ans. Malgré l'âge où il était parvenu, son ouïe était demeurée prompte, sa main sûre, son pied ferme ; il ne ressentait ni incommodité ni douleur ; enfin, par une faveur spéciale, il semblait n'avoir fait aucun pas vers le tombeau.

De tout temps il avait formé deux souhaits : celui de conserver une parfaite netteté d'intelligence jusqu'à son dernier soupir, et celui de finir ses jours par une courte maladie, accompagnée de peu de souffrances ; l'un et l'autre devaient être accomplis. Il venait de terminer sa quatre-vingt-sixième année quand, au moment même où son état inspirait le plus de sécurité, il succomba en quelques heures : son fils Nicolas (1) ne nous a laissé ignorer aucune circonstance de sa mort. Le 30 août 1615, au matin, Pasquier avait achevé la révision d'un chapitre où il entreprend de démontrer que le pape ne peut déposer nos rois ni délier leurs

(1) Voy. ses *Lettres*, IV, 8 et 11.

sujets du serment de fidélité (1). Content de ce morceau, il s'égaya en divers propos avec le précepteur de ses petits-fils, parla de vers (c'était son délassement favori), et fit les quatre suivants sur le sujet dont il aimait le plus à occuper son esprit :

Chacun de son décès est incertain de l'heure.
Je ne regrette point mes jeunes ans passés;
Mais je les veux toujours retenir amassés,
Ne voulant point du tout que ma jeunesse meure.

Séduit par cette pensée où, nous l'avons vu, sa philosophie avait trouvé le bonheur, il prit plaisir, avec la souplesse de talent qui lui était propre, à la reproduire sous une forme nouvelle dans deux autres quatrains. Puis il ébaucha encore quelques vers latins, assista aux leçons de ses enfants et dîna, selon son habitude, à midi, non sans appétit et gaieté. A la suite de ce repas, il sommeillait sur un lit de repos depuis quelques instants, lorsque vers les deux heures il fut réveillé par une vive douleur de côté. L'une de ses belles-filles était auprès de lui : il lui déclara que sa fin était proche, en ajoutant que la mort ne lui causait aucune alarme ; que l'homme de bien ne pouvait la voir venir qu'avec joie. Une toux fréquente interrompit ces mots ; et bientôt le mal empirant, comme on lui conseillait de mander le médecin : « J'ai besoin, répondit-il, de celui de l'âme, plutôt que de celui du corps. » Sur

(1) C'est le dix-huitième du liv. III des *Recherches de la France*.

ce désir, le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet fut appelé C'était son pasteur, qui connaissait dès longtemps l'état de sa conscience : il le confessait et lui donnait la communion tous les ans aux quatre principales fêtes de l'année. Déjà quelques jours auparavant il l'avait visité, et, l'interrogeant avec l'autorité douce de son ministère sur plusieurs points délicats, il s'était assuré des dispositions de son cœur. Il n'eut donc pour lui que des paroles de bonne espérance. Mais, allant au-devant de ses exhortations, Pasquier, avec l'humble soumission du fidèle, implora le pardon de ses fautes et baisa la croix en protestant qu'il voulait mourir, comme il avait vécu, au sein de l'Eglise catholique. « Il ne formait plus, disait-il, qu'un vœu en ce monde pour s'en aller content dans l'autre, » c'était de recevoir le corps de son Dieu : le pain sacré lui fut présenté; il s'en nourrit avec respect. Le prêtre parti, Pasquier, tout entier à sa famille, se tourna vers ses enfants, pressés à ses côtés, il les bénit tendrement et leur donna ses derniers avis : qu'ils se comportassent en gens de bien et qu'ils maintinssent entre eux l'union qu'il avait jusqu'alors cimentée ; s'ils persévéraient dans la vertu, la fortune qu'il laissait leur serait suffisante ; mais la plus belle, la plus impérissable succession qu'il avait travaillé à leur ménager, c'était une réputation intacte, un nom riche d'honneur ; à leur tour ils devaient accroître ce patrimoine. Des pensées pieuses et chrétiennes accompagnèrent ces nobles encouragements : sa voix avait conservé son assurance ; son esprit, toute sa liberté. Le médecin étant arrivé, il causa avec lui

du temps et de ses malades. Rien de ce qui l'entourait ne paraissait lui être étranger : aux questions qu'on lui adressait sur sa santé il répondait avec autant de bonté que de justesse ; et comme cette lucidité de sens entretenait un espoir de guérison dont on lui faisait part : « Non, » répliqua-t-il en souriant ; « mon corps ressemble à une mèche allumée, qui d'elle-même se meurt quand l'huile a failli. » Après ce mot, souvenir de Cicéron (1), Pasquier renouvela à ceux qui l'entouraient des remontrances pleines de sollicitude ; il les supplia une dernière fois de lui témoigner leur amour et d'honorer sa mémoire, en persévérant dans la voie où il s'était toujours efforcé de marcher. Ensuite, comme la nuit était avancée, il exigea que tous les siens, il voulut même que ses serviteurs allassent se reposer. L'un d'eux seulement, le plus ancien, étant demeuré malgré son maître, l'entendit prononcer encore quelques prières avec un accent plein de ferveur, et recueillit presque aussitôt son dernier soupir : il était deux heures du matin quand il expira.

Cette fin du sage et du chrétien, semblable en tout point à la vie de Pasquier, n'en était que la juste récompense : elle couronnait dignement plus de soixante ans de vertus; et s'étonnera-t-on que, lassé de ce bonheur humain auquel est mêlé tant d'amertume, il ait avec allégresse touché au port ? Certes, lorsqu'en interrogeant le

(1) Cicéron a dit dans son traité *de Senectute*, c. XIX, que les vieillards meurent, « sicut sua sponte, nulla adhibita vi, consumptus ignis exstinguitur. »

passé d'un dernier regard il y reconnaissait la trace de tant de bonnes actions, il devait jeter sur l'avenir inconnu un coup d'œil tranquille et confiant : mais que dis-je inconnu? La foi, en soulevant pour lui le voile formidable à tant d'autres, l'avait fait pénétrer par avance dans ces régions sereines où rayonne l'espérance. Dans la manière grande et simple dont mouraient ces hommes du seizième siècle se montre la foi empreinte au fond de leur cœur; de toutes leurs passions elle était encore la plus ardente et la plus durable.

Une particularité qui peint assez le calme de Pasquier à l'heure suprême, c'est qu'il se ferma les yeux « de deux de ses doigts, que l'on y trouva comme collés. » Par là, selon l'expression de l'un de ses contemporains (1), « il sembla se dénouer lui-même de la vie. » Cette circonstance a frappé les écrivains de son époque, qui l'ont presque tous rapportée; elle a inspiré ces vers au fils de Scévole, Abel de Sainte-Marthe :

Qui longam exegit vitam sine labe fluentem,
Qui lingua et scriptis decus immortale paravit,
Paschasius, parcam venientem excepit amice (2),
Intrepidaque manu morientia lumina condens,
Ipse sibi æterni reseravit limina cœli.

Pasquier avait à Saint-Séverin, sa paroisse, un tom-

(1) Montaigne, *Essais*, I, 19.

(2) Ce vers ne rappelle-t-il pas un trait célèbre de Bossuet : « Oui, Madame *fut douce envers la mort*, comme elle l'était envers tout le monde. »

beau de famille ; le lendemain de sa mort, son corps y fut honorablement transporté pour recevoir la sépulture. Peu auparavant, dans cette même église avait été enterré Jacques de Billy, l'un des personnages illustres célébrés par Sainte-Marthe. Dans la suite, parmi les hommes distingués qui y furent ensevelis, on remarque un des magistrats les plus intègres du dix-huitième siècle, et dont Le Beau a rédigé l'épitaphe, Pierre Gilbert des Voisins, mort en 1769, après une longue carrière, remplie aussi de travaux importants. Saint-Séverin possède aujourd'hui plusieurs monuments funéraires dont la date est fort ancienne ; mais toute trace de celui de Pasquier a disparu. C'était dans la chapelle Sainte-Barbe, située du côté du cimetière et qui a cessé d'exister, que l'auteur des *Recherches* avait été inhumé. Vers la fin du dernier siècle on y voyait encore son buste, en marbre blanc, et au-dessous une table de marbre noir, sur laquelle se lisait l'inscription funèbre qu'il s'était consacrée à lui-même. De pieuses fondations, témoignage naïf des croyances de nos pères, étaient le plus souvent alors gravées sur les sépultures des églises : ainsi, par ses dispositions suprêmes, Pasquier avait établi au profit de sa paroisse une rente perpétuelle, à la condition qu'une messe serait dite chaque jour dans la chapelle Sainte-Barbe pour le repos de son âme.

A cet âge d'enthousiasme, où la perte des hommes célèbres était mise au nombre des calamités publiques, où leur mort était une sorte de lice ouverte à

tous les talents (1), chacun se disputant l'honneur de louer dignement leur mémoire, celle de Pasquier ne pouvait manquer de panégyristes. Si l'on en croit Sainte-Marthe, il n'y eut pas un seul des poëtes du temps « qui ne versât sur son tombeau des soupirs et des larmes. » Pour parler avec plus de simplicité, une multitude de vers, dans des mètres et des idiomes différents, exprima les justes regrets du pays.

En lui disparaissait un de ces hommes qui font la gloire de notre ancienne société française, et dont le type s'efface de jour en jour parmi nous. Colletet nous le représente, au physique, « avec la taille médiocre, les cheveux et la barbe assez confusément mêlés, le front large, l'œil vif et pénétrant, le teint vermeil, fidèle à sa devise *genio et ingenio.* » La peinture a conservé ses traits (2) ; la sculpture nous les a rendus aussi tout récemment (3) : mais jusqu'à notre époque il semble que l'on n'avait pas retracé avec assez de soin sa physionomie intellectuelle et morale. Dans Pasquier se personnifie plus encore peut-être que dans aucun autre cet esprit parlementaire, lettré et patriotique, railleur et libre, marqué d'une double empreinte romaine et gauloise, éminemment loyal, l'un de nos produits natifs, l'une de nos illustrations indigènes. Homme

(1) Voy. à ce sujet de Thou, *De Vita sua*, lib. II et V.

(2) Voy. au musée de Versailles deux portraits de Pasquier, dont un du temps (il est d'un artiste éminent, de François Porbus), et plusieurs gravures à la bibliothèque impériale.

(3) Sa statue en marbre, par Foyatier, est placée dans le palais du sénat. Il est représenté assis, un livre à la main et composant.

pratique, et capable cependant d'aborder les plus hautes régions de la théorie, religieux mais indépendant, ami du roi mais ami du peuple, alliant la passion au bon sens et aiguisant la raison par la gaieté, il nous offre un compromis de qualités dont le mélange après lui deviendra de plus en plus rare. Enfin il a été l'un des premiers chefs de cette aristocratie bourgeoise dont l'arme est la pensée, qui, se plaçant à côté d'une noblesse oppressive et condamnée par son immobilité à périr, travaillait dès lors au nivellement social et devait par l'égalité civile, de plusieurs races qui se repoussaient, créer une seule nation.

II

ÉTIENNE PASQUIER PROSATEUR FRANÇAIS.

Nous passons maintenant à ce qui occupe dans la vie de Pasquier une place considérable, à ses ouvrages, en commençant par ceux qu'il a composés en prose.

Au milieu du seizième siècle, «le temple de la justice, pour rappeler une métaphore un peu solennelle du chancelier d'Aguesseau, semblait n'être pas moins consacré à la science qu'aux lois; » en d'autres termes, le barreau et la magistrature étaient une pépinière de penseurs et d'écrivains. Nourri de fortes études, lorsque le jeune Pasquier fit son entrée au palais, il y trouva donc, dans de nombreux exemples, un encouragement et un aiguillon pour se livrer au penchant naturel qui l'entraînait vers les lettres. Aussi fut-il auteur à vingt-cinq ans. Alors parmi nous la littérature était l'expression d'une société galante, où le culte des femmes allait jusqu'à l'idolâtrie. Le plus brillant prince de la dynastie des Valois n'avait pas peu contribué à le répandre. A ses yeux, nous dit Brantôme, « une cour sans dames eût été un parterre sans roses. » Henri II pensait comme François Ier; et, continuait le chroni-

queur, « depuis le temps de nos grands pères et pères, il ne s'était guère vu de nos rois et autres grands qui n'eussent aimé les dames, les uns moins, les autres plus. » Sous l'influence de ces mœurs faciles, on ne s'étonnera pas que l'amour fût le sujet d'une foule de livres, traités et dialogues où l'on dissertait, l'on subtilisait, l'on raffinait sur ce thème favori. Pasquier débuta par un ouvrage de ce genre (1554), où, se posant en rival « des beaux esprits de la France qui s'étaient voués, en notre vulgaire, à la célébration de l'amour par leurs poésies, » il exprimait l'intention « de les contrecarrer par ses proses. » C'est un dialogue où figurent quelques gentilshommes, qui, pendant les guerres de Henri II et de Charles Quint, jouissent d'un intervalle de loisir qu'ils doivent à la levée du siége de Metz; et ces jeunes gens, « pour ne se montrer exempts de chose correspondante à leur âge, font état d'aimer. » L'un d'eux, dont toutes les pensées s'adressent uniquement à sa maîtresse, s'appelle Monophile (et c'est lui qui donne son nom à l'œuvre); les deux autres, Glaphyre et Philopole, d'après le goût du jour pour les mots formés du grec. La conversation s'engage entre ces trois personnages et une demoiselle nommée Charilée, « en un lieu si bien comparti, qu'il semblait que nature se fût délectée à le bâtir pour servir de reposoir. » Pasquier ajoute que s'étant « jeté derrière une touffe d'arbrisseaux, de peur d'interrompre les devis, » il les a entendus et recueillis avec soin.

On y examine à quel âge il faut entrer dans le mariage, et quelles circonstances en peuvent assurer le

bonheur; si le devoir de fidélité est le même pour l'homme que pour la femme; si l'amitié a autant de force que l'amour, et quelle est l'essence de ce dernier sentiment : question qui annonce l'*Astrée* et l'école des romans de Scudéri. Bientôt l'auteur, sortant de sa cachette, vient ranimer l'entretien qui commençait à languir. Alors se renouvellent, au sujet de l'amour, de longues discussions entre les interlocuteurs. Elles amènent sur la dignité relative des hommes et des femmes une vive polémique. Charilée, « d'une face transformée en vermeil, » rappelle, pour défendre son sexe attaqué, combien de femmes ont inscrit leur nom au rang des noms les plus fameux. Pour la poésie, par exemple, de Sapho à notre Marguerite de Navarre, combien « dont les œuvres reluisent entre celles des bons et louables esprits? » Dans tous les autres arts elle ne manque pas de souvenirs glorieux à évoquer. Monophile s'associe à ce plaidoyer plein de mouvement, en s'efforçant, lui aussi, d'honorer un sexe « qui, dans l'opinion des hommes, de cinq cents ou mille pas près n'approche de son excellence, » il lui semble même que de nos victoires le ciel ait voulu « lui réserver les meilleures, » et il célèbre à cette occasion la mémoire héroïque de Jeanne d'Arc.

Revenant ensuite à un ton plus enjoué, Pasquier, dont le seul but a été de servir à cette aimable compagnie «de secrétaire fidèle,» montre dans la beauté l'ascendant souverain que l'homme ne peut s'empêcher de reconnaître et de subir. Par mille séductions elle le captive et l'enchaîne : «A l'un plaît l'esprit, à l'autre

le corsage, à celui-ci le visage, à celui-là le parler mais surtout l'œil a sa puissance, autour duquel Cupidon voltige avec cent mille virevoltes. » Et malheur qui, jeune, se dérobe à son pouvoir; il lui faudra vieux, et à la risée de tous, « marcher sous ses étendards. » Gardons-nous donc de lutter contre ce dieu redoutable, qui, « au bon et loyal serviteur seulement donnera quelque relâche. » Sur cet avis se termine le premier des deux livres que renferme le dialogue. Pasquier se plaint, au début du second, que les auteurs soient trop prompts à ployer leur esprit sous la dépendance des princes et des grands. Les yeux tournés, dit-il, vers « ces distributeurs des biens du ciel, » ils n'ont guère souci de l'honneur qu'autant qu'il se présente « emplumé de richesses : » pour lui, il n'a d'autre vue que de plaire à sa dame, « son étoile pour l'acheminer à bien faire, et qu'il n'estime pas un moins bon guide que les muses du temps passé, tant invoquées par les poëtes. » A ce préambule succèdent beaucoup de débats ou sérieux ou frivoles; on discute les dangers de la toilette, les remèdes à opposer aux passions; on se demande s'il convient mieux d'aimer au gentilhomme, à l'homme de robe longue, à la gentillefemme ou à la bourgeoise, etc. Qui voudra résoudre ces points importants pourra recourir au *Monophile*.

Si l'on excepte, au reste, quelques passages qui ne sont pas dépourvus de naturel et de grâce, on n'y trouvera guère que des dissertations subtiles et pédantesques. Ce tour léger et facile qui donne à la plaisanterie son plus vif attrait manquait encore à notre lan

gue. On n'avait pas trouvé le secret de ce badinage piquant et délicat qui est l'esprit moderne; l'expression et la pensée elle-même étaient trop souvent sans réserve. Il ne faut donc pas s'étonner que la lecture du *Monophile*, si vanté de son temps et que Jodelle a célébré dans une ode, n'ait plus aujourd'hui pour nous beaucoup de charme. Des accents de patriotisme, de généreux élans que l'on rencontre çà et là, nous annoncent toutefois, au milieu de ces pages frivoles, l'écrivain capable de s'élever à des sujets plus sérieux : soit qu'il accuse nos rois de ce que, trop appliqués aux armes et plus soucieux du présent que de l'avenir, ils se sont presque tous montrés indifférents à la culture des lettres, « en sorte que la mémoire de notre belliqueuse France est demeurée presque ensevelie ; » soit qu'il les exhorte à « donner la vie aux esprits, qui en contre-échange leur apprêteront l'immortalité ; » soit enfin qu'en applaudissant aux nobles efforts de François Ier pour faire « honte à toutes les nations étrangères, » par la culture intellectuelle du pays, il encourage nos poëtes à rivaliser hardiment avec les gloires de l'antiquité et avec celles des contrées modernes. Déjà son admiration naïve ne craint pas de placer Ronsard et du Bellay à côté de Pétrarque et des autres grands poëtes de l'Italie.

Les *Asolains* de Bembo avaient été dans cette composition le principal modèle de Pasquier. Il fit paraître, dans le même genre, des *Colloques d'amour* et des *Lettres amoureuses*. Curieux toutefois, en publiant ces derniers ouvrages, « de sonder avec moins de hasard

pour sa réputation le jugement public, » il se couvrit du voile prudent de l'anonyme ; mais à son insu ils ne tardèrent pas à être réimprimés sous son nom, ce qu'il découvrit, nous dit-il, un jour qu'il feuilletait quelques volumes dans la boutique de L'Angelier, le Barbin de l'époque. Cette preuve de succès consola aisément Pasquier de l'indiscrétion du libraire ; et, par la suite, il ne désavoua nullement ces folies, comme il nommait les productions de sa première jeunesse : loin de s'en repentir dans un âge plus avancé, il rappelait même avec quelque complaisance que c'étaient des nouveautés qu'il avait introduites dans notre littérature. A la vérité il eut des imitateurs, entre lesquels Patru, l'auteur des *Lettres à Olinde ;* mais l'original mérite aussi peu que les copies d'être longuement étudié. Il suffira de remarquer que les *Lettres* et les *Colloques* offrent les défauts que nous avons signalés dans le *Monophile ;* au lieu de passion on n'y trouve que du bel esprit. Aujourd'hui que la mode est passée de dogmatiser sur l'amour, il serait fort superflu de vouloir disputer à l'oubli ces œuvres de scolastique galante.

A ces publications de Pasquier il faut rattacher encore un autre opuscule, postérieur de plusieurs années, mais d'une nature entièrement semblable : ce sont les *Ordonnances d'Amour.* Bien qu'il n'y ait pas mis son nom, il confesse, dans une lettre à l'un de ses amis, qu'il en est l'auteur ; il en rapporte plaisamment l'origine : c'est « aux grands arrêts tenus la veille de la fête des Rois, en sa maison, dans une grande assemblée d'hommes et de damoiselles, » qu'elles ont été

rendues. Plusieurs fois éditée au seizième siècle, cette facétie l'a été encore de nos jours (1). On y lit, après un exposé de motifs plaisamment formulé par Génius, « archiprêtre d'amour, » cinquante articles, où des termes de jurisprudence appliqués à des idées plus que légères produisent un mélange fort burlesque.

Heureusement que Pasquier mêlait des études plus sévères à ces délassements frivoles : avec ces *fleurs de sa primevère*, des fruits solides et pleins de suc avaient commencé à paraître. Sa première œuvre sérieuse fut un discours adressé, sous le titre d'*Exhortation*, vers le commencement de 1561, « aux princes et seigneurs du conseil privé du roi, » réunis à Paris pour conjurer les luttes sanglantes que les dissensions religieuses semblaient à la veille de faire éclater.

La liberté de conscience avait déjà triomphé en Allemagne. La pacification de Passau en 1552 et, trois ans après, la paix d'Augsbourg avaient proclamé sa victoire définitive : elle ne pouvait manquer d'avoir en France un grand retentissement. La réforme en acquit de nouvelles forces; et presque aussitôt l'avénement d'un enfant à la couronne affaiblit de beaucoup la résistance qui pouvait lui être opposée. Ce fut alors que le cardinal de Lorraine, par un changement soudain de conduite, que lui suggérait la politique ou plutôt la nécessité, crut devoir se rapprocher des protestants, devenus tout à coup trop puissants pour être opprimés.

(1) Dans les *Joyeusetés*, publiées par Techener de 1830 à 1837.

Il eut avec les ministres des conférences où plusieurs points de controverse furent agités; puis, affichant le désir d'une pacification solide, pour témoigner de son empressement à satisfaire les vœux qui réclamaient la convocation des états, il conseilla à la reine mère de réunir à Fontainebleau, en vue de traiter des mesures favorables à la paix projetée, les princes, les plus importants seigneurs et gentilshommes du royaume, les chevaliers de l'ordre, enfin les premiers magistrats. Cette assemblée fut en effet ouverte, d'après ses désirs, secondés de ceux du chancelier de l'Hôpital, le 21 août 1560. Beaucoup de discours, favorables tour à tour ou contraires à la réforme, y furent échangés en présence de Catherine de Médicis, entourée de ses fils; et le seul résultat positif de cette joute de paroles, ce fut la convocation des états généraux à Orléans pour le 10 décembre. Le roi se réservait d'ailleurs ainsi qu'à ses juges le droit de châtier ceux qui allumeraient des séditions et armeraient le peuple. Toutefois, malgré cette clause, il n'en sembla pas moins que le protestantisme, jusque-là repoussé si violemment, avait été en quelque sorte sanctionné par un premier consentement tacite de ses ennemis, et que le moment de la tolérance était venu pour lui.

Peu après arriva la mort de François II : nouveau sujet d'espérances pour les dissidents et d'intrigues pour tous les partis. Les états d'Orléans s'étaient bientôt séparés sans rien statuer sur les troubles religieux. Il fallut songer à d'autres moyens de conciliation. Quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'une requête en

ıveur des huguenots fut présentée par le roi de Naarre à Charles IX. Pour en délibérer, le monarque, ui venait d'être sacré, prescrivit une séance extraorinaire du parlement, où il annonça qu'il présiderait n personne, accompagné de sa mère, des princes du ang et des pairs du royaume. Là, sous les auspices du eune souverain, on se flattait par un vain espoir, si ouvent conçu et toujours frustré, de réaliser l'accord es deux communions ennemies.

Cette assemblée devait être infructueuse comme outes les autres : on sait que l'édit qui en résulta (1) 'eut pour effet que d'exaspérer la colère des protestants de rendre de plus en plus prochaine leur révolte à ain armée. Quoi qu'il en soit, l'attente de cette débération solennelle était de nature à préoccuper tous s esprits : aussi vit-on naître à cette occasion une ultitude de ces écrits éphémères qui attestaient dès rs parmi nous l'activité de la vie publique. Le peue, fort peu consulté, se mêlait cependant beaucoup ıx délibérations des grands : sa voix, déjà forte, éclait par des mémoires, par des pamphlets, organes des rtis opposés ; littérature militante qui tient une si ute place dans le seizième siècle. Entre les pièces de genre se fit remarquer l'*Exhortation* de Pasquier. bon sens et le patriotisme qui y dominent lui conièrent tout d'abord ce succès général assuré à quiıque exprime vivement les vœux et les besoins du ys. Ce morceau est donc doublement important à nos

(1) L'édit de juillet.

yeux, et comme manifestation des idées du temps, parce qu'il marque le premier pas de son auteur d la carrière politique.

Le but de l'écrivain est-il, comme on l'a dit quelq fois, de prouver la prétendue nécessité de *favoriser* calvinisme? Au premier abord, cette assertion, p qui connaît Pasquier, paraîtra étrange. A ce comp il se fût mis dans ce passage en contradiction avec l même; car partout dans ses œuvres il se montre hos au calvinisme; il lui impute une grande partie maux de la France. La religion étant, suivant l *l'âme de la république*, il se tient à celle de ses an tres; il croit volontiers « qu'il n'y a guère que les f qui, pour penser être plus sages que nos bons vie pères, soient entrés dans le nouveau parti. » Tout voulant la réforme des abus que proscrit une pi éclairée, il n'estime point que nous devions, à ca de ces abus, changer notre ancienne religion. Dévo de cœur à l'unité de l'Eglise, il professe pour elle u soumission absolue. Enfin il ne craint pas d'affirm « que la liberté de conscience a été introduite d notre France par le malheur des temps. » Mais une f que le mal a pénétré dans les entrailles de l'Etat, co ment l'en extirper? Ce ne peut pas être assurément la force et par les armes. Les guerres civiles et s tout les guerres religieuses lui semblent le plus terri fléau de la colère divine : Pasquier est trop éclairé trop ami de son pays pour ne pas être tolérant.

Telles sont les opinions qu'il a exprimées en to rencontre dans ses ouvrages, et notamment dans

Exhortation aux princes. Au nom des périls qu'ils appelleraient sur eux-mêmes et de la situation critique de l'État, Pasquier les suppliait, avec toute l'ardeur du patriotisme, d'abjurer leurs ambitions privées et de poursuivre d'un commun effort le seul but de la paix publique. Depuis longtemps « aux écoutes, » l'étranger, heureux de nos discordes, épiait l'heure de nous envahir : il demandait qu'ils ne lui livrassent point les portes de la France; surtout qu'ils eussent pitié du bas âge de leur roi, et que par leur exemple le jeune Charles IX n'apprît pas à baigner ses mains dans le sang de ses sujets!

Est-ce donc là faire preuve de partialité pour le protestantisme? Nullement; et c'est bien à tort que l'on s'est armé contre Pasquier de son *Exhortation* pour attaquer la sincérité de ses sentiments religieux. Dans ce morceau si honorable pour le citoyen il n'y a pas une parole que la véritable piété puisse incriminer. Ce qu'il sollicite pour les protestants, c'est la justice et le droit commun, c'est-à-dire ce qui s'arrache toujours, lorsqu'on s'obstine à le refuser. Tandis « qu'à coups de dague et d'épée, » pour emprunter une expression de notre auteur, on s'efforçait de ramener les dissidents au sein de l'Église, les haines devenaient d'heure en heure plus implacables : des concessions opportunes pouvaient seules les désarmer.

Pasquier, comme l'Hôpital et comme de Thou, l'a compris; et la justice de la cause qu'il plaide l'a bien inspiré en tout point. Au grand sens du politique qui devance et forme la raison de ses compatriotes se joi-

gnent, dans cette œuvre, les qualités de l'écrivain. Substantiel et fort, plein de faits bien groupés, ce discours se distingue par un raisonnement vif et nerveux, par un style chaleureux et coloré. Beaucoup des idées qu'il contient se retrouveront fécondées dans les *Recherches* (1).

Déjà Pasquier, à cette époque, en amassait les matériaux : il en fit même paraître un livre, dans les premiers mois de 1561 (2), comme pour éprouver le goût du public. Cette imposante composition, commencée dans sa première jeunesse, et qu'il devait terminer peu d'heures avant sa mort, nous allons la considérer dès à présent dans son majestueux ensemble.

Immense travail d'une existence presque séculaire, les *Recherches*, enrichies et complétées par une multitude d'accroissements successifs, forment réellement le centre où viennent converger toutes les études de Pasquier. Sans doute il ne s'était pas d'abord assigné une si vaste carrière; elle ne s'étendit que par degrés : ainsi l'horizon recule devant celui qui marche. Doué de cette opiniâtreté des grands esprits qui donne seule naissance aux œuvres durables, il employa désormais tous ses loisirs à mûrir et à perfectionner le plan qu'il avait une fois conçu. Modifié à tant d'époques, et contemporain, pour ainsi dire, des différent

(1) « De moi, dit Pasquier, dans une de ses *Lettres*, II, 6, je me suis mis à la recherche des anciennetés de la France; et pour cette raison j'ai appelé mon œuvre *Recherches*. »

(2) Ce livre porte le millésime 1560 (vieux style).

âges de son auteur, cet ouvrage porte néanmoins partout l'empreinte de la même pensée, du même caractère d'esprit, des mêmes principes : semblable à un de ces grands édifices qui par l'harmonie de leur construction annoncent l'œuvre d'un seul architecte, mais où l'on reconnaît qu'une longue vie d'homme a été nécessaire pour les achever.

Nous avons une lettre que l'écrivain adresse avec le premier livre au cardinal de Lorraine, zélé protecteur des savants, qui l'ont célébré à l'envi. Pasquier n'ignore pas, dit-il à ce personnage, les nombreuses ffaires « qui pèsent sur ses bras ; » mais il connaît ussi « la foi et hommage que chacun lui doit sur ce grand théâtre de la France, où le roi a voulu le constituer comme souverain après lui. » Partant il croit à propos de lui faire présent « du plus excellent de son cru. » S'il en appelle d'ailleurs à une attention préoccupée par de si graves intérêts, ce n'est pas sans de érieux motifs. Jusque-là on n'avait guère écrit que our parler des Grecs et des Romains : le temps semlait venu pour le pays d'avoir aussi ses historiens et es antiquaires : c'était là l'œuvre patriotique qu'il avait bordée ; et si le haut suffrage qu'il invoquait ne lui nanquait pas, d'autres livres se joindraient sous peu celui qu'il avait composé. Il n'hésitait pas à en faire le vœu public et solennel, » heureux de se consacrer out entier à l'honorable labeur « de revancher notre rance contre l'injure des ans. »

On sait avec quelle ardeur infatigable il accomplit cette longue et difficile entreprise. Cependant il ne se

dissimulait pas combien le succès de tels ouvrages et la réputation des auteurs sérieux avaient de peine à s'établir. Le hasard, il ne l'ignorait pas, était « le distributeur des bénéfices que reçoivent les livres et non le plus souvent leur mérite. » Mais un témoignage de sa conscience qui le payerait assez et qui suffirait à son bonheur, « c'est qu'il avait bien voulu à son pays ; » et si les suffrages de ses contemporains lui faisaient défaut, peut-être aurait-il pour lui ceux de l'avenir : car le temps est le creuset où s'éprouve la valeur des écrits. Fort de cette espérance, il ne reculerait en tout cas devant aucune fatigue, pour « défricher, ainsi qu'il put s'en vanter dans la suite à bon droit, nos plus obscures anciennetés. » Par lui en effet la vieille Gaule fut pour la première fois pénétrée dans ses profondeurs ; pour la première fois la lumière historique éclaira l'origine des peuples conquérants qui s'y étaient établis. Dans ces voies, qu'il avait frayées, beaucoup aussitôt le suivirent ; mais aucun de son temps n'y marcha d'un pas aussi ferme et aussi sûr.

Un coup d'œil sur les principales questions traitées dans les *Recherches* suffira pour nous découvrir les trésors d'érudition que renferme cet ouvrage.

Les chapitres qui en forment le début, animés des sentiments patriotiques qui échauffent tous les écrits de Pasquier, sont consacrés à l'éloge ou plutôt à la réhabilitation du caractère des Gaulois, injustement attaqué par plusieurs auteurs latins ou italiens. Dans ces *bons vieux pères*, comme il les appelle, Pasquier montre avec orgueil les conquérants de nombreux

ays, les vainqueurs des anciens Romains, l'effroi des
aîtres du monde. Il se livre sur l'habitation primitive
es *Français*, qui mêlés avec les précédents fondèrent
otre nation, à des recherches que leur nouveauté
evait rendre aventureuses. De là il passe à d'autres
euples barbares, qui ont eu avec ceux-ci des relations
lus ou moins étroites, tels que les Goths et les Bour-
uignons ; et, s'enfonçant dans la nuit des temps, il
eut même découvrir les premiers auteurs de notre
ice, que quelques-uns allaient chercher parmi les
royens; il remonte jusqu'aux rois ou ducs que l'on
t avoir commandé avant Pharamond.

Pasquier entre ensuite dans le domaine des faits
aiment historiques; il aborde au second livre l'exa-
en de nos institutions, et s'occupe des grands corps
l'État, de l'origine des principaux établissements
vils et religieux du pays, en un mot de ce qui se
pporte à notre ancienne organisation sociale. Où
ouver des renseignements plus exacts sur les parle-
ents du royaume, et particulièrement sur celui de
ris ? Les prérogatives de ce corps, « principal nerf
notre monarchie, » ses attributions judiciaires, sur-
ut l'importance de son rôle politique, sont exposées
ec un singulier intérêt. Comme la cour du parlement
llait au maintien de la justice, ainsi la garde de
s finances était confiée à la chambre des comptes :
squier, qui lui avait appartenu tant d'années, s'est
à retracer son ancienneté, ses progrès, sa consti-
on. Selon lui, le mot de chambre était autrefois
« 'une haute dignité dans l'Europe ; » quant à celui

de maître, également affecté aux membres du pa
ment et de la chambre des comptes, « il avait d
pris grand pied sur le déclin de l'empire. » A l'exe
ple du parlement, la chambre fut dans le princ
composée en partie d'ecclésiastiques, en partie de l
ques, qui étaient à la suite des rois; et ce fut seu
ment sous Philippe le Bel, lorsque le parlement ce
d'être ambulatoire, que la résidence de ces magist
fut pareillement fixée à Paris. Leur charge embrass
avec l'administration des finances, deux juridicti
considérables, l'une sur le domaine ou trésor ro
l'autre sur les monnaies, qui, détachées depuis,
donné naissance aux trésoriers généraux et aux gé
raux des monnaies : ils jouissaient dès le quatorziè
siècle auprès du roi, comme Pasquier le prouve
plusieurs documents authentiques, de beaucoup d'
fluence et de considération. Pour les maîtres, ils fur
d'abord cinq, dont trois clercs; puis six, ensuite h
et dix. Ils eurent tour à tour sous eux trois, dou
seize auditeurs; enfin sous les Valois le nombre en
porté à soixante. La chambre comprenait de plus
correcteurs de comptes, d'un rang intermédiaire en
ceux des maîtres et des auditeurs. Primitivement
n'étaient que deux; plus tard on les multiplia auss
l'excès. A la tête de la chambre il y avait, dans l'o
gine, deux présidents, l'un prélat, l'autre séculier (j
celui-ci était de droit le grand boutillier de Fran
Quant à l'avocat et au procureur général du roi,
suite du lien étroit qui unissait les compagnies du p
lement et des comptes, ces deux officiers étaient anc

nement communs pour l'une et pour l'autre; le partage ne fut introduit qu'en 1454 dans ces fonctions, trop chargées d'affaires. Par un édit du 23 décembre Charles VII créa Etienne de Noviau procureur général auprès de la chambre des comptes en particulier. Un avocat général du roi n'y fut établi qu'environ vingt ans après, sous Louis XI : le premier nommé s'appelait Pierre Frelet; Pasquier devait être le onzième de ses successeurs.

Ces détails permettront de juger des riches secours que l'on peut emprunter aux *Recherches* pour pénétrer au cœur de notre société antique. Sur les autres magistratures de la France elles ne nous instruisent pas moins complétement. On y voit par exemple combien d'affaires attirait à lui le *grand conseil*, ou, comme on disait aussi, le *conseil étroit et privé du prince*. Formé es hommes les plus éminents, réunis autour de la personne du roi pour l'assister de leurs avis, il avait pour mission de délibérer sur les principaux intérêts du pays. u temps de Charles VI et de Charles VII les membres e ce conseil, dont les attributions se confondaient sount avec celles des membres du parlement, recevaient our gages la somme, alors considérable, de mille res. La présidence du grand conseil appartenait au ancelier et, en son absence, aux maîtres des reêtes, selon leur degré d'ancienneté; mais dans la ite il eut des présidents spéciaux. Sous Henri III son m fut échangé contre celui de conseil d'Etat.

Sur l'origine des pairs de France beaucoup d'avis férents ont été avancés et soutenus. Pasquier ne par-

tageait pas à cet égard l'opinion populaire ; il se refu
sait à croire qu'ils eussent pris naissance sous Charle
magne, qui, disait-on, des douze principaux de se
sujets avait voulu faire presque ses égaux. « Le mot d
pair, suivant lui, s'était insinué entre nous de l'ancienn
dignité de *patrice*, qui fut à Constantinople : » il éta
l'abréviation de ce nom, comme *maire* était provenu d
maître du palais. Bientôt, à l'imitation des rois, les du
et comtes, s'étant perpétués dans leurs titres, vouluren
avoir leurs *pairs ;* il en fut de même « des médiocre
seigneurs, qui prétendent ordinairement se composer
l'exemple des plus grands. » Au jugement de Pasquie
cette institution remontait à Philippe-Auguste, q
voulut *magnifier* sa cour de ce beau titre de pair
« pour le moins, ajoute-t-il, le voit-on dès et depu
son règne plus en usage que devant. » C'est assez mo
trer que Pasquier ne se borne pas à répéter ce que l'o
a dit avant lui : au lieu de compiler les erreurs de s
devanciers, il s'applique à les rectifier. Doué d'un gran
sens, qui éclaire et dirige son érudition, il ouvre sou
vent des points de vue nouveaux ; il aperçoit le vrai o
du moins il met sur sa trace. En tout cas, il le cherc
par lui-même ; il est penseur original autant que savan
par là ses erreurs mêmes ne seront pas sans utilité.

Pour tout ce qui concerne l'administration publiqu
il est curieux de l'étudier à son berceau et de suivre s
développements dans Pasquier, qui en connaît si à fo
tous les ressorts, qui en expose si exactement toutes l
parties. On voit, grâce à lui, la France, avec ces rouag
si compliqués, que le temps perfectionne sans ces

avec une autorité centrale, qui se subordonne de plus en plus toutes les autres, parcourir les phases successives de son existence, depuis son origine jusqu'à la dernière moitié du seizième siècle. Sans doute, pour que cette époque pût tracer avec toute la netteté désirable le tableau des différents âges du pays, il lui manquait l'enseignement de ces grandes révolutions sociales qui ouvrent pour ainsi dire les yeux et élargissent l'esprit de ceux qui en ont été les témoins. Toutefois, Pasquier sait beaucoup mieux que ses contemporains nous faire apercevoir ce qui ne devait être entièrement éclairci que de notre temps, les constitutions diverses qui nous ont régis, les pouvoirs qui se sont tour à tour implantés sur notre sol. C'est surtout pour la troisième race qu'il nous montre avec justesse la marche que la royauté, à travers beaucoup d'obstacles, accomplit en silence. Faible en naissant avec Hugues Capet, encore plus humble et petite sous Robert et ses successeurs, elle se lasse de son abaissement, et commence sous Louis VI à relever la tête ; elle ne repousse pas la féodalité, mais veut compter avec elle. Sa nature continue à se modifier d'âge en âge. Déjà investie à partir de Philippe-Auguste d'une autorité réelle, elle s'attribue des droits qui, acceptés sans être écrits, recevront leur confirmation du temps. Les mœurs publiques ratifient l'accroissement qu'elle semble prendre pour le bien général. Les institutions monarchiques, se groupant successivement autour d'elle, ajoutent à sa force ou à son éclat. Jusque-là le roi n'avait eu que des vassaux ; il a maintenant des sujets. Désormais se rangent à ses côtés,

pour lui prêter main-forte, non plus seulement l hommes d'épée, mais les membres des corps jud ciaires et des conseils, avec la classe nombreuse d légistes. Un système financier s'organise; les armées lèvent et s'entretiennent régulièrement. A la faveur la sécurité croissante, les germes de civilisation se dév loppent. L'époque de Philippe le Bel est signalée p un progrès marqué dans tous les genres d'administr tion. Ce règne, où tout se débrouille, permet d'espér celui de Henri IV, où tout se consolide, où Sul annonce Colbert. Ainsi l'on assiste à la formation lab rieuse de cet immense édifice social, dont plusieu parties ont survécu jusqu'à nous.

Mais l'horizon de la France ne borne pas les regar de Pasquier : ils s'étendent sur les pays voisins, dont destinée ne nous a pas été étrangère. Entre ceux-ci n'en était aucun qui nous fût uni de son temps par d rapports plus étroits et plus journaliers que Rome. S yeux se tournent souvent sur cette ville, qui, depu que l'empire de la force s'était échappé de ses main avait reconquis par la foi une autre suprématie. Dévou à la défense de toutes nos libertés, il craint que l'ascen dant de la papauté ne pèse trop sur nous, et par s conseils il veut nous prémunir contre ce péril.

Le troisième livre roule tout entier sur nos relatio avec la cour romaine et sur les affaires ecclésiastique. On n'ignore pas par combien de côtés se pénétraient alors, à leur détriment mutuel, le monde de la politi- que et celui de la religion : Pasquier entreprend l'œuv difficile de concilier les deux puissances, en arr-

tant leurs empiétements mutuels. Fils respectueux de l'Église, il demande avant tout, lorsqu'il va raconter ce qui s'est passé « sur ce grand théâtre de Rome, » que l'on apporte à le lire autant de « candeur, rondeur et sincérité, » qu'il en a mis lui-même à écrire. D'ailleurs il prétend nous donner « un article d'histoire, non de foi ; » et c'est en effet un excellent morceau d'histoire que celui où, dans un style plein de gravité et de réserve, il expose comment les papes sont devenus maîtres d'une partie de l'Italie, comment enfin, « sans être gardés par les armes, ils ont fait trembler et passer sous leur miséricorde les plus puissants monarques du monde. » Avec un jugement impartial, il nous découvre la cause de cet accroissement prodigieux : « jamais histoire, dit-il, ne contint autant de prudence que celle des évêques de Rome. » Il ne se lassera donc pas de célébrer, dans cette république de Dieu, l'autorité du saint-siége, si grande dans ses fondements, si utile à l'Église ; mais il s'efforcera aussi d'empêcher qu'elle ne devienne oppressive pour le pays même qui en a le plus favorisé la prépondérance naissante. Suivant lui, en effet, « il faut reconnaître que la première grandeur des papes en leur temporel a procédé de la protection et de la libéralité des Français. » Combien, depuis, leur politique habile n'a-t-elle pas su tirer parti des événements? Tout prêts à rompre au besoin les instruments dont ils s'étaient servis, les papes, suivant Pasquier, ne manquaient guère de gagner quelque chose aux succès ou aux revers des princes voisins. Entre les successeurs de saint Pierre qui signalèrent

avec le plus d'éclat leur force d'esprit et de volonté, i
remarque Nicolas Ier ; il ne craint pas même de l'éleve
au-dessus de Léon et de Grégoire, honorés par la pos-
térité du titre de grands.

A l'exemple de l'ancienne Rome, la nouvelle eut so
sénat dans le consistoire des cardinaux : leur dignit
devint considérable vers le temps de Jean XIX. Comm
le titre de patrice avait jadis été déféré à des barbares
les papes admirent des étrangers dans le sacré collége
ce furent dans tous les Etats chrétiens autant de re
présentants du chef, dévoués à ses intérêts, soutien
de son autorité. Grâce à eux, le saint-siége eut partou
des yeux ouverts et des mains prêtes pour l'action
Les appréhensions de Pasquier à cet égard annoncen
sa sollicitude pour notre indépendance. L'immixtio
des papes dans nos affaires, qui choque son bo
sens, il s'attache à prouver qu'elle a été entièremen
inconnue à nos premiers rois ; et pour la combattre
joint à une connaissance approfondie de l'histoi
l'arme redoutable d'une saine critique et d'une raille
rie acérée. Le vice d'une argumentation captieuse, l
fausseté d'actes ou de titres mensongers, ne sauraien
échapper à son investigation patiente, à sa lumineus
sagacité. Il est « franc catholique ; » mais pour l
abus, de quelques dehors qu'ils se parent, ils sont to
également à ses yeux justiciables de la raison.

Son but est de concilier nos droits et le respect d
au saint-siége ; il s'incline devant son juste ascendan
il ne résiste qu'à ses tentatives d'usurpation : en ce
même il croit le servir, tandis que ses flatteurs « l'o

mis au hasard de tout perdre. » Il démontre, en citant à l'appui de son opinion un grand nombre de faits, que la domination temporelle de la papauté s'établit en France dans l'abaissement de la seconde race, « qui sous trois rois éprouva trois âges, sa jeunesse sous Pepin, sa virilité sous Charlemagne, sa vieillesse sous Louis le Débonnaire. » Alors, par l'effet de la faiblesse des souverains et de l'ignorance des prélats, les foudres romaines commencèrent à éclater parmi nous : on proclama la maxime « que de tous les climats on pouvait appeler au saint-siége, mais que nul ne pouvait appeler de lui ; » qu'indépendant, comme Dieu, des pouvoirs d'ici-bas, il tenait toute autorité et tout trône sous sa dépendance. Vainement contre ces nouveautés quelques voix généreuses s'élevèrent dans notre clergé : la crainte ou l'intérêt étouffa toutes les autres. Prompts à menacer, les papes, pour commander aux consciences, employaient aussi avec efficacité les faveurs. Par ces moyens d'action, qu'une politique persévérante sut habilement varier, parvenus à tout soumettre ou à tout séduire, ils n'hésitèrent plus à publier que l'empire temporel aussi bien que le spirituel étaient réunis entre leurs mains. Jadis Dante et Occam, pour avoir osé le nier, avaient été déclarés hérétiques. Pasquier n'en affirme pas moins que le souverain pontife « ne peut jamais, quels que soient ses griefs contre nos rois, transférer d'une main à l'autre leur royaume. » Tel est, selon lui, le formulaire de la foi « dans laquelle tout bon Français doit vouloir vivre et mourir. » On appréciera surtout ces patriotiques

paroles si l'on se reporte au moment où elles ont ét écrites. A cette époque fermentaient dans toute leu violence les passions de la Ligue ; Rome n'avait abdiqué la pensée d'aucun de ses envahissements, et Sixte Quint, pour l'ambition, était le digne successeur d Grégoire VII, qui, dans sa lutte implacable contr Henri d'Allemagne, avait contraint un empereur assi depuis plus de vingt ans sur le trône à s'abaisser au plus humiliantes soumissions (1).

Si Pasquier déploie tant de vigueur pour affranchi nos rois des censures de Rome, ce n'est pas, au reste pour les enivrer de la funeste pensée qu'ils sont tout puissants. Il a soin de les avertir « qu'il existe pou eux un plus grand juge que le pape qui transfère le royaumes; que ce juge châtie non-seulement ceux qu forlignent de leur devoir, mais punit encore les enfant des fautes commises par leurs pères. » En outre, s'i protége avec tant de zèle la dignité de leur couronne il n'est pas moins ardent à réfuter les prétentions témé raires qu'ils élèvent eux-mêmes contre le saint-siége. I se montre sur ces questions « non un flatteur de cour mais un législateur français. » Partout on reconnaî en lui le prédécesseur des Domat et des d'Aguesseau

(1) Suivant Pasquier, Grégoire VII, non content de faire terminer Henri IV ses jours en prison, voulut encore « que cette punition ne pr pas fin par sa mort, mais qu'elle fût exécutée même contre ses os et sc tombeau. » Ces détails sont inexacts. D'un côté, cet empereur d'Allemagı qui fut jeté en prison, mais par son propre fils, mourut après s'en ét: échappé (1106). De l'autre, il est vrai aussi qu'il fut déterré et privé sépulture pendant cinq ans ; mais ce ne fut pas par ordre de Grégoire VI qui était mort longtemps auparavant (1085).

En résumé, les doctrines qu'il soutient sont celles
que le sage roi Charles V avait fait établir dans ce
ivre, si hardi pour son temps, si plein d'érudition et
le logique, le *Songe du verger;* celles que le grand
héologien Jean Gerson avait appuyées de l'imposante
utorité de son savoir et de sa vertu; celles que saint
Bernard avait autrefois proclamées, lorsqu'il rappelait
ux papes leurs devoirs; celles qu'avait énergiquement
naintenues saint Louis, « le plus catholique roi que la
rance eût jamais porté; » celles à qui le parlement
t l'université de Paris fournirent de si dignes et de si
ermes défenseurs; celles que de Thou nommait le
alladium du pays, qui trouvèrent un si illustre or-
ane dans le clergé français de 1682; celles enfin qui,
puisées dans la tradition universelle, » pour parler
vec Bossuet (1), empruntent leur force indestructible
la raison. Si l'on considère, ainsi que l'a fait obser-
er un de nos jurisconsultes (2), que ces maximes de
os pères sont presque les seules libertés que l'on voie
entionnées dans les temps de notre histoire anté-
eurs à 1789, on concevra mieux l'obstination de la
tte engagée pour les disputer, et ce que nous devons
reconnaissance aux hommes courageux qui en ont
suré le triomphe.

Comme Pasquier sépare toujours dans le pape
omme du pontife et le prince du pasteur, critique
dépendant à l'égard du premier, mais plein pour le
cond d'une vénération docile, de même, entre les

1) Discours sur l'*Unité de l'église.*
2) M. Dupin.

croyances et les pratiques de la religion, il distingu celles qui remontent, consacrées par l'autorité de Pères, au berceau du christianisme, et celles qui, d'un date postérieure, ne reposent que sur des tradition suspectes; il humilie sa raison devant les unes, il s permet de juger les autres. Soumis sans restriction ce qui est du domaine exclusif de la foi, il se montr rétif à l'endroit de quelques superstitions populaires C'est ainsi qu'il ne peut comprendre qu'un homme d bien, tel que l'avait été saint Romain, soit le patro d'indignes scélérats et les arrache à une mort méritée En effet chaque année, à l'époque de l'Ascension, l chapitre de Rouen choisissait, pour porter la *fierte* (1 de saint Romain, le criminel chargé du plus abomi nable forfait, et dès lors l'impunité lui était acquise Frappé de ce qu'une telle histoire « a d'unique en so espèce, » Pasquier fait de cet usage, qui datait de no premiers rois, le sujet de l'un des chapitres les plu curieux de ses *Recherches*. Nous y apprenons qu'aprè une discussion solennelle de ce préjugé devant le par lement, Henri IV avait à grand'peine, non pas détruit mais restreint un abus qui offrait au crime un si fu neste encouragement. Plus d'un coupable de rac illustre s'était dérobé au châtiment des lois, en venan après s'être assuré d'avance la protection intéressée d chapitre, se constituer prisonnier à Rouen.

C'est par l'ascendant de ses vertus, non par ces me veilles apocryphes, que le clergé doit, selon Pasquie

(1) Ou *Fiertre* (*Feretrum*, cercueil), châsse.

dominer l'esprit du peuple : il veut en outre le resserrer dans les limites de ses saintes fonctions, en déclarant une guerre redoutable à ses usurpations, grâce à sa connaissance de nos antiquités religieuses et civiles. Ces usurpations sans cesse renouvelées provoquèrent un remède : on leur opposa les *appels comme d'abus*, dont Pasquier traite avec une érudition aussi solide que piquante. Il y voit un ferme rempart de nos libertés, une sauvegarde des droits de la justice : car fût-on larron ou meurtrier, si l'on en croit notre malin annaliste, « entré dans la prison ecclésiastique par la porte de fer, on en sortait par celle d'argent. » Aussi beaucoup de ceux qui étaient traduits devant les juges royaux s'efforçaient-ils d'obtenir, sous prétexte de cléricature, leur renvoi en cour d'Église, pour y acheter l'impunité. Ces désordres rencontraient heureusement une digue dans la vigilante intégrité de notre magistrature, attentive à poursuivre les prévarications et les crimes derrière tous les abris où ils cherchaient à se cacher. Loin de permettre que l'autorité ecclésiastique prévalût contre celle de la royauté et des lois, elle ne cessa jamais de proclamer ce principe, « que nos rois étaient comme les généraux et surintendants de l'Église de France : » non que ceux-ci, imitant la conduite des empereurs allemands, eussent prétendu en aucun temps conférer eux-mêmes le titre épiscopal et investir les évêques par la collation du bâton pastoral et de l'anneau; mais, soutiens et défenseurs de l'Église, ils devaient, pour prix de ce patronage, conserver sur elle une suprématie légitime; ils avaient droit de trouver

dans les chefs de leur clergé, dont ils faisaient les premiers conseillers de leur couronne, une fidélité inviolable.

Pasquier met sa vaste érudition au service de ces idées toutes françaises : par elle il combat sans relâche tout ce qui menace, avec le juste équilibre des pouvoirs, l'unité et la force du pays. A côté des nombreux abus, couverts d'un nom sacré, dont l'auteur des *Recherches* sape les fondements, on retrouve avec intérêt dans cet ouvrage plusieurs institutions du temps passé empreintes du caractère de la charité chrétienne. Entre ces souvenirs attachants, on remarque celui que réveille le nom d'oblat. Ainsi désignait-on le pauvre soldat mutilé par les guerres qui recevait dans une abbaye une place de religieux, « comme n'y ayant lieu plus propre où se pût abriter sa vieillesse. » Dans cet usage ne se plaît-on pas à découvrir le germe d'une des plus belles fondations d'un grand siècle? A cette destination des couvents s'en joignait une autre, non moins touchante : ils offraient un asile à des hommes libres, ou seuls ou engagés dans les liens du mariage, qui pour se procurer la subsistance venaient s'y vouer au servage. La piété donnait pareillement naissance à ces engagements que contractaient des familles entières. Tous leurs membres se présentaient avec une corde liée autour du cou : c'était la corde même des cloches de l'église. Lorsqu'elles sonneraient, ils ne devaient plus dès lors manquer de se trouver à l'église pour servir Dieu. »

Ainsi le troisième livre nous rend en quelque sorte la vieille France religieuse. Le quatrième aborde un

autre ordre d'idées. Pasquier commence par poser un principe dont le développement donnera dans la suite naissance à des livres ; il s'agit de l'action naturelle et réciproque, chez un peuple, des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois : « Tout homme de bon entendement, nous dit-il, peut presque imaginer de quelle humeur fut un peuple, lorsqu'il lit ses statuts et ordonnances ; et d'un même jugement, il peut conjecturer quelles furent ses lois, voyant sa manière de vivre. » Pour rendre plus complète l'intelligence de notre histoire, l'auteur prendra donc un double soin, c'est de nous instruire des lois de nos ancêtres et de leurs usages : parmi ceux-ci il mentionne d'abord les *combats de Dieu,* sur lesquels il entre dans de curieux détails, empruntés à de très-anciens documents. Au reste, il ne se pique pas d'un enchaînement méthodique dans les matières dont il nous entretient ; il vise plutôt à l'inattendu et au contraste. A la suite d'une question ardue de jurisprudence ou de l'origine retrouvée d'une institution du pays, il se joue, « par forme de passetemps, » dans une digression frivole : après tout, comme il le remarque, « tel s'en moquera qui ne sera pas fâché peut-être d'en faire son profit. » De là un mélange attrayant des sujets les plus divers. Tour à tour il traite de la preuve fondée sur l'attouchement d'un fer chaud (1), et des notaires ainsi que de leurs clercs, de la condition des personnes en France et de la

(1) C'est sans doute en vertu de ce vieil usage, remarque Pasquier, qu'on dit encore aujourd'hui : *j'en mettrais bien mon doigt au feu.*

fête des Rois, de l'antique autorité du serment ou de quelques ordonnances de Charlemagne et des jeux de paume ou d'échecs; il établit que jadis parmi nous la signature était inconnue, et nous parle ensuite de ces vagabonds nommés par le peuple égyptiens ou bohémiens. La crédulité du vulgaire, qu'ils savaient exploiter, leur attribuait le talent d'annoncer l'avenir d'après l'inspection des mains. Ce fut au quinzième siècle qu'ils commencèrent leurs migrations, décorées par eux du nom de pieux pèlerinages, mais que plusieurs fois on sentit le besoin de réprimer : on les vit pour la première fois à Paris le 17 août 1427. Nous apprenons ailleurs l'origine du cri de Noël, que l'on poussait en signe d'allégresse : symbole de la piété de nos pères, il rappelait la grande joie apportée au genre humain par la naissance du Sauveur. Un autre indice de ce caractère religieux, c'est que l'emploi des textes sacrés n'était pas, ainsi qu'aujourd'hui, réservé aux ministres de la chaire chrétienne. Les avocats et les orateurs politiques s'en servaient comme eux au début de leurs harangues. Pasquier rapporte quelques exemples de cette coutume : le plus touchant est celui de Jean Cousinot, lorsque, au nom de la veuve du duc d'Orléans assassiné par le duc de Bourgogne, demandant vengeance au parlement, il commença son discours par ces paroles de l'Écriture, d'une application si juste et si pathétique : « *Hæc vidua erat, quam cum vidisset Dominus, misericordia commotus est super eam.* »

Là aussi nous trouvons sur les fonctions publiques les renseignements les plus complets. Aux premiers

temps de la monarchie elles n'avaient été que temporaires : bientôt leur durée égala celle de la vie du souverain dont on les tenait, comme sous l'empire romain ; enfin la plupart furent permanentes, même dans le changement des règnes. Les principes qui présidaient à leur collation varièrent pareillement avec les époques : mais de bonne heure il en fut trafiqué à prix d'argent ; cet abus se manifesta surtout pour les offices de judicature. Saint Louis, par une ordonnance de l'an 1256, défendait déjà de les vendre à l'avenir. Plus ancienne que lui, la vénalité des charges devait lui survivre. Comines atteste qu'elle existait de son temps. Jusque-là toutefois elle avait été restreinte dans certaines bornes ; elle fut effrénée sous les Valois : témoin ces vers de Marot,

> Denier avance les bédiers (1),
> Et les derniers sont les premiers.

L'honnêteté et le bon sens de Pasquier ne cessent de protester contre cet abus et de réclamer, à l'exemple de l'Hôpital, en faveur de l'élection libre qui va chercher le mérite. Son patriotisme gémit hautement de cette prodigalité ruineuse qui forçait de plus en plus François Ier et ses successeurs à substituer partout « le poids de l'argent à celui de la vertu. » A cette première immoralité s'en joignait une seconde, celle du sacri-

(1) Le mot de bédier désignait un sot et un ignorant : on le trouve traduit dans un dictionnaire français-anglais de 1530 par un terme qui signifie *grand veau*.

lége : car on était tenu, pour prendre possession de sa charge, de jurer qu'on ne l'avait pas achetée, alors même que la vente était notoire.

Pasquier, dans le cinquième livre des *Recherches*, se montre à nous sous un point de vue nouveau, celui d'historien. Il y éclaire diverses parties de nos annales : mais le passage où il déploie au plus haut degré le talent d'une exposition large et soutenue est le tableau des rivalités de Frédégonde et de Brunehaut, « de ces deux princesses qui ont, nous dit-il, sur le théâtre de la France, joué des rôles pleins d'effroi et de lamentation. » Cet épisode remplit presque tout le livre. Après avoir admiré dans les *Récits mérovingiens* de M. Augustin Thierry la vivante peinture de ces cruelles discordes, on parcourra encore avec un singulier intérêt les mêmes événements dans Pasquier. L'émotion qui le domine (car il ne parle jamais froidement des maux de la patrie) communique à son style familièrement énergique le mouvement et le coloris. Chez lui ce drame sanglant se déroule avec un puissant effet : son but principal en le traçant est de prévenir le retour de ces déplorables excès par l'horreur qu'il en inspire, et d'épouvanter le crime par la menaçante perspective des châtiments célestes qui le frappent tôt ou tard.

Il ne se contente pas d'ailleurs de reproduire le récit des auteurs originaux ; il entreprend de le juger. Tel est son culte pour la vérité, que toutes les fois qu'il croit voir qu'on lui a porté atteinte « la colère lui échappe : » il ne peut résister au besoin de la défendre ; il s'attache à dissiper les nuages dont les passions con-

temporaines l'ont obscurcie. Son attention scrupuleuse pour les moindres détails, le soin qu'il prend d'opposer entre eux, de balancer l'un par l'autre, les témoignages divers des historiens, ne donneront pas peu de poids à ses conclusions. C'est ainsi que dans la savante discussion dont la vie et le caractère de ces deux rivales forment le sujet, il s'efforce, avec le secours des textes qu'il allègue aussi bien qu'à l'aide d'un raisonnement rigoureux, d'écarter quelques-unes des imputations qui pèsent sur Frédégonde, et plus encore de disculper la mémoire de son ennemie. Touché d'une noble sympathie pour les infortunes de Brunehaut, il s'indigne surtout de la mort atroce infligée par un vainqueur barbare à cette reine de soixante-treize ans, fille, femme, mère, aïeule et bisaïeule de rois; il lui semble qu'elle doit être vengée de nombreuses calomnies propagées par des moines ignorants ou prévenus. Ses tentatives de réhabilitation ont trouvé des contradicteurs; mais ce qu'on ne niera pas, c'est qu'en attaquant comme erronnées des opinions qui paraissaient consacrées par le temps, Pasquier a offert l'un des premiers exemples de cet examen sévère, de ce doute intelligent, qui, au lieu d'accepter les faits sans contrôle, soumet à une lumineuse analyse les éléments épars dont la réunion forme la certitude critique. Un excellent précepte que nous lui devons ici, c'est qu'il faut lire avec circonspection l'histoire, « que les écrivains habillent souvent à leur guise. »

Le sixième livre renferme aussi plusieurs fragments historiques fort importants et relatifs à la France : tels

sont les procès de Jeanne d'Arc, de l'amiral Chabot et du chancelier Poyet; la catastrophe du comte de Saint-Pol; la révolte du connétable de Bourbon, écrite avec la vivacité et la passion qui nous charment dans les mémoires contemporains; un récit naïf des exploits de Bayard, de ses vertus et de sa mort héroïque, que notre auteur ne veut pas laisser s'ensevelir dans l'oubli «où les a déjà presque engloutis, dit-il, l'ingratitude des ans.» Sur les hommes et sur les choses, ses jugements sont en général remplis de vérité et de sens : c'est ainsi qu'il apprécie à sa valeur Charles VII, le Victorieux; il le montre digne souvent d'admiration dans le malheur, méprisable quelquefois dans la prospérité. En outre Pasquier fait ici plus d'une excursion à l'étranger; mais c'est, d'après son habitude, sans perdre la patrie de vue, sans cesser jamais d'y reporter sa pensée. On sait combien le royaume de Naples, « cet ancien amusoir de l'ambition de nos princes, » était alors étroitement lié à nos destinées. Pour en raconter l'histoire « pleine de tragédies, » et qui par tant de côtés touche à la nôtre, l'auteur des *Recherches* interrompt le cours de ses investigations sur nos annales. La famille d'Anjou, dans la personne de Charles, frère de saint Louis, était venue occuper le trône de ce pays : il trace un tableau animé des fortunes diverses de cette maison royale. Les aventures et les crimes de la passionnée Jeanne Ire, funeste à ses maris, passent devant nos regards : contrainte d'implorer l'assistance des papes, elle n'obtient qu'au prix du comtat d'Avignon, avec toutes ses dépendances, le patronage intéressé de Clément VI.

La vie de Jeanne II, souillée de débauches et de sang, nous offre ensuite, par ses brusques péripéties, tout l'intérêt d'une fiction romanesque. C'est une grande source d'enseignement que de voir, dans ce triste pêle-mêle de violences et de désordres, le crime retomber presque toujours sur la tête de qui l'a commis. Cependant Jeanne II finit par une mort naturelle sa carrière impure et scélérate. Mais un autre effet de la colère divine, c'est qu'en elle, branche stérile, périt la première dynastie d'Anjou, qui avait régné pendant cent cinquante et un ans.

Naples, héritage profané et sinistre, ne sera « qu'un leurre de ruine » pour la seconde famille de ce nom, dont le chef, René d'Anjou, après beaucoup d'hommes et de trésors enfouis dans ce sol mouvant, est forcé de regagner en fugitif ses possessions de France. Le fils de René, Jean, qui met la main sur ce patrimoine, prélude par quelques succès à d'éclatants revers; et bientôt s'éteint le dernier représentant mâle de cette maison, maîtresse de tant de domaines et qui avait pu espérer plusieurs royaumes. Son unique rejeton, Yolande, fille de René, par le mariage qu'elle contracte avec Ferry de Lorraine, devient la tige d'où devaient sortir « les grands princes lorrains, » contemporains de Pasquier. Mais les guerres n'ont pas pris terme avec la race souveraine d'Anjou : ses prétentions tant de fois déçues, nos rois les épousent. Déjà pour monter sur ce trône que lui avait légué Jeanne Ire, Louis, le frère puîné de Charles V, avait en 1382 sacrifié vainement « douze millions de monnaie forte, » amassés

par la sage économie de ce grand prince. Les victoires de Charles VIII, que l'ardeur de son âge pousse à renouveler cette querelle, n'aboutissent « qu'au premier engagement du domaine de la couronne. » Bientôt Louis XII, François Ier, Henri II, sont contraints de reconnaître « qu'il y a toujours eu quelque ange qui, par le vouloir exprès de Dieu, s'est opposé à nos entreprises d'au delà des monts. » Pasquier, en gémissant sur « ces voyages, pépinières de nos malheurs, » regrette amèrement que tout l'argent et tout le sang qu'ils nous ont coûtés n'aient pas été employés à recouvrer « un pays de notre estoc, » la Flandre, qu'il appelle ailleurs « un ancien fleuron de la couronne. »

C'est sous l'inspiration de ce patriotisme éclairé, qui forme l'unité de son œuvre si complexe, qu'il s'efforce de rendre utiles à ses concitoyens les fautes et les calamités du passé. En commençant l'exposition des discordes qui ont désolé le royaume sous la folie de Charles VI : « Dieu veuille, s'écrie-t-il, que ceci puisse servir de leçon aux nôtres, et qu'au milieu de nos troubles nous puissions devenir sages aux dépens de nos ancêtres ! » Ce but moral ne manque à aucune partie des *Recherches*. Plus curieux, au reste, de la variété des récits que de leur ordre chronologique, Pasquier ne se fait pas faute de franchir à la course des siècles entiers. Sans égard pour la suite des temps, après avoir discouru de Charles VIII et des rois ses successeurs, il rétrograde jusqu'au duc de Bretagne, Jean de Montfort, et au connétable de Clisson ; de Bayard à Guillaume le Bâtard et à ses fils. Même système relati-

vement aux pays : il passe de France en Angleterre ; de là il se transporte à Jérusalem, puis en Italie et en Sicile, pays également liés, comme il le remarque, à la grandeur de notre France. Cette considération efface à ses yeux les distances ; par elle il justifie ce que sa marche a de capricieux et d'irrégulier.

On a déjà vu qu'aux sujets les plus importants, aux questions les plus graves, Pasquier mêlait volontiers des détails enjoués, de piquantes bagatelles, qui reposent, en l'égayant, l'attention fatiguée du lecteur : ce côté aimable de son caractère et de son talent se révèle surtout dans le septième et dans le huitième livre, qu'il consacre, « le premier à notre poésie, le second à notre langue française ; » il se plaît, « sautant du coq à l'âne, » à y insérer « des drôleries » qui fassent diversion au sérieux. En parlant de vers, il n'a garde, par exemple, d'omettre ceux que l'on appelle *retournés* ou *rétrogrades* (1), dont le sens lui semble causer à l'esprit milles surprises divertissantes. Sur ce genre et sur d'autres semblables il ne nous épargne pas les citations bouffonnes ; il les commente avec une verve abondante de gaieté facétieuse. Dans ces badinages, dont il se déclare grand admirateur, il ne voit rien moins que « l'honneur de la France engagé : » c'est qu'il s'agit pour lui de prouver qu'il n'est point d'exercice auquel notre idiome, si l'on sait en ménager les

(1) Ce sont des vers qui présentent un sens, soit que l'on commence par le premier mot ou par le dernier de chacun d'eux, par le premier comme par le dernier de la pièce. On peut donc, en les retournant, les lire également bien ; les Latins les appelaient *reciproci* ou *recurrentes*.

ressources, ne doive s'appliquer avec succès. Il lui paraît encore « capable de vers mesurés comme celui des Grecs et des Latins : » illusion bizarre, mais généralement partagée à cette époque, et qui n'a pas laissé de garder par la suite quelques ingénieux partisans. Pasquier fait observer toutefois, avec son bon sens ordinaire, que ce système ne peut valoir celui de nos rimes pour de longues compositions.

Comme historien de notre ancienne littérature et pour ainsi dire du vieil esprit français, l'auteur des *Recherches*, on peut l'apercevoir dans la frivolité même de ces détails, nous offre une mine fort précieuse à exploiter. Aucun ne nous a fait connaître d'une manière plus intéressante et plus complète les poëtes de son temps et ceux qui l'avaient précédé. En remontant jusqu'à leurs premiers essais, il se demande, toujours désireux de retrouver les origines, quel a été le principe de la rime, qui forme le caractère distinctif de notre versification. Il la montre s'introduisant, dès le huitième siècle et même auparavant, dans les pentamètres et hexamètres latins, surtout les hexamètres seuls. L'harmonie qu'elle produisait dans la déclamation avait conduit à penser, comme il le rapporte, qu'ils en recevraient une beauté nouvelle : de là l'idée de faire rimer les deux hémistiches entre eux; de là les vers léonins. Suivant Pasquier, ceux-ci auraient dû leur nom à un certain Léonicus ou Léonius : mais l'abbé Le Bœuf remarque avec raison que cet écrivain du douzième siècle, chanoine de l'église de Paris et non pas de Saint-Benoît, ainsi que le croyait Pasquier, en

avait moins composé qu'aucun autre poëte de son époque : il vaut donc mieux avouer que la source de cette dénomination nous échappe. Quoi qu'il en soit, les langues dérivées du latin s'empressèrent, dès qu'elles voulurent bégayer leurs pensées en vers, de s'approprier cet ornement, aussi conforme à leur génie qu'il l'était peu à celui de l'ancienne Rome. Dans les chants royaux, les rondeaux et les ballades, dont les lois nous sont ensuite exposées, se retracent à nos yeux la naïveté et la bonhomie du caractère gaulois. Mais du temps de Pasquier ces genres étaient fort déchus de leur antique faveur. Une jeunesse enthousiaste rêvait pour notre poésie de plus hautes destinées : il s'associe à ces généreuses espérances, il en est l'éloquent interprète ; il célèbre les hardies tentatives de son siècle sur le théâtre et dans l'épopée, et déjà, par un pressentiment du glorieux avenir réservé à la France, il ne craint pas d'affirmer que l'Italie moderne, que l'antiquité classique elle-même, ont rencontré en nous de dignes rivaux.

On reconnaît là une face du patriotisme de Pasquier, et, si l'on peut parler ainsi, son patriotisme littéraire ; on ne le découvre pas moins dans sa préoccupation constante d'enrichir notre langue, de l'accréditer et de la répandre davantage. Elle n'avait pas été soumise avant lui à une étude aussi sérieuse et aussi féconde. En effet l'idiome d'une nation renferme sur son génie et sur ses usages, sur tout son passé en un mot, une foule de révélations instructives. C'est ce que l'on apprendra par le huitième livre, où le secret de plus

d'une coutume locale, de plus d'une particularité d mœurs, se retrouve dans des locutions curieuseme expliquées; où s'offrent en abondance ces détails f miliers que la gravité des historiens néglige, mais qu le philosophe est loin de dédaigner, car il voit en eu la clef la plus sûre des habitudes sociales d'un peupl Par eux il pénètre jusqu'au cœur de son existenc Quel était le sens de plusieurs surnoms jadis appliqu à nos souverains; d'où vient la désignation d'Angla que nous donnons à nos créanciers; pourquoi avon nous substitué au *tu* romain notre *vous* cérémonieu qu'était-ce que les ribauds et leur roi; d'où dérive les formules de politesse et les titres usités parmi nou quand nos ministres ont-ils commencé à s'appeler s crétaires d'Etat? Ce seul aperçu de quelques-unes d questions auxquelles répond cette partie de l'ouvrag peut faire juger de l'extrême variété des discussio qui la remplissent. Dans ses recherches sur le langag Pasquier ne se borne pas à étudier ces termes expre sifs qui semblent par le son même un écho fidèle d la pensée : pour lui il n'en est aucun de si simple qu ne doive être l'objet d'une patiente analyse; « car l mots, comme il le dit, ont, aussi bien que les rép bliques, leurs histoires à part : » histoires très-pr cieuses pour nous initier à une connaissance pl intime des choses, très-propres aussi à douer l'intel gence de netteté et de rigueur. En cessant d'être vides formules, les mots deviennent pour l'esprit u nourriture plus forte et plus vivifiante.

Tel est le mérite de la philologie dans Pasquier

nous fait comprendre ce que nous avions longtemps répété au hasard; nous sourions de notre ignorance en la corrigeant. Non content d'en préciser le sens, il suit beaucoup de locutions dans leurs vicissitudes, dans leurs fortunes diverses : au déclin de sa longue carrière il en avait vu périr qui florissaient pendant sa jeunesse; il en montre dont l'acception, par l'empire absolu du temps, était devenue contraire à leur signification d'autrefois; d'autres qui, transplantées d'un pays dans un autre, avaient repris racine et s'étaient perpétuées sur la terre étrangère. Il apporte une grande attention à démêler les éléments primitifs des mots. Mais, sur ce terrain glissant de l'étymologie, a-t-il toujours évité les chutes? Certes on ne saurait le prétendre. A cette époque surtout, où les langues du Nord et celles de l'Asie n'avaient pas été explorées, les méprises devaient être très-faciles et très-fréquentes. Pasquier est sans doute trop prompt à saisir d'apparentes analogies; çà et là quelques origines suspectes, quelques explications forcées excitent notre incrédulité : toutefois, en général, son jugement sûr, son érudition solide le sauvent de l'erreur.

Ce n'est pas une petite gloire pour Pasquier d'être le premier entré sérieusement dans le domaine de la philologie française, d'avoir abordé parmi nous ce que je ne craindrai pas d'appeler la philosophie du langage, et donné l'exemple de ces travaux pleins d'avenir. Fussent-elles mêlées d'assertions problématiques et aventureuses, de telles investigations n'en sont pas moins pour une langue le signal des progrès : elles en

dressent l'inventaire ; elles en révèlent et multiplien les ressources. Les plus grands génies de l'antiquit n'avaient eu garde de le méconnaître. Platon, dans l *Cratyle ;* Varron, dans son ouvrage sur la langue la tine ; César, dans ses livres perdus sur la grammaire s'étaient appliqués à ces recherches. Creuser les racine des mots, les étudier dans leurs transformations, dé terminer leur valeur, qu'est-ce autre chose, en effet que perfectionner l'instrument de la pensée?

Les proverbes, cette sagesse des nations, cette ex pression de leur vie morale, reçoivent en outre d Pasquier des interprétations aussi judicieuses que pi quantes. Ce sujet a préoccupé au seizième siècle plu sieurs esprits distingués, entre lesquels Henri Étienne mais aucun d'eux ne l'a traité avec plus de savoir e d'étendue que notre auteur. Avec la riche expérienc du vieillard, il prodigue aussi sur les adages popu laires les conjectures et les observations ingénieuses grâce à ses connaissances de tout genre, il retrouv parfois avec certitude les titres de leur origine. « J veux que l'on me tonde, » rappelle, comme il nou l'apprend, la déchéance que l'on infligeait à nos an ciens rois en les dépouillant de leur chevelure, em blème de leur puissance. « L'habit ne fait pas l moine, » est un trait de Jean de Meung dans le *Roma de la Rose :* le mot a réussi. « Bonne renommée vau mieux que ceinture dorée, » renferme une allusion deux arrêts du parlement rendus dans le quinzièm siècle. « Faire des châteaux en Espagne, » remonte a commencement du treizième siècle : c'est que « pa

es champs, en Espagne, on ne rencontre que de pau-
vres maisonnettes, encore distantes d'un long intervalle
es unes des autres; » songer aux châteaux de ce pays,
c'est donc repaître son esprit de chimères. Le dicton
n'a pas perdu sa vogue, ni l'Espagne cet aspect dé-
vasté qu'elle devait aux longues hostilités des chrétiens
et des Maures. Ainsi sous ces formules, dénuées pour
le vulgaire de leur véritable sens, éclatent de vives
traces du passé; dans ces débris d'un autre âge nous
reconnaissons souvent avec émotion des idées, des joies
ou des souffrances qui ont occupé, qui ont agité nos
ancêtres.

C'est à la faveur de ces attachantes explications d'a-
dages et de proverbes que Pasquier nous découvre le
germe de la bonne comédie dans *la Farce de Patelin*,
fruit précoce et savoureux de cette plaisanterie, native
du sol, qui nous a déjà donné Rabelais et qui nous
donnera Molière. Il faut savoir gré à Pasquier d'avoir
si bien senti cette verve comique et d'avoir instruit
ses contemporains à la goûter. Par là il les avertit de
faire enfin succéder aux soties, aux moralités, aux
mystères, la peinture des passions et la satire ingé-
nieuse des mœurs; il semble diriger l'esprit français
vers le genre où il doit exceller.

Quel que soit toutefois l'attrait que le huitième livre
des *Recherches* offre au lecteur, le neuvième et dernier
ne lui cède en rien ni par l'importance ni par l'inté-
rêt des matières. Il roule sur nos vieilles universités :
la puissante organisation de celle de Paris y est surtout
approfondie. Au milieu des idées de réforme qui nous

préoccupent, il ne paraîtra pas sans à-propos peu
être de reporter les yeux sur ce vaste système d'ense
gnement qui a eu sa part dans les gloires du pays.

On se rappelle qu'à l'illustration des armes la Gau
ajouta celle des lettres ; on connaît la célébrité que s
écoles d'éloquence acquirent sous les empereurs. I
France ne devait pas abdiquer cette supériorité ant
que. Du moment où l'ordre social y fut assis sur c
solides bases, les études fleurirent dans son sein : c
y vit, dès la fin du douzième siècle, se former u
sorte de milice intellectuelle, chargée parmi nous c
dépôt des lumières et du soin de les répandre. Ceu
de nos rois qui en ont accru le foyer par leur prote
tion sont les plus grands aux yeux de Pasquier. Pou
quoi donne-t-il entre eux l'un des premiers rangs
Philippe-Auguste? Est-ce parce que nous lui devo
l'oriflamme, parce qu'il a étendu le territoire ou en
belli la capitale? C'est bien plutôt parce qu'il y
fondé « l'université des bonnes lettres et sciences.
Cependant, des quatre facultés sur lesquelles Pasquie
avec son énergique familiarité, la disait *bâtie*, celles c
médecine, de décret, de théologie et des arts, les deu
dernières seules furent établies sous son règne : ma
les autres ne tardèrent pas à leur être jointes. Déjà, a
commencement du quinzième siècle, le célèbre Ge
son comparait l'université de Paris à un vaste fleuv
qui, prenant naissance dans le paradis terrestre,
partageait en quatre grandes rivières, pour aller po
ter l'abondance dans le monde entier.

Après cette université qui avait été longtemps «

seule et générale université de la France, » fut instituée celle de Toulouse. Monument d'expiation de l'hérésie albigeoise, elle avait pour objet d'en effacer les dernières traces. Le comte de Toulouse n'était rentré en grâce avec le saint-siége qu'après avoir abjuré ses erreurs et s'être engagé à entretenir pendant dix années des maîtres pour enseigner la théologie, le décret, la médecine, la philosophie et la grammaire. Douze autres universités furent encore érigées dans le royaume : ce fut à Orléans, Montpellier, Angers, Poitiers, Caen, Bordeaux, Bourges, Cahors, Nantes, Grenoble, Valence et Reims. Les actes authentiques de ces créations successives sont rapportés dans les *Recherches :* la dernière datait de la jeunesse de Pasquier; elle avait été due au crédit du fameux cardinal Charles de Lorraine.

L'établissement de ces grands centres d'instruction ne laissa pas de rencontrer des obstacles fréquents, suscités par d'aveugles antipathies ou par des rivalités jalouses; mais le patronage décidé de plusieurs de nos rois l'emporta. Non contents de leur prêter main-forte contre leurs ennemis, ils comblèrent encore de leurs faveurs les écoliers et les maîtres. Philippe le Bel principalement les gratifia de priviléges si considérables, que, par une clause « pleine de courtoisie, » selon la remarque de Pasquier, il crut devoir excuser les concessions dont il était l'auteur : il avertissait ses sujets de ne pas prendre ces prérogatives en mauvaise part, attendu, disait-il, que la cité recevait des bonnes études et de ceux qui les cultivaient autant de profit que d'honneur.

Ce n'était pas toutefois au pouvoir royal que nos anciennes universités étaient directement soumises. Sorties du sein de l'Église, elles relevaient immédiatement de l'autorité des papes. De là l'intervention souveraine des légats dans toutes leurs réformes. Par suite de cette origine cléricale, le mariage était interdit dans le principe à tous leurs membres; il fallait même y renoncer pour devenir maître ès arts. Ce fut le cardinal d'Estouteville qui fit le premier fléchir la rigueur de cette règle. La permission de mariage donnée par lui aux docteurs en médecine fut réputée « un grand coup d'État. » Depuis, l'exception fit de nouveaux progrès; et du temps de Pasquier les docteurs en décret eux-mêmes étaient autorisés à se marier.

A cette époque la faculté de droit, qui détrôna plus tard celle de décret, n'existait pas encore : le droit était toutefois enseigné dans des écoles spéciales, appelées « universités de lois. » Elles durent en partie leur naissance à une découverte mémorable qui modifia profondément, suivant Pasquier, la face des sociétés : étouffé par la barbarie pendant plusieurs siècles, le droit romain avait reparu vers le milieu du douzième (1); c'était au moment où l'Europe entrevoyait quelques rayons d'une civilisation renaissante, qu'un hasard inespéré lui rendait si à propos ces monuments de la sagesse antique. On dit que les Pisans retrouvè-

(1) Il s'était perdu sur la fin de la seconde race de nos rois, d'après les jurisconsultes du seizième siècle : opinion combattue toutefois de nos jours, avec une grande autorité, par M. de Savigny dans son *Histoire du droit romain au moyen âge.*

rent dans la ville d'Amalfi, prise d'assaut, ce précieux dépôt, ignoré des ses possesseurs, et que bientôt l'unique exemplaire des lois romaines fut reproduit et répandu dans divers pays. Le premier, l'empereur Lothaire II les fit interpréter dans ses États; et sur ces textes, défigurés par le temps, se multiplièrent des générations de commentateurs. Par leurs veilles fut créée la science du droit, qui consistait presque tout entier dans le droit romain. Mais chez nous cet enseignement avait eu à lutter, comme toute innovation utile, contre d'opiniâtres résistances. Le saint-siége l'avait redouté; et le pape Honoré III, par un décret qui soulevait encore l'indignation du fameux jurisconsulte Charles du Moulin, l'avait interdit à l'université de Paris. Des Italiens venus en France vers 1300 fondèrent cependant sur cette matière des *lectures* à Toulouse, qui put se glorifier d'une si importante initiative. Peu après, ces cours publics de droit, et surtout de droit romain, reçurent de Philippe le Bel une existence légale et un développement efficace. La jeunesse se précipita avec une ardeur incroyable vers cette étude nouvelle, qui lui offrait à la fois « honneur et gain, pères nourriciers des arts. » Au reste, un immense besoin d'apprendre possédait alors les esprits. L'enseignement de la médecine n'avait pas été accueilli avec un moindre enthousiasme. Tous couraient en foule l'entendre professer, si bien qu'il parut nécessaire de défendre aux religieux, par décrets portés en concile, de sortir de leurs couvents pour assister à ces leçons. Ce fut au douzième siècle, sous Louis le Jeune, que quelques

hommes nourris des livres d'Hippocrate, et désignés par le nom de *physiciens*, entreprirent ainsi de faire succéder à un grossier empirisme des théories arrêtées et un ensemble raisonné de connaissances positives. Jusque-là néanmoins, remarque malignement Pasquier, on ne laissait pas que de se rétablir comme depuis.

La chirurgie, comme la médecine, avait été longtemps ignorée de nos ancêtres. Aux beaux temps de la chevalerie, où l'on portait et recevait tant de coups, il n'en est nullement question; mais, transportés dans un château voisin, les preux, on se le rappelle, y rencontraient d'ordinaire « quelque prude dame ou damoiselle, » pour panser et pour guérir leurs plaies. C'est ce qui fit sans doute que la chirurgie, après être devenue un art, fut d'abord exercée par les femmes ainsi que par les hommes. Au règne de saint Louis, d'après les uns, à celui de Philippe le Bel, selon l'assertion plus vraisemblable des autres, remontait le *collége* ou la *confrérie* des chirurgiens (1). Dans la suite notre sage roi Charles V, pour honorer leur profession, voulut y être agrégé. Ils ne trouvèrent pas la même faveur auprès de la faculté de médecine et de l'université de Paris. Celle-ci, qui, comme l'Église sa mère, avait horreur du sang, faisait conscience de les admettre parmi ses enfants, à cause « du caractère rude et cruel de leurs pratiques. » Les médecins, de leur côté, loin

(1) Ce nom de *confrérie* provenait, suivant Pasquier, « de ce qu'ils avaient voué leur exercice à la piété. »

de les recevoir dans leur corps, affectaient de ne voir en eux que des *manœuvres*, et leur prodiguaient les mépris; surtout ils soutenaient que les chirurgiens ne devaient jamais opérer sans leurs ordonnances, tandis que ceux-ci se piquaient au contraire d'exercer un art plus sûr que la médecine. De là des hostilités de vieille date, que le parlement, au commencement du dix-septième siècle, n'avai pu encore apaiser. D'autre part les barbiers, se permettant d'empiéter peu à peu sur l'état de chirurgien, s'étaient servis du rasoir pour saigner; et leurs usurpations avaient dans les médecins de malicieux fauteurs. « De toute ancienneté, dit Pasquier, il y a eu deux ambitions qui ont couru, l'une dans l'âme des chirurgiens, afin que leur compagnie fût incorporée à l'université, et l'autre en celle des barbiers, pour que leur confrérie fît part de celle des chirurgiens. » On peut voir dans les *Recherches* quels démêlés séculaires enfantèrent ces prétentions rivales.

C'est ainsi que Pasquier se plaît à remonter au berceau des diverses professions. Il n'est guère de classe ou d'état dans la société qui ne puisse en quelque sorte lui redemander ses vieux titres; et la curiosité rencontre en lui un guide digne d'être suivi sans défiance : les preuves manquent rarement à l'appui de ses assertions. Ce qui ajoute en effet beaucoup de valeur à cette riche collection de faits qu'il a rassemblés, ce sont les documents authentiques, les pièces originales dont il a soin de les accompagner. Cette histoire si complète et si attachante de nos universités, il nous prévient lui-même qu'il l'avait puisée dans les

registres des écoles publiques. En secouant la poudre de tous les colléges, en compulsant leurs actes, il avait exhumé plus d'un témoignage important.

Ajoutons encore à tant de richesses, que nous ont offertes tour à tour les neuf livres des *Recherches*, la mention de précieux détails sur nos anciens auteurs, répandus dans diverses parties de l'ouvrage. Avec la diligence que nous venons de rappeler, Pasquier avait interrogé toutes les sources ouvertes de son temps à l'érudition; il avait fouillé dans tous les dépôts de livres : surtout la bibliothèque fondée par François Ier à Fontainebleau, et dont le premier chef fut l'illustre Budé, avait fréquemment reçu sa visite. Il nous atteste qu'il y découvrit quelques ouvrages rares dont il sut tirer bon profit. Dans son ardeur de tout consulter, il n'avait garde de négliger les manuscrits, il recourait même aux journaux des familles. Toute notre littérature gauloise, tous nos vieux écrivains français ont trouvé en lui un appréciateur aussi éclairé que bienveillant. Contre l'usage de son époque, il ne se contente pas de les étudier, il les cite. Plusieurs de leurs passages jusqu'alors inédits ont, grâce à lui, « couru par les mains du peuple. » La renaissance avait en effet trop dédaigné le moyen âge. Lui, par sagacité autant que par patriotisme, rend justice aux devanciers; il revendique avec jalousie toutes nos gloires. Entre les historiographes, « il honore singulièrement notre Grégoire, évêque de Tours; » il le loue d'être toujours, sans acception de personnes, demeuré du parti de la vérité; il « fait aussi grand fond » de Flo-

loart, de Villehardouin, de Froissard, dont il ne goûte pas toutefois la partialité pour les Anglais. Parmi les poëtes, la tendre imagination du comte Thibaut de Champagne le séduit; Hugues de Bercy, à qui l'on doit la Bible Guyot, le captive au contraire par la malice et par la verve de ses satires; les auteurs du *Roman de la Rose* le charment beaucoup, et leurs vers reviennent souvent sous sa plume. S'il prise moins le talent naïf de Villon, c'est qu'il est choqué de son ignorance et de la grossièreté de sa vie. A ses yeux Alain Chartier est « un autre Sénèque romain. » Il le proclame « non de petite marque, soit que nous considérions en lui la bonne liaison des paroles et mots exquis, soit que nous nous arrêtions à la gravité du sens; grand poëte de son temps et encore plus grand orateur; » il ajoute à cet éloge plusieurs de ses *sentences dorées* qui le justifient pleinement. Une preuve du bon goût de Pasquier, c'est que ces écrivains lui plaisent dans leur costume naturel : son sens critique se révolte contre ceux qui, pour nous les rendre plus aimables, les habillent à la moderne. Ce *vulgaire* que beaucoup condamnaient comme incapable d'atteindre à la hauteur des grands sujets, il veut qu'on l'étudie chez eux, comme à sa source, qu'on lui demeure fidèle et qu'on le façonne avec prédilection; il en augure bien pour l'avenir. En littérature, comme en politique, il est du parti national : c'est un nouveau titre à notre sympathie.

Si versé dans la vieille littérature française, Pasquier ne possédait pas moins à fond les auteurs les plus so-

lides de son époque; il les apprécie avec le même d cernement. Parmi ceux qui l'avaient un peu précé il estime surtout « le grand archevêque de Turin Seissel, Le Maire de Belges, qui, suivant lui, n'a pas p enrichi notre langue, Comines, dont la véracité et rare jugement ne lui avaient pas échappé; entre contemporains, les deux du Tillet et Claude Fauch « qui n'ont rien ignoré de ce qui nous concerne Pierre Pithou, admirable dans la connaissance de l'a tiquité, « où il était, nous dit-il, un autre Aristarque Auguste de Thou, « vraie lumière du siècle en t genre de doctrine, » Henri Étienne, dont il invoq fréquemment l'autorité.

Que les *Recherches* de Pasquier, fruit de si vas lectures et d'une érudition si prodigieuse, aient pla tout d'abord leur auteur au premier rang des sava et des écrivains, on n'en sera donc nullement surpri c'était justice. Plus que fidèle au précepte antique (il n'avait, comme le dit Nicolas Pasquier, « mis jour ses doctes et laborieux travaux que vingt-cinq a après les avoir bien et mûrement digérés. Il les pol sait et les repolissait à longues pauses, mille et mi fois passant et repassant l'œil sur eux, en se hâtant l tement. » On a vu en effet à quelles époques él gnées les parties de son ouvrage avaient successi ment paru. Le dépit des emprunts multipliés que d de son temps on lui faisait, sans le nommer, avait

(1) « Horatii consilio... ne præcipitetur editio, nonumque premat annum : » Quintilien, *Inst. orat.*, préface

our quelque chose, il est vrai, dans ces retards. Ce ne ıt même qu'en 1621 que fut donné le complément, qui enfermait quatre-vingt-dix chapitres inédits. Mais, du ivant de Pasquier, son œuvre, bien qu'inachevée, n'en ıt pas moins accueillie avec le plus vif enthousiasme : e tous côtés elle lui concilia d'éclatants suffrages. On consultait avec respect sur les antiquités de la France ; t ceux qui s'éloignaient de lui en quelque point n'en endaient pas moins hommage à ses belles *Recherches ;* plus souvent, au reste, on invoquait son avis comme lui du maître ; on l'alléguait comme un oracle. Interète de l'estime publique, l'auteur de l'*Astrée*, Honoré Urfé, le saluait du nom de grand ; et le conseiller Anne Urfé, frère d'Honoré, après avoir comparé la riche riété de tant de matières réunies dans son livre à lle des fleurs dont le printemps pare la nature, à lle des astres dont étincelle le firmament, ajoutait s mots plus simples et plus vrais :

En ce livre Pasquier (Pasquier, dont les écrits
Sont partout honorés entre les beaux esprits)
Par mille beaux discours se rend inimitable...

Jn autre contemporain se jouait sur le nom de notre eur, qui, signifiant en vieux français *pâturage*, exnait si heureusement, à ce qu'il lui semblait, la ferté de son esprit, l'abondance de son savoir. Pierre nou, si respecté pour sa science et son caractère, citait Pasquier, comme celui-ci nous le rappelle avec homie, de l'importance de ses travaux. Enfin toute

la France, pour emprunter les expressions de son fil admirait « son beau et fluide langage, plein de suc de vigueur, ses graves et nobles sentences, ses jug ments fermes et résolus. »

Beaucoup de bons juges, depuis l'époque qui a sui Pasquier jusqu'à nos jours, se sont associés à ces bri lants témoignages. Tout récemment néanmoins, u de nos historiens les plus illustres s'est rendu sur l *Recherches* l'organe d'impressions moins favorables il leur a reproché « d'être plus ingénieuses qu'ér dites; d'être trop peu liées, trop capricieuses et tr indécises dans leurs conclusions (1). » Pour l'éruditio il nous semble aisé d'établir qu'il n'était point possil de la pousser alors plus loin; et pour l'indécision s gnalée dans les résultats, ne doit-on pas en faire ho neur à la sagesse de notre écrivain? Dans cette pr mière époque des travaux critiques, ne fallait-il p douter comme Pasquier, plutôt que de bâtir avec ass rance sur des textes encore peu fixés et des citatio peu authentiques un échafaudage de conjectures tém raires et de conséquences erronées? Quant à la libe un peu fantasque de l'auteur des *Recherches*, on f remarquer, avec un de ses savants panégyristes, M. I pin, que son but « n'était pas d'écrire un corps d'h toire, mais seulement une suite de chapitres détacl sur divers sujets. » Il a pris soin lui-même de se fendre d'avance sur ce point : « Ce sont ici des mélang observe-t-il; il n'est pas dit qu'une prairie diversi

(1) M. Aug. Thierry, c. I des *Considérations sur l'histoire de Fra*

'une infinité de fleurs que la nature produit sans ordre, e soit aussi agréable à l'œil que les parterres artisteient élabourés par les jardiniers. »

Loin de nous d'ailleurs la pensée de déclarer Pasuier infaillible, et de prétendre qu'il ne saurait lui tre adressé de justes critiques : il peut supporter la érité tout entière. Plus d'unité, nous l'avouerons, auit donné à son œuvre plus de grandeur : par là des épétitions auraient été prévenues. Les faits trop entasés manquent çà et là d'air et de lumière : cette végéition surabondante eût gagné à être élaguée. Parfois i fougue l'entraîne dans de regrettables écarts. En traersant une carrière si vaste, où il aborde tant de sujets ifférents, il n'a pu éviter aussi de tomber dans des reurs. A la vérité, elles sont en général plus impubles à son temps qu'à lui-même : lorsque, par exeme, avec tous nos vieux écrivains, il croit voir certaines stitutions fondées par Charlemagne se prolonger sous troisième race, et les parlements tirer leur origine s anciens plaids. Il n'y a pas là d'assimilation posle, pas plus qu'il n'en existe entre le morcellement fini de la puissance sociale, caractère de la féodalité, le système impérial d'une autorité placée au sommet la société, centre et source de tout pouvoir. L'accua-t-on, du reste, d'avoir volontiers assigné des mo; politiques et raisonnés à ce qui n'était que le proit du temps, des circonstances et de la force des oses; de s'être trompé sur quelques points de chroogie, comme en plaçant le concile de Bâle à l'an: 1435, et non en 1431, ou en disant que Louis XII,

« pour sa prudhomie, reçut après sa mort le surno
de Père du peuple, » qui lui fut réellement décerné
son vivant par les états de Tours en 1506; d'avoir con
mis des omissions et altéré des textes en les citant
mémoire? On conçoit que le nombre de ces mépris
pourrait être augmenté sans que l'autorité de Pasqui
en fût sensiblement affaiblie. Et Bayle lui-même,
formidable critique, qui l'a beaucoup lu et cité, n
trouvé que très-peu d'occasions de le reprendre. Lo
de fournir des armes contre lui, une étude attentive
son ouvrage, en montrant l'habile emploi qu'il a
faire des ressources si restreintes dont disposait alo
l'érudition, nous convaincra plutôt que pour la clai
voyance et la sûreté du jugement il a surpassé ses co
temporains et devancé les lumières de la science m
derne. Plus d'un point sans doute, dans le moyen âg
ne pouvait encore offrir à Pasquier que des obscurit
impénétrables : pour bien apprécier une époque, ain
qu'un tableau, il faut être placé à quelque distanc
Nos véritables origines ne devaient se révéler plein
ment qu'à une société mûrie par l'expérience des si
cles; à notre temps seul il était réservé de rendre la v
aux monuments de notre histoire primitive. Mais,
présence de ces tableaux définitifs où désormais subsi
tent ces époques empreintes de leur couleur réelle,
sera juste de saluer d'un regard reconnaissant ce
qui, il y a plus de deux siècles, ont préparé l'œuvre d
maîtres.

On reconnaîtra donc, pour être équitable env
Pasquier, que si son autorité acquiert plus de poid

ıesure qu'il se rapproche des jours où il a vécu, s'il st un guide plus certain sur la troisième race de nos ɔis que sur les deux premières, il n'en offre pas moins ır les temps les plus reculés de notre histoire des perçus souvent très-vrais, et qu'à cet égard même il ouvert dans ses *Recherches* des voies larges et fécondes ux successeurs qui l'ont surpassé. Plusieurs résultats ɔnt demeurés par lui acquis à la science. En discouınt des fiefs, il a porté le premier quelque clarté dans s ténèbres de la féodalité. Il explique, mieux que de élèbres écrivains ne l'ont fait au dix-huitième siècle, origine du nom des Francs saliens, nos ancêtres, et s lois qu'ils nous ont léguées. Pour démêler beauup d'*inextricables fuseaux* que contenaient nos anıles, quelle perspicacité singulière ne fallait-il pas? ıelle patience pour déblayer un terrain obstrué de atériaux confus ? La gloire de Pasquier est de l'avoir trepris non sans succès. Jurisconsulte, publiciste et mme d'Etat, il a résolu plusieurs problèmes histories, il a préparé la solution d'un plus grand nombre core. Aussi que de fois n'a-t-on pas puisé dans cette ıvre encyclopédique, s'il en fut, où l'auteur s'occupe ème des lettres de notre alphabet? Que de choses ne us y semblent aujourd'hui vulgaires que parce 'elles ont été, depuis lui et d'après lui, très-fréquemnt répétées? Il n'est pas jusqu'au goût du seizième cle pour les arts qui ne se montre dans de curieux ails sur l'architecture de la Sainte-Chapelle, que l'on ut de restaurer à Paris. Plus d'un chapitre de Paser est le germe d'où sortiront de gros livres; plus

d'une de ses pensées sera reprise et fécondée par l
génie des écrivains qui illustreront les siècles suivants
Divers passages de l'*Esprit des lois* et des *Considéra
tions sur les causes de la grandeur et de la décadence de
Romains* annoncent que Montesquieu ne l'avait pas l
sans fruit. Dans d'autres historiens ou publicistes dis
tingués, tels que Boulainvilliers, Mably et Dubos, dan
ceux qui de nos jours ont éclairé certaines parties en
core obscures de nos annales, il serait aisé de suivi
la trace de ses idées, et de prouver qu'elles ont exerc
une notable influence sur le progrès des études histo
riques.

Avec le premier livre des *Recherches* avait paru u
opuscule qui n'a pas cessé depuis d'être placé à leu
suite, le *Pourparler du Prince*, ou, comme on dira
aujourd'hui, l'entretien sur le prince. C'est un traité
en forme de dialogue, sur les diverses théories de l'a
de régner. Quatre personnages qui conversent entr
eux, l'écolier ou l'ami des lettres, le curial ou l'homm
de cour, le philosophe et le politique, exposent à c
sujet leurs doctrines. Le *Prince* de Machiavel ava
donné peu auparavant le modèle de ces discussion
sur la nature et sur l'action du pouvoir suprême. O
voit presque aussitôt Budé aborder les mêmes idé
dans son *Institution d'un prince*. Plus tard, Balz
marche, par son livre *du Prince*, sur les traces de c
deux écrivains, non sans imiter aussi Pasquier, à q
il emprunte quelques traits de son début.

Un puissant motif d'intérêt s'attache pour nous à
travail, si étranger qu'il paraisse à nos préoccupatio

actuelles; on y trouve en effet l'expression des sentiments politiques de l'auteur, et surtout cet amour éclairé d'une liberté réglée par les lois, qui, dès les premiers temps de sa vie publique, fut l'âme de toutes ses actions. Le *Pourparler du Prince* date de l'époque où Pasquier encore très-jeune fut attaqué d'une maladie grave et prolongée. Dans le préambule, où il se met en scène, ainsi que Cicéron au début de plusieurs de ses livres, il rappelle que pendant le repos forcé auquel le condamnèrent l'état de sa santé et l'avis des médecins, retiré de la ville aux champs, il jouissait souvent de la conversation de quelques gentilshommes qui charmaient sa solitude par leurs visites. Un de leurs entretiens, où avait été agitée la question qui fait l'objet de l'ouvrage, s'était particulièrement gravé dans sa mémoire; il en avait retenu tous les détails. Après avoir recherché quel est le meilleur genre de gouvernement, et décidé en faveur de la monarchie, on s'était demandé quels seraient de préférence le principe et le but de la conduite du souverain. C'est là que Pasquier commence à faire parler tour à tour les interlocuteurs de son dialogue.

Un point sur lequel ils s'accordent aisément, c'est que le rang suprême impose au monarque le devoir d'être accompli : mais à quelle condition le sera-t-il? Ici ils cessent de s'entendre. Après des vœux adressés aux « saintes muses, » l'écolier s'applique à démontrer qu'avant tout il faut qu'elles président à la destinée des Etats. De l'influence heureuse que les lettres ont exercée sur la naissance et le développement des

sociétés, il déduit pour le prince l'obligation de les cultiver lui-même et d'employer son pouvoir à les couvrir de sa protection, à seconder leur essor. Quoi de plus utile que l'histoire, conseillère des rois et des peuples, que la science du droit, que l'éloquence, qui sont comme autant « de plants généreux » dans le champ fécond des belles-lettres? Là-dessus, pour prouver par de nombreux exemples que les grands princes n'ont jamais méconnu le charme et la puissance de ces nobles études, il commence à Alexandre et s'arrête à « ce roi de bonne mémoire, François, et à Marguerite sa sœur, en qui toutes les grâces de notre poésie parurent assemblées. » Le philosophe, à qui l'écolier « passe le bouquet comme aux festins solennels, » établit après lui « que la magnanimité d'esprit est la seule compagnie digne des rois; » le droit de commander aux autres impliquant en premier lieu, suivant lui, la nécessité de se commander à soi-même, il s'indigne contre ceux qui, maîtres de tout un peuple, ne savent pas dominer leurs passions. Leur condition lui semble misérable, « si, quand ils ont le vent en poupe, ils ne se peuvent faire un ami. » Cet ami si nécessaire pour le moment de la tempête, ils le chercheront en eux, ils le créeront pour ainsi dire au fond de leur cœur, fidèles aux leçons de la philosophie, qui fonde la sécurité et la gloire des princes sur « l'assurance de leur propre vertu. » Le moyen pour eux de braver les vicissitudes de la fortune, ce sera donc de comprimer leurs passions, de mépriser le présent et de vivre les yeux toujours attachés sur l'avenir.

Nous entendons ensuite, sous le nom du curial, non pas l'un de ces sages courtisans, « à l'honneur desquels Pasquier n'a pas prétendu déroger, » mais l'un de ces seigneurs frivoles, dont Alain Chartier remarquait « qu'ils eussent tenu à reproche de bien lire et de bien écrire. » Aussi les propos de l'écolier et du philosophe ne font-ils qu'exciter sa pitié : il n'y voit qu'un vain « fleurétis de paroles. » Pourquoi le prince « en repassant devant ses regards mille considérations monastiques sur la fragilité de ce monde, se rendrait-il malheureux? » D'après lui, « les peuples, avec tout ce qu'ils possèdent, appartiennent au roi. » Dès lors quel sera l'objet de tous ses efforts, sinon de conserver intact le dépôt de la puissance suprême qu'il tient de Dieu ? Pour la défendre il a en main l'épée et les lois : qu'il sache seulement en user. A l'art de « trafiquer de ces lois, qui font trouver bonnes ou mauvaises les choses indifférentes, et parfois bonnes celles qui de soi sont mauvaises, » il suffit qu'il joigne l'exercice des armes, qu'il donne, en protégeant ses frontières, un aliment à l'activité de ses sujets, et qu'il se ménage en outre, par un système d'impôts bien établis, des ressources permanentes.

Le politique, on devine aisément que Pasquier se cache sous ce nom, se charge de lui répondre ainsi qu'aux deux premiers : son but est de résumer les débats, de discuter et de juger les avis; il n'hésite pas à les condamner tous. Le souverain, pour être digne de son rang, ne saurait être, comme il le déclare, un homme de lettres ou un philosophe, encore moins un

tyran. Non content de signaler ce que chacune des opinions précédentes a d'excessif et d'étroit, il recherche quels sont les vrais principes du gouvernement monarchique, à quelles règles il doit obéir. Ses conclusions, remarquables par la vigueur du raisonnement aussi bien que par le mouvement du langage, méritent une place parmi les meilleurs morceaux de Pasquier. Elles témoignent hautement de son libre esprit, de sa droite raison, de son patriotisme éclairé. Le monarque, selon lui, tout entier à l'étude des besoins de son peuple, doit « se porter, à son égard, tel qu'il voudrait que l'on fût envers lui, s'il était sous la dépendance d'autrui (1), surtout ne pas accommoder toutes ses pensées à son profit particulier : car lorsqu'il pense être plus grand, pour rapporter tout à sa personne, c'est lorsqu'il est plus petit. » Aux yeux de Pasquier, Sparte, chez les anciens, Venise, chez les modernes, offrent dans leurs gouvernements un bel exemple de l'autorité souveraine sagement tempérée par les droits des citoyens. Il lui semble même que dans notre France cette heureuse alliance de la liberté et du pouvoir se réalise, grâce aux assemblées des états. Par elles nos princes ont cimenté leur union avec leurs sujets : en y cherchant le vrai fondement de leur puissance, ils ont mérité l'amour et le dévouement du pays. A la faveur de ces formules de respect, il leur

(1) Cf. dans Tacite, *Hist.*, I, 16, les paroles de Galba à Pison. « Utilissimus quidem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus est cogitare quid aut volueris sub alio principe aut nolueris. »

adresse ces paroles pleines de sincérité et de courage : « Les peuples ne sont pas faits pour les rois, mais les rois pour les peuples. » Que ceux-là se gardent de l'oublier. Si la royauté n'atteint pas son but, qui est le bien de tous, elle court à sa perte. Il faut donc, pour assurer son salut, que le conseil suprême des grands corps de l'Etat exerce sur elle un vigilant contrôle, l'avertisse et au besoin redresse sa marche, si elle tend à s'égarer. Ce que Pasquier dit ensuite de nos finances, des charges et des dépenses publiques, atteste à quel point chez lui le sens de l'homme pratique se joint à la hardiesse du penseur.

Une œuvre bien plus considérable toutefois, et de plus grande valeur à nos yeux que la précédente, par l'importance des matières qu'elle contient, comme par la souplesse de talent qu'elle annonce, ce sont les *Lettres* de Pasquier. De tous les genres de littérature, les lettres étaient alors le plus en vogue. Scaliger, Juste Lipse, Budé, l'avaient illustré parmi nous : c'était la presse quotidienne de l'époque. L'attrait d'une imitation antique et celui de la curiosité le faisaient doublement goûter de l'esprit français ; il répondait à ce besoin de communication continue qui le caractérise éminemment. Érasme, à l'étranger, et dans le pays jusque-là revêtu de la suprématie littéraire, en Italie, Pétrarque, Politien, Bembo, Sadolet, ne lui avaient pas concilié moins de faveur : si l'on en croit Muret (1),

(1) « Hodie, si verum amamus, omnis prope usus eloquentiæ *in scribendis epistolis...* » *Orat.* XVI.

c'était presque le seul champ de l'éloquence qui ne manquât pas de culture.

Tous les hommes illustres écrivaient donc à l'envi des lettres longuement travaillées, et qui n'avaient souvent de familières que le nom. Ces compositions, empreintes d'un caractère piquant d'actualité, donnaient promptement la renommée ; c'était aussi le plus court chemin à la fortune (1). Mais un honneur propre à Pasquier, ce fut d'employer dans ses lettres non plus le latin ou le grec, mais la langue vulgaire, trop dédaignée de son temps, et qu'il contribua efficacement, comme on sait, à relever de cet injuste discrédit. Précurseur de Balzac et de tant d'épistolaires célèbres, il ouvrit une voie féconde pour la gloire et pour le génie national.

Imitateur de Cicéron et de Pline, ainsi que des Italiens modernes les plus célèbres, non moins pour les formes et les tours que pour le genre, à peine est-il entré dans cette carrière nouvelle, qu'avec le prosélytisme patriotique qui le distingue il exhorte ses amis à l'y suivre, « à tracer comme lui des lettres françaises, non toutefois sur l'exemple de ceux qui ne nous discourent que des nouvelles de leurs maisons, dont nous n'avons que faire, mais en entrelaçant les matières sérieuses de quelques gentillesses d'esprit ; par là, en se jouant les uns avec les autres, ils serviront, avec leur propre réputation, l'honneur du pays. » On ne peut donc pas douter que Pasquier n'ait destiné ses

(1) Voy. Muret, *loc. cit.*

lettres à la publicité ; il semble également certain qu'il les a réellement adressées, du moins pour la plupart, aux correspondants dont elles présentent les noms : Erasme, dit-il en témoignant qu'il partage son sentiment, voulait « que les épîtres eussent été envoyées sans fiction. »

Il parut d'abord dix livres de *Lettres*, et par la suite le nombre en fut porté à vingt-deux. Un mérite qu'on ne leur contestera pas, c'est l'extrême variété des sujets qui y sont traités. Sérieuses tour à tour et badines, elles offrent toute espèce de questions, depuis celles dont la frivolité rappelle les exercices des anciens rhéteurs, jusqu'aux discussions les plus élevées de législation et de morale : on y voit se succéder tous les tons et toutes les idées. Mais cette multiplicité elle-même crée un embarras à qui veut les faire connaître. Il faut chercher un fil dans ce dédale ; pour se diriger à travers cette volumineuse collection, pour en découvrir toutes les richesses, il faut y introduire un ordre qui n'existe pas, celui des matières. Nous distinguerons donc les lettres en quatre classes : nous les appellerons historiques lorsque l'auteur y raconte des faits ou contemporains ou passés ; politiques lorsqu'elles nous montrent plus particulièrement en lui le citoyen et le magistrat ; littéraires quand elles roulent sur quelque point de langue ou de littérature ; familières enfin quand Pasquier y parle de ses affaires privées, qu'il y révèle ses affections domestiques ; et nous nous occuperons successivement de chacune de ces divisions.

En premier lieu ce qui nous frappe dans ce recueil, c'est qu'il contient sur tout le seizième siècle des mémoires de la plus grande importance, rédigés à mesure que s'accomplissaient les événements. On l'a remarqué avec raison, cette histoire, en quelque sorte prise sur le fait, doit à la haute intelligence et à l'émotion sympathique de l'écrivain bien plus d'intérêt et de prix que n'en présente le minutieux journal de L'*Etoile* (1). Le passé nous est rendu par ces communications journalières. Elles nous font entendre comme un écho fidèle des bruits, des opinions, des jugements contemporains ; on y recueille sur cette époque pleine de catastrophes et de révolutions les impressions naïves d'un homme de sens et de bien : c'est une tradition primitive qui nous parvient à travers les siècles, sans avoir été altérée par aucun élément étranger.

Pasquier n'avait pas en effet la prétention d'écrire une histoire ; il comprenait toute la difficulté de ce travail, tout le scrupule qu'impose à la conscience une entreprise si *chatouilleuse*. Comment discerner la vérité au milieu des ténèbres dont les partis l'obscurcissent ; comment la dire sans blesser personne ? Comment apprécier avec intégrité et avec lumières tant d'intérêts opposés ? Son but n'était que de converser avec ses amis sur les circonstances du jour, ou plutôt de laisser après lui des matériaux soigneusement amassés. Il se donne pour l'un « de ces petits qui, pendant que les grands, en maniant les affaires, jouent tels person-

(1) V. M. Saint-Marc Girardin, *Tableau littéraire du seizième siècle*

nages qu'il leur plaît, sont spectateurs à leurs dépens, et à qui, pour n'être employés aux charges éminentes, il reste seulement le loisir de juger des coups. »

Par cette modestie, Pasquier nous invite à la confiance ; il la justifie par sa probité. Ses *Lettres* méritent une place parmi les documents les plus dignes de créance que nous ayons sur notre histoire. En nous transportant dans la bruyante mêlée de son temps, il jette un jour nouveau sur plus d'une affaire où il a figuré lui-même comme acteur ; il nous offre principalement, sur les troubles religieux qui ont désolé le pays, les détails les plus circonstanciés. Par lui nous assistons aux délibérations, aux querelles des catholiques et des huguenots ; nous contemplons de près « cette grande tragédie dont il ne sait pas quelle sera l'issue, » mais dont les désastres, quelles que soient les victimes, navrent son cœur vraiment français. Cette passion, qui chez lui se joint à la fidélité du témoin, anime sa parole sans altérer la netteté de son jugement. De là ces portraits pittoresques autant que sincères de Châtillon, de Guise, de Henri III, de presque tous ceux enfin qui prirent part au drame terrible qu'il étale devant nos regards. Dans les morts violentes de tous les premiers chefs de nos troubles, il lui semble voir « une preuve qu'il y a un merveilleux et épouvantable arrêt porté contre nous ; » et son imagination émue lui suggère de pathétiques plaintes pour déplorer nos discordes.

Mais le seizième siècle n'est pas la seule époque qui revive dans les *Lettres* de Pasquier : en fouillant dans

nos anciennes annales, il évoque le souvenir des hommes et des temps dont la physionomie caractéristique l'a frappé. Par la peinture des mœurs de Louis XI, il éclaire la connaissance de son règne. Avec un patriotisme jaloux, qui ne se borne pas au présent, mais rétrograde dans le passé, il s'applique à montrer, en rapportant l'expédition de Brennus dans l'Italie, combien les Gaulois, sous sa conduite, ont été supérieurs aux Romains en résolution et en prudence; combien la prétendue victoire de Camille est invraisemblable; combien en tout cas elle eût été perfide. Enfin il se plaît, là aussi, à interroger, dans de curieuses excursions, les histoires étrangères; il n'en est même presque aucune qu'il ne mette à profit, depuis celle de la Moscovie, alors presque inconnue, jusqu'à celle du Bas-Empire. La carrière romanesque du vieil Andronic, sa domination cruelle et utile, lui fournissent le sujet d'un tableau vivement coloré : on reconnaît à cette occasion que, familier avec des sources d'érudition encore peu consultées, il avait fait une étude attentive des écrivains de Constantinople.

Dans les lettres politiques de Pasquier, nous retrouvons beaucoup de traits que nous avons signalés dans les *Recherches*, la même haine des abus, la même ardeur à les combattre, la même fermeté à réclamer pour l'État de sages réformes, la même franchise dans les relations du magistrat avec le prince. Son affection virile, son dévouement éclairé, aspirent à le servir plus qu'à lui plaire. Pour unique règle de conduite, il lui recommande «de ne séparer en nulle affaire l'utilité

de la vertu. » Aussi les conseils adressés par Machiavel au souverain choquent-ils également son équité et sa raison. Courroucé contre lui, « il voue ses écrits au feu. » Il éprouve presque autant d'aversion pour la race dès lors très-florissante des financiers. Avec la mauvaise gestion de nos revenus, qui forçait sans cesse à altérer les monnaies (1), il déplore les prodigalités de nos rois, contraints ensuite, pour subvenir à leur avide pénurie, de trafiquer de tout : leur vraie, leur seule libéralité devait être « de ne pas vexer les peuples. » La vente des charges, en même temps qu'elle privait de toute dignité l'administration publique, n'était pas moins préjudiciable aux particuliers : l'ambition qui les leur faisait convoiter de plus en plus, malgré l'élévation toujours croissante des prix, portait le trouble dans les familles et entraînait la ruine des patrimoines. Un désordre que poursuit encore vivement le patriotisme de Pasquier, c'est ce préjugé funeste au pays, qui, sous le nom de point d'honneur, multipliait alors les combats particuliers, non pas entre deux adversaires seulement, mais entre les amis dont chacun d'eux était accompagné. Ce travers de l'esprit national, que plus d'une fois la rigueur des supplices tenta vainement de déraciner, Pasquier l'attaque avec les armes toutes françaises de la moquerie et du bon sens. Il veut avant tout que l'on ne se méprenne pas sur la nature du véritable honneur. « Malgré son chaperon et son

(1) Au commencement du règne de Charles VI, la monnaie était, dit-il, trois fois plus forte que de son temps.

bourrelet, il a l'honneur plus cher qu'un tas de piaffeurs de cour qui le publient en toute chose. » Pour le moment devenu « clerc d'armes, » il signale ce qu'il y a de frivolité dans leurs disputes et d'hypocrisie dans leur fastueuse bravoure. Il leur faut des *seconds* qui épousent leurs querelles, comme s'ils ne savaient pas avoir du courage tout seuls : or rien de plus lâche, à son avis, que de n'être brave qu'en compagnie.

A cette classe de lettres se rattachent celles qui ont pour objet des matières de jurisprudence. Elles répondent dignement au rang considérable que Pasquier a tenu parmi les jurisconsultes de son époque. Dans cette partie de sa correspondance on le voit interroger les principes du droit, remonter jusqu'à sa première origine. Avec une hardiesse de théorie qui égale le scepticisme philosophique de Montaigne et se mêle chez lui aux qualités d'un esprit très-positif, il se demande « si le droit dont nous usons est naturel ou non ; » il n'épargne pas ses attaques « à cette chose si bigarrée et si variable entre les hommes, que l'on nomme la loi. » Les formes innombrables qu'elle a revêtues n'attestent, d'après lui, que la corruption des peuples ou la tyrannie des souverains. En considérant combien les législateurs, dans la capricieuse mobilité de leurs sentiments, « ont diversifié la justice sur le moule de leurs conceptions particulières, » il ne peut décider « si les lois mêmes qui servent de base aux gouvernements humains sont fondées sur la nature ou sur l'opinion seulement. » Quant à ce que l'on appelle la nature, il ne sait s'il doit croire que « ce soit autre chose qu'o-

pinion : » en cela il voit une preuve de l'imperfection humaine; mais il conclut sagement de ces considérations, « qu'il faut vivre conformément à la loi de son pays, et la réputer bonne, puisqu'elle y est établie. »

Dans le domaine du droit civil, Pasquier aborde ensuite plusieurs questions importantes, qu'il discute avec la supériorité du savant, du penseur et de l'homme d'Etat. Il possédait une parfaite connaissance de nos coutumes, alors aussi multipliées que les divisions du territoire étaient infinies; il avait approfondi, avec l'étude du droit féodal et des codes barbares, celle des lois romaines. Mais un heureux effet de son jugement, c'est qu'il se montre partisan sincère « du droit français national, » à une époque où, par un engouement irréfléchi, on le sacrifiait trop aisément au droit romain. Pasquier souhaite qu'on se borne à lui emprunter, pour les appliquer dans nos lois, les principes que ne repoussent ni notre état social ni la raison : loin de lui la pensée de faire plier sous le joug des mœurs étrangères nos propres mœurs. En ce qui les concerne, les lettres consacrées à différents points de notre législation renferment des renseignements instructifs : telle est celle où il s'occupe de la jurisprudence relative aux mariages. La volonté des parents, suivant lui, devait être toute-puissante en cette matière : dans le cas où leur agrément n'eût pas été donné, il voulait que le mariage fût déclaré nul; en outre il invoquait contre ceux qui l'avaient contracté les plus durs châtiments (1). Cette sévé-

(1) Bayle, qui trouvait sur ce point Pasquier *trop rigoureux,* croyait

rité s'explique par des désordres que les Mémoires du président de Thou nous font connaître : « A la faveur des troubles publics, dit celui-ci (1), beaucoup de mariages clandestins avaient eu lieu ; il était fort nécessaire de rétablir l'honneur et la validité des mariages. Il fallait des exemples pour réprimer l'insolence des ravisseurs, qui abusaient de la simplicité des filles de famille assez mal conseillées pour disposer d'elles sans l'avis de leurs parents. »

Pour ce qui regarde l'étude de notre langue et l'histoire de notre littérature, particulièrement de celle du seizième siècle, les *Lettres* ne le cèdent pas aux *Recherches*. Elles abondent en observations précieuses pour la philologie, en aperçus ingénieux sur les ressources de notre idiome, qui ne doit pas, selon Pasquier, chercher sans nécessité des mots ailleurs qu'en lui-même, mais dont il veut, par de prudentes innovations, agrandir le domaine encore trop borné ; elles contiennent d'excellentes leçons de composition, où la sagesse des doctrines s'allie au naturel et à la grâce de l'expression ; surtout elles piquent notre curiosité en retraçant à nos yeux la physionomie littéraire de cette période. Grâce aux relations journalières de l'auteur avec Pelletier, Sebillet, Belleau, Ramus, Tabourot, Binet, La Croix du Maine, Thiard, et Fauchet, qui lui est

que ses réflexions avaient été l'une des causes de la loi portée peu après en France, qui punissait de mort tout ravisseur d'une fille consentante ou non : *Dict. hist. et crit.*, III, p. 256.

(1) *De vita sua*, l. II.

fort redevable, nous apprenons combien la vie intellectuelle était alors dans notre pays active et féconde, quelle sympathie affectueuse régnait entre les membres de cette laborieuse république de savants et de penseurs. Sans doute on sourit quelquefois des louanges enthousiastes que se décernent ces doctes amis; mais leur bonhomie fait excuser ces hyperboles. En revanche, si Pasquier est sincèrement dévoué à ceux qui consacrent aux lettres un culte honnête et sérieux, il a pour ceux qu'il nomme des *gascons littéraires* une profonde aversion, et signale parmi eux un Pierre Paschal, qui vécut longtemps honoré sur la réputation de ses ouvrages futurs. Il s'emporte également contre ces censeurs chagrins dont se raillait vers la même époque le malicieux Régnier, « qui, ne tirant aucun fruit de leur cru, s'alambiquent le cerveau à regratter sur les conceptions d'autrui. » Dans ses critiques, il ne songeait pour lui qu'à encourager le mérite et à le servir : telle est la double intention qui perce dans ses réponses à ceux dont les œuvres lui sont adressées. Curieux d'être jugés à ce tribunal créé par l'estime publique, beaucoup briguaient son suffrage, comme une digne récompense de leurs travaux et un titre à la renommée : ils reçoivent de lui des paroles amies et, ce qui vaut mieux encore, des avis utiles. Ainsi la correspondance de Pasquier nous offre une revue piquante des auteurs et des productions de son temps. Ici, entre autres conseils qu'il donne au savant jurisconsulte Airault, relativement à son ouvrage sur l'*Ordre et formalité judiciaire chez les anciens*, il l'engage à diviser son livre en

chapitres pour la commodité du lecteur. Là il exprime à Sainte-Marthe « l'opinion qu'il a conçue de ses *Eloges* » et lui indique comment à l'avenir « il devra manier ce travail. » Plus loin il remercie son libraire, Abel l'Angelier, de l'envoi qu'il vient de lui faire d'un livre sur l'*Éloquence française :* c'était le traité de du Vair, qu'il déclare avoir eu grand tort « de taire son nom. » Le mérite de l'ouvrage et de l'écrivain est sainement analysé. Il confesse avec du Vair que nous sommes bien loin de la perfection des chefs-d'œuvre antiques ; mais il faut, suivant lui, attribuer cette infériorité à la faiblesse de nos esprits et non à la pauvreté de notre idiome, « aussi capable de grands sujets que la langue grégeoise et latine. » Ailleurs Pasquier, en commentant avec de pompeux éloges une harangue, curieux modèle d'affectation, paye tribut au faux goût de son siècle ; mais son bon sens ordinaire reparaît lorsqu'il signale très-justement les défauts qui entravaient parmi nous l'essor de l'éloquence, lorsqu'il enseigne à chercher dans l'étude intelligente et dans la reproduction des anciens le secret de les imiter et d'atteindre jusqu'à eux. S'il admire Ronsard, comme l'ont fait les plus distingués de ses contemporains, ce n'est pas sans mettre avec une franchise hardie de sages restrictions à l'éloge du prince de la Pléiade. Parmi « les plumes illustres » qu'a enfantées la Gascogne, Montluc, écrivain original autant qu'aventureux capitaine, est aussi l'objet d'une judicieuse appréciation de Pasquier. Grand ennemi de l'auteur du *Cymbalum mundi*, des Périers, dont le cynisme d'opinions excite son dégoût

et son horreur, il est partisan décidé de Rabelais, qui *lucianise* (l'expression lui appartient) avec une malice fort sensée. Il l'appelle « un merveilleux ouvrier de facéties. » Sous ses bouffonneries il a entrevu la guerre que le joyeux père de Gargantua faisait à tous les travers, à toutes les folies; il a compris ce que renfermait d'utile et de sérieux ce livre, véritable encyclopédie de la science et des idées de son temps : vaste arsenal d'où Pascal, Molière, Voltaire, Courier, devaient tirer tour à tour des armes pour combattre les préjugés et les abus.

A cet égard il semble avoir été plus clairvoyant ou plus équitable que Montaigne, qui se contentait de placer l'ouvrage de Rabelais « parmi les livres simplement plaisants. » Montaigne lui-même a-t-il été jamais critiqué avec plus de finesse et loué avec plus d'attrait que dans les *Lettres* de Pasquier, qui, comme il nous l'apprend, « caressait les *Essais* avec tant d'amour. » On n'en sera pas surpris si l'on songe aux étroits rapports qui unissent ces deux contemporains. Un certain air de famille est commun, il est vrai, à ous les grands hommes du seizième siècle; mais on rouverait difficilement entre deux autres écrivains de ette époque des analogies aussi frappantes.

Pasquier, quand il juge les anciens, n'est pas moins emarquable par la sagacité, par la vivacité de son oût. Doué d'une perception sûre et délicate de leurs eautés, il les caractérise avec une brièveté pleine de ens. Ici encore il se place à côté de Montaigne, grand itique à la fois et grand écrivain. Qui ne se rappelle

la manière exquise dont les *Essais* nous parlent de Sénèque et de Plutarque? Pasquier, en discourant sur eux, a presque autant de charme et d'esprit. Comme Montaigne il est épris d'Horace, qu'il apprécie avec un tact parfait. Sur beaucoup d'autres auteurs, qu'il admire sans superstition, les sentiments de Pasquier sont aussi ingénieux que solides. Les rangs n'étaient pas alors fixés de même que de nos jours; il y avait encore bien des erreurs à redresser, bien des justices à rendre. On lui saura quelque gré d'avoir proclamé la supériorité de Tacite, au moment où du Perron « préférait à trente de ses pages une seule page de Quinte-Curce. » Il devance pour ce *roi des historiens*, comme devait l'appeler peu après Gui Patin, l'opinion de ses contemporains; il la forme, et c'est par une profonde étude de ce puissant génie qu'il arrive à cette réparation. Aussi se raille-t-il de ces nouveaux aristarques qui, épiloguant sur son style, le déclarent *falsifié* en une infinité d'endroits : d'après lui, « quoique Tacite ne se rapporte en rien au genre d'écrire de Cicéron, auquel il estimait peut-être y avoir plus de chair que de nerfs, toutefois il ne laisse pas pour cela d'être riche en son latin; et comme Cicéron en beaucoup de langage dit peu, au contraire celui-ci en peu de paroles dit beaucoup. » Déjà, de son temps, en voulant le traduire, on l'avait défiguré. Pasquier se pique d'émulation, et tout en reconnaissant l'extrême difficulté de cette tâche, il veut lutter contre celui que Jean-Jacques Rousseau nommait si bien un rude jouteur; il s'exerce à rendre en français un fragment des *Annales*, et e-

voie à l'un de ses amis cet *échantillon*, où, par une certaine verdeur et franchise d'expression, par une hardiesse quelquefois heureuse de langage, il approche çà et là de l'énergie rapide et du coloris pittoresque de son modèle.

Mais c'est assez considérer dans les *Lettres* de Pasquier l'homme d'étude et l'auteur : envisageons maintenant l'ami et le père de famille. Grâce à l'abandon d'une causerie intime, nous pourrons lire jusqu'au fond de son cœur. Lui-même observe qu'elles sont « comme un tableau général de ses différents âges : » elles nous initient au secret de ses sentiments et aux détails de sa vie privée. On y reconnaît combien l'ambition lui était étrangère : une grande malédiction de nos ancêtres c'était, nous dit-il, de souhaiter à ses ennemis la fièvre quarte ; quant à lui, il leur souhaiterait plutôt l'ambition. La modération des désirs était à ses yeux une condition nécessaire de la dignité et du bonheur de la vie : on sait s'il fut fidèle à ce principe. Tantôt il se montre à nous, au milieu de ses livres chéris, dans cet *hermitage* qu'il avait su se construire à Paris pour s'appartenir à lui-même ; tantôt il nous peint le calme et la joie de sa retraite des champs. Avec cette simplicité que nous aimons à trouver dans L'Hôpital et dans quelques-uns de ses illustres contemporains, il nous entretient de ses vendanges, qu'il va faire, de ses propriétés, qu'il visite et améliore, de ses revenus qu'il augmente sans être à charge à personne, économe pour pouvoir être généreux. Plusieurs lettres témoignent de son dévouement à ses amis, de son ardeur à les obli-

ger. Il ne leur épargne pas les louanges et même au besoin les reproches, « afin de leur donner éperon de faire de bien en mieux. » Loin d'être le flatteur de leurs passions, le langage de l'attachement avait parfois chez lui un accent un peu rude, « grâce à une certaine brusquerie naturelle, qui, suivant l'expression de Nicolas Pasquier, recouvrait les trésors de sa belle âme. » Du reste, tel que nous le connaissons, il ne pouvait guère avoir d'amis que parmi les gens de bien; la vertu était à ses yeux le vrai, « le seul fondement de l'amitié. » Aussi fut-il lié avec tout ce que le seizième siècle eut de plus pur et de plus honorable, avec de Foix, de Thou, d'Ossat, de Harlay, Servin, Brisson, Molé, dont les noms figurent souvent dans ses lettres; mais ses plus étroites affections furent pour Pibrac, « ce grand personnage tant recommandé par la France, » dont il se félicitait d'avoir été le camarade de collége, pour Pierre Pithou, comparé de son temps à Socrate, enfin pour Loisel, « cet autre lui-même, » dont le conseil l'avait porté à donner ses lettres au public. De nombreux détails biographiques sur tous ces personnages ne font pas le moindre prix de la correspondance familière.

Cette partie des *Lettres* n'est pas même, à ce point de vue, sans quelque intérêt historique, comme encore lorsque Pasquier se plaint que les communications interrompues ne permettent plus aux amis d'échanger leurs pensées avec sécurité, ou lorsque, avec les préoccupations de celui qui possède, il exprime les craintes que lui inspire le passage des troupes indisciplinées

du temps. Mais on aime surtout à y recueillir les traits qui achèvent pour nous la peinture de l'homme. Les relations du père de famille avec ses enfants fournissent de nouvelles occasions de l'admirer, quand, par exemple, avec l'accent du magistrat loyal et du gentilhomme français, il trace à Pierre de la Ferlandière, son fils, la conduite qu'il doit suivre dans la noble profession des armes : c'était en 1586, à l'époque où Henri III venait de lui donner une compagnie. Sa principale recommandation, c'est d'épargner le peuple, alors victime des excès de tous les partis : « car ses bénédictions sont autant de prières à Dieu et de présages certains de notre bonne fortune pour l'avenir. » Il veut que, bien différent sur ce point des guerriers ses contemporains, qui considéraient la licence comme un de leurs droits, il ne se fasse craindre que de l'étranger. Le courage militaire était d'ailleurs aux yeux de Pasquier l'une des applications du devoir; et l'on sait combien le devoir, sous toutes ses faces, était sacré pour lui.

Ces mâles sentiments s'unissent en lui à la même sollicitude paternelle quand il prie un capitaine de ses amis d'excuser un autre de ses fils, le porte-enseigne de Bussi, de ne pas l'aller rejoindre pour le siége d'Amiens : c'est qu'il est retenu par une blessure qui, en le frustrant des occasions de se signaler, le rend « plus malade d'esprit que de corps. » Pasquier l'annonce à la Ferlandière, dans des termes empreints d'une noble simplicité. Au reste, « puisque ce mal lui est advenu en bien faisant, il le porte plus patiemment. » Celui à

qui il écrit aurait grand besoin aussi de prendre du repos; mais le chercher en ce moment ce serait paraître « fuir les coups; » et loin de lui la pensée de donner à son fils un conseil qu'il ne pourrait accepter : « ni lui ni ses frères, grâce à Dieu, n'avaient jamais appris cette leçon. » Ils avaient appris à mourir plutôt que de manquer à leur devoir. Son plus jeune fils, la Miraudière, l'avait bien prouvé. Pasquier est fier de rappeler à ses fils ce beau trépas, comme une gloire de sa famille, bien plus que comme un enseignement et un exemple.

Dans les carrières civiles il avait fait en sorte de ne pas laisser après lui de moins dignes successeurs : sa lettre sur les obligations de l'avocat l'atteste. Les avis qu'il y adresse à son fils Théodore peuvent se résumer dans ce seul précepte : « Je veux que vous soyez prud'homme; quand je dis ce mot, je dis tout. » Avec cette qualité, il réussira toujours auprès des juges : « car ils se laissent aisément mener par la bouche de celui qu'ils estiment homme de bien. » C'est dans cette admirable lettre (1), dans ce code du vieux barreau français, que les jeunes membres de notre palais puiseront une juste idée de la dignité d'une profession vénérable comme la vertu qui en forme la règle et la base.

Ces conseils austères ne feraient connaître qu'imparfaitement Pasquier : à cette sévérité de principes se

(1) Elle a été reproduite par M. Berryer dans ses *Leçons et modèles d'éloquence judiciaire*, déjà cités.

mêlait une nature expansive, une âme tendre, ouverte à toutes les affections douces; c'est ce qu'annoncent aussi les lettres familières. Lorsque l'une de ses petites-filles veut se dérober au joug d'un mariage qu'elle redoute, c'est à Pasquier, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, qu'elle a recours. N'est-il pas touchant de voir ce vieillard protéger de son affection celle qui lui confie ses peines; et avec une vivacité, une délicatesse singulière d'expression, prier son propre fils de ne pas sacrifier les goûts de cette enfant, de ne pas contrarier chez elle des sentiments qui n'ont rien que de légitime et d'honnête, de ne pas l'arracher, par l'espoir d'une union intéressée, au séjour de Paris, qui la captive? Dans cet âge où si souvent l'on concentre en soi-même toute son existence, Pasquier sympathise avec les inclinations de la jeunesse, avec les préférences d'une nature élégante, amie des jouissances de la société. Vers cette époque, plusieurs lettres encore, pleines de fougue et de saillie, témoignent que par l'esprit et par le cœur Pasquier n'a point vieilli. D'autres, en même temps, qui roulent sur des sujets religieux, nous apprennent que cette gaieté se joignait chez lui à ces graves pensées que le sage et le chrétien doivent nourrir en eux, surtout au déclin de la vie.

Image d'une si belle carrière, expression si vive et si complète des idées de son époque, les *Lettres* de Pasquier ont pour nous, à l'un et l'autre égard, une valeur infinie. D'après la piquante variété des sujets, l'intérêt du fond, le mérite de la forme, on ne sera pas surpris du succès contemporain qui les accueillit. Quoiqu'il en

écrivît beaucoup, on en sollicitait de lui davantage. Leur vogue, dès qu'elles avaient paru, était extrême; on se les passait de main en main; bien plus, « elles prenaient leur vol jusque dans les nations étrangères. » Le temps, dont le privilége est, comme l'a dit Pasquier lui-même, « d'affiner les bons écrits, » semblera encore ajouter à celui-ci un prix nouveau ; non que la critique n'apporte des réserves aux éloges qui lui sont dus. Parfois, dans les lettres familières, les plaisanteries, un peu bourgeoises, manquent de sel; la finesse, trop contrainte, dégénère en subtilité. L'esprit moderne, on l'a déjà remarqué, cette exquise fleur d'une conversation délicate, ou parlée ou écrite, n'était pas né parmi nous. On n'avait pas trouvé le secret d'exprimer les petites choses avec une grâce facile ; on ne savait pas être naturel dans le badinage. La discrétion, le choix, qui font l'agrément en littérature, étaient aussi trop peu connus. De la diffusion, des longueurs, montrent, dans plusieurs parties, que Pasquier ne songe pas assez combien la sobriété et la mesure relèvent la saveur des meilleurs mets. Les *Lettres*, quoi qu'il en soit, n'en demeurent pas moins l'une des lectures les plus attachantes et les plus utiles du seizième siècle.

Telles sont les productions capitales de Pasquier, celles dont il convenait de parler avec le plus de détails, et qui lui ont avec raison concilié depuis longtemps les suffrages publics. A ces œuvres il nous est toutefois permis aujourd'hui d'en ajouter une autre presque aussi considérable, mais qui jusqu'ici était restée inédite, l'*Interprétation des Institutes de Justinien*. En

applaudissant aux intentions libérales qui ont fait publier ce travail de notre écrivain (1), nous n'hésiterons pas à dire qu'il devait trouver place parmi ses principaux titres de gloire. Il a récemment paru par les soins d'un jurisconsulte (2) versé dans les origines de notre droit, et qui en a tracé une histoire justement estimée.

Pasquier composa cet ouvrage dans une vieillesse avancée, et pour l'instruction de ses petits-fils. Le savant éditeur qui l'a enrichi de notes précieuses l'a apprécié lui-même avec une compétence et une autorité trop décisives pour qu'il soit à propos de revenir sur cet examen; nous nous bornerons donc à peu de mots.

Un caractère original recommande ces leçons d'un père à ses enfants, dont pourra profiter désormais la jeunesse tout entière. L'auteur n'y montre pas seulement une érudition variée et profonde, il n'est pas seulement habile à exposer les points où se rapprochent la loi romaine et la loi française, où elles s'éloignent l'une de l'autre; il élève la science du droit jusqu'à la science politique; il veut former des hommes capables de se mêler avec honneur aux affaires de l'État. Certes, dans ce tableau des usages et des institutions de nos ancêtres on apprend à respecter leur sagesse. Pasquier, par le parallèle piquant qu'il établit entre leur société et celle

(1) M. le duc Pasquier, membre de l'Académie française, a fait les frais de cette importante publication.

(2) M. Ch. Giraud, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

des Romains, fait ressortir de nombreux avantages qui nous appartiennent. De plus il remonte en philosophe aux principes des législations; il déploie pour les discuter autant de sagacité et de vigueur d'esprit que de science. Bien supérieure au livre de Gui Coquille (1), l'*Interprétation des Institutes* suffirait pour assigner à Pasquier, considéré comme jurisconsulte, un rang élevé entre ses contemporains, dans cette grande et laborieuse époque, où du Tillet, Duaren, Baudouin, du Ferrier, Corras, Hotman, Connan, Airault, Chopin, Roaldes, Pithou, Loisel, du Moulin, en sapant les derniers abus du moyen âge, asseyaient sur les bases du savoir et de la raison l'édifice impérissable de la légalité moderne.

Quoique Pasquier, préoccupé de l'unique ambition d'être utile par ce commentaire, n'ait pas aspiré, en le rédigeant, au titre d'écrivain, on y retrouve les principales qualités de son style. Sa phrase est, comme dans ses autres ouvrages, abondante, nombreuse et saine; elle se déroule avec netteté et largeur, avec dignité et souplesse. En outre des expressions gracieuses et pittoresques mêlent çà et là un charme sévère à la gravité des plus hautes matières de la jurisprudence. Rappelle-t-il les lois des Douze Tables que les Romains allèrent demander à la Grèce : « Sous l'avénement de leur État populaire, ils déléguèrent, nous dit-il, gens exprès pour sucer des Grégeois, comme l'abeille des fleurs, les meilleures lois qu'ils y trouveraient. » L'homme d'ima-

(1) *Institution au droit français.*

gination se montre encore dans le légiste. Aussi ce livre n'intéresse-t-il pas seulement le lecteur familier à la science du droit. S'il présente un grand nombre de décisions rendues dans des procès importants et très-propres à former le praticien, il offre presque autant de passages et de souvenirs qui s'adressent à l'homme de goût et à l'homme de lettres. Par la richesse de ses citations de tout genre, on reconnaît combien, avec l'antiquité grecque et latine, Pasquier possédait notre histoire et notre littérature moderne : elles lui suggèrent une foule de considérations aussi neuves qu'ingénieuses. Çà et là même des anecdotes agréablement racontées rompent l'uniformité des plus sérieuses discussions. Enfin, ce qui répand sur l'ensemble de cette composition un singulier attrait, c'est la bonté affectueuse du père de famille, qui converse en instruisant. Au terme de sa carrière, il se plaît à revenir sur les combats qu'il a livrés dans la grand'chambre, sur les victoires qu'il y a remportées; il prodigue à ses enfants les trésors de sa longue expérience. Touchant spectacle que ce noble vieillard, comme un matelot longtemps battu par la tempête, jetant un regard serein sur la mer qu'il a traversée en tout sens, et s'appliquant à diriger par ses conseils les jeunes nautoniers qu'il voit avec un tendre intérêt prêts à se risquer sur les flots!

Il ne nous reste plus que fort peu de chose à dire des autres ouvrages en prose de Pasquier, dont l'importance et l'étendue sont beaucoup moindres. Il avait adressé, « comme ligueur, » un discours « au prince de la ligue; » mais ce morceau ne nous est pas par-

venu : nous ne le connaissons que par un passage des *Lettres* où il est mentionné. C'était sans doute un de ces écrits éphémères qui à cette époque, où l'on combattait par la plume autant que par l'épée, servaient la cause des factions ou celle du pays. On devinera sans peine de quel parti, sous un titre captieux, Pasquier avait embrassé la défense. Pour mieux combattre la ligue, il feignait d'abord d'être l'un de ses soldats; il mettait à nu, pour la décréditer, ses projets et ses espérances; il s'indignait ensuite de ses déplorables succès. Aussi ce factum, sans porter aucun nom, révélait-il son auteur. L'ironie amère qui y perçait, surtout la chaleur qui animait le langage, montraient assez « de quel cru provenait l'œuvre. » Pasquier, en répondant à ces paroles d'un de ses amis, découvre dans la douleur patriotique qui remplit son âme la source de son éloquence : *Dole tantum*, dit-il avec Ovide, *sponte disertus eris.*

Mais le chagrin de nos malheurs n'inspirait pas seul de généreux accents à Pasquier. Peu auparavant, lorsque, sous les ordres du duc de Guise, les troupes royales avaient accablé les Allemands à Vimori et à Auneau, il avait adressé une *Congratulation* (1) à Henri III, pour le féliciter de ces victoires véritables, puisqu'elles étaient remportées sur des étrangers. On sent que par delà ces exploits l'auteur aperçoit pour le pays le retour de la paix et de la prospérité. Après un sonnet à l'honneur de ce roi, qui jadis ne s'était pas borné à vaincre

(1) 1588 : pièce rare.

par l'épée de ses lieutenants, il déclarait qu'il n'avait pas la prétention de se rendre l'interprète de l'allégresse publique « avec clairons et trompettes. » Tout son désir était de rappeler d'une voix plus humble les bénédictions répandues sur Henri III, auquel il rapportait tout l'honneur de ce triomphe. Loin d'en être enivré cependant, ce que le pieux monarque avait eu de plus pressé, c'était de courir à Notre-Dame de Cléry et à la cathédrale de Chartres, ensuite, dès son retour, « à la grande église de Paris, » pour reconnaître par ses actions de grâces « qu'il tenait de Dieu sa gloire en foi et hommage. » Aussi la faveur céleste ne cesserait-elle pas de l'accompagner. Suivant Pasquier, elle l'avait prédestiné à mettre un terme aux factions qui depuis trop longtemps divisaient les citoyens. Sa présence allait sans coup férir comprimer parmi eux les discordes et les rassembler tous « sous les étendards d'un même Dieu ainsi que d'un même roi. » Dans l'attente d'un résultat si désiré, Pasquier se réjouissait par avance de penser que les prédictions sinistres d'une foule d'astrologues pour l'an 1588 n'étaient que de vains mensonges... Mais, avant que cette année se fût accomplie, le vainqueur d'Auneau devait tomber massacré aux pieds de son souverain; et celui-ci, fugitif dans son royaume, ne devait plus avoir que ses propres sujets à combattre.

Pasquier écrivit pour Henri IV, en 1598, une seconde *Congratulation*, à laquelle nous nous associerons davantage. C'était un hommage au prince victorieux qui avait rétabli la paix et dont l'œuvre à l'ave-

nir serait d'en assurer le maintien par de bonnes lois : ainsi seulement pouvait-il reconnaître l'action si hautement manifestée de la protection divine. Le repos de la France est en effet aux yeux de Pasquier un bienfait manifeste de la Providence, enfin désarmée. Pour mieux célébrer le retour de la concorde, pour en faire goûter plus vivement la douceur, il rappelle la mémoire du passé, comme on aime, arrivé au port, à voir de loin l'orage ; il retrace les désordres de la paix, les fureurs de la guerre, les excès de tous les partis. Il veut que les citoyens, effrayés par ces sombres tableaux, et désormais réunis dans les sentiments d'une pieuse reconnaissance, dépouillent jusqu'au souvenir de leurs haines. En châtiant la France coupable, Dieu n'a paru, du reste, que ménager au nouveau rejeton de la tige antique de saint Louis une grande occasion de gloire. Ne l'a-t-il pas visiblement conduit jusque sur le trône ? Que de brillants succès obtenus sous ses auspices par Henri, « qui a joué tout ensemble les trois personnages de soldat, de capitaine et de roi ! » D'utiles conseils se joignaient à ces félicitations cordiales. Après s'être montré contre ses ennemis brave et invincible guerrier, il devait, attentif à se vaincre lui-même, faire servir son triomphe au bonheur de ses sujets. Pasquier, en l'avertissant des nombreuses obligations de la royauté, en mêlant de sages et généreuses leçons à ses éloges, demeurait fidèle aux principes de sa vie entière : constamment jaloux d'une honnête liberté, « il lui eût été très-malséant de souiller sa vieillesse par des flatteries. » Plusieurs particularités

curieuses sur Henri IV et une appréciation vraie de son caractère ajoutent encore à l'intérêt de ce morceau. Par ses vertus Pasquier était digne de comprendre et de juger ce prince homme de bien. Il se plaisait dans la suite à revenir sur sa mémoire; au moyen d'un certain nombre d'anecdotes heureusement choisies, il s'appliquait à retracer cette physionomie qui était restée chère à son cœur, et qu'il s'affligeait de voir défigurer de son temps par une foule de mauvais écrivains.

Une autre composition qui semble plus importante que les opuscules précédents, à considérer du moins le sujet qu'elle annonce, c'est le *Pourparler de la loi* (1) ; mais elle répond trop peu à ce titre solennel. Pasquier, dans ce dialogue, entreprend, nous dit-il, de faire la guerre à « quelques esprits libertins qui se permettent de disputer sur la loi générale ; » il a en outre pour but de « signaler la calamité d'un siècle où le bon endure comme le mauvais, sous un faux prétexte de justice ; » ce double objet n'est d'ailleurs rempli que d'une manière fort incomplète. Deux forçats et un comite (2) conversant entre eux, celui-ci découvre que parmi « tant de pendarts auxquels il commande sur sa galère, » se trouvent deux hommes aussi différents entre eux que supérieurs à leurs compagnons. L'un, volontaire et hautain, érigeant son orgueil en doctrine, a prétendu n'obéir

(1) C'est-à-dire *Entretien sur la loi.*

(2) On dirait aujourd'hui un garde-chiourme : *Como* désignait autrefois un cornette, un bas officier d'une galère.

qu'à la seule impulsion de la nature : envisageant les lois comme de pures inventions humaines, il s'est joué de leurs défenses, il les a foulées aux pieds sans scrupule : de là ses vices et ses désordres. A ses yeux, dérober le bien d'autrui ce n'était que rentrer dans son propre bien. L'autre, uniquement épris de l'amour du devoir, a été victime d'une condamnation injuste dont le consolent son égalité d'âme et le témoignage de sa conscience. Le comite, touché des discours de cet homme vertueux, « jure avec lui une éternelle alliance. » Tous deux ensuite font « entrer dans leur compagnie » et gratifient d'une part dans leur amitié le philosophe corrigé par le métier de rameur. La donnée ne manque pas, on le voit, d'un certain intérêt ; on aurait pu même produire de l'effet par un contraste vigoureux des deux caractères; mais dans cette petite scène, trop rapidement tracée, le mérite des détails ne met pas assez en relief celui du fond ; l'entretien languit, le style est dénué de trait et d'agrément.

On attendrait plus de vivacité et de malice d'un dialogue entre Alexandre et Rabelais, où Pasquier a pris pour modèle les *Dialogues des morts* de Lucien. Par malheur, ce morceau, ainsi que le *Pourparler*, ne tient pas ce que promettait le titre. Au lieu d'une lutte originale du hardi et profond penseur avec l'homme d'action, d'une appréciation piquante, faite par le philosophe bouffon, de cette vie si mêlée de bien et de mal, on ne trouve qu'une de ces thèses frivoles où les anciens rhéteurs se plaisaient à déployer les ressources de leur esprit. En essayant, « par forme de paradoxe,

d'excuser tous les défauts imputés au roi du Macédoine, » l'auteur n'a pas su conserver, dans le langage des deux interlocuteurs, la noblesse et la fierté qui siéent à l'un, la mordante ironie qui est l'arme ordinaire de l'autre. Rabelais, fidèle à son caractère, raille, il vrai, Alexandre, mais c'est avec peu de sel. Il triomphe d'abord de la ruine de son empire, qu'il attribue à sa mort prématurée et surtout aux idées d'ambition dont il avait enivré ses capitaines; il énumère ensuite les reproches que les historiens ont adressés à sa mémoire, le tout assez froidement. Alexandre répond par une longue apologie de ses projets et de ses exploits, sans néanmoins réussir à désarmer tout à fait la sévérité de son censeur, qui lui déclare en finissant « que pour le contentement et la grandeur » il s'estime après tout son égal, malgré l'éclat de tant de conquêtes, dont le monarque lui-même « ne se souvient plus qu'à demi. »

Dans cet examen des travaux en prose de Pasquier il en est un que nous avons omis à dessein : le *Catéchisme des Jésuites*. Nous nous réservons de l'étudier en traitant des démêlés que l'auteur eut avec leur société; passons maintenant au poëte.

III

ÉTIENNE PASQUIER

POETE FRANÇAIS ET LATIN.

Au premier abord les qualités de style et d'esprit que révèle la prose de Pasquier pourront faire naître contre ses talents poétiques quelques préventions défavorables. Il appartient en effet à ces écrivains hommes d'affaires, dont la réalité est le domaine; en vain chercheriez-vous chez lui ce je ne sais quoi de léger et d'aérien qui semble prêter des ailes à certaines imaginations d'élite. Il manque surtout à son âme les principaux éléments d'où naissent les beaux vers, la passion de l'art pour lui-même et le culte de l'idéal; rarement il aborde les riches et chimériques régions de la fantaisie, où le poëte aime à s'égarer.

Songeons-y toutefois : au seizième siècle on pouvait aspirer à ce nom avec une vocation moins décidée que de nos jours. De petits tableaux dans le genre flamand faisaient presque tout le fonds de notre poésie française. Pasquier ne prétend pas aller au delà ; il se contentera de rimer en badinant ; les vers seront pour lui un délassement de ses occupations sérieuses. En vieil-

issant, le génie des hommes et des peuples s'assombrit. Sur notre retour la mélancolie nous a gagnés; une exubérance d'enjouement éclate au contraire dans a jeunesse de notre littérature. S'il est vrai, comme e disait Voltaire, que la gaieté et l'étude doivent aller de compagnie, nos pères nous ont légué làdessus un exemple à suivre : car ils ont réalisé à merveille cette aimable alliance. Nos jurisconsultes et nos magistrats en particulier rappelaient ces athlètes le l'antiquité qui, forcés d'observer une abstinence rigoureuse pour entretenir la vigueur de leur corps, s'en dédommageaient par intervalles dans de joyeux banquets (1); la poésie, charme de leur loisir, rendait à eur esprit fatigué son ressort et sa souplesse. Il faut oir dans les *Mémoires* du président de Thou la vogue le ces récréations pleines de candeur (2). Bon sens et oyeuse humeur, telle était en deux mots l'expression a plus juste du vieil esprit français. En dépit des fueurs de la guerre civile, ces qualités du terroir subsisaient alors dans leur heureuse primeur : c'était l'époue où l'un de nos prodiges d'érudition classique, Henri Estienne, rapportait d'Italie et traduisait, aux applauissements du public, les pièces gracieuses d'Anacréon ;

(1) « Ne carmine quidem ludere contrarium fuerit, sicut athletæ, reissa quibusdam temporibus ciborum atque exercitationum certa necestate, otio et jucundioribus epulis reficiuntur : » Quintilien, *Inst. orat.*, b. X, c. 5.

(2) *De vita sua*, lib. II et IV. — Sainte-Marthe disait à la même époue (liv. IV de ses *Eloges*) que « les douces gaietés de la poésie sont les ompagnes naturelles de la profonde doctrine. »

où Pierre Pithou, le Varron de son siècle, ce grave auteur de tant d'ouvrages sur le droit civil et canonique, donnait la première édition de la *Veillée de Vénus* et commentait Pétrone. Nos grands hommes, épris de ces œuvres frivoles, les admiraient à l'envi : leurs plumes, moins légères il est vrai, rivalisaient pour les reproduire. Avec ces traditions littéraires de l'antiquité ils avaient conservé la langue de Rome. Surtout les vers latins étaient pour eux comme un idiome de prédilection, interprète ordinaire de leur douleur, de leur joie, de leur patriotisme. Pasquier, d'après ce goût général, composa des poésies latines qui consistent en un livre d'*Épitaphes* ou *Tombeaux*, deux de *Portraits* (1) et sept d'*Épigrammes*.

Ce dernier recueil, de beaucoup le plus important, n'offre pas que de simples traits d'esprit; on y trouve des émotions vraies, des sentiments gracieux; çà et là y jaillissent de ces étincelles qui dénotent une belle âme. Il contient en outre sur la vie intime de l'auteur ou sur celle de son siècle des révélations piquantes. Le premier livre est précédé d'une épître en prose qui en fait hommage à Christophe de Thou : les vers du début renferment également l'éloge de ce magistrat. C'est encore à d'illustres membres de nos parlements, entre lesquels on remarque de Harlay et Brisson, que sont

(1) Ce titre a besoin d'une explication. C'étaient des pièces, très courtes en général, qui offraient les traits distinctifs de personnages ou même de peuples célèbres. Au temps de Molière le genre des *portraits* n'avait pas cessé, comme on le voit par *les Précieuses ridicules*, sc. x d'être en faveur auprès des beaux esprits.

dédiés les autres livres. Des hommes politiques, des littérateurs et des savants, le chancelier de Chiverny, les Guise, Turnèbe, Sainte-Marthe, Rapin, Joseph Scaliger, Joachim du Bellay, d'Aurat, Passerat, Garnier, Buchanan, Sebillet, Ronsard, tels sont ceux dont les noms reviennent habituellement sous la plume de Pasquier. Chez lui en effet les *Épigrammes* sont loin d'avoir toujours cette pointe malicieuse qui pour les modernes est le caractère essentiel du genre. Alors cette dénomination, conformément au sens antique qu'elle avait retenu, s'étendait à toute pièce d'un petit nombre de vers qui retraçait une parole, un événement digne de souvenir. La satire et la raillerie n'en étaient point un élément nécessaire : Pasquier, dans ce recueil, est fréquemment sérieux et même louangeur ; ou plutôt il y prend tous les tons, aborde tous les sujets. Parfois il se joue sur les mots ; témoin ce distique à l'honneur de Cujas :

> Cujas sis quæro, Cujassi? tu ne Tolosas,
> An te mundanum totus sibi vindicat orbis?

Parfois il renferme un précepte moral sous une forme nette et concise :

> Non vivit, sibi qui soli, Torquatule, vivit :
> Si vere tibi vis vivere, vive aliis.

Souvent aussi, Catulle enjoué, il chante sur le mode lesbien Bacchus et l'Amour. Pasquier nous présente

en ce genre beaucoup de passages pleins de verve et d'entrain : il suffira d'y avoir fait allusion. Les convénances modernes, plus étroites que celles du vieux temps, les réprouveraient pour la plupart. Inconséquence bizarre sans doute que de regarder comme licite et même comme honorable de dire ce que l'ont eût rougi de faire. Mais, qu'on se le rappelle, pour ne pas trop s'effaroucher de ces imitations classiques, nos pères redoutaient moins de parler librement que de mal agir.

Plusieurs des pièces qui nous font pénétrer jusqu'au foyer de Pasquier jettent sur son caractère de vives lueurs. Ici perce l'homme d'ordre, curieux de toucher le prix de son travail ; il se plaint des importuns qui courent après des consultations gratuites, ou des clients oublieux qui n'acquittent pas celles qu'ils ont reçues. Là se montre le mari jaloux du repos domestique. On sait que, digne en effet de commander, la femme de Pasquier voulait posséder dans la maison un pouvoir absolu ; son caractère était ferme jusqu'à devenir impérieux. Pour se dérober à l'humeur grondeuse de sa femme, Montaigne, dit-on, allait dans sa chère *librairie* relire Plutarque ou esquisser un chapitre des *Essais*. Comme lui, Pasquier, lorsque sa patience avait été un peu exercée, se consolait en écrivant une épigramme qu'il terminait par ce trait :

Hei mihi ! conjugium, litigiosus amor.

Il n'était pas que, jusque sous la robe de l'avocat,

Pasquier « ne tranchât encore du poëte. » Il imaginait des vers dont, en plus d'une rencontre, comme il le rapporte, il « égaya ses grands plaidoyers, » particulièrement dans le procès des Paracelsites, où, défendant la nouveauté de leur médecine, il cita les suivants comme l'œuvre d'un ancien qu'il ne nommait pas :

Qui nova damnatis, veteres damnetis oportet...
Nam novus Hippocrates, novus et Chrysippus, et ipse
 Romæ Asclepiades, tempore quisque suo (1)...

Mais on les reconnut bien vite pour être de sa *boutique :* incident qui charma les juges et ne contribua pas peu à les lui rendre favorables.

D'autres épigrammes sont aiguisées contre des poëtes contemporains. Jacques Tahureau, dans deux dialogues, dont le *Démocritique* et le *Cosmophile* étaient les interlocuteurs, « avait repris les vices d'un chacun fort âprement; » un trait railleur et sensé avertit ce présomptueux confrère d'être plus charitable :

Omnia qui ridet, ridetur ab omnibus ipse.

Pasquier frappait encore plus haut. Dans les conseils du roi siégeait le chancelier René de Birague, accusé par l'opinion d'avoir été l'un des instigateurs du massacre de la Saint-Barthélemy : l'ironie mordante de l'auteur n'épargne pas ce favori de Catherine de Médi-

(1) Ainsi Tacite, faisant parler Claude, *Annales*, XI, 24 : « Omnia quæ nunc vetustissima creduntur nova fuere. »

cis. Comme il avait, lui dit-il, usé souvent avec succès de la saignée dans ses maladies, il avait jugé, par analogie sans doute, que dans les maladies du corps social la saignée était le plus actif et le plus efficace des remèdes; de là le conseil que le poëte lui donne en finissant :

Vis tibi, vis nobis, summam instaurare salutem ?
Vis itidem patriæ? fac tibi quod Seneca.

A chaque occasion qui froissait son patriotisme, le malin Pasquier, en se couvrant du voile de l'anonyme, mais sans appréhender beaucoup d'être reconnu, lançait ainsi quelques-unes de ces ingénieuses satires qui semblaient l'expression du bon sens public. Henri III, à peine revenu de Pologne, avait eu à combattre son frère le duc d'Alençon, et son beau-frère le roi de Navarre, chefs de deux partis opposés, réunis contre lui. Toutefois, au lieu de songer aux affaires qu'il avait sur les bras, il traitait à certains jours des règles de la poésie et du beau langage avec Ronsard et d'autres membres de la Pléiade ; il prenait en outre des leçons de langue latine. Choquant anachronisme que relevait cette épigramme :

Gallia dum passim civilibus occidit armis
Et cinere obruitur semisepulta suo,
Grammaticam exercet media rex noster in aula,
Dicere jamque potest vir generosus : amo.
Declinare cupit : vere declinat, et ille
Rex bis qui fuerat, fit modo grammaticus.

Le trait portait juste : aussi cette petite pièce eut-elle beaucoup de vogue. Pibrac, tout en l'admirant, la trouvait trop hardie. Quant à Pasquier, il ne formait qu'un vœu : c'était qu'elle passât sous les yeux de son maître, « pour lui être une leçon, non de la grammaire latine, mais de ce qu'il avait à faire. »

Quelques autres de ses vers eurent, même à l'étranger, une célébrité incroyable. Une circonstance qui en accrut encore la vogue, c'est que les lecteurs joignaient volontiers, par une disposition commune à l'égard des œuvres de cette nature, « leurs propres imaginations à celles de l'écrivain. » En d'autres termes, ils croyaient découvrir sous les mots des sens cachés, auxquels lui-même n'avait nullement songé ; et chacun, au gré de son caprice, multipliait les allusions. Par là, comme le remarque naïvement Pasquier, « on fit tort à son innocence ; » mais sa renommée y gagna ; et promptement consolé, il composa là-dessus une nouvelle épigramme.

Tout en souriant de cette vogue, on devra remarquer, comme à l'égard de quelques autres productions de Pasquier, que ces travaux, puérils en apparence, avaient droit à notre attention. Ces minces compositions en effet, où l'on exigeait particulièrement la brièveté et le soin, en formant au scrupule et à la perfection des détails, n'ont pas été sans quelque profit pour notre culture intellectuelle. Par elles on polissait un instrument encore peu façonné : on s'habituait, en poursuivant le mérite d'une concision outrée, à donner aux pensées du relief et de la saillie, un tour précis et

nerveux ; l'esprit acquérait de la souplesse et du ressort. C'est en outre un curieux témoignage de la candeur des âmes dans une époque si mémorable par l'action, que ce culte, cette admiration naïve pour les jeux d'une imagination frivole. Ce trait caractéristique du temps, nous allons le retrouver empreint plus vivement encore dans les poésies françaises dont Pasquier a été ou l'occasion ou l'auteur.

Il s'y déclare le *Paranymphe*, en d'autres termes, le champion, le panégyriste des femmes; mais si ses vers français, où il fait parade de mainte passion, justifient bien ce titre, que l'on se garde d'en tirer aucune induction contre ses mœurs. Nul plus que lui n'a respecté l'honneur et la pureté du foyer domestique; il n'avait ouvert son cœur qu'à de nobles, à de légitimes affections. Les dames qu'il encense ne vivaient que dans son imagination. Il a pris soin de nous en avertir : ses hommages à la beauté n'étaient qu'une forme littéraire, qu'un genre convenu auquel il se conformait. Théodore de Bèze, ce grave sectaire, avait comme lu[i] chanté l'amour. Nos évêques-poëtes vantaient en sonnets leurs maîtresses; nous voulons également n'y voi[r] que des êtres chimériques. C'était, quoi qu'il en soit ce qui faisait dire assez dédaigneusement de notr[e] poésie au cicéronien Muret, qu'avant Ronsard surtou[t] elle n'était *qu'une poésie de dames.* Sans trop la dépré[-]cier pour cela, s'il est vrai qu'en dépouillant l'espri[t] français de ce qu'il avait de rude et d'inculte, elle l[ui] ait imprimé ce cachet de politesse exquise et d'élé[-]gance sociale qui est resté un de nos priviléges, o

ıfessera que l'imitation italienne avait accrédité ns les lettres un langage libre jusqu'à la licence. squier n'a pas échappé à cette influence fâcheuse. ur excuser ses *gaillardises*, comme il les appelle -même, il s'autorisait à la vérité des noms de Ma- le, Politien, Pontanus, Sannazar, Jean Second; bien ıs, il remontait jusqu'à Solon et à Platon, « qui écri- ent livres d'amourettes. » Nous regretterons, quant ous, que pour y puiser une leçon il ne se soit pas pelé de préférence cette observation judicieuse il a faite au sujet d'Ausone : « c'est que, malgré t son mérite, il lui est échappé de la plume plu- ırs traits qu'il eût été aussi bon et meilleur d'omet- que d'écrire. »

Pasquier, quoi qu'il en soit, sous les différents titres *loyauté*, *liberté*, *ambition*, *vieillesse amoureuse*, *vieil- se rechignée*, a entrepris de chanter l'amour, avec joies et ses peines, plus douces à son gré que tous contentements du monde, ou plutôt de retracer les es qu'il revêt dans chacune des saisons de la vie maine. Par là il se flattait de le célébrer d'une ma- re entièrement originale.

La longue série d'élégies, de chansons et de son- s qui se succèdent n'offre, malgré cette promesse, fort peu de nouveauté. Dans les deux premières ties surtout, ce ne sont que des chants passionnés, ıo affaibli de ceux des Provençaux et des Italiens. remarquera seulement un point par lequel Pasquier ère des auteurs ses contemporains; tandis qu'ils isissaient, du moins pour un poëme, un objet spé-

cial de leur tendresse, Ronsard sa Cassandre ou so
Hélène, du Bellay son Olive, Thiard sa Pasithée, i
nous dit avec une certaine grâce,

Que chaque dame est sa douce folie.

Séduit par la voix de l'une ou par son esprit, par l
sourire de l'autre ou par la vivacité de son regard,
se représente partagé entre mille objets, comme u
père « également charmé de tous ses enfants ; » ave
la fécondité du temps, il n'emploie pas à les célébre
moins d'une centaine de pièces. Mais je préfère à tou
ces vers de convention quelques accents vrais que lu
inspire, vers le milieu de la seconde partie, l'amour d
son pays natal :

Brie, tu es de France la Pandore,
Qui donne prés et fruits et vins et blés,
Dedans ton sein diversement mêlés,
Ceinte de bois et de fleuves encore...

Dans la troisième partie Pasquier se montre à no
avec un air plus circonspect et plus grave. Son to
moins frivole révèle les préoccupations de l'âge mû
Désormais appliqué aux travaux du barreau, il pr
Dieu de favoriser sa carrière ; bientôt, sur le point d
devenir père, il fait pressentir la tendresse éclair
qu'il portera à ses enfants : Je veux, dit-il,

Suivant leur naturel accommoder mes vœux
Et non leurs vœux aux miens : car la nature sage

Nous donne en nos instincts à tous quelque avantage...
Mais qu'ils soient gens de bien...

Il résume aussi dans des vers naturels les principes sur lesquels il s'est appliqué à régler sa vie :

Ne souhaiter rien plus que son pouvoir,
Borner l'espoir, attremper (1) son envie,
Rendre de peu sa pensée assouvie :
C'est ce qui fait heureuse vie avoir.

A plus qu'on n'est attacher son vouloir,
De hauts desseins accompagner sa vie,
Voir jusqu'au ciel sa pensée ravie :
C'est ce qui fait l'homme de cœur valoir.

Belle est vraiment l'opinion première;
Belle est encore l'opinion dernière :
A qui des deux est-ce donc que je suis?

L'une avec peu fait que content j'abonde;
L'autre de peu me fait grand en ce monde :
L'une je loue, et l'autre je la suis.

Ce rare et précieux mélange d'une modération sensée et d'une ambition généreuse explique les efforts et les succès de Pasquier en même temps que son bonheur.

Des « protestations loyales de sa fidélité en amour » se joignent à ces sages pensées dans cette troisième partie, plus importante que les autres. La quatrième trace le tableau des tribulations auxquelles l'amour nous expose vers le déclin de la vie, à cet âge qui

(1) Modérer.

semble exclure les faiblesses du cœur (1). Dans la cinquième enfin, Pasquier se déclare affranchi d'un joug qu'il a porté trop longtemps. « Amoureux de lui-même seulement, » il ne soupire plus qu'après une calme retraite; et dans sa passion pour le séjour de la campagne, il s'écrie :

Heureux qui loge au paradis des champs,
Du rossignol se nourrit aux doux chants !...
De son labour il recueille le fruit,
Dans sa maison il vit à petit bruit;
Sa seule cour entretient sa famille ..

Quoique dans Pasquier se rencontrent peu d'accents de mélancolie, la vieillesse, en l'isolant au milieu du monde, en lui retirant tour à tour les affections et les biens dont il avait joui, fait sortir de son cœur ces paroles d'une tristesse touchante :

Oh ! combien est heureux celui qui de ses ans,
Jeune, ne passe point la fleur de son printemps,
Ou celui qui venu s'en retourne aussi vite !

Sous l'impression de ce sentiment antique et chrétien, il excite Ronsard, dans une dernière chanson, à renoncer comme lui aux amours : son âme désormais appartiendra tout entière à Dieu.

Cette gravité religieuse de ton annonce, au reste, un

(1) Tibulle a dit dans ses *Élégies*, I, 1 :

Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite.

ɔté du caractère de Pasquier; et, dans ce vers de sa ieillesse :

Bien vivre (1) et s'éjouir est ma philosophie,

s'est peint à tous les âges; il nous a donné le secret e sa vie entière. La source de son inaltérable gaieté ait dans la paix d'une âme bien réglée et dans le moignage d'une conscience satisfaite. De là tant de ers folâtres où se peignent l'égalité et l'agrément de on humeur facile à tous; de là encore une autre pièce gère qui fait suite aux *Jeux poétiques : la Pastorale u vieillard amoureux*. Elle est adressée à la duchesse e Retz, femme distinguée par l'esprit autant que par rang, qui l'avait *guerroyé*, nous dit-il, sur ce que, ıalgré le progrès des ans, il continuait à aimer. Il eut montrer cette fois que l'amour sied à la vieillesse omme aux autres saisons de la vie. Le dialogue où ette question est agitée ne manque pas d'une pointe eureuse d'enjouement philosophique, et plusieurs criques l'ont signalé comme l'un des meilleurs morceaux e Pasquier. Nous verrons pour nous un curieux indice e la vogue des pastorales, à l'époque de l'*Aminte* du asse, dans cette production singulière, née, comme fait observer l'auteur, « en son plein hiver et au ıilieu des troubles de la France. »

Un genre de poésies plus important à nos yeux se

(1) Vivre en homme de bien... Pasquier a rendu la même pensée par le rs latin suivant :

Lex mihi lætari, lex proba vita mihi.

compose de celles que lui ont suggérées divers événe ments de son temps : associé aux douleurs comme au joies de la patrie, il manquait rarement l'occasion d s'en rendre l'organe ; on appellerait aujourd'hui ce poésies *politiques*. Elles nous mettent en communica tion avec les hommes et les choses au milieu desquel a vécu Pasquier. Telle est la pièce qu'il adresse, e 1570, au roi Charles IX, où, sous prétexte de le féliciter des victoires récentes remportées par ses troupes il s'efforce de lui rendre odieux les triomphes obtenu sur des Français et de le ramener à l'amour de la con corde. Cette querelle intestine qui nous dévore, il l peint, par une allégorie frappante, sous les traits d'u *monstre hideux*, que l'insolence, l'ambition, l'ardeu de la vengeance et l'hypocrisie ont nourri pour l ruine de la France. Dans cette contrée naguère floris sante il étale le spectacle du deuil et de la désolation Il attribue toutes nos calamités au faux zèle et au fana tisme ; il montre, en interrogeant les histoires, combie de tout temps ils ont été funestes aux empires. Pa eux la paix, dit-il, comme s'il lisait dans l'avenir, n'es pas moins meurtrière que la guerre. C'est, selon lui l'autorité de sages conseils et l'exemple d'une vie saint qui ramèneront les schismatiques à l'unité de la foi Des imprécations contre tous ceux qui, sous quelqu nom que ce soit, troublent la paix publique, ennemi implacables du peuple autant que du roi, termine dignement cette leçon élevée de tolérance, où l'émotio poétique naît en plus d'un endroit de la douleur d citoyen.

Le même accent de patriotisme se fait entendre dans
ıutres pièces plus courtes de Pasquier, soit qu'il
plore la justice foulée aux pieds, le feu de la discorde
umé par les jalousies des grands, l'étranger domi-
nt dans le conseil, et la capitale devenue ville fron-
re; soit qu'en 1575, à l'époque où éclataient contre
nri III les premiers troubles fomentés par les *mal-*
ıtents, le poëte, à qui la cause du malaise public
vait pas échappé, attaque par une satire amère ces
urtisans, ces *mignons,*

Ceignant leurs fronts de myrte et non pas de lauriers;

t qu'à l'occasion des états de Blois il prodigue les
casmes à ces assemblées, toujours vaines pour le
ılagement du peuple et qu'il traite de *mascarades,*
que, partagé, nous dit-il, entre le rôle de Démocrite
d'Héraclite, il se rie et s'indigne des folies de la
nte Union, qui, impuissante à se gouverner elle-
me, prétendait gouverner tout le pays; soit qu'après
évolte qui avait suivi l'assassinat des Guise, témoin
l'irrésolution et de la lâcheté d'une cour pleine de
gneurs oisifs, il accable de traits mordants ces capi-
ıes occupés à feuilleter des parchemins, en butte
mépris des soldats; soit enfin que, sur un ton bien
érent, rempli d'enthousiasme par le triomphe d'un
ıce selon son cœur, il exhorte les Français à se
ncilier sous les auspices du « grand roi Henri, »
e réjouisse de son glorieux et paisible retour au
de sa capitale.

A la valeur historique de tous ces vers de Pasquie se joint un touchant intérêt de biographie, lorsqu nous l'entendons saluer avec une émotion vraie la vu de ses foyers domestiques :

Je te viens retrouver, mon ancien séjour,
Maison qui as été par mon travail acquise,
Maison qui sur le bord de la Seine es assise,
Dans Paris, où je veux finir mon dernier jour :
Tu seras mon palais...

Pasquier, comme son biographe G. Colletet le cor firme, possédait en effet « sur le quai de la Tournell vis-à-vis du pont de pierre, une maison fort agréabl sur la porte de laquelle il avait fait graver des devis grecques et latines, qui furent vingt ans après sa mo effacées par un nouveau maître. »

Dans quelques autres de ses pièces, Pasquier contente d'être traducteur. Séduit par le charme d ouvrages de son ami Ronsard, il met en français que celui-ci avait écrit en latin. Il *habille* de mên une satire latine composée par Adrien Turnèbe, divers morceaux de d'Aurat, « le poëte du roi. » Il f passer aussi dans notre langue l'éloquente imprécati de Nicolas Bourbon contre l'assassin de Henri IV; ma animé par ces nobles accents dont il reproduit l'éne gie, il cesse bientôt d'être un simple interprète; ajoute à la conception originale ses inspirations pe sonnelles, qui la complètent en quelque sorte. Avec Vair, Rapin et Malherbe il rivalise pour la traducti

onze vers latins, qui, dans une époque prompte à
ssentir de futiles enthousiasmes, avaient excité l'ad-
ration la plus vive : c'était une vigoureuse proso-
pée du jeune Grotius, où la ville d'Ostende, assiégée
puis trois ans, exhalait ses plaintes de toutes les
rreurs qu'elle avait souffertes.

Les hommes de la renaissance, non contents, comme
voit, de traduire les anciens, se traduisaient volon-
rs les uns les autres. Scévole de Sainte-Marthe ver-
iait en français les pièces latines de l'historien de
iou, et Joachim du Bellay consacrait le même soin
poëme de L'Hôpital sur la science du gouvernement,
ie le jeune François II apprenait par cœur. Pasquier
ussa plus d'une fois ce goût du temps jusqu'à être
traducteur de ses propres œuvres. Au fond, tous
s efforts assouplissaient les esprits et la langue : c'est
qui peut nous rendre indulgents pour tant de vers
ançais, latins ou grecs, qui sur les mêmes sujets se
pétaient à l'infini. Cette exubérance un peu stérile
iractérisa surtout les célèbres luttes poétiques aux-
ielles Pasquier a donné naissance et dont il nous
ste à parler.

On a lu au chapitre de sa vie que deux fois il suivit
mme avocat les magistrats envoyés dans les provinces
ur y tenir les assises extraordinaires connues sous le
m de *grands jours*. Or les *grands jours* à cette épo-
ie étaient renommés pour produire du nouveau,
mme anciennement l'Afrique. Ceux de Poitiers et
Troyes produisirent les opuscules badins de *la Puce*

et de *la Main*, curieux témoignages de l'esprit naïvement maniéré du seizième siècle.

A cet âge, où quelques vers goûtés, répétés, prônés donnaient la réputation de poëte, chacun y prétendait le principal mérite semblait être la difficulté vaincue de là ces bizarreries dont la vogue peut nous surprendre. Parmi les chefs-d'œuvre de la poésie latine alors si cultivée, Loisel mentionne une énigme sur une chandelle. Sainte-Marthe cite dans ce genre une invention qu'il qualifie d'admirable : c'était l'apologie du loup marin. A quelle occasion tant de beaux esprits s'escrimèrent-ils sur une puce ? Pasquier nous l'apprend dans une lettre qu'il écrit à P. Pithou. Arrivé en 1579 à Poitiers, il avait tout d'abord rendu visite aux célèbres dames des Roches, l'honneur de leur ville et de leur sexe. Une puce aperçue pendant la conversation sur le sein de mademoiselle des Roches, tel fut le sujet d'une multitude de petites pièces que Pasquier réunit ensuite, et qu'il dédia au président des *grands jours*, Achille de Harlay. Dès l'avant-propos il annonçait la gaieté facétieuse du recueil : « Tu en riras, je m'assure, disait-il au lecteur; aussi n'a été fait ce petit poëme que pour te donner plaisir. » Le premier, avec la jeune fille qui avait accepté le défi, il s'était hâté de chanter « cette puce très-hardie et très-prudente à la fois, puisqu'elle s'était mise en si belle place et en lieu de franchise. » A cet exemple, tous les compagnons de Pasquier, piqués d'émulation, Brisson, Loisel, Binet, Joseph Scaliger, Mangot, Rapin, entre beaucoup d'autres, la célébrèrent en français, en latin, e

alien, en flamand, en espagnol (1). Mais là ne se orna point cette joute littéraire : mademoiselle des oches voulut honorer, en leur répondant, les poëtes *ante-puce*. Il y eut allusions nouvelles, complients, traductions, répliques, et force sonnets, qui rent de ces *grands jours* de Poitiers un des événeents du siècle. Pasquier lui-même ne dut guère oins de renom à cette circonstance frivole qu'à ses avaux les plus sérieux.

Au milieu de ces jeux folâtres, une pensée triste se êle toutefois au sourire lorsqu'on lit ces vers à la fin la pièce de Brisson :

> Næ, mihi fatales Lachesis cum neverit annos,
> Optarim tumulo tam celebri ossa tegi !

n se reporte involontairement au souvenir du sort agique qui attendait ce magistrat ; notre imagination ous le montre mourant par les mains des ligueurs et ujours dévoué aux lettres, n'exprimant qu'une crainte u moment de son supplice, « c'était que son livre u'il avait commencé fût brouillé, qui était une si elle œuvre, et qu'il recommandait à un de ses nis (2). »

Quant à l'héroïne ou, comme le dit Dreux du adier, la tenante de ce tournoi, où tant d'illustres ampions « étaient venus rompre leur bois, » Cathe-

(1) Rappelons que Boileau a composé une *énigme* sur une puce, et que gile n'avait pas dédaigné de chanter un moucheron.

(2) Voy. la *Chronologie novenaire* de Palma Cayet.

rine des Roches, devait elle-même périr sous pe d'années, victime de la peste qui désola en 1587 s ville natale. Une circonstance touchante de son trépa prématuré, ce fut qu'elle succomba le même jour qu sa mère : par là son vœu le plus cher fut accompli Jamais, malgré la séduction de partis brillants, ell n'avait voulu se séparer de sa mère, qui, demeuré veuve dès sa jeunesse, avait concentré sur elle toute ses affections. Semblables par la beauté, par la vert et l'éclat des talents de l'esprit, elles avaient suffi à leu bonheur mutuel ; et longtemps après leur mor Sainte-Marthe regrettait amèrement l'époque où leu maison, *comme une académie d'honneur*, s'ouvrait tous ceux qui cultivaient les lettres, où si souvent avait été heureux d'entendre Catherine, alors que, plu belle de son émotion, elle récitait les vers que sa mèr avait composés.

Quels que fussent les entretiens spirituels et enjoué dont il avait joui à Poitiers, loin de Paris et de sa fa mille Pasquier avait eu des heures d'ennui et de re gret : les magistrats des *grands jours* ne pouvaie guère y échapper dans ces sortes d'exils (1). C'est qui explique les distractions qu'ils cherchaient à ménager par des jeux d'esprit, tels que *la Puce*, tels que *la Main*, qui naquit en 1583 des *grands jou*

(1) C'est ce que Pasquier a dit en vers :

Cur magnos Galli dicimus esse dies?
Nempe quod a patria sejunctis longa dies sit,
Absentis patriæ quos ferit altus amor.

le Champagne. Dans la ville de Troyes, où ils se tenaient, Pasquier s'était fait peindre par un Flamand d'un rare mérite; mais, averti trop tard de le représenter isant, l'artiste ne lui avait pas donné de mains. Ainsi erminé, la veille de la Saint-Michel, le tableau fut exposé avec ces deux vers, que l'avocat-poëte avait placés au-dessous :

Nulla hic Paschasio manus est : lex Cincia (1) quippe
Causidicos nullas sanxit habere manus.

Là-dessus, grand concours de passants; chacun de s'égayer sur le portrait et sur le distique latin : on reconnaît dans l'un le visage de Pasquier, dans l'autre son esprit; et chacun aussitôt, « comme si la trompette eût sonné, » de donner carrière aux saillies de son imagination. Les épigrammes circulent; aux épigrammes succèdent, dans toutes les langues, des sonnets, des élégies et jusqu'à des odes. D'après le nombre de ces morceaux, qui ne s'élève pas à moins de cent quarante, on jugera si la matière parut riche. Encore sommes-nous prévenus que nous n'avons pas tous les vers composés sur ce sujet : plusieurs avaient péri pendant les troubles qui forcèrent Pasquier de s'éloigner de sa demeure.

(1) Pasquier parle en plus d'un endroit « de cette loi que l'on appelait Cincie. » Décrétée l'an de Rome 549, elle défendait aux juges et aux défenseurs des accusés de recevoir d'eux aucune rétribution, non pas même sous la forme de présent.

Dans l'*Apologie* de la main, Pasquier établit d'abord les services qu'elle est susceptible de rendre ; il montre ensuite à quels égards elle mérite ou l'éloge ou la critique. C'est une thèse écrite en prose, avec la forme pédantesque de la rhétorique du temps. Puis vient la longue série des pièces, précédées de celle que l'écrivain consacre « aux ingénieuses mains qui l'ont honoré. » On distingue entre les auteurs de ces badinages, au milieu de beaucoup de noms oubliés, ceux d'Antoine Arnauld, Honoré d'Urfé et d'Espeisses, ceux de Séguier, président au conseil d'Etat, et de Hamel, recteur de l'université de Paris. Malherbe lui-même apporta son épi à cette gerbe déjà si abondante. Enfin le chef du parlement, Achille de Harlay, et le grand prieur de France ne dédaignèrent pas d'envoyer à Pasquier, dans cette occasion, leur tribut poétique. Ce recueil excita, comme le précédent, beaucoup d'enthousiasme, et Thiard, « grand poëte et philosophe, » n'était que l'organe de l'admiration publique lorsqu'il déclarait « que jamais il n'avait vu deux petits poëmes plus beaux. »

Comment, d'après tant de suffrages, reprocherait-on à Pasquier d'être épris de ses vers et d'y revenir fréquemment, avec la complaisance de l'homme de lettres applaudi ? Ou plutôt comment ne pas lui pardonner ce tort quand il s'en excuse avec une naïveté charmante, en réclamant le privilége, d'abord du poëte, ensuite du vieillard, toujours prêt à vanter le passé et à se louer lui-même ? S'il va jusqu'à promettre à ses poésies l'immortalité, les auteurs de son illusion

sont ses propres contemporains (1) : les plus illustres l'entre eux le célèbrent ou le courtisent. D'Urfé réclame de lui des vers pour orner le frontispice de la continuation de son *Astrée*. On sollicite de ce Nestor de a littérature non pas seulement des conseils, mais une recommandation, en quelque sorte, près de 'époque présente et près de la postérité.

Ce qui devra surtout désarmer notre critique, c'est que dans cette carrière si pleine la poésie ne fut, comme on l'a dit, qu'une diversion aux travaux sérieux le Pasquier. Jeune, il la gardait pour ses heures de repos : loin de causer aucun préjudice à ses affaires, lans la poudre du barreau, au milieu des *sacs*, elle rafraîchissait son esprit épuisé, ou elle le délassait de ses études profondes sur notre vieille histoire. Ce goût le la poésie, il n'eut garde, on le sait, de le dépouiller avec la jeunesse. C'est que son âme ne s'était pas fermée prématurément, comme il arrive de nos jours, à ces croyances, à ces illusions, source du bonheur autant que de l'émotion poétique. Déjà de son temps Ronsard voulait que le poëte se tût après avoir passé quarante ans, ainsi qu'un rossignol

Qui près de ses petits sans chanter se repose.

Pasquier fut bien éloigné d'obéir à ce précepte rigou-

(1) Sainte-Marthe avait dit :

Te quidem lauro celebrem foroque,
Magne Paschasi, celebravit ingens
Orbis, a Peuce viridi ad superbas
Hercule Gades.

reux. Pour lui, de même que pour la plupart de ses contemporains, la poésie fut une compagne de tous les âges. Après avoir amusé et embelli ses loisirs, elle fut plus tard la consolation de ses peines. Lorsque la guerre civile eut mêlé pour lui à la douleur des calamités publiques beaucoup de chagrins privés, on a vu qu'il charma par des vers l'exil auquel le devoir l'avait condamné. Le sommeil refusait-il de le visiter, il trompait par ce passe-temps l'ennui de la veille ; et que de fois n'adressa-t-il pas à ses amis « la pièce éclose la nuit dernière ? » Dans la maladie c'était une distraction à ses souffrances. Ce fut enfin son abri contre les importunités de la vieillesse. Grâce à la poésie, il sut cueillir des fleurs dans ce champ, pour tant d'autres si désolé et si triste. A l'exemple du jurisconsulte Julien, qui comptait n'interrompre aucun de ses exercices, « quand même il sentirait un de ses pieds dans le cercueil, » il échangeait l'envoi de pièces badines avec le vieux Loisel, qui aimait les vers et en faisait comme lui : « Ce serait, pensaient-ils tous deux, une grande folie à nous que de ne pas accompagner, de fois à autres, nos actions et nos études de quelques gaies folâtreries. » Au moment de descendre au tombeau, Pasquier écrivait encore à Thiard : « Vous et moi nous survivons presque seuls en France, si je ne m'abuse, de cette brigade que produisit le règne du roi Henri II. » Là-dessus, il conviait son ami à employer aux nobles exercices de l'esprit ce qui leur restait de jours. Fidèle à ses principes, voici les vers qu'il adressait dans sa quatre-vingt-sixième année à

ne *damoiselle* qui l'avait elle-même célébré par un
)nnet :

Je suis votre Apollon et vous ma Mnémosyne :
Quant est de mon trépas, je ne l'ai redouté,
Si non qu'en me perdant je perds votre beauté,
C'est-à-dire l'objet d'une flamme divine ;

t il terminait ainsi, peu auparavant, un remercîment
our une de ses visites :

Oui, tu m'as fait au doux son de ta voix
Dans mes vieux ans retrouver ma jeunesse...

Ces poésies de Pasquier, où l'accent du cœur se fait uelquefois sentir, n'ont donc pas été stériles pour son onheur ; ajoutons, afin d'être juste, qu'en témoinant de la souplesse, de la liberté et de l'étendue de)n esprit, elles ne paraîtront pas, aujourd'hui même, ıtièrement inutiles pour sa réputation. A côté de)mbreuses imperfections s'y montrent d'incontesbles qualités, de l'élan, de la malice et une verve ıi rappelle parfois le vieil et naïf enjouement gaulois. ı nous pardonnera, par ce motif, d'avoir voulu sputer à l'oubli quelques-uns de ces vers, qui à poque où ils parurent charmèrent beaucoup d'esits cultivés. Sous les débris entassés par le temps, il nous a pas semblé sans à-propos de chercher, de rouver quelques fleurs à demi étouffées, mais qui, ur emprunter à notre auteur une expression gra-

cieuse, « ont eu dans leur saison printanière une suave odeur. » N'est-il pas juste de revenir quelquefois des chefs-d'œuvre de nos maîtres aux essais qui les ont préparés; et n'y a-t-il pas un intérêt national, autant qu'un devoir de reconnaissance, à ne laisser rien perdre dans l'héritage littéraire que nous ont légué nos ancêtres?

IV

DÉMÊLÉS D'ÉTIENNE PASQUIER

AVEC LES JÉSUITES.

Les jésuites ont joué un rôle trop considérable dans ι vie de Pasquier, et leur nom se rattache à sa méιoire d'une manière trop intime pour que l'on puisse e dispenser de s'arrêter sur leurs rapports mutuels, et e remonter, en vue de les mieux comprendre, à l'étalissement même de la société. Au moins s'efforcera-on, en traitant ce point délicat qui se lie étroitement à otre sujet, de montrer la réserve et la modération ont la nécessité ressortira, comme un noble enseinement moral, de ces déplorables conflits. L'on se ardera d'oublier que pour apprécier sainement de mblables querelles il faut les dominer de toute la auteur d'un jugement calme et froid. Notre époque t d'ailleurs assez forte pour accorder à l'institut des suites une impartialité qu'il n'avait pas encore btenue.

On sait qu'en peu de temps, grâce à la force de leur

constitution et aux rares talents de leurs premiers pères, ils pénétrèrent dans la plupart des États de l'Europe. Leur établissement en France avait rencontré des obstacles; toutefois, moins de trente ans après la fondation de leur société, ils y avaient obtenu leur admission. Ce fut surtout à la faveur de Catherine de Médicis et de la maison des Guise, dès lors leur étroite alliée, que les jésuites en furent redevables; un patron non moins efficace de leur compagnie fut l'évêque de Clermont, Guillaume Duprat. Non content de les avoir logés de son vivant dans sa propre demeure à Paris, ce prélat, à l'époque de sa mort, arrivée en 1560, leur légua plus de soixante mille écus pour ouvrir, en qualité de religieux, un collége à Paris et deux autres en Auvergne. A cet effet, il s'empressèrent d'acheter dans la rue Saint-Jacques l'hôtel de Langres, qu'ils appelèrent, en mémoire de leur bienfaiteur, hôtel de Clermont. Ce vaste local leur permettait, en y établissant un monastère et un collége, d'exécuter leur plan favori. Mais pour toucher le legs, dont une partie devait acquitter le prix de leur acquisition, il fallait qu'ils eussent été reçus régulièrement en France; et par des délais affectés, le parlement s'était abstenu jusque-là, malgré l'ordre royal, d'enregistrer les lettres patentes qui leur avaient été accordées (1). Les jésuites renouvelèrent donc avec ardeur leurs démarches auprès de ce corps; et ce ne fut plus comme société de

(1) D'abord par Henri II, puis confirmées par François II, qui y joignit des lettres de jussion pour en forcer l'enregistrement.

Jésus, mais seulement comme membres du collége de Clermont, qu'ils réclamèrent son approbation.

Le colloque de Poissy s'ouvrait au même moment sous la présidence du jeune Charles IX, qui venait de prendre possession du trône. Sur ce théâtre, que nos troubles religieux avaient fait dresser, les principaux ministres protestants, et à leur tête Théodore de Bèze, se levaient pour répondre à l'élite du clergé catholique. Les deux communions en présence suspendaient leurs haines, que l'aigreur de la discussion allait bientôt réveiller. Les jésuites se virent renvoyés, comme ils l'avaient prévu, devant l'Église gallicane ainsi assemblée, pour l'examen définitif de leurs statuts. Là les appuis ne devaient pas leur manquer, surtout dans les rangs les plus élevés du parti catholique. De ce côté, les lumières de l'assemblée étaient les cardinaux de Tournon et de Lorraine, l'un mêlé à toutes les grandes affaires du règne de François Ier et que l'âge rendait désireux du repos, l'autre qui aspirait à déployer ses talents et à consolider l'édifice ébranlé de sa fortune : tous deux dévoués à la société naissante, celui-là pour l'opposer à la puissance des religionnaires, croissant de jour en jour, celui-ci pour l'associer au succès de ses projets ambitieux. Grâce à leur protection, secondée par celle de plusieurs autres prélats, l'institut fut reçu régulièrement le 15 septembre 1561, non toutefois sans des restrictions considérables. La première condition imposée à ses membres était l'abandon du nom de jésuites. Le parlement n'apporta aucun délai à la vérification de ce décret : il approuva la compa-

gnie, avec mention expresse des réserves faites à son établissement; de plus il ordonna qu'elle fût mise en possession des sommes que l'évêque Duprat lui avait laissées, et que le collége qu'elle fondait fût appelé collége de Clermont (1).

Restait à demander l'autorisation de l'Université pour y faire des leçons publiques; mais cette question, en apparence si simple, se compliquait d'un grand embarras. Les jésuites solliciteraient-ils cette permission comme séculiers? on pourrait alors leur contester la possession du legs de Duprat, qui avait prétendu concourir à la création d'un ordre religieux; se présenteraient-ils comme réguliers? les statuts universitaires leur interdisaient, à ce titre, d'enseigner la grammaire, la rhétorique et la philosophie. L'éducation de l'enfance et de la jeunesse n'était donc plus entre leur mains. Ils esquivèrent la difficulté en s'abstenant de s'expliquer sur ce qu'ils étaient, et parvinrent à obtenir sans bruit, de la complaisance du recteur Julien de Saint-Germain, les *lettres de scolarit*é qui leur étaient nécessaires.

Munis de cet acte, peu régulier, il est vrai, car le recteur l'avait accordé à l'insu de sa compagnie et sans que le greffier y apposât son contre-seing, les jésuites ouvrirent au public leur collége; et presque aussitôt, par un oubli singulier des clauses auxquelles ils s'étaient soumis, ils faisaient inscrire sur le portail de cet édifice : *Collége de la société de Jésus.* Comme

(1) Depuis collége Louis-le-Grand.

leur opiniâtreté eût lassé leurs adversaires, ils triom-
ıèrent d'abord sans obstacle. Les disciples accou-
rent en foule pour recevoir les leçons de ces nou-
aux maîtres, la plupart fort habiles. Ajoutons qu'un
attrait de leur enseignement, c'est qu'il était gra-
it, conformément à leurs statuts. Une lettre écrite à
ı confrère de province par un jésuite du collége,
u après que les cours y avaient commencé, atteste
ıe le nombre des maîtres était bien loin d'être en
pport avec celui des élèves. Ils remédiaient à cette
suffisance par leur activité laborieuse; en même
mps ils recrutaient partout des régents, et n'épar-
ıaient rien pour s'attacher les jeunes gens d'une
telligence distinguée. Bientôt, encouragés par leur
ccès et leurs forces croissantes, ils n'hésitèrent pas
réclamer de l'Université non plus des concessions,
ais l'égalité des droits : en d'autres termes, ils lui
ressèrent une requête à l'effet d'être « immatriculés
son corps, » en offrant de se soumettre à ses règles,
dans toutes les choses licites et honnêtes compatibles
ec leur institut. » Ils auraient pu, dès lors, con-
er les grades, suivant un des priviléges qu'ils
ıient reçus du saint-siége. Mais l'Université, con-
ltée cette fois et mise en demeure de se prononcer,
usa, après mûre délibération, de les admettre dans
ı sein.

A cette époque si avide de savoir, l'Université
ıit elle-même atteint son plus haut degré de prospé-
é : c'était une république homogène, dès longtemps
ıstituée, forte des immunités et des priviléges dont

l'avaient comblée à l'envi les papes et les souverains, en possession d'une juridiction et d'un territoire particuliers, mère et souveraine d'un peuple nombreux de suppôts étroitement liés à son existence. Dépositaire des connaissances et des lumières de la société, elle était investie à juste titre de la confiance publique. Avant que les guerres civiles eussent agité le pays, vers 1560, vingt mille écoliers suivaient ses cours, e chacun des lecteurs royaux comptait autour de sa chaire jusqu'à trois ou quatre cents auditeurs. Un influence si considérable ne s'abdique pas aisément Avec la jalousie ordinaire aux pouvoirs établis, l'Uni versité, quoique dans un état si florissant, n'avait pu se défendre de quelque alarme, en présence des pro grès rapides de ceux qui devenaient ses rivaux. Habi tuée à régner sur la jeunesse dans son quartier de écoles, elle n'avait pas vu sans inquiétude une com pagnie qui allait partager ce qui semblait être, depui Philippe-Auguste, son patrimoine exclusif. De plus elle suspectait l'ambition et les tendances de la sociét naissante : ses promesses conditionnelles de soumis sion n'étaient pas de nature à la rassurer. Entre ce deux corps, le premier justement fier des souvenir du passé et de ses services non interrompus, le secon jeune et audacieux, qui convoitait l'avenir, la mésin telligence devait donc promptement éclater, la lut devait être vigoureuse et mémorable. D'un côté l'attaque fut hardie, persévérante et habile, de l'aut la résistance fut digne, ferme et patriotique. Com mencées au début de 1565, ces hostilités n'eurent pl

de terme qu'environ cinquante ans après, par la victoire absolue de l'un des deux partis.

Les jésuites donnèrent le signal de la guerre : ils se pourvurent devant le parlement, comme si le refus d'*immatriculation* qu'ils avaient subi les eût menacés dans la possession du droit d'enseigner, dont ils se prétendaient investis par les *lettres* du recteur Julien de Saint-Germain. A vrai dire, ils comprenaient que sur ce terrain l'Université ne tarderait pas à les attaquer, et pour la prévenir ils demandaient à lui être incorporés malgré elle.

La cause de l'Université ne laissait pas d'être délicate et difficile, en ce que ses avocats jurés, adroitement consultés par les jésuites, avaient conclu à leur réception, et semblaient par là avoir porté sentence en leur faveur. Du Moulin seul s'était prononcé pour la négative. Telle était la situation du corps enseignant lorsque Pasquier fut appelé à servir d'organe à ses répugnances légitimes. Une rencontre fortuite lui avait permis, plusieurs années auparavant, d'étudier et de pénétrer l'esprit de la société. En 1556 il revenait à Paris, après avoir vaqué en Brie « au ménage de son petit bien, » lorsque l'un de ses jeunes confrères, le rencontrant à Melun, l'emmena dans une maison de campagne voisine ; le hasard voulut que l'un des premiers compagnons de Loyola y séjournât en ce moment. Il s'appelait, par une coïncidence piquante, Pasquier Brouez, sans avoir avec Etienne Pasquier aucun lien de parenté. Le jésuite avait grande envie de faire des prosélytes ; l'autre, de s'instruire : la cu-

riosité, comme il nous l'avoue, lui tenant d'ordinaire bonne compagnie. Tous deux s'enfermèrent; et leur conversation, qui fut très-longue, eut pour unique objet l'origine et les progrès de la compagnie nouvelle, les règles qui y étaient suivies. Muni de papier et d'encre, Pasquier, tandis que son interlocuteur se félicitait déjà du fruit que porteraient ses paroles, couvrit de notes à ce sujet *quatre grandes feuilles :* il sut les retrouver à propos.

Toutefois, sur le point d'en tirer profit, il faillit être frustré de cette cause, qu'il n'avait pas recherchée, mais que, d'après des informations si précises, il se croyait capable de plaider plus à fond que personne. Un ancien avocat, que sa position et son caractère rendaient assez redoutable, jaloux de voir entre ses mains une affaire de cette importance, voulut le contraindre à la lui céder; il le menaçait, dans le cas d'un refus, de l'intervention du parlement. Pasquier le pria d'abord de ne pas mettre obstacle à sa fortune en lui enviant l'occasion de se produire ; puis, comme celui qu'il voulait adoucir en devenait plus roide et plus hautain : « Eh bien! s'écria-t-il, suivez votre désir : vos attaques ne feront qu'ajouter à mon honneur. Songez au procès de Verrès : contre un Cecilius je serai un autre Cicéron ! » Ramat, c'était le nom de l'assaillant, vaincu par cette énergie inattendue, demeura sans voix; et rien n'empêcha plus Pasquier de descendre dans la lice qu'il devait parcourir avec tant de hardiesse et de gloire.

Son adversaire était Pierre Versoris, que lui-même

il a proclamé « grandement zélateur du bien public, singulièrement ès choses qui concernent la religion catholique. » Loisel, par la bouche de Pasquier, a fait aussi de lui un noble éloge. Il est beau de voir des hommes d'esprit et de cœur, opposés par les intérêts et les opinions, se rendre cependant justice. Versoris méritait ces suffrages par son caractère non moins que par ses talents. Sa mort suffirait pour témoigner de la vivacité et de l'énergie de ses affections. Pénétré d'un tendre attachement pour le duc Henri de Guise, quand ce seigneur eut été assassiné, il ressentit de cette catastrophe un chagrin si violent, que peu d'heures après il l'accompagnait au tombeau. A de tels hommes, qui expirent ainsi du trépas de leurs protecteurs ou de leurs amis, on pardonnerait au besoin l'entraînement et la partialité de la passion.

En soutenant les prétentions des jésuites, Versoris, aussi convaincu que l'était Pasquier dans un sens contraire, croyait sincèrement servir la cause de la religion. Tout se réunissait donc pour exciter vivement la curiosité publique, le mérite des orateurs et la grandeur du procès, lorsque l'on vit, pendant deux matinées, au milieu d'un immense concours, « ces braves champions combattre avec gloire en champ clos, devant le suprême sénat de France, à fer émoulu. » Rarement les séances du parlement avaient offert un si imposant spectacle.

Les jésuites n'avaient pas simplement à lutter, en cette occasion, contre l'Université et contre le cardinal de Châtillon, gardien zélé de ses priviléges ; plusieurs

autres adversaires se groupaient encore autour d'elle : c'étaient l'évêque et les curés, les mendiants et les hôpitaux de Paris, le prévôt des marchands et les échevins, le chancelier de Notre-Dame, l'abbé de Sainte-Geneviève, enfin la faculté de théologie (1), représentée par deux vieillards vénérables, le doyen Benoît et le sous-doyen Courselles. Versoris, seul contre tous, fit preuve, dès l'abord, de beaucoup d'habileté. En qualité de demandeur, il devait porter le premier la parole : il sut écarter cette circonstance défavorable et se ménager l'avantage de la réplique. Dans ce but, il se contenta de tracer un éloge rapide de la sainte profession de ses clients et d'énoncer l'objet de leur requête, puis il conclut, en s'abstenant de produire ses moyens. Mais Pasquier, sans paraître déconcerté de cette tactique, la signala en peu de mots comme un symptôme de la dissimulation des jésuites, et prit résolûment l'offensive.

Au lieu de se borner à une question de monopole, il éleva la discussion à la hauteur d'un débat social. Après avoir rappelé l'origine de l'Université, les ordonnances et les statuts sur lesquels se fondait son existence, il opposa au tableau de la longue et glorieuse carrière qu'elle avait parcourue la naissance étran-

(1) Ce qui explique l'intervention dans le procès de quelques-unes des parties précitées, c'est que dans le cas où l'institut des jésuites n'eût pas été admis régulièrement en France, la capacité légale de recueillir des legs cessant par cela même de lui appartenir, le riche héritage de l'évêque de Clermont aurait été recueilli par les ordres mendiants et par les hôpitaux établis à Paris.

gère (1) et obscure, les développements cachés, les tendances suspectes de la compagnie qui s'attribuait le nom de Jésus. Il osa même, en agrandissant la question, discourir sur l'établissement des moines : suivant lui, leur place naturelle était hors des villes, dans la solitude; on devait principalement se garder de leur confier l'éducation des enfants. S'il était arrivé jadis que des ordres religieux fussent incorporés à l'Université, c'était à la condition qu'ils réserveraient leur enseignement pour ceux qui voulaient entrer dans leur profession; mais les jésuites recrutaient partout leurs élèves : en attirant vers eux, en réunissant indistinctement dans leurs écoles la jeunesse des différentes classes, ils voulaient s'en rendre les maîtres pour l'avenir. Par là tombait le mur de séparation que la prudence des ancêtres avait élevé entre les séculiers et les réguliers. Ne fallait-il pas d'ailleurs, pour être admis à dispenser l'instruction, avoir obtenu certains grades? D'où venait donc cette prétention d'enseigner sans avoir passé par les épreuves imposées? Grâce à ces garanties pleines de sagesse, que d'illustrations de tout genre l'Université n'avait-elle pas données au pays! Elle méritait d'autant plus, par cette heureuse fécondité, d'être maintenue dans ses prérogatives, que son dévouement à toutes nos libertés répondait davantage à l'esprit des générations futures. Les jésuites, au contraire, dévoués au service d'intérêts étrangers, étaient les ennemis de nos institutions, surtout de nos

(1) Presque tous les premiers pères furent Espagnols.

franchises gallicanes : aussi, ajouta-t-il avec énergie, comme un Pasquier avait le premier planté cette secte dans la cité de Paris, voulait-il que la postérité apprît qu'un autre Pasquier en avait extirpé publiquement la racine.

Il s'arrêta sur ce mouvement, dont il avait prévu l'effet : circonstance qui n'eut pas peu de part à son succès. Quelque temps avant cette mémorable affaire, un jour qu'elle était un sujet d'entretien pour plusieurs vétérans du barreau, l'un d'eux, non sans être entendu de Pasquier, s'était avisé de dire que la cause était de longue haleine, et qu'il mettrait trop d'ardeur à la plaider pour pouvoir aller jusqu'au bout. La leçon ne fut pas perdue. En se ménageant par cette suspension habile un court repos, il reprit des forces pour le reste de la carrière. L'intention n'échappa point au célèbre Claude Mangot : « Voilà, dit-il, le trait d'un grand avocat; ainsi pourra-t-il retourner fort à son aise sur ses premières brisées. » C'est ce qui arriva effectivement.

Revenu au ton naturel du début, Pasquier renouvela ses charges contre l'institut de Loyola, sans épargner le fondateur (celui-ci, mort à Rome depuis huit ans, n'avait pas encore été canonisé). Si Paul III, si Jules III avaient confirmé la société par leurs bulles, c'était, disait-il, qu'ils s'étaient laissé séduire par « la finesse de ces saints frères. » Il les montre pénétrant à Paris : c'est d'abord une petite chambre d'un collége qu'ils occupent en silence ; puis, s'enhardissant vite à la faveur de nos troubles, ils annoncent « qu'ils seront en

possession de croître par les ruines d'autrui. » Bientôt on les voit non-seulement attirer des novices par des paroles *amadouantes* et les capter, mais encore « dérober les enfants à leurs pères et mères, afin d'en disposer comme il leur plaît (1). » Pour dévoiler les mystères de leur ordre, il passe à l'examen de ces fameuses constitutions qui placent dans les mains du général un pouvoir si absolu ; il révèle au triple aspect politique, civil et religieux, les dangers de cette organisation dont avait été effrayée la Sorbonne, qui dès longtemps guidait par ses avis non-seulement les rois, mais les papes. Fils de l'Église romaine, résolu à demeurer ferme dans sa foi jusqu'à son dernier soupir, Pasquier n'appréhende pas moins vivement ces nouveaux appuis de la religion et du saint-siége : les *ignaciens* sont à ses yeux, d'après une comparaison expressive qu'il affectionne, « le lierre qui, attaché à une vieille paroi, fait montre extérieure de la soutenir et la mine intérieurement. » Tel est le résultat qu'on peut attendre de l'ambition des jésuites et de leur orgueil, qui se découvre assez dans le nom qu'ils ont usurpé. Cet orgueil, continuait l'orateur, n'était égalé que par l'ignorance qui avait présidé à l'établissement de l'ordre : toutes les règles anciennes y étaient troublées et confondues. Une ligne profonde de démarcation avait jusqu'alors séparé la vie religieuse et la vie ecclésiastique : ici le double caractère du moine et du prêtre était réuni,

(1) De là l'accusation de *plagiaires* (voleurs d'enfants), qui leur est si souvent intentée dans le seizième siècle.

sans parler de celui de l'instituteur. En effet les jésuites, voués aux fonctions du sacerdoce, administraient les sacrements au peuple, en s'autorisant des bulles pontificales qui leur avaient conféré des pouvoirs exorbitants. Ces bulles elles-mêmes, comment les avaient-ils payées? en se faisant les vassaux de Rome. Seraient-ils donc des citoyens dévoués à l'État? Mais l'État pour eux était au delà des monts. Ne seraient-ce pas plutôt des ennemis que le pays nourrirait dans son sein, conspirateurs permanents contre la paix et la prospérité publique? Sous la bonhomie qu'ils affectaient ils cachaient une habileté raffinée et une âme artificieuse. Attentifs à régler leur conduite sur leur intérêt, ils « ménageaient, suivant les occasions, leur dit et leur dédit. » Leur vœu de pauvreté était un sophisme, puisqu'ils n'en possédaient pas moins des maisons et des terres; la gratuité de leur éducation un leurre : ils gagnaient par là réputation et faveur auprès d'une populace crédule; leur libéralité n'avait pas empêché qu'en dix ans ils fussent plus riches qu'aucune compagnie et qu'aucun collége de l'Université ne le deviendraient en deux cents ans. Leur enseignement n'avait d'ailleurs d'autre objet que de remplir les âmes des enfants de ces funestes doctrines qu'ils désavouaient toujours et dont ils ne se départaient jamais.

La conclusion de Pasquier était donc que la requête des jésuites fût repoussée, et que l'on rendît au corps dont il était le défenseur le droit exclusif de l'enseignement, en d'autres termes qu'on le maintînt dans ses priviléges, franchises et libertés. Et, ajoutait-il, il ne

faisait pas seulement cette demande dans l'intérêt de ses contemporains, mais au nom de leur postérité, dont le sort lui semblait intimement lié à l'issue de ce mémorable procès. Au moins il prenait Dieu à témoin qu'il s'était efforcé d'ouvrir les yeux des magistrats, et dans un dernier et pathétique mouvement il ne craignait pas de les avertir qu'ils prononceraient eux-mêmes leur condamnation si, par un arrêt empreint de faiblesse ou d'imprévoyance, ils permettaient que les malheurs dont il leur avait présenté la perspective fondissent sur le pays et sur la chrétienté.

Contre ce discours si véhément et si caustique, dont le retentissement fut immense, et qui en peu de temps fut reproduit dans presque toutes les langues de l'Europe, les jésuites furent adroitement défendus par un plaidoyer plein de calme et de réserve, qui faisait contraste avec la chaleur de Pasquier et la pointe acérée de son langage. Versoris, dans un début simple et digne, en appelait de l'ignorance et de l'erreur à la vérité; il protestait avant tout contre la calomnie qui avait attaqué ses clients dans leur institution et leur vie, contre les assertions non avérées et même les injures de son adversaire, qui, disait-il, avait cédé à l'entraînement de la passion : n'avait-il pas déclaré qu'il aspirait à la gloire d'être le destructeur de cette société? Pour lui, il voulait se garder de cette violence, bien que l'innocence de ses parties et leur juste douleur eussent paru l'excuser. L'orateur, par cette modération calculée, se ménageait la créance, en même

temps qu'il conciliait aux jésuites les dehors favorables de l'oppression.

Abordant ensuite les faits, il attribuait la résistance de l'Université aux passions des célèbres professeurs Ramus et Galland, suspectés d'hérésie : à l'entendre, c'était en réalité le calvinisme qui combattait les soutiens avoués de la foi catholique. Il rappelait, en remontant à l'origine de l'ordre, qu'il avait pour lui la sanction de la papauté, et que cette sanction n'avait été donnée aux jésuites qu'après longue délibération, et lorsque Paul III s'était par lui-même assuré pendant plusieurs années de la pureté et de l'intégrité de leurs mœurs. Les immenses développements de la société n'en étaient-ils pas le plus bel éloge ? Déjà elle était établie en Sicile, en Sardaigne, à Naples, Venise, Padoue, Ferrare, Plaisance, Milan, Sienne, Gênes, en Hongrie, en Pologne, en Portugal, en Allemagne, en Finlande, enfin par tout le reste du monde, même en Turquie, aux Indes et jusque sur les terres du prêtre Jean ; la multitude des maisons professes et des colléges qu'elle possédait dans ces pays était considérable. Le nom des jésuites, ajoutait-il, ce nom dont on leur faisait un crime et qu'ils tenaient de leur fondateur, n'avait rien de plus superbe que celui des religieux de la Trinité, des filles Dieu et autres semblables. Quant à leur but, il était uniquement « d'exercer la charité ; » et c'était pour l'atteindre qu'ils usaient, en instruisant la jeunesse, d'un droit qui leur avait été accordé par le saint-siége. S'ils lui avaient dû encore d'autres priviléges, ils ne s'en étaient servis que pour l'honneur

de Dieu. On s'assurerait que, sainement appréciées, ces concessions ne portaient aucun préjudice aux curés, aux évêques, aux universités. Les bulles qui les leur conféraient avaient d'ailleurs été approuvées en concile, agréées par le roi, le parlement et l'assemblée des évêques ; tout récemment ils avaient reçu l'autorisation de faire des cours : de quoi les accusait-on dès lors, sinon de leur succès?

Un autre grief, que Versoris s'appliquait à repousser, concernait la manière évasive dont ils avaient répondu à l'Université lorsqu'elle les sommait de déclarer s'ils étaient réguliers ou séculiers : « Nous sommes, avaient-ils répliqué, tels que nous a nommés la cour du parlement. » Dans ces paroles circonspectes plusieurs avaient vu des intentions de réticence qui les rendaient peu favorables aux jésuites. Mais, selon leur défenseur, en s'exprimant ainsi ils n'avaient fait que suivre l'exemple de saint Paul, qui disait par modestie : « *Gratia Dei sum id quod sum.* » Ils s'étaient uniquement proposé de donner un témoignage de leur déférence aux volontés du parlement.

Pouvait-on rien inférer de là qui affaiblît leurs justes prétentions au droit d'enseigner dans le sein de l'Université? Hors d'état de les combattre solidement sur ce qui était l'objet réel de la question, Pasquier, au dire de son adversaire, s'en était bien vite détourné, pour entasser contre l'institution même des jésuites une foule d'imputations dénuées de preuves. Après les avoir écartées plus que réfutées, Versoris, revenant à la requête de ses clients, s'efforçait d'éta-

blir qu'elle était sans péril pour l'État aussi bien que pour l'Université, puisqu'ils s'engageaient à faire abandon de tous les priviléges qui paraîtraient susceptibles de leur causer quelque ombrage et à se soumettre en tout point aux lois et aux statuts qui les régissaient. Il terminait en déclarant qu'il fallait accueillir avec empressement et avec éloges ces maîtres, qui offraient en eux la réunion de deux genres de vies si heureusement complétées l'une par l'autre, l'active et la contemplative, et qui étaient à la fois pour la jeunesse, « ce que l'on ne voit pas souvent, des précepteurs de mœurs et de science. »

La mesure de ce langage était propre à amortir dans les esprits la rudesse des coups portés par l'impétueuse harangue de Pasquier; et Versoris, par sa circonspection et ses ménagements, s'était montré le digne interprète des jésuites, qui assirent pour si longtemps sur l'adresse d'une politique humble et patiente l'un des plus grands pouvoirs que l'on vit jamais. L'avocat général du Mesnil, qui prit ensuite la parole, se prononça toutefois en faveur de l'Université. Jamais ordre religieux n'avait été reçu, selon lui, dans le corps universitaire sur un pied d'égalité parfaite. Il opina même à ce que le droit d'enseigner fût retiré aux jésuites. Vainement s'appuyaient-ils sur la permission qu'ils avaient obtenue du colloque de Poissy : ils ne pouvaient plus en invoquer le bénéfice, puisqu'ils avaient repris le nom qu'il leur était interdit de s'attribuer, et contrevenu par là aux conditions nécessaires de leur établissement. Si d'après ce prin-

cipe, que l'introduction de nouveaux ordres était un fait grave pour la religion et pour le pays, il y avait eu sagesse à refuser d'admettre la *société*, la raison voulait également que l'on refusât d'admettre le *collége*. Il requérait donc que le collége de Clermont fût désormais, comme tous les autres colléges, gouverné par un principal et des fonctionnaires de l'Université, et que l'on consacrât à l'entretien de douze pauvres écoliers ou boursiers les revenus provenant du legs de l'évêque Duprat (1).

Au fond, le parlement inclinait vers les sentiments de du Mesnil; toutefois il ne s'associa point à ces énergiques conclusions. Ce corps intègre s'interdit d'obéir à ses anciennes répulsions, à des alarmes encore trop peu justifiées; il s'abstint de prononcer et *appointa* la cause. C'était par le fait un arrêt beaucoup plus important que la signification précise du mot ne semblait le témoigner. Au propre, et dans son acception primitive, *appointer* c'était déclarer que le différend des parties ne se pouvait juger sur-le-champ et dans l'audience, parce que, les allégations faites de part et d'autre étant contradictoires, il fallait fournir des preuves, ou que la matière avait besoin d'être soumise en conseil à un examen approfondi. Mais dans l'usage habituel l'appointement était la remise de la décision à une époque non déterminée, ou c'était plutôt un ajournement indéfini. Les procès « dormaient dès lors

(1) L'arrêt est du 5 avril 1565; Pasquier écrit 1564 d'après le vieux style, auquel il était demeuré fidèle.

plusieurs années, » quelquefois toujours, si de nouvelles circonstances ne venaient à les réveiller. En réalité les jésuites triomphèrent : sans être incorporés à l'Université, ils purent continuer leurs lectures publiques; situation qui ne devait pas se prolonger moins de trente ans.

Ce résultat mécontenta fort Pasquier : il s'en est plaint avec amertume. Dans ses *Lettres* il l'appelle *un coup fourré* (1). Quoi qu'il en soit, si l'on considère attentivement les choses, on comprendra sans peine ce succès de la société. On en trouve d'abord un motif dans l'intervention efficace de quelques puissants protecteurs. Le premier président Christophe de Thou, le procureur général Gilles Bourdin, et même le chancelier de L'Hôpital, passaient pour lui être favorables : plusieurs voyaient dans ses membres d'utiles auxiliaires contre les huguenots. On ne dissimulera pas en outre que la plaidoirie de Pasquier, remarquable à tant de titres, était peu de nature à lui concilier les suffrages d'une assemblée judiciaire. Que, dans son aversion, il ait été sincère, c'est ce qu'il est impossible de nier ; qu'il ait été fondé dans quelques-unes de ses appréhensions, c'est ce qu'il est difficile de ne pas ad-

(1) Ainsi appela-t-on paix *fourree* la paix frauduleuse conclue entre les catholiques et les huguenots le 27 mars 1568. Cette acception du mot *fourré* paraît empruntée à la science métallique. On appelle médailles *fourrées* celles dont le dessus est d'or ou d'argent et le dedans d'un métal inférieur. Mionnet, dans son livre *De la rareté et du prix des médailles romaines,* attribue la fabrication de ces sortes de médailles à des faux-monnayeurs anciens.

mettre ; que son antipathie l'ait entraîné dans des exagérations et des méprises, c'est ce qu'il faut aussi reconnaître. La modération, si redoutable quand elle est du côté de la justice et de la raison, lui a trop manqué. L'avocat de l'Université, en contenant davantage sa fougue, eût frappé plus sûrement ses adversaires; il eût gagné moins de réputation peut-être, mais il eût encore mieux servi la cause qui lui était confiée. Versoris, que l'on accusait de faire plutôt des dissertations de droit que des morceaux d'éloquence, convenait merveilleusement, par son défaut même, au rôle qu'il avait à remplir.

Ce débat solennel a exercé sur le reste de la carrière de Pasquier, sur ses travaux ultérieurs et les appréciations dont il a été l'objet, une influence si considérable, qu'il nous a paru nécessaire de nous y arrêter avec étendue. A ces éclatantes hostilités devait toutefois succéder une longue trêve : elle dura près de trente ans. Les tentatives de meurtre dirigées contre Henri IV en 1593 et 1594 rallumèrent entre les jésuites et leur ancien adversaire ces haines assoupies. Dès lors elles ne s'éteignirent plus, non pas même avec la vie de Pasquier.

Tout en attaquant la société, il avait rendu hommage à la sainteté non moins qu'au savoir de beaucoup de ses membres. La part que l'opinion attribua aux jésuites dans les troubles de la ligue vint modifier chez lui ces sentiments : plus que jamais il n'aperçut en eux que des ennemis du pays, dont le poignard était levé sur la tête de nos souverains. Les publica-

tions téméraires de plusieurs écrivains de la compagnie ne pouvaient que trop, il est vrai, accréditer ces soupçons (1) : un fait qui les confirma, ce fut l'attentat commis à Melun par Barrière sur la personne de Henri IV. Ce malheureux déclara qu'il avait été encouragé dans ses pensées de régicide par le père Varade, recteur des jésuites de Paris. Pasquier, alors présent dans la ville théâtre du crime, avait été chargé par le prince de rédiger un *Manifeste* sur cet événement. Il vit et dépouilla toutes les pièces du procès, il interrogea le parricide, assista à son supplice, entendit les dernières paroles sorties de sa bouche; et ce fut après avoir recueilli ces lumières qu'il composa son récit, « qui, imprimé à Melun, sans nom d'auteur, eut cours par toute la France. »

L'Université, sans cesse aux aguets, ne cherchait que le moment de renouer contre les jésuites les procédures interrompues. De si graves imputations lui semblèrent une chance favorable, qu'elle s'empressa de saisir; elle reprit devant le parlement « les anciens arrhements de son appointé au conseil. » Antoine Arnauld, chargé de plaider pour elle, signala par un discours plein de feu et de passion un nom déjà illustre, et qui devait dans l'âge suivant le devenir encore davantage. Néanmoins l'issue du procès était incertaine, lorsqu'un forfait nouveau, celui de Jean Châtel,

(1) Pour être juste, il faut reconnaître avec Bayle que les jésuites n'avaient fait qu'emprunter à d'autres ordres religieux, leurs devanciers, les maximes attentatoires à l'autorité et à la vie des princes, comme à la sûreté des États, qu'on leur a tant reprochées.

décida les esprits en suspens. La condamnation de la société fut immédiatement prononcée.

Triste exemple de la fureur des partis et du levain de corruption que les guerres civiles avaient déposé dans les cœurs ! Châtel, qui préludait, en blessant Henri IV, à l'exécrable succès de Ravaillac, trouva non-seulement des défenseurs, mais des apologistes : son crime ne parut plus dès lors un crime isolé ; il avait étudié sous les jésuites ; malgré son silence obstiné, qui n'accusait aucun complice, on supposa que leurs maximes l'avaient poussé au meurtre. Une enquête fut ordonnée dans leur maison ; l'un d'eux, du nom de Guignard, fut livré à la justice et pendu pour avoir composé des écrits séditieux ; tous les autres furent exilés par arrêt du parlement, et sur la maison abattue de Châtel s'éleva une pyramide d'expiation où fut inscrit cet arrêt. Ainsi gain de cause semblait donné à Pasquier, dont les prévisions menaçantes avaient été réalisées ; et deux ans après l'avocat général Marion pouvait à bon droit signaler son plaidoyer « comme un exemple notable des présages que Dieu envoie à ceux qu'il aime. »

Les jésuites sortirent de Paris le 8 janvier 1595, conduits *par un simple huissier*, qui « avec sa baguette exécuta, dit l'Étoile, ce que quatre bataillons n'eussent pu faire, » Ils se retirèrent, quelques-uns en Flandre, la plupart dans le midi de la France, où l'esprit public leur était favorable : là, toujours actifs et veillant sur l'avenir, ils attendirent des jours meilleurs.

Ces circonstances, en réveillant l'ardeur des passions

qui partageaient le pays, avaient rendu aux plaidoyers de 1565 tout leur à-propos : Pasquier nous dit qu'à cette occasion « on imprima le sien, qui fut vendu par les colporteurs de la ville et acheté à l'envi par les passants. » Celui de du Mesnil eut le même honneur. Le parti contraire répondit en publiant la harangue de Versoris. Ainsi les haines, envenimées par ces luttes récentes, empruntaient des armes au passé avant d'en forger de nouvelles. Ce fut dans ce moment que Pasquier, en ajoutant plusieurs livres à ses *Recherches*, y inséra son discours. Les jésuites ne virent pas sans colère ces souvenirs évoqués contre eux; ils se récrièrent, ils prétendirent notamment, ce dont s'est défendu Pasquier, que ce morceau n'avait reparu que retouché et fort augmenté. Déjà ils songeaient, non pas seulement à réparer leur défaite, mais à la venger. Ils résolurent de porter devant le public la cause qu'ils avaient perdue devant le parlement : bien plus, d'accusés ils se firent accusateurs.

Un de leurs premiers justiciables devait être Pasquier. Aussi Louis Richeome, sous le nom suppos de François des Montagnes, ayant entrepris de réfute la plaidoirie d'Arnauld par son livre de la *Vérité dé-fendue*, s'y donna en même temps carrière dans se notes contre l'auteur des *Recherches*. Peu après, sou un second pseudonyme, celui de René Lafon, le mêm jésuite, en répondant à la harangue du célèbre Ma-rion, au sujet de l'arrêt rendu contre la société l 16 octobre 1597, prodigua derechef à Pasquier de attaques violentes ou plutôt des invectives grossières

Les termes les plus doux dont il le qualifiait étaient ceux de *calomniateur* et d'*insigne menteur;* il lui annonçait « qu'un jour quelqu'un de la compagnie ferait une revue générale de ce qu'il avait mis en lumière, c'est-à-dire un recueil de ses ignorances, rêveries, âneries, malignités, hérésies, pour lui dresser un tombeau de funeste mémoire. » D'autres publications, qui parurent à Anvers, n'étaient pas moins injurieuses pour Pasquier. Ces écrits ne lui demeurèrent pas longtemps cachés : un gentilhomme écossais, qui prétendait avoir fort à se plaindre des jésuites, dans la pensée qu'ils leur attireraient de la part de ce fougueux athlète un nouvel assaut, les lui fit malignement parvenir.

Son intention ne fut point trompée. Pasquier, accoutumé aux respects du public et même aux ménagements de ses adversaires, bondit d'indignation à ces lectures. Sa main, on le sait, « n'était pas engourdie; » après une courte hésitation, il le fit bien voir. En lui l'auteur et le citoyen étaient également blessés. On attaquait sa gloire; on attentait au repos du pays : sous l'impression de cette double colère, il fit une étude approfondie des différents livres qu'il avait reçus; puis, aiguisant son esprit et sa plume, il composa son *Catéchisme des jésuites,* ou *Examen de leurs doctrines.*

Ce fut en 1602 que cet ouvrage fut publié, à l'époque même où Antoine Arnauld adressait au roi contre eux « son franc et véritable discours : » cette date suffit pour attester que Pasquier n'avait pas seulement en vue de satisfaire un ressentiment personnel. Son principal objet était de prévenir le rétablissement de

la société, de plus en plus imminent. Chose singulière, c'était sur la faveur de Henri IV, dont elle passait pour avoir tramé la perte, qu'en ce moment elle fondait l'espoir d'un prompt retour. En vain on s'était armé auprès de lui des doctrines de bouleversement que contenaient les livres des pères, et qu'avait divulguées la vente de leur bibliothèque. Par le penchant naturel aux âmes élevées, attiré vers ce qu'il y avait de grand dans la constitution des jésuites, Henri les avait regrettés à leur départ, et se refusait à croire qu'il dût redouter en eux des conspirateurs.

Pasquier, dans l'œuvre où il les combat, s'offre à nous sous un aspect entièrement nouveau, comme imitateur de la manière socratique dont Platon nous a donné le modèle dans ses dialogues. Une agréable fiction ou plutôt un souvenir particulier à l'écrivain lui sert de préambule. Il suppose que dans la maison d'un gentilhomme le hasard a réuni un jésuite et un avocat. Une conversation s'engage entre eux et le maître du logis : ce dernier, tout en s'excusant de sa curiosité, prie le jésuite de permettre qu'il l'interroge sur la compagnie à laquelle il appartient; et, plein d'un zèle charitable mêlé de prosélytisme, son hôte n'a rien de plus pressé que de se rendre à ses désirs. Stimulé par de courtes et vives questions, il dévoile avec un confiant abandon les mystères les plus cachés des doctrines de la société, et tout ce qui en forme, à proprement parler, le *catéchisme*. Il explique les principes sur lesquels elle se fonde, les lois qui la régissent, ses coutumes, ses priviléges, en un mot son

redoutable système politique, qui lui commande de n'épargner pour atteindre son but aucune puissance dans la chrétienté. L'avocat (sous cette désignation transparente on aperçoit Pasquier) se mêle bientôt à l'entretien : il discute les bulles accordées aux pères et leurs constitutions, tirées de leurs propres livres; il y découvre pour l'État et pour la religion le germe de périls sans nombre. Il remonte à l'origine de l'institut, il en retrace l'histoire, et, osant s'attaquer au chef même, il assigne à sa conduite des motifs purement humains. Le jésuite réplique et défend son ordre; mais il n'a pas la verve de son antagoniste, et ne lui vend pas cher la victoire. Sur plus d'un reproche adressé à ses confrères il se montre même de bonne composition, et passe condamnation volontiers. On se rappelle à la lecture de ces pages, où la bonhomie est assaisonnée de malice, ces sophistes si vite à court de raisons avec Socrate, et qui se laissaient si plaisamment battre par sa piquante *ironie*.

Telle est la matière du premier livre. Le second, comme la majeure partie de celui-ci, n'est qu'une reproduction développée des arguments contenus dans le plaidoyer de 1565, à laquelle se joint la réfutation de toutes les apologies ultérieurement tentées par les jésuites. Pasquier s'efforce d'y établir que leurs maximes sont incompatibles avec les libertés de l'Église gallicane; que l'enseignement public est contre le but primitif de leur institution; qu'ils s'en sont attribué l'exercice par empiétement et par surprise; que nos anciens n'avaient jamais voulu, et cela par de sages

motifs, confier à des religieux l'éducation des enfants; que dans leur prétendu dévouement à l'instruction de la jeunesse perçait le calcul de l'intérêt privé, les biens de leurs élèves étant leur point de mire et souvent leur proie. L'auteur examine ensuite leurs vœux, « ceux de la grande et de la petite observance; » il s'attache à en signaler les conséquences pernicieuses, surtout celles de l'obéissance *aveuglée*, qui fait d'eux autant d'instruments du pape. C'est l'avocat qui, sauf un petit nombre d'objections et d'incidents, garde la parole dans cette portion de l'ouvrage, jusqu'à ce que l'annonce du dîner mette fin à la discussion. Après que, « la nappe levée, chacun a pris quelque temps telle route qu'il lui plaît aux jardins, parterres, prairies et bocages dont la maison est diversifiée, » l'entretien recommence par de nouvelles imputations contre la société, encore plus graves que les précédentes : elles forment le fond du troisième et dernier livre. Perturbateurs des royaumes, les jésuites ne reculent pas devant le meurtre des souverains. Pour le prouver l'avocat allègue de nombreux exemples. Suivant lui, un prince d'Orange a été leur victime; que de fois n'ont-ils pas attenté à la vie d'Elisabeth d'Angleterre et de notre Henri IV? Il suffit, pour trouver en eux des ennemis acharnés, de refuser son concours à leurs projets. S'ils avaient paru abjurer quelques-unes de leurs maximes, ce désaveu, commandé par la politique, n'avait rien de sincère. Contre les *belles paroles* dont ils n'étaient jamais avares s'élevaient les pièces du procès de Barrière. Vainement leur avait-il été interdit de s'occuper

s affaires d'État : ils les mèlaient sans cesse à celles la religion. Toujours prompts à fomenter la disrde, ils cherchaient dans la ruine publique leur opre grandeur. En France ils avaient attisé le feu de ligue ; en Angleterre ils avaient multiplié les désas:s; la mort de Marie Stuart était leur ouvrage : comen d'autres pays n'avaient pas souffert de leur prénce!

Après ce violent réquisitoire, l'avocat, changeant ton, citait plaisamment les jésuites au tribunal « du nérable Pasquin de Rome, » qui par un arrêt bursque confirmait la sentence d'expulsion dont le parment les avait frappés; mais il redevenait bientôt rieux pour leur reprocher avec une nouvelle véhéence leur morale relâchée, leur foi ambiguë et flotnte, leurs principes corrupteurs. Tout était pour eux riable, indécis et comme indifférent : l'utilité était seule règle de leur conduite. Par là, disait-il en terinant son long monologue, on pouvait juger quelle rait la conséquence funeste du rétablissement que urs vœux opiniâtres sollicitaient du monarque : aussi conjurait-il, au nom de son salut et de celui du pays, ne pas souscrire à leurs prières.

Ces monuments de polémique, où respirent les pasons de nos pères, ont pour nous le même intérêt e ces armures vieillies dont on se plaît à considérer ciselures et à étudier la trempe. On y cherche ant tout l'image du passé, qui s'y reflète plus vivent que dans aucune autre production contempone. Cependant, bien que le *Catéchisme des jésuites*

ait été plutôt une manifestation religieuse et politique qu'une œuvre d'esprit, une action plutôt qu'un livre, il est loin, au point de vue littéraire, de manquer d'importance. Il y a dans cette composition un tour d'esprit facile et naturel, souvent de la sagacité, parfois de l'éloquence. C'est assurément l'une des plus remarquables de celles que les jésuites ont eu le malheur, à diverses époques, d'inspirer contre eux à leurs adversaires. L'arme du sarcasme y est maniée avec dextérité. Heureusement dérobée au divin Platon, cette dialectique adroite, qui confond les sophistes en les prenant au piége de leurs propres paroles, passera bientôt dans une création immortelle du dix-septième siècle. Ce n'est pas une petite gloire pour Pasquier de paraître avoir frayé la route à Pascal. Déjà il est telle partie des *Recherches* qui, on peut le croire, lui a offert de riches matériaux, le chapitre, par exemple où la doctrine de l'*équivoque* est démasquée. Dans le *Catéchisme des jésuites*, ce vaste arsenal d'où l'on a tiré depuis tous les arguments employés à les combattre, on aperçoit plus certainement encore beaucoup de détails dont il a dû profiter. Surtout un mérite incontestable de l'auteur du *Catéchisme*, c'est d'avoi tracé le plan qui a été suivi dans *les Provinciales.*

Dans les deux ouvrages, en effet, on trouve la mêm forme de dialogue socratique entre un jésuite et u homme du monde, qui s'empare habilement des aveu de son interlocuteur sur les doctrines de la société Comme dans *les Provinciales*, les assertions s'appuien dans le *Catéchisme* sur des citations empruntées au

rits et aux constitutions des jésuites, ou tirées des tes qui les concernent. C'est de part et d'autre la ême ardeur de conviction, la même verve satirique. ous n'aurons pas la témérité de pousser plus loin ce rallèle. On ne saurait attendre d'un auteur qui écri- it plus d'un demi-siècle avant *les Provinciales* la esse de raillerie, la sûreté de goût qui caractérisent chef-d'œuvre. Le style du *Catéchisme*, malgré ses alités recommandables, ne paraîtra pas même, dans n ensemble, devoir être égalé à celui des travaux plus distingués de Pasquier. Cette infériorité rela- e s'explique par son grand âge, il avait passé ixante-dix ans; et plus encore par une circonstance u connue : c'est que le livre fut primitivement com- sé en latin (1). L'écrivain s'est traduit lui-même : de une allure moins libre, un tour moins vif dans son gage, que si le jet en avait été spontané. Le relief e communique à l'expression l'originalité et comme primeur de la pensée est en partie effacé.

Le *Catéchisme des jésuites* eut, quoi qu'il en soit, à poque de son apparition, une vogue européenne; esque aussitôt, nous apprend son auteur, il parla aucoup de langues diverses. En France il trouva, is que partout ailleurs, cet accueil empressé que l'on sait alors aux œuvres de polémique religieuse, quand

1) Voy. à ce sujet le père Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de France*, t. I, p. 867; cf. Piganiol de la Force: *Description historique la ville de Paris*, t. II, p. 441. Il n'était pas rare d'ailleurs qu'à te époque on écrivît ses ouvrages en français et en latin : témoin le e d'Airault *Sur la puissance paternelle*, la *République* de Bodin, etc.

l'ironie en relevait le goût. Mais ces livres, que la passion suscite et qu'elle accrédite, sont aussi ceux qui ont le plus à souffrir du temps. Il leur manque ce caractère de calme et de vérité que l'avenir équitable réclame dans les productions de la pensée, pour continuer à y attacher ses regards. Si *les Provinciales* ont vécu, c'est qu'elles étaient marquées du sceau du génie. Les critiques que l'on peut justement leur adresser s'appliquent, du reste, au *Catéchisme des Jésuites*, qu'elles ont pour ainsi dire détrôné. Sans doute Pasquier est dans plus d'une rencontre énergique et incisif à propos : combien de fois aussi l'homme de parti ne se trahit-il pas par de regrettables exagérations? Aveuglé par ses ressentiments et ceux d'autrui, il impute trop facilement à la société tout entière les fautes de quelques membres; il lui intente, comme Pascal, plus d'une accusation que la vérité repousse; il enveloppe dans une proscription trop absolue le passé, le présent, l'avenir même d'une compagnie qui a produit de grands hommes et de grandes choses; enfin la vivacité caustique de ses paroles va jusqu'à prêter imprudemment des armes aux ennemis de la religion.

Les jésuites ne surent pas se ménager le triomphe facile de la modération. Leur réponse, qui se fit peu attendre, fut moins spirituelle et plus violente à la fois que l'attaque. *La Chasse du renard Pasquin*, tel fut le titre du livre dirigé contre Pasquier (1), où l'auteur s

(1) On l'attribue généralement à Richeome; mais une tactique familière aux jésuites était de ne pas signer dans leurs ouvrages ou de remplacer leurs noms par des pseudonymes.

it fort de réfuter, « tant au fait de la religion que de État, » le *Catéchisme des jésuites.* Dans cette vue, il lopte un cadre analogue à celui de cet ouvrage. Chez ı seigneur du Poitou, un théologien et un maître des quêtes se sont rencontrés avec le bouffon Pasquin. époque assignée au dialogue qui s'établit entre eux t celle où venait de paraître, suivant le langage de crivain, « ce nouvel astre, heureusement ascendant r l'horizon du pays, notre Dauphin, né de la royale njonction du soleil français avec la vierge florenıe : » à s'exprimer plus simplement, Marie de Médicis ait peu auparavant accouchée de Louis XIII. Cette ırase peut donner une idée du style, qui est presque ırtout burlesque ou barbare ; mais l'œuvre ne manque s d'un sel grossier et d'une bouffonnerie pétulante, ıi pouvait faire rire au seizième siècle. Après que ısquin a longuement amusé la compagnie à ses déns, battu sans peine par le jésuite son adversaire et foué par tous, on l'envoie « dîner à la cuisine, dent qu'il soit honteusement licencié. » Notre facétieux asseur ne se borne pas à ce turlupinage : il s'emrte souvent contre l'ennemi de son ordre et le charge injures : « Comme vous êtes, dit-il en l'apostrophant a fin, fort vieux et sur le bord de votre fosse, je me tte qu'après votre mort cet écrit vous tiendra lieu de meilleure oraison funèbre. »

Pasquier s'est plaint, dans ses *Lettres*, de la violence cet ouvrage et de quelques autres, moins dignes core d'être analysés. Ce qu'il appelait de tous ses ux, c'était une discussion sérieuse de ce qu'il avait

avancé contre les jésuites. Un *dictionnaire de médisances* n'était pas une réponse. Il fallait se taire ou envoyer contre lui un homme armé de toutes pièces. Puisque son *Catéchisme* « leur pesait à tel point sur le cœur, » qu'ils le combattissent donc, non par des forfanteries et des impostures, mais par de bonnes et valables raisons; qu'on suivît, en le critiquant, l'ordre qu'il y avai adopté; que l'on n'en laissât aucune partie sans examen. Pour lui, moins ennemi des jésuites qu'ami de la religion, il protestait devant l'Église et devant Dieu qu'il ne souhaitait rien tant que d'être convaincu d'erreur. La haine qu'on lui reprochait « mourrait alor fort aisément : » car dans ce débat ce n'était pas l'honneur du triomphe, mais la vérité qu'il poursuivait. A reste, il avait une si parfaite confiance dans la bonté d sa cause, qu'il ne craignait pas d'invoquer pour juge de ce procès « la faculté de Sorbonne, le parlement d Paris et les autres parlements du royaume, le conse d'État, le chancelier, le roi et la reine sa mère, enfi le saint-père en son sacré consistoire. » Richeom vers cette époque, répondait à Pasquier, en lui por tant de nouveaux coups dans sa *Plainte apologétiqu* Son but, était, disait-il, « d'y réfuter point par poi *le franc discoureur* (ainsi appelait-il Arnauld, du no de son œuvre) et le plus gros du catéchisme. » C'éta beaucoup promettre. En réalité il se bornait à inculp assez brièvement sept ou huit passages de ce derni livre. A court d'arguments, il se montrait en revanc fort prodigue d'outrages; il déclarait Pasquier « sou freteux et mendiant aux qualités d'historien, de phil

ophe, de logicien et de jurisconsulte. » A ces qualifiations ridicules celui-ci se contentait d'opposer, avec in naïf et légitime orgueil, ses grands travaux, les onctions qu'il avait remplies, l'illustration de sa ongue carrière.

Telles furent à peu près toutes les attaques auxquelles 'asquier fut en butte de son vivant. Sa réputation glorieuse, sa plume redoutée, le protégèrent sans doute ontre d'autres représailles : on ne devait plus persécuter que sa mémoire, et Garasse fut l'instrument de ette vengeance posthume. Encore ne l'attaqua-t-il pas ussitôt après sa mort. Plusieurs années s'écoulèrent vant qu'il entreprît cette guerre, qui lui a valu sa éplorable célébrité. On sait que Voltaire a fait de son iom une sanglante insulte. Né, comme le remarque Bayle, avec de l'imagination et du feu, placé au rang les bons prédicateurs, on déplorera qu'il ait employé es talents à un si triste usage. La plume fut entre ses nains une arme acérée, dont il se servit sans prulence et sans pitié.

En 1622 commença la série des ouvrages où il déhira Pasquier. Il s'était chargé de réaliser à son égard a menace de Richeome : tel fut l'objet de ses *Recherches les Recherches*. Elles parurent à l'occasion de la prenière édition complète des *Recherches*, qui avait été lonnée un an auparavant par les fils de l'auteur. Garasse se proposait de relever toutes les fautes que 'asquier avait commises dans ses écrits. La moisson emble d'abord très-riche, à considérer la grosseur de e volume : c'est un in-octavo qui ne renferme pas

moins de neuf cent quatre-vingt-six pages; dans le fond, il contient fort peu de chose, aux facéties et aux injures près. Rien de plus rare, chez Garasse, qu'une discussion sérieuse : son argumentation est presque partout pointilleuse ou puérile, et quelques-unes de ses critiques, choisies au hasard, nous donneront une idée de la justesse et de la solidité du plus grand nombre. Pasquier a-t-il exprimé des doutes sur la sincérité des sentiments religieux de Louis XI, s'est-il permis de qualifier sévèrement les pratiques superstitieuses de ce prince, Garasse, saisi d'indignation, le gourmande en ces termes : « Imputer des sottises à Louis XI, suspecter sa piété, la piété de Louis XI, qui bâtit tant de belles églises, qui portait une singulière dévotion à la glorieuse Vierge, qui avait son image au bord de sa barrette, qui vivait familièrement parmi les religieux; dire qu'il se servait de la religion pour abuser le monde, pour la commodité de ses affaires, par superstition, pour autoriser ses vices! c'est avoir l'esprit dénaturé et l'humeur bien sauvage! »

Son sens littéraire égale son jugement historique lorsqu'il s'indigne de l'éloge que Pasquier a fait des écrits de Marot et de Rabelais, principalement de Calvin, auquel il dit que « notre langue est grandement redevable. » Le titre de *Recherches* était, du reste, selon Garasse, une grande déception pour le lecteur. Convié à un banquet magnifique, quelle pauvre table ne trouvait-il pas! Au lieu de lui montrer les rois en leur lit de justice, de lui représenter leurs vêtements, ceux

les évêques et des chanceliers, ne lui parlait-on pas du roi des barbiers, du roi des ribauds, des manteaux bigarrés des sergents et des chaperons des bourgeoises de Paris ! C'était remplir ses livres *de choses de néant*, que d'y traiter du jeu de paume, du jeu d'échecs, de l'origine du cri : Le roi boit, etc. — N'en déplaise à Garasse, ces *puérilités*, comme il les appelle, ne seront pas à nos yeux la partie la moins curieuse du livre de Pasquier. Sainte-Marthe, pour l'excuser, disait de lui « qu'il ressemblait sur ce point à Érasme, qui voulait mettre toute chose en œuvre. » Nous l'en louerons quant à nous. Il nous semble mériter par là un rang distingué entre ces écrivains trop rares qui nous ont conservé non pas seulement l'histoire publique de nos ancêtres, mais leurs annales privées, qui, en nous initiant pour ainsi dire à leur existence de famille et à leurs usages domestiques, nous donnent une connaissance plus vive et plus intime du passé.

S'il se fût toutefois borné à exercer ses représailles contre l'auteur, Garasse, dupe de ses ressentiments, semblerait digne d'excuse. Mais ce qu'il faut hautement réprouver, c'est qu'il ait calomnié l'homme, c'est que, s'acharnant à dénigrer cette vie irréprochable, il ait noirci par tous les moyens un nom dont le pays doit être fier. Pour rendre Pasquier haïssable, il veut flétrir son caractère : plusieurs chapitres sont consacrés à déclamer contre son orgueil. Il lui fait un crime de cette gaieté et de cette activité d'esprit qu'il conserva jusqu'au terme de sa longue existence. Il dénature le tableau de sa mort admirablement chré-

tienne. Enfin sous la plume de Garasse se pressent partout les invectives.

Tant d'emportement, tant de fiel semblaient bien de nature à épuiser la haine la plus vivace : il n'en fut pas ainsi néanmoins. Garasse, par deux autres ouvrages, qui n'étaient pas nominativement dirigés contre Pasquier, l'attaqua encore coup sur coup avec le même acharnement.

« *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, » tel est le titre du premier de ces livres, où, dans plus de mille pages in-quarto, Garasse se proposait dès l'année suivante « de combattre et de renverser leurs maximes, pernicieuses à l'État, à la religion et aux bonnes mœurs. » Avec une fougue désordonnée d'imagination et une verve grossière de plaisanterie, il y déploie la même intempérance de langage. L'énergique de Bèze est pour lui un sot, le sage Mornay un niais, et Mélanchton un buffle. C'est surtout pour les *libertins* (1) qu'il réserve son indignation et ses injures : parmi eux il mentionne Henri Estienne, Charron, du Moulin, Servin, Juste Lipse, Casaubon et Jules-César Scaliger, qui s'était fait, nous dit-il, « ensevelir avec un Virgile sur l'estomac. » Mais dans la liste de « ces nouveaux épicuriens, ces méchants bélîtres, qui ont pensé ruiner les cours des princes chrétiens, » il accorde une place d'honneur à Théophile et à Pasquier.

(1) On sait qu'autrefois le sens de ce mot *libertin* équivalait à celui d'*esprit fort*.

Théophile vivait, et se défendit bien. Nous n'avons
ı tout cas à nous préoccuper ici que des outrages
lressés à la mémoire de Pasquier : ils diffèrent peu
ɜ ceux que nous avons déjà rencontrés. Garasse le
ualifie d'homme orgueilleux et ridicule, d'auteur
uéril et inconvenant. Sur ce ton, et dans plusieurs
ccasions, il s'attache à le poursuivre, en s'applau-
issant « de ce qu'il aura reçu après sa mort plus
ɜ vérités qu'il n'eût voulu en entendre ; » puis il
arrête, comme si la pitié succédait chez lui à la
olère, pour déclarer, par une nouvelle dérision,
u'il vaut mieux pardonner à l'auteur de tant d'im-
iétés : car c'est le grand âge « qui fait rêver ce bon-
omme. »

Cet accès de charité n'empêcha pas cependant Ga-
ısse de continuer un an après contre Pasquier le cours
ɜ ses hostilités. Il l'insulta encore dans son *Apologie*, ou
éponse au prieur Ogier, qui avait censuré sa *Doctrine
ırieuse*. Celui-ci, sans avoir pour objet spécial de
laider la cause de Pasquier, signalait, entre beau-
oup de méchancetés que contenait le livre de Garasse,
s médisances dont il s'efforçait de ternir la réputa-
on de cet homme respectable : il l'accusait d'être de
ɜux « qui arrachent la barbe au lion quand il est
ıort. » Dans les autres parties de l'œuvre qu'il réfu-
ıit, Ogier n'avait pas grand'peine à montrer un tissu
'extravagances et de folies, « dignes d'un poëte sati-
que et d'un farceur plutôt que d'un docteur catho-
que. » En saisissant la plume pour sa justification,
arasse, toujours prompt à prendre l'offensive alors

même qu'il avait à se défendre, ne se contentait pas d'opposer des injures aux reproches de son adversaire direct. Par un retour vers ses vieilles antipathies, il s'attaquait encore à la religion et à l'honneur de Pasquier; et, enveloppant tous ses écrits dans la même proscription, il lui donnait libéralement place parmi les athées et les damnés. Ce fut alors que la patience échappa à ses enfants, d'autant que le fougueux jésuite ne leur avait pas épargné à eux-mêmes les personnalités grossières. A Guy, l'auditeur des comptes, il disait « qu'héritier des humeurs paternelles, il était frère germain du poëte Horace, *libertino patre natus*; » à Nicolas, le maître des requêtes, « que ses ouvrages n'étaient bons qu'à faire rire les mouches. » Tous deux, ajoutait-il ailleurs, en faisant réimprimer les *Recherches* de leur père, témoignaient assez qu'ils avaient succédé à sa haine mortelle pour leur compagnie. Il ne tiendrait pas à lui qu'ils ne s'en repentissent.

Ceux-ci relevèrent le gant et se vengèrent, selon l'expression de Bayle, avec beaucoup de hauteur. On peut regretter qu'ils n'aient pas gardé le silence : l'offense, quand elle n'est pas méritée, retourne contre son auteur (1). A tant d'animosité il ne fallait répondre que par le mépris. Mais au seizième siècle cette modération était très-difficile : l'indignation l'emporta ; elle éclata par la *Défense de Pasquier*, dont le but était de

(1) Spreta exolescunt, a dit Tacite ; si irascaris, agnita videntur : *Annales*, IV, 54.

biliter la mémoire de cet homme illustre et de ir l'insolence de Garasse.

e plan suivi dans cet ouvrage est conforme en tout t à celui que présentaient les *Recherches des ierches*. Il commence par une épître à François isse, « en quelque lieu qu'il puisse être. » Le jé-, en effet, avait adressé son livre à feu Pasquier, *irt où il serait,* « ne sachant pas la route qu'il avait e au sortir de cette vie. » Puisque Garasse n'avait craint de l'aller troubler, sept ans après sa mort, ns le plus creux de son sépulcre, » puisque chaque ie voyait naître un nouveau libelle diffamatoire re lui et sa famille, on déclarait qu'il avait paru ssaire de confondre par le témoignage de la vé-les inventions du mensonge. Désormais, la plume e fraîche taillée, on se tiendrait prêt à lui riposter remier signal.

es cinq livres de la *Défense* (1) sont ensuite autant épliques aux cinq livres que contient l'attaque. Ils ient un volume in-octavo de neuf cent quarante s, dont le style ne reproduit que trop souvent ertume de l'œuvre réfutée. On pouvait sans grands ts triompher des verbeuses mais peu solides im-tions de Garasse ; il est fâcheux que les auteurs aient pas fait du moins avec plus de brièveté et de enance. Ils justifient Pasquier, par l'exemple des ens, d'être entré sur sa vie et sur sa personne dans coup de détails familiers, d'avoir mêlé aux sujets

(1) On a aussi publié cet ouvrage sous le titre d'*Antigarasse.*

les plus sérieux et les plus importants « des particu larités de moindre étoffe ; » ils font voir aussi ce qu'il y a de philosophique et d'utile dans cette étude des proverbes et de l'origine des mots, traitée par Garasse de puérile. Les autres objections littéraires du jésuite sont combattues avec le même succès. C'est quand il s'agit de venger l'homme calomnié dans son existence publique et privée, que l'indignation qui transporte les fils de Pasquier ne leur permet plus de conserver la dignité et le calme qui siéent si bien au parti de la raison et de la justice. Toutefois le livre est terminé par des paroles de paix, par une prière adressée à Dieu, « pour qu'il veuille répandre les saintes influences de sa douceur et de sa miséricorde sur l'esprit du père Garasse, afin que, se reconnaissant, il ne laisse plus dorénavant glisser sa plume en des impiétés si prodigieuses et si sanglantes. Voilà tout le mal que les Pasquier lui désirent. »

Ces sages paroles terminent bien une polémique où l'on ne trouve guère qu'une érudition noyée dans des flots de bile et de fiel. Monument des haines du passé, ces querelles doivent avoir pour nous leur enseignement. Naudé observait judicieusement que jamais les libelles n'ont nui à ceux qu'ils attaquent. Il rappelait à cet égard les *Recherches des Recherches*, impuissantes, par l'effet même de leur violence, à blesser la gloire de Pasquier. *Opprobriis stat nulla fides*, a dit Claudien ; saint Chrysostome va plus loin : suivant lui, l'offensé, dans ce combat, remporte de beaucoup l'avantage sur celui qui l'offense. Garasse, on ne craint

s de l'affirmer, en chargeant son propre nom d'une lébrité odieuse, n'a guère été moins utile à Pasquier 'un panégyriste. « Marques honorables, pour parler ec son fils Nicolas, de son zèle pour la conservation l'État, pour la défense de ses priviléges et libertés, » injures de cet adversaire paraîtront aux yeux de ıt juge impartial mettre le sceau à sa réputation gitime. Mais, pour être équitable envers tous, comme us avons dit la vérité sur Pasquier, nous la dirons ssi sur Garasse : nous avons condamné en lui le cri-ue ; à présent réhabilitons l'homme. Il est temps échapper aux tristes impressions de l'esprit de parti de la colère.

L'auteur de tant de fougueuses diatribes fut en effet ecclésiastique réglé dans ses mœurs, doux et facile ns le commerce habituel de la vie, d'un caractère voué et généreux. En poursuivant avec acharnement ennemis de son ordre, il avait la conviction de servir intérêts de la foi et d'accomplir un devoir. Il se conciliait du reste aisément avec ceux qui l'avaient moins ménagé (1). Fidèle à ses amis, sa charité pour malheureux était sans bornes. En 1631, lorsque la ste sévit à Poitiers, il demanda avec instance à ses périeurs, il obtint la permission de porter les conso-ions de la religion aux pauvres malades de la ville. fermé dans un hôpital pour soulager les victimes de contagion, il en fut promptement atteint lui-même.

) Par exemple avec Balzac et avec le prieur Ogier, qui, très-jeune, it, comme on l'a vu, écrit contre lui.

Toutefois, surmontant ses douleurs, il remplit jusqu'a bout les obligations de son bienfaisant ministère, e mourant il exhortait encore des derniers accent de sa voix ceux qu'il était venu secourir (1) : voil qui peut faire pardonner bien des violences et bie des torts.

Après le spectacle de si affligeants débats, c'est l une image sur laquelle se reposent volontiers les re gards. Il y a quelque satisfaction à songer que ce libe liste impitoyable fut un homme bon et vertueu L'âpreté des dissensions religieuses avait égaré so esprit sans endurcir son cœur. En voyant Garasse fai à quarante-six ans, pour sauver quelques âmes, sacrifice de sa vie, on oubliera ses propos peu mesur et peu dignes d'un ministre de l'Evangile; en mêm temps on jugera avec plus d'indulgence une compagn qui a racheté ses fautes par de grandes vertus, et s'e montrée capable des dévouements les plus sublime Certes un si héroïque trépas vaut mieux que les pl belles paroles; et ce n'est pas ainsi que sont mor beaucoup de philosophes (2).

Gardons-nous donc de récriminations superflues : haine ne produit que des fruits amers. A défaut d'aut exemple, il suffira pour s'en convaincre de considér quelle fut l'issue de la lutte des jésuites et des parl ments, si souvent renaissante et de plus en pl

(1) Le 14 juin 1631.

(2) Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, II, 30 : « Philosophi suis lectulis pleruinque moriuntur. »

ırnée. Après avoir frappé à mort l'institut, objet
eurs suspicions, ceux-ci devaient peu survivre à
triomphe. A quelques années d'intervalle devaient
ber ces deux ennemis qui s'étaient porté tant de
ɔs, premières ruines d'une société vieillie qui
ıtôt allait crouler tout entière.

V

CONCLUSION.

La longue carrière que nous avons racontée em-brasse presque entièrement l'époque de la renaissance et forme en quelque sorte l'intermédiaire qui, dan l'histoire de notre littérature, unit la fin du moyen âg à l'avénement du grand siècle. Pasquier avait quinz ans lorsque notre dernier poëte gaulois, Clément Maro précédait de peu de temps dans la tombe (1544) so royal protecteur, François Ier. Sa jeunesse était dar tout son éclat, et il s'essayait à écrire lorsque Rabelai après avoir miné les fondements de l'ancienne sociét par sa raillerie puissante, raillait la mort dont il sen tait les approches (1553). Témoin d'une transformatic absolue dans notre esprit, notre gouvernement et n mœurs, Pasquier avait traversé le règne de sept roi et ses yeux se fermaient au moment où Malherbe flc rissait enfin, où Balzac composait ses *Lettres*, Vaugel ses *Remarques,* où de toutes parts fermentaient l germes destinés à produire les plus heureux frui de l'esprit français et l'âge le plus brillant de not monarchie.

En effet l'État, rétabli sous la domination paternel de Henri IV, livré depuis ce prince à la merci d'amb

is avides et médiocres, aspirait à se reposer de nou-
u sous une main habile et vigoureuse. L'évêque de
on laissait entrevoir Richelieu : dans les conseils
jeune roi, qui ne devait pas être longtemps son
tre, il commençait à tenir le rang auquel l'appelait
génie. Ce vrai prédécesseur de Louis XIV allait
ntôt, par son administration durement salutaire et
ses créations fécondes, préparer l'illustration d'un
ne à jamais mémorable.

vec Pasquier descendait au tombeau le seizième
le, dont presque toutes les gloires avaient déjà dis-
u, dont il conduisait en quelque sorte le deuil. Au
ieu des richesses intellectuelles que les époques qui
t suivi ont étalées, l'obscurité est venue bien vite
r la plupart de ses grands hommes. On n'oubliera
toutefois qu'avant Descartes et Pascal, avant Cor-
lle et Racine, grâce aux travaux de leurs devanciers,
olas Pasquier pouvait dire, en rapportant à son
e une partie de l'honorable résultat qu'il signalait :
otre langue court par toute l'Europe. »

Jne forte empreinte de nationalité, un riche fonds
bon sens, l'éloquence naturelle d'une belle âme, ce
t là des qualités qui doivent protéger le nom de
quier contre les réactions trop communes de l'opi-
n publique. Un autre titre qu'il possède à notre
npathie, c'est qu'en lui éclate plus d'un trait de
prit moderne. Expose-t-il l'origine de la noblesse, à
considérations sur celle d'épée et celle de robe se
le cette phrase, que l'on croirait écrite au dix-hui-
ne siècle : « Aussi sais-je bien que tout homme, en

tout état, qui fait profession de vertu et de vie sans re proche est noble sans exception. » Il ne pense pa comme le peuple sur l'oriflamme et les fleurs de lis « dont on reportait l'invention à la Divinité, » et fa bon marché des vieilles superstitions, monarchique ou autres ; mais en même temps l'esprit religieux élevé à sa plus haute expression, le caractérise émi nemment. Toujours présente à ses regards, l'action d la Providence lui suggère l'explication des événement dont notre ignorance cherche vainement les causes Elle plane au-dessus de ses récits ; elle en rend la moralité frappante. Pour lui, comme pour Fénelon « l'homme s'agite, mais Dieu le mène. » Ces grande vues abondent surtout dans Pasquier lorsqu'il déplor nos discordes et nos malheurs. A ses yeux l'histoire manifestation extérieure de la volonté divine, est un source inépuisable de préceptes pour les peuples e pour les rois. En faisant sortir des spectacles qu'il déploie devant nous toute la philosophie qu'ils renferment, il montre la noble figure de la vertu, seule immuable, dominant la perpétuelle instabilité des chose humaines.

Quant à sa diction, peu épurée encore et peu châtié sans doute, elle est, il faut le reconnaître, pleine d muscles, de nerfs et de suc. Ecartez la rouille qui recouvre ses pages, et vous y trouverez de l'air, de l lumière, de la chaleur, de la vie. Chez ce dernie Gaulois, comme on peut aussi l'appeler, la vigueur e la netteté du sens rachètent bien la négligence de quelques formes. En outre la grandeur habituelle de l

nsée, née de celle du cœur, communique au langage Pasquier un mouvement et une séve qui lui assiient un rang distingué entre les créateurs de notre ose. Déjà ses ouvrages sont empreints de la plupart s qualités qui au milieu du dix-septième siècle ont arqué le style français d'un cachet impérissable. Par-s les phrases s'y déroulent avec une liberté facile; nombre et la dignité oratoire se font sentir dans des irs à longue et puissante haleine, dans des périodes en soutenues. Parfois l'attention est réveillée par des its vifs, des constructions brusques, des expressions une familiarité énergique; de riches images se mêlt à une exposition large et animée. Enfin un dernier érite propre à Pasquier, et qui doit nous intéresser à i, c'est que, dans une époque où le vieux français mmence à être frappé de discrédit, il a le bon esprit lui demeurer fidèle; il réagit contre des tendances discrètes, qui troublaient tout en voulant tout réfor-er : l'ingénuité de notre antique idiome n'a pas de us vif représentant. Cette saveur indigène, ce goût de rroir, nous semblent une partie de son charme. C'est ailleurs, on l'a dit, une face de son patriotisme : il me tout ce qui est natif du sol; comme il conserve s mœurs des ancêtres, il retient avec le même soin loux les traditions du langage; il repousse toutes les fluences, latine, grecque, italienne, gasconne, qui enacent de le dénaturer; et, ne l'oublions pas, cette ngue abondante et mâle, aux franches et généreuses lures, qu'il s'efforce de maintenir, ce sera celle de ascal et de Bossuet.

De là cette teinte d'archaïsme qui ne messied pas au: matières dont Pasquier traite ordinairement, ce verni du passé dont paraît choqué Garasse, lorsqu'il l'accus d'user « de ce bon vieux patois qu'on parlait du temp de Jean Clopinel, et de faire son Varron. » Nous ne dé daignerons pas comme lui ce *vieux patois :* bien plus nous louerons Pasquier de n'avoir pas rompu le lie: qui l'attachait aux devanciers. Non toutefois qu'il exclu aucun progrès : les doctrines de réforme littéraire qu proclament Dolet dans son *Orateur français* et du Bella dans son *Illustration de la langue française* trouvent e lui un partisan enthousiaste : il veut innover ; mai par un effet précieux du jugement qui domine en lu ce n'est pas contre la nature, c'est dans le sens de l langue et de l'esprit national. Il se montre ainsi l'u des premiers chefs de cette école vraiment françai qui, dans la politique et la littérature, a été la pl féconde pour notre gloire.

Par ses qualités diverses, Pasquier tient à la fois, (me semble, des deux auteurs qui ont de son temps plus illustré notre langue, Amyot et Montaigne. ! d'un côté sa bonhomie naïve le rapproche du tradu teur de génie que lui-même il nommait *le bien-disan* de l'autre il se rattache par le coloris, par l'imagin tion du style, au philosophe des *Essais*. S'il se lais moins aller que Montaigne aux caprices de la *Folle* (*logis*, il sait autant que lui prêter à la raison ces mo vements passionnés qui la rendent plus persuasive ; (outre il nous initie aux plus importantes questions (l'ordre social, et remplit l'âme d'une sympathie gén

ıuse pour tous les grands intérêts de l'humanité. ɔmme Amyot, il réalise parmi nous l'alliance de l'es-rit moderne avec le libre géuie et l'héroïsme fier des ıciennes républiques. Nourri, comme l'un et l'autre, ɜs chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, il s'en est lentifié la substance : cette éducation étrangère n'ôte en à son originalité ; ce que ses souvenirs lui suggè-ınt paraît lui appartenir en tout point. C'est donc à ıté d'Amyot et de Montaigne qu'il convient de lui arquer sa place. Depuis eux jusqu'à Pascal, nous le péterons avec M. Dupin, « on ne trouve dans aucun ɜ nos prosateurs un style plus piquant, plus animé, us richement semé de traits naïfs, d'expressions sail-ntes, de tournures pleines d'abandon ou d'énergie, et ɜ ces phrases qu'on aime à citer en texte, parce qu'on ɜ pourrait les traduire en d'autres termes sans en al-rer ou en affaiblir le sens. »

Un auteur si Français d'intelligence et de cœur ıéritait surtout d'être rappelé et approfondi, au mo-ıent où les meilleurs esprits recommandent de cher-ıer dans l'étude historique de notre langue une digue beaucoup d'écarts. « Les langues, disait le cardinal ı Perron, commencent par la naïveté et se perdent ır l'affectation. » Cette parole judicieuse, qui ne ıanque pas d'à propos aujourd'hui, nous avertit assez ɜ quels périls il faut nous garder, à quels modèles il ıut recourir.

Pasquier, à un autre point de vue, n'était pas moins igne de notre souvenir : je veux parler de l'exemple ıoral que présente la vie de cet homme de bien, tou-

jours d'accord avec elle-même, invariablement fidèle au devoir, trouvant le calme, au milieu de l'agitation extérieure, dans la satisfaction intime de l'âme, vouée aux travaux les plus sérieux sans s'interdire aucune joie permise, et plaçant par-dessus toute ambition celle d'être utile. Lorsque tant de catastrophes, en jetant quelque incertitude et quelque trouble dans la conscience publique, ont menacé d'altérer le type du vieux caractère français, il n'est pas sans opportunité peut-être pour en maintenir les traits distinctifs, ceux qui doivent subsister à travers la mobilité nécessaire des institutions, de reproduire ces existences simples et grandes que nous offre l'histoire de nos pères, où l'amour du peuple se montre si éclairé et si pratique, où domine la vertu qui donne à toutes les autres leur plus sainte efficacité, le courage civil. A une époque critique pour les vérités sociales, il est salutaire d'opposer aux utopies stériles et aux théories funestes la mémoire de ces hommes dont l'esprit progressif et hardi s'est contenu dans les bornes du possible, et qui n'ont jamais agi ou écrit que pour l'honneur et le bien de leur pays (1).

(1) Cet ouvrage a été terminé dans les premiers mois de l'année 1848.

NICOLAS PASQUIER

Après avoir reproduit les traits d'une des plus illus-
'es figures du seizième siècle, cet âge mémorable de
esprit français, il ne paraîtra peut-être pas déplacé
e rappeler l'attention sur l'un des fils d'Étienne Pas-
uier, héritier de son goût pour les lettres, et qui ne
's a pas cultivées sans honneur.

Nicolas Pasquier naquit vers 1560 (1) : il était le
econd des cinq enfants mâles d'Étienne. Aux yeux
es hommes simples et grands qui font la gloire de
ette époque et chez qui le culte de la famille était si
ort en honneur, le devoir le plus important, le but
nême de la vie, c'était de former des citoyens utiles à
État. On sait quelle sollicitude déploya Étienne Pas-
uier pour laisser des successeurs dignes de porter son

(1) On a vu qu'il s'appelait aussi seigneur *de Mainxe :* c'était le nom
'une propriété de la famille.

nom : des éducations si bien dirigées ne pouvaient guère manquer de réussir. Empressé dès sa première jeunesse de répondre aux soins paternels, Nicolas, plus qu'aucun autre des fils, accomplit, sous cette direction éclairée, de rapides progrès; il parcourut avec une singulière ardeur la carrière classique. Pour l'achever, il voyagea quelque temps. L'antiquité, qu'il avait étudiée dans les livres, il alla achever de la comprendre sur le sol même de Rome. A son retour il entra dans les emplois publics. Son père le fit pourvoir de l'état de lieutenant général de Cognac, qu'il tenait de Henri III ; il fut plus tard nommé maître des requêtes.

Quoique cette dernière charge eût perdu dès cette époque une partie de son ancien prestige, elle ne laissait pas d'être encore considérable. Dans le principe, le roi Jean avait attribué aux maîtres des requêtes la surveillance des offices et aussi des officiers de son hôtel; mais leur juridiction s'étant fort étendue, leur nombre, primitivement fixé à trois, était bien vite devenu insuffisant: François I[er] le multiplia sans règle et sans mesure : exemple qui fut imité après lui. Au reste, sous ce prince et même ses successeurs, amis et protecteurs de l'esprit, ces titres, destinés à récompenser les services civils, étaient le plus souvent le prix des travaux littéraires.

Nicolas Pasquier, par suite de ces fonctions et surtout du mérite qu'il y déploya, fut, nous l'avons dit mêlé assez activement aux affaires (1). Mais elles ne

(1) Ce qui témoigne qu'il ne fut pas de son temps un personnage sans im

empêchèrent pas de réserver pour ses études chéries
es loisirs qu'il sut rendre utiles à sa propre famille :
'est ce que l'on vit par l'ouvrage qu'il fit paraître vers
ı fin de 1611, *le Gentilhomme*. Déjà auparavant il
vait publié des *Remontrances très-humbles* à la régente
Iarie de Médicis « pour la conservation du royaume
endant la minorité de son fils (1610). » Au plan de
onduite politique qu'il lui traçait avec de minutieux
étails, il ajoutait d'excellents conseils sur l'éducation
ı plus propre à former un prince. L'année suivante,
ans une *Exhortation au peuple* « sur la concorde gé-
érale de la France, » avec un langage animé de toute
ardeur d'un brûlant patriotisme, il avait adjuré les
itoyens d'abdiquer leurs rivalités et leurs haines pour
ıvoriser, par l'accord touchant de leurs volontés
éunies, les débuts du nouveau règne. A l'horrible
ıbleau des guerres civiles il opposait la gracieuse
nage des biens de la paix, qu'il appelait « la liaison,
ɜ cœur et la vie d'un État. »

Le Gentilhomme est un traité d'éducation pour la
ɜune noblesse : l'auteur, en écrivant à deux de ses
ls, dit « qu'il l'a dressé pour l'amour d'eux. » Ceux
ui, insoucieux de polir l'esprit de leurs enfants, ne se
ɪréoccupaient que de leur fournir ce qui était néces-
aire au corps, n'étaient, à ses yeux, que des demi-
ɪères ou des *parâtres*. Quant à lui, il avait voulu leur

ortance, c'est que son portrait figure dans la « liste des portraits de
'rançais illustres. » (Voy. la *Bibliothèque historique* du P. Lelong.) On
ɜ trouvera à la bibliothèque impériale.

enseigner à vivre et à mourir en chrétiens, servant Dieu et le pays. Cet ouvrage, évidemment inspiré par la lecture du *Courtisan* de Balthasar Castiglione (1), l'un des livres les plus goûtés du seizième siècle, eut quelque part à la vogue extrême de son modèle (2). Étienne, en l'adressant à « Messire Achille de Harlay, » s'applaudissait avec un orgueil bien légitime « de voir son esprit se régénérer en l'un des siens, qui par sa plume pourrait suppléer son défaut, si tant était qu'à l'avenir ses œuvres vinssent à faillir. » Aussi de Harlay lui envoyait-il en réponse un sonnet qui commençait par ce vers :

Tu es, Pasquier, heureux en ta lignée...

Suivant ce grand magistrat, l'ouvrage du fils, avec beaucoup de traits de la liberté empreinte dans les écrits du père, portait le cachet de son amour pour la religion et la patrie. Dans cette composition respire en effet le vieil honneur de la magistrature française. Ces exhortations, qui se prolongent pendant quatre livres, ne paraîtront sans doute avoir aujourd'hui rien de bien neuf et de bien piquant ; mais il est curieux d'y retrouver la trace de cette loyauté des anciennes mœurs, de cette générosité chevaleresque, qui parmi nous ont produit tant de vertus et porté si haut,

(1) *Cortegiano*, ou l'*Arte di cortegiania*, l'Art d'être bon courtisan, c'est-à-dire de vivre à la cour. — Nous avons nous-même analysé ce livre dans la *Revue contemporaine*, n° du 31 juillet 1857.

(2) On le voit réimprimé peu d'années après (1619).

à l'époque où une partie de l'Europe était encore plongée dans la barbarie, la gloire de notre politesse sociale.

Nicolas Pasquier, après avoir établi que l'éclat de la naissance n'a de prix qu'autant qu'il est relevé par celui du mérite personnel, esquisse le plan de la première éducation du gentilhomme. Il expose comment on le nourrira ensuite « dans les lettres et les sciences, la connaissance de Dieu et les bonnes mœurs. » C'est à la profession des armes qu'il veut l'appeler de préférence. Mais le courage ne doit pas être la seule vertu à laquelle il soit façonné : la courtoisie, l'art de bien parler, la loyauté, la modestie, ne lui sont pas moins nécessaires. Il faut encore qu'il soit sobre et libéral, qu'il fuie l'oisiveté, que la valeur chez lui soit réglée par le discernement et la justice. Ces préceptes amènent sur les duels, alors si communs, et l'usage absurde des seconds, une digression d'un grand sens et de beaucoup d'intérêt. Telle est la matière des deux premiers livres. Le troisième suit le gentilhomme dans les positions diverses qui lui sont réservées, celles de soldat, d'enseigne, de capitaine, de général; son devoir à tous ces degrés du service lui est marqué : là il peut apprendre à soutenir un siége, attaquer une place, ranger une armée, user de la victoire, profiter des disgrâces autant que des faveurs de la fortune. Ce n'est pas tout : le quatrième livre, plus important que les autres, achève en quelque sorte le gentilhomme, en faisant de lui un citoyen. Pasquier l'instruit à vivre auprès du prince, à remplir dignement envers lui le rôle si difficile de

conseiller, à lui tenir le langage de la vérité, enfin, s'il est dépositaire du pouvoir de son souverain, à en user pour la félicité des sujets et pour la gloire du pays. L'auteur termine par de sages leçons destinées au monarque lui-même ; il lui montre dans les bonnes mœurs « le plus solide rempart dont il puisse se fortifier pour conserver son État, » et dans la justice de Dieu la *verge* qui châtierait ses méfaits ; « car ce Dieu, prêtant l'oreille aux plaintes, clameurs et douloureuses lamentations qui naissent des maux que souffre son peuple, donne son arrêt en dernier ressort, par lequel il fait que sa justice divine est exécutée par les hommes. »

Ce n'est pas seulement dans cet ouvrage que Nicolas Pasquier s'efforça d'imprimer dans l'âme de ses enfants les nobles vertus dont il avait lui-même, suivant son énergique expression, « le vrai patron au cœur. » Nous avons encore d'autres témoignages de la sévérité de ses principes et de son active sollicitude pour l'honneur de sa famille. L'un de ses neveux vient-il d'être revêtu d'une charge de judicature, il s'empresse de l'avertir que la plus scrupuleuse équité doit être la règle constante de sa conduite; qu'avant tout, il faut qu'il ait cette pensée présente à l'esprit, que de toutes ses dignités ou possessions d'ici-bas, il n'emportera en mourant que le bien qu'il aura pu faire. Un autre de ses neveux est-il chargé du commandement « d'une compagnie de gens de pied, » il lui adresse des préceptes qui retracent à notre souvenir ceux d'Étienne Pasquier au capitaine de la Ferlandière. C'est ici l'oc-

ısion de remarquer que beaucoup de membres de ›tte famille suivirent avec distinction la carrière des rmes. L'esprit militaire paraît même avoir beaucoup lus régné chez les enfants et les petits-enfants de auteur des *Recherches* que le culte des études du roit et des travaux de l'esprit. Quant à Nicolas, il était ırt éloigné de n'avoir que des goûts calmes et sé-entaires. L'amour des chevaux balançait près de lui elui des livres (1), et il était passionné pour l'exercice e la natation, qui faillit plus d'une fois lui coûter la ie (2).

Lorsque ses fils Dessé et Gimeux étaient en garnison Metz, non content de leur rappeler « que dans l'in-:itution du Gentilhomme il avait fait sur tout ce qui oncernait l'état de soldat un ample discours qu'ils de-aient retenir et pratiquer, » il leur trace une ligne de onduite digne en tout point des traditions de piété et 'honneur qui s'étaient perpétuées dans cette maison. lais, au moment où tous deux rivalisaient d'ardeur à uivre les avis paternels, une maladie soudaine enleva dernier. Pasquier supporta avec une pieuse résigna-on le trépas de ce jeune homme « qui, en la fleur de âge, déployait une vieille sagesse, et d'un hardi cou-ıge, ne marchandait point à entrer dans les hasards, our s'ensevelir au lit d'honneur. »

(1) « J'aime à outrance, a-t-il dit, et les chevaux et les livres; je loge s chevaux avec les livres et les livres avec les chevaux. » Aussi l'une de es lettres porte-t-elle « sur la science de bien mener un cheval. »

(2) Il nous apprend qu'il faillit se noyer cinq fois.

Ce coup douloureux, qui tranchait tant de justes espérances, ne fut pas le seul qui frappa Nicolas Pasquier et lui permit de signaler l'énergie de son âme. Il fut encore sensiblement atteint dans ses affections de famille par la perte d'une première femme, dont il nous raconte avec émotion la mort prématurée. De plus, il eut sa part dans les dangers, dans les malheurs publics : il nous dit lui-même qu'en allant rejoindre Henri IV au siége de la Fère, il fut fait prisonnier et retenu quelque temps en Flandre. A l'exemple de son père, il se ménagea contre ces diverses épreuves un abri dans les lettres. Doué comme celui-ci d'une âme forte et constante, il n'avait pas au même degré que lui cette humeur enjouée et facile, cette sympathie vive qui nous associe aux sentiments et aux goûts des autres âges : on le voit par l'une de ses réponses, lorsque, protégeant auprès de lui sa petite-fille, l'aïeul avait demandé qu'elle ne fût pas mariée contre son gré. Pour l'esprit et pour le cœur, le père, dans cette occasion, semble, à coup sûr, plus jeune que son fils qui s'excuse de souscrire à ses vœux.

Néanmoins, en toute autre rencontre, Nicolas règle avec un respect scrupuleux ses volontés et sa conduite sur celles d'Étienne. Persuadé « qu'après avoir exercé les charges, il faut s'en retirer, pour embrasser le soin de soi-même au lieu de celui d'autrui, » il se réfugie, lui aussi, lorsqu'il a géré trente ans les magistratures, dans ce repos occupé que l'homme d'étude et le sage recherchent à l'extrémité de leur carrière. Dès lors, « il se confina aux champs. » Ce fut surtout à la faveur de

:e séjour, dont il savait jouir, qu'il écrivit ses lettres, e plus considérable et le plus important de ses ou-rages (1).

Étienne Pasquier avait donné de son vivant dix ivres de lettres : les douze suivants ne furent édités u'après sa mort. Nicolas publia également ses propres ettres divisées en dix livres (2). On sait combien le enre épistolaire avait de vogue au seizième siècle, râce au souvenir de Cicéron et de Pline. Montaigne a uelque part (3) exprimé le regret de n'avoir pas em-loyé cette forme, bien appropriée, suivant lui, aux ualités de son esprit. Quant à Nicolas, bien qu'il ne oit très-souvent, dans les sujets qu'il traite, que l'imi-iteur de son père et qu'il n'en ait pas toute l'imagi-ation et toute la verve, ses lettres sont cependant loin e manquer d'intérêt.

Au point de vue historique en particulier, il en est e fort attachantes; mais aucunes n'ont plus de prix our nous que celles qui, en nous montrant de près le ère et le fils, achèvent de les peindre à nos yeux. La iété filiale inspire d'ailleurs heureusement Nicolas asquier; et jamais son style n'a plus d'attrait et de iarme que dans les lettres où il nous entretient de

(1) « Désireux, a-t-il dit dans sa préface, de suivre à la trace mon père, n'ai mis ni mon esprit ni ma plume en épargne, pour écrire des lettres r le modèle des siennes. »

(2) Paris, 1623, in-8°. Elles ont été réimprimées au t. II de l'édition -f° des *Œuvres* d'Etienne Pasquier, Amsterdam, 1723.

(3) *Essais*, I, 39.

l'auteur des *Recherches,* où il converse avec lui. Avec quelle émotion nous représente-t-il cette vénérable vieillesse, *chenue d'expérience*, couronnée de tant de vertu et de tant de gloire. Pour ce dieu du foyer domestique, dont les paroles sont pour lui comme autant d'oracles infaillibles, sa tendresse et sa vénération sont sans bornes. Ici il le félicite, à l'époque où Étienne était encore avocat général, d'une distinction dont on l'a récemment honoré et qui, lui dit-il, « était due à ses longs labeurs, à ses mérites, à son grand âge ; » là il soumet à son jugement « des remontrances au roi sur la réformation de l'État. » Ces fruits de son génie, selon l'arrêt qu'il en portera, « prendront leur vol droit vers le public, ou se résoudront de ne point passer outre. » Un peu après Nicolas remercie son père du suffrage qu'il veut bien accorder à son œuvre. Il n'est point du reste si arrogant que de s'attribuer ce qu'on y peut trouver de bon ; il confesse librement le tenir de lui à foi et hommage : c'est dans ses écrits qu'il a cherché son modèle ; et son esprit, non moins que son cœur, « continuera à se former, comme de fils à père, au patron de son vouloir. » S'étonnera-t-on dès lors qu'il ne cessât point d'étudier les *Recherches*, « l'un des plus beaux ouvrages que ce siècle eût enfantés, » et d'en admirer « le beau et fluide langage, plein de suc et de vigueur, le grand sens, les graves et riches sentences, les jugements fermes et résolus, » l'heureuse souplesse de ton, assortie à la variété des sujets. C'était en polissant et améliorant sans relâche des parties si diverses que son père était parvenu

à en composer un ensemble aussi accompli. Par là seulement, comme le faisait observer Nicolas Pasquier, « pouvait-on produire, avec une peine excessive, des livres écrits brièvement, simplement, d'une riche faconde et d'un mâle penser ; » par là seulement pouvait-on s'élever à « une consommée perfection de notre langue (1). » Grâce à cet habile et scrupuleux emploi, elle deviendrait capable de tous les sujets, et le grec et le latin ne seraient plus injurieusement préférés à l'idiome national. Tel avait été le vœu d'Etienne Pasquier; et ces idées pleines d'avenir avaient encore eu pour interprètes éloquents, au seizième siècle, du Bellay, Henri Estienne, Ronsard et Montaigne.

Dans tous ces jugements de Nicolas Pasquier, avec la sûreté du bon critique, on se plaît à reconnaître le pieux-attachement du fils. Ce dernier sentiment n'était pas d'ailleurs le seul qui régnât sur son cœur : les autres affections de famille y occupaient une place considérable, surtout l'amour fraternel. Au nombre de ses *heurs* il inscrivait également la visite que son père lui avait faite à Cognac, en 1591, et celle qu'il avait reçue à Tusson, en 1618, de son frère de Bussy : l'un et l'autre étaient arrivés un vendredi, ce jour qui, de tout temps, lui avait été, disait-il, particulièrement favorable. Après la mort de son père, dont il nous a laissé un si touchant récit, Nicolas gémit plus d'une fois de ce que la famille s'était dispersée : il ne cessa

(1) Pour cela, ajoutait-il encore, « il faut maintes fois, comme mort à soi-même, suer et trembler. » On se rappelle le *sudavit et alsit* d'Horace.

de poursuivre, en s'efforçant de la réunir, un rêve de bonheur qui ne devait pas se réaliser.

Mais c'est assez s'arrêter sur le caractère de l'homme privé : le citoyen et le politique ne sont pas moins curieux à étudier dans les *Lettres*. Elles renferment beaucoup de vues d'utilité pratique qui ne font pas moins d'honneur à son patriotisme qu'à ses lumières. C'est ainsi qu'en écrivant au garde des sceaux du Vair, disgracié peu après pour prix de sa vertu (1), il signale les maux dont souffre le pays et les remèdes qu'il faut leur opposer. Au premier rang de ceux-là il place la mauvaise éducation de la jeunesse. Pour combattre cette pernicieuse influence, la réforme la plus désirable qu'il imagine, ce serait « qu'il n'y eût plus qu'une université en France. » Il déplore que « d'un grand nombre de petits colléges il ne sorte qu'une fourmilière d'apprentis savants présomptueux, qui affaiblissent le commerce de la marchandise, la culture et ménagerie des champs, les métiers, et en un mot toutes les forces de la nation. »

Souvent ainsi il se mêle aux affaires les plus importantes en adressant des conseils aux grands. Sa préoccupation principale est de mettre un terme aux divisions religieuses qui déchirent le pays. Il recherche avec zèle les moyens d'une conciliation alors presque impossible : c'est qu'il fallait que, pour abdiquer leurs haines, les partis contraires tombassent de lassitude, épuisés des coups qu'ils s'étaient portés. On n'en doit

(1) « Il fut renvoyé pour avoir bien fait, » a dit Nicolas Pasquier.

; moins honorer l'esprit élevé de tolérance qui fait
ıhaiter et réclamer à Nicolas Pasquier la réunion de
glise catholique et de la religion réformée; car il lui
ıble « que nous ne sommes point si différents qu'il
soit aisé de nous accorder, si nous le voulons (1). »
ne craint pas de mentionner entre les causes du
isme les fautes et les vices de nos prélats; avant tout
lemande que l'on ne force personne en sa religion,
que l'on attaque les consciences par la persuasion,
ı par les armes. La rigueur n'est bonne, selon lui,
à propager l'hérésie et à troubler l'État, pour qui,
s la paix, il n'est pas de prospérité : généreuses pen-
; dont le triomphe était encore éloigné sans doute,
is qu'une haute raison pouvait seule pressentir, et
noble cœur exprimer dès cette époque avec une
viction si chaleureuse.

ıe duc d'Épernon est un de ceux à qui Nicolas com-
nique le plus fréquemment les idées que lui suggère
amour éclairé du bien public. On s'explique ses
ports avec ce seigneur, gouverneur de l'Angoumois
le la Saintonge, pays où la famille de Pasquier avait
grande partie de ses propriétés. Ses autres corres-
dants habituels sont les hommes les plus considéra-
; du commencement du dix-septième siècle. Il est
ne en relation avec Richelieu, comme l'atteste l'une
ses lettres « à M. l'évêque de Luçon, conseiller du
en ses conseils d'Etat et privé, » où, après avoir

On sait que ce même projet fut poursuivi à la fin du dix-septième
par Bossuet, dans une célèbre controverse avec Leibnitz.

loué *la sagesse* que Marie de Médicis a déployée, il e
tretient le prélat des périls qui semblaient menacer
repos du pays depuis que Louis XIII avait atteint
majorité. Enfin il adresse au roi, sous la forme de *r*
montrances très-humbles, des avis pleins de liberté
de franchise.

Sur toute cette période, des renseignements précie
sont contenus dans les *Lettres* de Nicolas Pasquier :
peut les considérer comme des mémoires historiqu
du plus haut intérêt; parfois même aux documen
qu'elles présentent se joint un mérite d'exposition r
marquable. Je ne sache aucun auteur qui nous
laissé une plus vive et plus effrayante peinture du su
plice de Ravaillac. Combien la loi, à cette époqu
n'était-elle pas raffinée dans ses châtiments ou plu
dans ses vengeances? On en jugera par ce récit d'
témoin oculaire, qui nous fait éprouver pour un
monstre un sentiment de pitié. Alors on ne reculait p
devant ces détails, qui aujourd'hui inspireraient le d
goût; déjà Étienne, dans une pièce de vers sur la m
de Henri IV, en partie traduite, en partie origina
avait mis en vers, avec une fidélité repoussante, l'ar
de condamnation. Nicolas, dans sa prose, emprei
des passions du moment, renchérit de beaucoup s
son père. Ce n'est pas assez pour lui de décrire da
leurs plus petites circonstances ces tortures habilem
calculées (1), pour que le patient sentît toutes les h
reurs de la mort : « il eût voulu, ajoute-t-il, que pè

(1) « On lui donnait du relâche pour qu'il se sentît mourir...; on
laissé distiller son âme goutte à goutte. »

re, frères, toute la famille, fussent suppliciés comme
. »

J'aime mieux Montaigne, s'indignant contre l'atro-
é de ces peines, *non moins affreuses que les crimes;*
ime mieux l'entendre déplorer ce luxe de férocité
idique (1). Mais, par cette généreuse réprobation
s excès de notre législation pénale, l'auteur des *Es-*
is, on ne peut le méconnaître, s'élève au-dessus de
contemporains. La mort simple était réputée pour
plupart des coupables un châtiment trop doux.
ienne, là-dessus, pense comme Nicolas, ou plutôt
mme son temps, lorsque, dans ses *Recherches*, il cé-
re l'*admirable clémence* de Clotaire II, qui, s'abste-
nt de torturer celui qui avait voulu suborner sa
nme, « se contenta de sa tête. » C'était là une clé-
ence toute romaine (2). La barbarie de nos lois de-
it longtemps encore se réfléchir dans nos mœurs:
squ'à la fin du dix-septième siècle, elle marque notre
ractère d'une empreinte de dureté ou tout au moins
sécheresse. Il n'était réservé qu'à l'âge suivant de
oclamer le grand dogme de la fraternité humaine:
sera son éternelle gloire. Sous le brillant despotisme
Louis XIV, dans cette ère accomplie d'élégance so-
ale, les plus nobles esprits, sans pitié pour les maux
vulgaire, n'avaient guère de commisération que
ur les désastres des grands. Mme de Sévigné, non

(1) Voy. *Essais*, II, 11 et 13.

(2) Suétone, parlant de Jules César: « Natura lenissimus... Philemo-
m, a manu servum (son secrétaire), qui necem suam per venenum ini-
icis promiserat, *non gravius quam simplici morte puniit.* »

moins fidèle amie que mère dévouée, si compatissante à la ruine de Fouquet, n'a plus d'entrailles quand ce n'est que le peuple qui souffre : elle plaisante sur ces paysans bretons « qui ne se font plus rouer, mais qui ne se lassent pas de se faire pendre (1). » Un homme presque seul dans cette époque, Pascal, ce railleur sublime, pénétré de cette sympathie universelle que la religion développe au fond des cœurs, avait, rappelant la philanthropie chrétienne de saint Augustin, proclamé combien la vie de l'homme, dans toutes les positions, est sainte, combien elle doit être sacrée (2).

Ici, comme en beaucoup d'autres rencontres, Nicolas Pasquier nous offre un curieux reflet de la physionomie morale et des opinions de son temps. A l'exemple de son père, qui se plaint plus d'une fois qu les tenues des États soient illusoires pour le peuple, i regrette la triste et vaine issue des assemblées de c genre. Suivant lui, « chacune d'elles coûtait au moin deux millions, qu'il fallait que tout le peuple payât au députés, pour n'avoir rien fait que continuer et con firmer les mêmes désordres qui couraient par l France; » aussi déclarait-il, avec un amer désenchar tement, qu'on pouvait apprendre par toutes nos his toires « que ces réunions nous avaient rapporté pl de mal que de bien, et qu'il en sortait toujours quelq nouvel impôt qui se perpétuait par la suite. » Sur pl sieurs de ses compatriotes, il offre des particularit

(1) Lettre à Mme de Grignan, du 24 novembre 1675.

(2) *Provinciales*, XIVe lettre « sur l'homicide. »

téressantes, lorsqu'il nous entretient, par exemple, la fortune de Claude Mangot, « devenu en moins un an, maître des requêtes, premier président de ɔrdeaux, secrétaire d'Etat, et enfin garde des sceaux. » ı morceau plus remarquable encore, c'est le tableau la prodigieuse fortune et de la chute terrible du machal d'Ancre : ce drame plein de brusques péripéties, retours soudains, est tracé avec beaucoup d'énergie. utile de remarquer que Nicolas est l'ennemi juré de s étrangers intrigants qui venaient alors s'engraisser la fortune du pays; il ne voit donc dans le châtiment uel de cette insolente prospérité qu'une juste exation.

Partout en effet on retrouve chez lui, au milieu s sujets les plus divers, l'empreinte d'un même esprit ıi en forme pour ainsi dire l'unité : ce sont les sentients que lui a légués son père, l'amour du pays, le spect de la loi, la haine des abus. Comme Étienne ısquier, Nicolas est ennemi des partisans, qu'il appelle les écumeurs du bien de chaque particulier ; » il taque sans cesse la vénalité des offices, ce mal qui, né en France depuis cent vingt ans, » s'aggravait ors de jour en jour (1). Il défend aussi comme lui ec une inflexible fermeté l'indépendance du pouvoir culier contre les prétentions envahissantes de la cour Rome. La paix publique, plus précieuse après tant

(1) « Je dirai, lisons-nous dans une de ses lettres, que vendre les ices de judicature, c'est vendre la justice, c'est vendre le royaume, st vendre le sang des sujets. »

22.

de funestes discordes, est l'objet de tous ses vœux : « Français frappé à la vieille marque, » il en aperçoit, il en salue le gage dans le jeune Louis XIII ; c'est avec une joie pleine d'enthousiasme qu'il croit voir dans cet enfant « rebourgeonner la valeur de Henri le Grand. » Par avance il lui décerne un magnifique éloge, que malheureusement l'histoire n'a pas confirmé. Cette admiration, cette adoration superstitieuse de la royauté, type des mœurs parlementaires, se conciliait, au reste, en lui avec « la franche liberté dont il faisait fond en tout, et que son père lui avait laissée par succession. »

Considérables au point de vue historique et politique, les *Lettres* de Nicolas Pasquier nous offrent çà et là d'agréables diversions dans des questions de morale ou de littérature, traitées avec un mérite distingué. On a déjà pu remarquer qu'il est de ce parti nationa qui veut relever notre idiome de sa trop longue infériorité : dans ce but généreux, il encourage la creatio des termes nouveaux que ses besoins peuvent récla mer; mais ne semble-t-il pas que ce zèle devienn excessif et aveugle, lorsqu'il lui fait dire : « J'approuv tout, bon et mauvais, quand je connais qu'on le fa avec intention de meubler notre langue ? » A cet égar l'intention ne saurait suffire. Dans une lettre à un fi du fameux Turnèbe, l'auteur montre, avec plus d justesse, que la décadence du langage est inévitabl ment liée à la corruption des mœurs publiques, « qu'o dinairement, dit-il, les hommes reproduisent en le parler. » Pour les questions de morale, il est en génér imitateur de Plutarque et de Sénèque : surtout le gen

:s *Consolations*, fort en vogue dans la décadence :ecque et romaine, revient fréquemment sous sa ume. C'est ainsi qu'il console tour à tour une femme ır la perte de son mari, un mari sur la perte de sa mme, un père sur la mort de son fils, des enfants ır la mort de leur père. Sans doute la naïveté du ton ıanque dans ces morceaux, où le calcul littéraire nuit l'émotion véritable; mais, à une époque si curieuse e controverse, ces lieux communs étaient vivement oûtés. Avec plusieurs autres semblables, ils attestent ıez Nicolas Pasquier un esprit ferme et qui manie abilement la discussion.

Nourri de l'antiquité, qu'il savait comprendre, il avait ıssi beaucoup lu ses plus célèbres contemporains : ous l'avouerons même, il va jusqu'à les imiter assez ıdiscrètement; et çà et là, dans ses *Lettres*, il est ɜlles phrases qu'une justice distributive rigoureuse ɔrcerait à leur restituer. Toutefois, s'il a peu d'inven- ıon et d'originalité, il exerce du moins, par le soin et étude, une heureuse influence sur la langue, qui avait articulièrement besoin d'être travaillée et polie. Dans ı milice pressée des écrivains qui inaugurent le dix- eptième siècle, il ne fut donc pas un soldat inutile. ıans doute il faut réserver l'admiration pour les génies uissants qui, avec les pensées, ont créé parmi nous ɜs expressions impérissables; mais ne doit-on pas un entiment de reconnaissance aux esprits patients qui, ɜn arrachant les dernières ronces d'un terrain récem- nent défriché, ont contribué à le rendre uni et facile ɔour les grands hommes du règne de Louis XIV? Entre

ces auteurs de second ordre, Nicolas Pasquier mérite un rang honorable. Il est vrai que, du scrupule même et de l'effort qui y domine, son style emprunte quelque chose de roide et de contraint qui tenait en outre à son caractère et à son genre de vie : lui-même nous dit qu'il agissait en tout *avec la règle et le compas.* L'abondance et le mouvement, la bonhomie et la brièveté lui font souvent défaut. On peut relever chez lui des alliances forcées de mots, des concetti, des métaphores pédantesques et des termes bizarrement composés, lorsqu'il loue par exemple « un esprit *loin-voyant* et une *sage-grave* discrétion : » c'est *ronsardiser* en prose. Mais, à côté de ces défauts, dont une partie doit être imputée au temps, se révèlent des qualités incontestables. Il connaissait et il marque avec justesse les règles d'une bonne composition. De sages réflexions sur la traduction, « ce rude et ingrat labeur, » signalent l'influence heureuse qu'elle peut exercer, surtout aux débuts d'une littérature. Une forme vive et concise relève le mérite de quelques pensées et contribue à les graver dans la mémoire : « Qui enseigne ses enfants doublement les engendre, » dit-il, en traitant de l'éducation (1) ; et ailleurs : « C'est au sujet d'oublier ses services et au prince de s'en souvenir. » Parfois même une qualité qui lui est moins familière, l'aisance et la grâce, se montre dans son style, lorsque peignant l-

(1) C'est dans une de ses lettres les plus remarquables (VII, 12), que l'on peut rapprocher du chapitre des *Essais* qui roule sur le mêm sujet (I, 25).

aix de sa retraite, il engage un de ses amis à venir
ıprès de lui « jouir du doux, gracieux et innocent
epos des champs; » et quel mot charmant et sorti du
eur que celui-ci : « Les fruits de la terre se recueil-
nt tous les ans, et ceux de l'amitié tous les jours. »
Les *Lettres* nous offrent encore de judicieuses règles
e conduite, d'excellentes leçons de morale. Ici l'on y
pprend le secret d'être à la fois maître de soi et de
n propre sort; là on y trouve de nobles exemples
npruntés à *l'ancien temps*, qui rappellent les grands
fets du courage et de la constance. Plus loin, un pro-
erbe espagnol nous est allégué comme bien véritable,
est celui qui dit : *Guarda me Dios de my;* ce qui si-
nifie que l'homme doit se garder de lui avec plus de
in que d'aucun ennemi : adage qui peut être rap-
roché du traité que composa saint Jean Chrysostome,
our prouver « que nul de nous n'est blessé que par
i-même. »

Fidèle à ces principes, Nicolas Pasquier ne cessa
e les maintenir en honneur dans sa propre maison.
ne de ses lettres, adressée à ses filles, Louise et Su-
nne, les résume avec beaucoup de sagesse : c'est à
fois une leçon de vertu et de bonheur. La famille de
icolas n'était pas moins considérable que celle d'É-
enne; outre ces deux filles, il eut trois garçons.
n 1613 l'une des filles, c'était l'aînée de tous les en-
nts, avait vingt ans. L'une d'elles aussi épousa un
eur de la Brangélie, fils d'un gentilhomme du Péri-
ord : alliance honorable et fortunée. On voit qu'elle
applaudit « du plaisir qu'elle reçoit en mariage, » et

que les conseils du père ne sont pas étrangers à cette parfaite harmonie des deux époux.

Nicolas Pasquier fut lui-même marié deux fois. Sa première femme était nièce d'un M. de Vaudoré, officier dans la compagnie des gendarmes du roi : on a dit que sa mort fut prématurée; elle succomba jeune en effet, et ce fut en donnant le jour à une fille, après cinq années de la plus tendre union. « Jamais ils n'avaient eu ensemble une parole plus haute l'une que l'autre ; le premier jour avait été semblable au dernier, et le dernier au premier. » On est fondé à croire que dans les nouveaux liens qu'il contracta il ne fut pas moins heureux. Il possédait du reste les qualités les plus propres à cimenter la bonne intelligence dans les familles et à en assurer la prospérité ; surtout cette *maîtresse qualité* du chef de maison, comme s'exprimait Montaigne, l'ordre et l'économie. Aussi pouvait-il avec l'autorité de l'exemple donner à cet égard des préceptes salutaires à ses enfants. Ajoutons qu'en les engageant à la modération dans les dépenses, il leur recommandait aussi de se montrer larges et généreux au besoin. Plein d'un culte respectueux pour la simplicité de nos ancêtres, il semblait à tout égard être demeuré entre ses contemporains un homme du temps passé. On ne s'étonnera donc pas qu'il moralisât ses frères, moins sages ou moins rigides que lui. Lorsque le goût des délicatesses et des raffinements du luxe se répandait de jour en jour davantage, non-seulement il s'interdisait les jouissances superflues, il se refusait même les aisances les plus ordinaires de la vie : «

y avait dix ans, écrivait-il à son père dans un hiver d'une violence excessive, que je n'avais fait état de feu; mais à ce coup il m'en a fallu prendre l'air, soir et matin. »

Un travers de l'époque dont Nicolas Pasquier ne sut pas se défendre, ce fut la superstition. Quoiqu'il nie qu'elle exerce sur ses actions aucune influence, on en aperçoit à chaque instant dans les *Lettres* la trace plus ou moins manifeste. Peuples et particuliers ont, suivant lui, des jours heureux et malheureux, ce qu'il discute fort longuement. La croyance à la magie était alors, on le sait, presque générale. Quelques esprits vigoureux, tels que Budé et L'Hôpital, en avaient secoué le joug; mais la cour et la ville y demeuraient asservies. Étienne Pasquier avait fait tirer par un célèbre astrologue, Archidame, l'horoscope de tous ses enfants : Nicolas n'a garde d'agir ou de penser autrement que son père. Il croit à l'influence des astres qu'une volonté puissante peut seule contre-balancer, principalement à l'action souveraine de la lune « sur les choses animées et inanimées. » Quant aux comètes, il ne dissimule pas la terreur qu'elles lui inspirent. On n'oubliera pas d'ailleurs que l'Europe tout entière fut sous le coup de cet effroi jusqu'à ce que Bayle, comme on l'a dit, par un livre curieux où la vérité est mêlée à beaucoup d'erreurs, eût à cet égard dessillé les yeux les plus obstinément fermés. Un temps de pluie et de neige est encore pour Nicolas Pasquier « un pronostic de maux extraordinaires. » Il se montre également fort préoccupé « de la force et de la vertu des songes. »

Cependant à cette crédulité, dont on pourrait multiplier les preuves, il joignait une religion solide autant que sincère. Partout ses lettres en portent l'empreinte : elle se reflète dans toute sa vie ; elle rendit pour lui calme et douce l'heure dernière. Déjà longtemps auparavant, dans une maladie grave qu'il avait faite, son âme était demeurée ferme et sereine. La mort, qu'il avait envisagée en chrétien, le trouva prêt à la recevoir. Comme son père, « il s'était sans relâche étudié à bien vivre, afin qu'il pût bien mourir. »

A cette existence calme et réglée, à ces talents employés noblement, il m'a semblé utile de consacrer un souvenir : j'ai voulu réparer un oubli injuste. La fortune, on le sait, a bien sa part dans les rangs que la postérité assigne à ceux qui ont cultivé les lettres ; aussi convient-il parfois de reviser ses arrêts.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE

ÉTUDE

I

VIE DE SAINTE-MARTHE.

est l'honneur de la renaissance d'avoir produit
génération, qui, par la souple variété des apti-
s, la trempe des caractères, les talents et le cou-
, rappelle ce que Rome et la Grèce eurent de plus
et de plus énergique. Éminents par l'esprit comme
le cœur, ces hommes de lettres, et d'action lors-
l le fallait, ont mérité à jamais le souvenir recon-
sant du pays : Scévole de Sainte-Marthe, celui que
siècle a nommé le grand Scévole (1), offre un des
s les plus originaux de ces natures d'élite.

Il est question encore « de la gloire du *grand Scévole* » dans une
ettres de Balzac, écrite en 1630 (VIII, 12).

Le premier de ces noms, sous lequel il est très connu, n'était pas toutefois son nom véritable. Il s'ap pelait, comme son aïeul, Gaucher de Sainte-Marthe mais, d'après le goût d'érudition qui alors latinisai tout, il transforma *Gaucher* en *Scévole*. Ainsi, pa amour de l'antiquité classique, un savant médecir du Bois, devenait Sylvius; et les de la Scale prenaien vers la même époque, et illustraient le nom de Sca liger.

Il naquit en février 1536 (1), à Loudun, ville an cienne (2), située sur les confins de l'Anjou, de Touraine et du Poitou, mais qui avait alors beaucou plus d'importance qu'aujourd'hui. La douce temp rature de ce pays, l'un des plus beaux de la Franc ne fut pas, si l'on en croit La Rochemaillet, l'un d biographes de Sainte-Marthe (3), étrangère au dév loppement précoce de sa vive intelligence. Il est ce tain que Loudun avait déjà, peu auparavant, produ un poëte, Salmon Macrin, que ses contemporains o surnommé l'Horace français, comme Scévole, qui

(1) Le célèbre Loisel était né la même année et le même mois, com l'atteste une lettre de l'un des fils de Scévole, écrite lors de la vieill de son père : « Lui et M. Loisel étant entrés en propos de leurs âge s'est trouvé qu'ils sont nés tous deux l'an 1536, l'un le 5, l'autre le (vrier, de sorte qu'il n'y a que douze ou quinze heures de distance d naissance de l'un à celle de l'autre. »

(2) César avait été, dit-on, son fondateur : ce qui fait que Sai Marthe appelait son pays natal *la terre des Jules*.

(3) La *Vie de Scévole*, qu'il composa, fut publiée en 1629 et re duite en 1632. Il en parut une traduction latine en 1682, réimprim 1704.

élébré dans ses vers, devait passer à son tour pour n émule de Virgile.

La maison dont sortait Scévole était de fort bonne oblesse. Sous Charles VII, un de ses ancêtres avait été evêtu d'une charge judiciaire importante ; un autre, ous Charles VIII, fut honoré du titre de chevalier, si eau lorsqu'il était porté par Bayard; tout récemment, e bisaïeul de Sainte-Marthe avait fait avec succès les ampagnes de Louis XII en Italie. Dans cette famille de nagistrature et d'épée, le goût nouveau de la science t des lettres était venu se joindre au culte des aniennes vertus. Le grand-père de Scévole et son parain tout à la fois réunit à la place de conseiller celle e médecin ordinaire de François I[er] : on le proclanait de son temps « l'oracle de la médecine et un utre Esculape. » Après une longue et belle existence, laissa cinq fils, tous gens de bien comme lui, et dont lusieurs furent des hommes distingués. L'aîné, Louis e Sainte-Marthe, sieur de Neuilly, habile jurisconulte, mais qui borna son ambition à être procureur u roi au siége de Loudun, fut le père du personnage qui cette étude est consacrée.

Dans son enfance Scévole reçut particulièrement s soins de son aïeule maternelle, M[me] de Bizay, qui ppartenait à une excellente maison de magistrature t avait des liens de parenté avec des personnages conidérables de cette époque, les Briçonnet, les Robertet t les Fumée. Cette femme, d'un rare mérite personel et d'une tendresse éclairée, jeta dans l'âme de son etit-fils ces premières impressions d'honneur et de

vertu que l'influence heureuse d'une bonne éducation est surtout de rendre ineffaçables. A treize ans, il fut envoyé à Paris et placé au collége des Cholets, où il séjourna quatre années, pendant lesquelles il suivit les cours des professeurs du collége de France. Fort assidu notamment aux leçons de Muret (1), de Turnèbe et de Ramus, il fit sous leur direction de rapides progrès dans les langues latine et grecque et dans la philosophie. Ensuite il alla étudier la jurisprudence à Poitiers et à Bourges, où elle était enseignée par les plus habiles maîtres. L'un d'eux, le célèbre Duaren, frappé de ses grandes dispositions, présagea dès lors « que si la mort ne le prévenait, il prendrait rang parmi les illustrations de son siècle. »

Déjà cependant le goût de la littérature et des vers le disputait à de plus sérieuses études; car il débuta comme poëte à l'âge de dix-sept ans : vers ce moment, une circonstance toute fortuite donna l'éveil à son génie. Jean de la Péruse, élève et ami de Ronsard, venait de mourir dans sa vingt-cinquième année; et, au regret d'une perte si prématurée, se joignait pour le public le déplaisir d'une attente déçue. On avait dit en effet grand bien d'une tragédie de *Médée* que cet écrivain laissait imparfaite. Nul ne se sentant capable d'y mettre la main, Scévole, avec la confiance de la jeunesse, entreprit de terminer cette œuvre et y réus-

(1) Par la suite, l'un des frères de Sainte-Marthe, après lui avoir annoncé la mort de Muret (1585) : « J'en ai eu grand regret, ajoutait-il pour vous avoir autrefois ouï dire que vous teniez de lui tous les secrets de la langue latine qui vous rendent illustre. »

t. Encouragé, dit-il lui-même. par les applaudisse-
ients qu'il avait reçus sous le nom d'un autre, il
spira à se faire connaître directement par quelques
oésies qu'il publia dès cette époque.

La prudence du père de Scévole redoutait le charme
e ces premiers succès : aussi ne manquait-il pas d'a-
ertir son fils que les Muses font très-rarement la for-
ine de leurs favoris; il eût voulu le voir entrer dans
carrière de la magistrature, où un bel avenir lui
emblait assuré, un de ses oncles maternels offrant de
e dessaisir en sa faveur d'une charge de président au
arlement. Le jeune homme s'excusa toutefois, en
léguant « qu'il préférait le silence du Parnasse au
imulte du palais, » et il aima mieux, dans son goût
our l'étude ou pour le sol natal, revenir séjourner à
oudun. Mais ses qualités solides et brillantes ne
evaient pas lui permettre d'y vivre obscur : elles lui
onquirent si promptement l'estime de ses concitoyens,
u'ils l'envoyèrent à l'âge de vingt ans vers le roi Henri II,
our traiter, comme Guillaume Colletet nous l'apprend,
de choses qui concernaient la tranquillité et le bien-
re de la ville; » et ceux-ci n'eurent pas sujet de se
epentir de lui avoir donné cette preuve de confiance,
u'ils renouvelèrent en plus d'une occasion.

Sainte-Marthe, qui avait quitté Paris après cette
iission, ne tarda pas néanmoins à y être rappelé par
on désir de se perfectionner dans la connaissance du
roit et aussi dans l'art de la poésie. Ajoutons que ce
ui l'invitait surtout à revoir la capitale, c'est qu'elle
tait dès lors la patrie ou le rendez-vous des beaux

esprits du royaume. Ce voyage lui ménagea en effet d'agréables rapports avec beaucoup de savants et de litterateurs en renom, particulièrement avec Joseph Scaliger, qui, malgré sa causticité chagrine, lui témoigna depuis un attachement invariable. Il noua encore des relations avec les membres de la pléiade qui jetaient sur elle le plus vif éclat, Pierre Ronsard, Jean d'Aurat, Antoine de Baïf et Remi Belleau. Déjà précédemment, tandis qu'il fréquentait le collége de France, il avait contracté quelques-unes de ces amitiés qui, formées pendant la jeunesse, ont l'heureux privilége de se confirmer par le temps et de subsister toujours. Son caractère sympathique ne cessa d'en augmenter le nombre ; et parmi ceux que le goût des mêmes études comme le culte des mêmes vertus lui unit le plus étroitement, on peut citer Pontus de Thiard, Henri de Mesmes, du Faur de Pibrac, Philippe Desportes, Étienne Pasquier, Pierre et François Pithou, dont par la suite il célébra pieusement la mémoire.

Dans cette époque communicative où les lettres étaient cultivées avec une rivalité enthousiaste, tout événement marquant, toute solennité publique échauffait la verve des poëtes ; la naissance ou le mariage d'un prince, la mort d'un personnage illustre, devenaient des sujets de vers. Sainte-Marthe se mêla à ces sortes de joutes et composa de nombreuses pièces dans sa langue et dans celle des Latins, d'après l'usage où l'on était de manier tour à tour les deux idiomes. Animé d'une louable ambition de se faire connaître des célébrités contemporaines, il profita notamment de son voyage pour

'rir au chancelier de L'Hôpital un poëme latin sur
; abus de la vénalité des charges, et cet excellent juge,
t-on, ne goûta pas moins le choix du sujet que la
anière dont il était traité. Les encouragements et les
ffrages qu'il lui prodigua en cette rencontre laissè-
nt dans l'esprit de Scévole un souvenir reconnaissant;
ce fut plus tard aux soins de celui-ci, secondé par
brac et l'historien de Thou, qu'on dut la conserva-
on des poésies de ce grand magistrat.

Sainte-Marthe était de retour à Loudun depuis peu
temps, lorsque les habitants de cette ville recouru-
nt de nouveau à son utile médiation : cette fois il fut
puté au jeune Charles IX, à qui il sut faire agréer
; vœux formés par ses concitoyens. Il plut même
lement au prince, que, sur le point de partir pour
siter les provinces de son royaume, celui-ci témoigna
désir de l'avoir à sa suite : mais des circonstances
iprévues empêchèrent que cette intention ne fût réa-
ée. Libre contre son attente, Scévole, qu'attirait à
ordeaux la réputation de plusieurs personnages illus-
es, se rendit dans cette importante cité : les princi-
ux amis qu'il s'y fit et qu'il y conserva furent le
oëte Lancelot de Carles, évêque de Riez, le futur au-
ur des *Essais* Michel de Montaigne, et le chef du
orissant collége où se pressait la jeunesse de la
ıyenne, le savant Élie Vinet. Ce fut après cette excur-
on que Sainte-Marthe épousa à Loudun Renée de la
aye, riche héritière, plus digne encore de son choix
ır ses vertus que par sa fortune. De cette union, qui
ıbsista heureuse pendant plus d'un demi-siècle, de-

vait naître une famille nombreuse, dont presque tous les membres ont été des hommes remarquables (1).

Trois ans environ avant ce mariage Sainte-Marthe avait, en 1566, perdu son père, qui mourut à Paris et fut enseveli à Saint-Séverin. En 1570 il eut son premier fils, Abel, et l'année suivante il acheta un office de contrôleur général des finances à Poitiers. Cette acquisition le fixait dans une des villes de France où les lettres étaient le plus en honneur. Aux occupations de sa charge, remplie scrupuleusement, il joignit donc avec une nouvelle ardeur le culte de la poésie; mais tel était alors l'état du pays, que bien des inquiétudes arrachaient à tout instant l'écrivain au recueillement et au silence du cabinet. De là pour Sainte-Marthe beaucoup de projets interrompus, et quelques-uns d'ajournés sans retour : celui par exemple qu'il avait formé, au moment même où cette pensée germait dans l'esprit du Tasse, de chanter en latin les guerres saintes qui ont illustré notre nom et créé au delà des mers la *France orientale.*

C'est qu'il réservait d'abord son temps aux affaires et aux besoins de la patrie, incapable de sacrifier à ses goûts aucun de ses devoirs. Dans une époque troublée où les droits étaient mal définis et facilement méconnus

(1) De là le juste hommage rendu à Scévole par Juste Lipse, qui l'appelait *Felicem etiam filiis patrem!* Il suffira de rappeler que deux de ses fils ont été auteurs de l'*Histoire de la maison de France,* vrai chef-d'œuvre de généalogie; et cette famille compta encore après eux d'autres représentants très-distingués. « Elle a été, dit Voltaire, plus de cent années féconde en savants, et le nom de Sainte-Marthe est un de ceux dont le pays a le plus sujet de s'honorer. »

; sujets avaient souvent à transmettre au roi des ré-
ımations et des doléances : on a pu juger que le
:actère aimable, l'esprit insinuant et délié de Sainte-
ırthe, le rendaient infiniment propre au rôle de mé-
ıteur. A cet égard, la ville où il s'était établi ne
trouva pas moins utile que Loudun, lorsque, peu
ınnées après qu'il eut changé de résidence, un dé-
:t de Henri III vint à révoquer en tous lieux les pri-
éges particuliers ou publics que n'avait pas consacrés
vérification des cours souveraines. Les habitants de
itiers se voyaient ainsi dépouillés de plusieurs de
ıx dont ils avaient joui jusqu'alors. Dans cette con-
ıcture critique, ils confièrent la défense de leur cause
Sainte-Marthe, qui, par son habileté à la plaider,
ıjura les effets de cette rigoureuse mesure.

Ce dévouement heureux ne devait pas rester sans
:ompense. Les intérêts et la garde de la cité furent
nis entre ses mains l'an 1579 ; en d'autres termes,
'ut nommé à la fois maire et capitaine de Poitiers :
ste délicat et difficile en raison de la gravité des
constances. Mais, dans une de ses odes, il ne s'est
s applaudi en vain de l'honneur qui lui avait été
ıféré :

Non tenuis villæ aut humilis sine nomine pagi,
    Sed urbis augustissimæ
Pictonicis late princeps quæ præsidet oris,
    Quod cura nobis credita est,
Da citharam, puer...

s histoires contemporaines témoignent en effet

qu'aussi résolu que prudent il remplit en tout point l'attente des gens de bien qui l'avaient élu. Par une allusion piquante à son prénom, il prit ces mots pour sa devise, *Patriæ non satis una manus ;* et son activité, qui la justifia pleinement, fit voir qu'il avait plus d'une main pour servir son pays (1).

A ce moment le Poitou, comme les provinces environnantes, était fort agité par les deux religions qui se disputaient l'empire. Plus violents parce qu'ils se sentaient plus faibles, les protestants convoitaient la possession de Poitiers; et il ne fallut rien moins que la surveillance infatigable de Sainte-Marthe pour sauver la ville d'un coup de main. Sa fermeté habile réduisit les complots à l'impuissance et força des ennemis acharnés à demeurer en paix. Au mérite personnel qu'il déploya se joignit une circonstance qui donna à son administration un lustre particulier. Les grands jours furent, pendant sa durée, tenus à Poitiers sous la présidence d'Achille de Harlay, depuis premier président au parlement de Paris. Quelques vers latins de Sainte-Marthe témoignent des sentiments que cette juridiction extraordinaire excitait dans la masse des citoyens ; on voit que ces envoyés de la justice royale très-redoutés de ceux que leur conscience tenait en

(1) Nicolas Rapin disait de Sainte-Marthe, par un jeu de mots semblable :

Non est Scævola, sed mage ambidexter.

Lui même, grand prévôt de la connétablie, passait pour être « le plus savant soldat et le plus vaillant conseiller de son temps » Il fut l'un des auteurs de la *Satire Ménippée.*

veil, étaient accueillis par tous les autres avec un vif t joyeux empressement :

> Salvete, astræi proceres, atque omine fausto
> Pictonicæ dudum optati succedite terræ.
> Aspicite ut longo procedant agmine cives,
> Ut populi festis vos obvia turba salutet
> Plausibus et lætum clamorem ad sidera tollat...

n n'en sera pas surpris : ils venaient, au nom du rince, prendre la défense du faible contre la violence u fort (1) ; et leur présence, comme celle des anciens éros de la fable, suffisait, ajoute le poëte, pour mettre n fuite les *Harpyes*. Aussi les grands jours étaient-ils, ans les villes de province, le signal des divertissements t des jeux : les beaux esprits surtout se donnaient arrière. Ce qui rend célèbre la session de 1579, c'est multitude des petites pièces qu'elle vit naître et dont n trouvera le recueil dans les gros in-folio de Pasquier ingulier spectacle, que celui de ces graves personages, jurisconsultes, magistrats, politiques, adminisrateurs, s'escrimant à l'envi pour tirer du plus mince ujet (une puce aperçue sur le fichu d'une jeune peronne) mille plaisanteries malicieuses (2). Ne dirait-on as une société oisive qui ne cherche qu'à tromper es loisirs? Et c'étaient d'illustres représentants du

(1) La médaille frappée en l'honneur des grands jours de Clermont, ue les piquants *Mémoires* de Fléchier nous font connaître, est de nare à l'attester, en même temps qu'elle prouve la popularité de cette juridiction. On y lit ces mots : *Salus provinciarum*, *repressa potentiorum udacia.*

(2) On peut revoir à ce sujet l'*Etude* sur Etienne Pasquier, pag. 312.

seizième siècle, chargés des intérêts les plus importants, livrés aux plus sérieuses études, qui, par l'effet même de leur candeur, n'avaient besoin pour retremper leurs forces que de passe-temps frivoles : hommes capables d'héroïsme quand il fallait agir; et, dans le repos, enfants que tout amusait !

Sainte-Marthe prit sa part, comme on sait, de ce badinage poétique, ainsi que le poitevin Brisson, et de Harlay, dont il devint l'ami. De ces trois hommes éminents, deux étaient destinés à mourir comblés d'honneurs et de jours; ce furent ceux qui ne cessèrent de lutter, au risque de leur vie, contre l'anarchie et le triomphe des mauvaises passions; le troisième, arrêté au milieu de sa carrière, devait périr d'une mort misérable ; ce fut celui qui, dans un moment d'ambition ou de faiblesse, mendia une vaine popularité (1).

En sortant de ses fonctions de maire, Sainte-Marthe, qui, pour mieux les remplir, s'était démis de son ancienne charge de contrôleur des finances, fut nommé par le prince, reconnaissant de ses bons services, trésorier de France dans le Poitou, ensuite président des trésoriers. Même en l'absence de ce dernier titre, son mérite exceptionnel avait fait de lui le chef réel de ce corps, l'un des premiers de l'État. Ce fut donc par un juste hommage, dû à sa supériorité plus qu'à son rang, que ses collègues le choisirent en diverses rencontres pour leur représentant : une de ces occasions l'honora aux yeux du pays entier. Henri III, que le caprice fai-

(1) Voir à ce sujet la pag. 313.

ait trop souvent agir, avait brusquement supprimé la ›lupart de ces fonctionnaires : deux seulement étaient naintenus dans chaque généralité. Tous ces officiers ı'imaginèrent pas d'autre moyen de parer le coup, que le députer Scévole à la cour pour être l'organe de leurs emontrances (1584). Il se rendit donc près du roi, [ui ne refusa pas de l'entendre, mais lui commanda, ıu moment où il prenait la parole, de s'exprimer en ›eu de mots. Tout autre eût été troublé par cet ordre nattendu, qui semblait annoncer que la volonté royale ıe fléchirait pas. Sainte-Marthe, avec autant de pré-ence d'esprit que de résolution, abandonna le plan [u'il avait formé ; et, comme animé par la difficulté nême, il fit si bien valoir, dans une improvisation ıerveuse et concise, les raisons qu'il tira de l'équité et le l'intérêt public, que ses arguments développés ı'auraient pu guère avoir plus de relief et de vigueur. 'rappé de cette vive et soudaine éloquence, Henri III, [ui s'y connaissait, témoigna, au rapport d'un con-emporain, « qu'il n'avait jamais pris tel plaisir à ouïr ›arler que par sa bouche ; » et se déclarant vaincu, ‹ parce qu'il n'y avait pas d'édit, ajouta-t-il, qui pût enir contre une langue si bien disante, » il accorda à Sainte-Marthe, outre beaucoup d'éloges, la plus bril-ante récompense qu'il eût ambitionnée, le rétablisse-nent des fonctionnaires dont il avait embrassé la cause.

Pour s'expliquer ce triomphe oratoire et plusieurs ıutres du même genre qu'il obtint, on songera qu'il ı'excellait pas seulement à manier la langue de son emps et l'arme du raisonnement avec énergie et

adresse : il réunissait, à ce que l'on assure (1), tous les avantages extérieurs qui donnent du crédit à la parole, un air gracieux et imposant, une voix souple et sonore, un geste facile et expressif, enfin cet ensemble de qualités précieuses que les anciens ont résumées par le mot d'*action*. Son organe ajoutait à la solidité et à l'agrément de son discours; sa mémoire toujours prête ne laissait jamais l'auditeur en suspens. Surtout il possédait cet art de toucher les cœurs, sans lequel la conviction même, produite dans les esprits, est le plus souvent insuffisante. Quelques années après il offrit de ce talent une nouvelle preuve. C'était en 1587, au plus fort de nos guerres intestines. Le favori de Henri III, Joyeuse, duc, pair et amiral, le cœur enflé de sa haute fortune, était passé aux portes de Loudun, à la tête des troupes du roi qu'il commandait et conduisait en Guyenne. Gravement offensé par les habitants, il entra aussitôt dans leurs murs, et, avide de vengeance, animé par ses propres officiers, il se préparait, malgré les prières tardives qui tentaient de le désarmer, à traiter Loudun en cité rebelle, si cette ville n'eût appelé Sainte-Marthe auprès d'elle pour fléchir par son intervention le vainqueur irrité. Celui-ci accourut, se présenta à Joyeuse et, par la séduction de son langage autant que par l'ascendant de sa réputation, il réussit

(1) Un contemporain, Pontanus (le jurisconsulte du Pont), a dit dans un éloge de Sainte-Marthe : « Elucebat in ejus ore singularis suavitas; pronuntiabat miris illecebris; in omni gestu motuque corporis regnaba actio : obtinebat canorum illud flexu et moderatione vocis... Felix et ac miraculum firma memoria. »

non sans peine à faire tomber de ses mains l'épée qui menaçait ses compatriotes. Grâce à lui, Loudun fut sauvé de la ruine ou tout au moins du pillage.

Le seizième siècle imitait volontiers l'antiquité, dont il avait retenu plus d'une vertu. Par une réminiscence classique, la municipalité de Loudun déféra à Sainte-Marthe le titre dont la reconnaissance du sénat de Rome avait jadis honoré Cicéron :

Roma *patrem patriæ* Ciceronem libera dixit (1).

Sainte-Marthe, romain par le langage et par le cœur, fut proclamé de même le *père de la patrie ;* et cet hommage était mérité, puisqu'il avait toujours été le protecteur et la gloire de sa ville natale. Par un autre souvenir antique, des panégyristes de Sainte-Marthe, en mentionnant ce service éminent qu'il rendit à ses concitoyens, l'ont comparé à Pindare, dont le nom sauva, dans Thèbes embrasée, sa postérité et sa maison. A ce sujet le curé Urbain Grandier, rappelant dans la suite que, « comme un ange gardien de son pays, Sainte-Marthe avait d'une main officieuse détourné le coup fatal qui le menaçait, » s'écriait avec enthousiasme : « O toi, peuple de Loudun, autant de fois que tu verras le lierre rampant sur tes vieilles murailles, autant tu devras concevoir une religieuse souvenance de celui qui te les a conservées! »

Les discordes civiles qui ravageaient alors la France

(1) Juvénal, *Satires,* VIII, 244.

ne devaient pas lui fournir cette seule occasion de se distinguer. Funeste à la réputation de beaucoup d'autres, la Ligue, qui fit fléchir tant de consciences, montra combien l'élévation du cœur était chez Sainte-Marthe au niveau de celle de l'esprit. En ouvrant une nouvelle carrière à ses talents, elle mit surtout en relief son inaltérable loyauté et son attachement opiniâtre à la cause royale. C'est que dans le roi de France Sainte-Marthe n'envisageait pas la personne du faible et ridicule Henri III, mais le représentant héréditaire de la loi, base de l'ordre et de la liberté.

Il était à Paris dans la journée des Barricades; et la vue du duc de Guise courtisant l'émeute déchaînée le confirma dans son dévouement à la monarchie. Il en donna, non sans péril, d'éclatants témoignages, en luttant contre les pouvoirs que la violence avait créés. Député aux états de Blois, il déploya dans cette assemblée les sentiments fidèles qui l'animaient, et sa courageuse éloquence opposa une digue aux desseins téméraires qui s'agitaient autour de lui. Il se signala notamment en défendant les prérogatives de la couronne et en ne permettant pas qu'on la privât de ses appuis. Les ennemis du souverain, très-nombreux dans le tiers état, voulaient, afin de miner les fondements de son influence, supprimer en grande partie les officiers de finances, alliés et soutiens naturels du trône. On comptait par là, en sacrifiant les plus affectionnés au prince, intimider le zèle de tous; et, comme d'habitude, on mettait en avant l'intérêt du peuple dont tant de charges, disait-on, dévoraient la sub-

stance. Résister à cette proposition, qui avait pour elle l'assentiment de la multitude, ce n'était pas seulement braver l'impopularité; c'était, dans la lutte acharnée des partis contraires, *courir risque de la vie* (1). Sainte-Marthe, sans se laisser intimider, protesta au nom de trois cents de ses collègues; en outre, ce qui était plus difficile, il prit la parole pour montrer ce que les espérances de soulagement fondées sur cette suppression avaient d'illusoire, et ce qu'elle aurait en réalité de préjudiciable pour le service public. Dans un discours plein de netteté et de sens il réfuta les arguments de ses adversaires; et, dévoilant les raisons véritables cachées sous les prétextes spécieux, il fit triompher la cause de ceux qu'on n'avait voulu frapper que pour atteindre derrière eux l'inviolabilité royale.

S'il ne réussit pas toujours ainsi à faire avorter les projets de la Ligue, il les combattit du moins toujours avec la même résolution. Dans les derniers jours de 1588, Sainte-Marthe fut envoyé par Henri III à Poitiers pour étouffer les troubles qui y avaient éclaté : sa fermeté et sa prudence assurèrent d'abord le succès de cette mission; mais la Ligue, fortifiée par les fautes du monarque, ayant bientôt repris le dessus, Sainte-Marthe, comme plus d'un sujet fidèle de cette époque, fut contraint de quitter sa maison et sa famille. Il devait en être éloigné cinq années entières. Dans cet honorable exil, il suivit d'abord Henri III, le servant

(1) Voy. de Thou, *Hist.*, l. XCIII. Cf. Niceron, *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, t. VIII, p. 12.

sans cesse de sa plume et de ses conseils. Un instant même celui-ci, qui y recourait très-volontiers, eut l'idée de l'attacher plus étroitement à sa personne, en le créant secrétaire de ses commandements ou ministre d'État. Mais on sait que ce prince indécis conduisait rarement à bonne fin ses meilleures pensées, promettant d'ordinaire beaucoup plus qu'il ne tenait. Il l'employa, quoi qu'il en soit, dans plusieurs négociations épineuses, en particulier pour se rapprocher du roi de Navarre; et il se préparait enfin à reconnaître par quelque grande charge un si loyal dévouement, lorsque le jacobin Jacques Clément l'assassina à Saint-Cloud.

Sainte-Marthe, avec l'affliction naïve des vieux Français, pour qui, nous l'avons dit plus haut, le roi, personnification du pays, était la clef de voûte de l'ordre social, se retira à Loudun et y pleura la mort de Henri III : ce fut pour soulager sa douleur qu'il lui consacra un chant funèbre sous le titre de *Larmes à sa mémoire*, l'une des pièces de Sainte-Marthe les plus justement estimées, puisque, comme l'a fait observer un écrivain du dix-huitième siècle, Dreux du Radier, ce poëme, en raison de l'époque où il fut composé, ne témoigne pas moins du courage que du talent de son auteur.

Sur un ton bien différent, mais échauffé de la même inspiration patriotique, il célébrait, un an après, les victoires qui devaient relever le trône légitime. Avec cet instinct du cœur qui entraînait Montaigne vers le jeune roi de Navarre (1), Sainte-Marthe avait pressenti

(1) Voy. *Essais*, III, 12.

; glorieuses destinées de Henri IV; il avait aperçu
ns ce prince le sauveur de la France. Une fois qu'il
t payé à son ancien maître un juste tribut de regrets,
vint donc se placer sous la bannière du nouveau
onarque et servir sa cause, dans les rangs de ce
rti sage et modéré des politiques, dont L'Hôpital,
sait récemment M. Guizot, avait été le ministre, dont
squier fut le jurisconsu :e, de Thou l'historien et
nri IV le roi. Celui-ci, qui avait hérité, à l'égard de
inte-Marthe, des sentiments de confiance et d'atta-
ement de son prédécesseur, se reposa sur lui tout
ssitôt du soin de commissions importantes : il le
oisit spécialement pour contrôleur (1) de l'armée na-
le de Blaye; et dans ce poste, comme dans plusieurs
tres où il eut le maniement de fonds considérables,
inte-Marthe se distingua par une gestion aussi in-
gre qu'habile.

Cette réputation de capacité et de probité, il la con-
ma en qualité d'intendant des finances dans l'armée
e le duc de Montpensier commanda en Bretagne
593 et 1594). Sans pressurer cette province, sans
courir même à aucune imposition extraordinaire, il
ussit à nourrir les troupes et à payer leur solde sur
s ressources dont il disposait. Quelques années au-
ravant il s'était acquitté avec le même bonheur d'une
légation fort délicate. Chargé de vendre au profit de
couronne, après la mort de Marie Stuart, tout ce
ue cette princesse avait possédé en Poitou comme

(1) On dirait aujourd'hui *intendant*.

reine douairière de France, il était parvenu, en n'alié nant que la moitié des domaines, à verser dans le coffres du roi le double de la somme que l'on attenda de leur aliénation complète : service fort apprécié dan une cour embarrassée et prodigue, telle que celle d Henri III; rare preuve, pour parler avec un contem porain (1), « d'une intégrité et d'une industrie qu furent d'autant plus admirées du conseil, qu'elles s trouvent moins souvent ensemble. »

Ce désintéressement, gage de sa foi inviolable, con tribuait encore à le désigner comme précieux pour le négociations, où son esprit vif et mesuré, adroit et con ciliant, lui assurait presque toujours l'avantage. C'es ce qui explique le nombre de celles où il fut employé particulièrement pour hâter le retour de la concord publique. Chargé d'une mission dans les provinces d Midi avec un petit-fils de L'Hôpital (2) et le chancelie de Navarre, du Fay, afin d'y rétablir les officier royaux qui en avaient été chassés, et la perception interrompue des impôts, sa conduite, également exempt de rigueur et de faiblesse, fut couronnée d'un plei succès. Il eut surtout part à la reddition de Poitiers, grâce à l'influence qu'il avait conservée sur les habitants, et il fut l'un des députés qui vinrent présente les hommages de cette ville à Henri IV, au moment

(1) Urbain Grandier, déjà cité.

(2) Michel Hurault de L'Hôpital : il était conseiller au parlement de Paris. — Par une singulière confusion, plusieurs de ceux qui se sont occupés de Sainte-Marthe ont dit que dans cette mission il fut le collègue du chancelier de L'Hôpital, mort bien des années auparavant.

il assiégeait Laon (1). Ce prince en conçut pour nte-Marthe une nouvelle estime : aussi lorsque, cu-ux de consolider par les œuvres de la paix ses omphes guerriers, il convoqua en 1597, à Rouen, e assemblée de notables, lui écrivit-il nominative-nt pour qu'il y apportât, comme il le fit en effet, tile concours de ses lumières.

Par sa longue carrière, consacrée aux plus nobles vaux et devouée au service de ses concitoyens, nte-Marthe semblait avoir bien mérité le repos. is sa réputation, jointe à son patriotisme, ne lui mettait pas de le goûter. Quand il n'aspirait qu'à trer dans le calme de la vie privée, il fut appelé une onde fois à la charge de maire, « cette charge, a Montaigne (2), d'autant plus belle qu'elle n'a ni er ni gain autre que l'honneur de son exécution. » vêtu de ces fonctions en 1602, lors de l'entrée so-nelle de Henri IV dans Poitiers, il eut l'honneur de haranguer ; et ce roi, ami, comme on sait, de la èveté des discours, n'eut garde de trouver trop long ui qu'il lui adressa. On rapporte même qu'en le yant s'avancer pour le complimenter au nom du ps de ville, ce prince, dont l'esprit n'était pas moins uisé que l'épée, invita tout haut les seigneurs dont formait son cortége « à prêter l'oreille pour entendre omme le mieux disant de son royaume. »

Sainte-Marthe, qui avait joui jusque-là d'une excel-

(1) 1594. Voy. Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, l. XIV, 'Aubigné, *Histoire universelle*, t. III, l. IV, c. 6.

(2) *Essais*, III, 10.

lente santé, ne laissait pas cependant de s'apercevoi qu'il commençait à vieillir. C'est ce que peu après i écrivait à Joseph Scaliger, sans que d'ailleurs il eût disait-il, beaucoup à se plaindre de la vieillesse, qu ne lui avait causé d'autre incommodité que de l'affaiblir, quoiqu'il vînt d'atteindre soixante-dix ans. Ver ce moment aussi, un poëte qui n'est pas oublié, Vauquelin de la Fresnaye, le fondateur de la satire er France, né la même année que Sainte-Marthe, comme de Harlay et d'Ossat, lui adressait ces vers où il rappelait, non sans charme, leur amitié de jeunesse et l'avertissait de songer à la retraite :

Scévole, mon même âge, au sortir de l'enfance
(Ou bien peu s'en fallait), nous eûmes connaissance,
Sur le Clain, l'un de l'autre; et, de pas innocents,
La Muse nous guidait sur les plaisants accents
De ses douces chansons . . . .
Depuis, Dieu le voulant, par chemins tout contraires
Nous avons manié du monde les affaires :
Mais je m'en veux aller, retirer je me veux,
Pour vivre en l'innocence où nous vivions tous deux
En notre premier âge; et surtout je désire
Qu'à faire comme moi mes compagnons j'attire...

Néanmoins Sainte-Marthe ne suivit pas alors les avis de Vauquelin : il voulait revoir ce Paris si cher aux gens de lettre, et qu'Érasme, Montaigne et Juste Lipse avaient célébré dès cette époque avec un si affectueux enthousiasme; il s'y rendit encore une fois. Son but principal était de se retrouver avec ses anciens, ses nombreux amis : car presque tous les hommes marquants de son siècle s'honoraient de ce nom. A ceux

que nous avons déjà cités il faut ajouter le chancelier de France Chiverny; le président et depuis garde des sceaux du Vair; le grand ministre Sully; de Beaune, archevêque de Bourges; Claude Faucon, premier président du parlement de Rouen; François Viète, le plus habile géomètre de son temps; le savant Casaubon; le poëte Bertaut, et en général ceux qui cultivaient les muses; Auguste de Thou, qui avait jadis soumis à son jugement les trois premiers livres de son *Histoire*, et qui avait reçu de lui des encouragements mérités; le cardinal du Perron, qui lui apprenait que le pape faisait de ses œuvres, placées parmi les livres favoris de sa bibliothèque, l'estime la plus particulière (1). Au comble de la renommée, et désarmant l'envie par la bienveillance de son caractère, Sainte-Marthe recueillit dans la capitale bien d'autres témoignages de sympathie et d'admiration.

Ce fut seulement quelques années après ce voyage que, presque octogénaire, il se ressouvint des conseils du compagnon de son enfance. Touché de l'amour du sol natal, ainsi que le remarque un de ses historiens (2), il ne songea plus qu'à y passer en paix ses derniers jours. En effet, de même que Cicéron, « pour avoir gouverné la république romaine, n'avait jamais mis Arpinum en oubli, jamais ses charges et ses honneurs n'avaient

(1) Les relations que Scévole de Sainte-Marthe ne cessa pas d'entretenir avec les personnages les plus haut placés ou les plus distingués de son époque sont bien établies par un curieux recueil où se trouvent plusieurs de ses lettres originales. C'est un manuscrit in-folio de la bibliothèque de l'Institut, portant le n° 292.

(2) La Rochemaillet, déjà mentionné.

effacé Loudun de sa mémoire (1). » Dans cette ville, et dans la maison de ses pères, il devait vivre enfin pour lui, tout entier aux plaisirs de la famille et de l'étude : car il se renfermait de préférence, comme Montaigne vieillissant, dans sa *librairie*, où il se félicitait « de passer son temps le plus doucement qu'il lui était possible, ne cessant de tirer de ses livres, bien qu'il ne les gouvernât pas très-sérieusement, quelque bonne pièce. » Toutefois cette obscurité domestique ne le déroba point à la gloire. On raconte qu'attirés par sa réputation, plusieurs princes et seigneurs, dans cet âge enthousiaste, venaient lui rendre leurs hommages, et se retiraient contents d'avoir vénéré, dans la personne de ce noble vieillard, l'une des illustrations du seizième siècle. Les étrangers se montraient aussi empressés de le visiter que les Français ; et quelques jours avant sa mort il fut salué dans sa demeure par le prince de Galles, depuis Charles Ier, qui recueillit, suivant Pontanus, les accents de la voix du cygne. Ce jeune prince avait puisé une haute idée de Sainte-Marthe dans les entretiens de Jacques Ier son père, fort ami de la controverse et des vers, qui faisait le plus grand cas de notre poëte.

Après cinq ou six jours de maladie, à quatre-vingt-sept ans passés, Sainte-Marthe s'éteignit le 29 mars 1623. Mêlé aux affaires publiques pendant un demi-siècle environ, il avait honorablement traversé le règne de sept monarques ; et en mourant, toujours dévoué de cœur à la royauté, qu'il n'avait cessé de défendre,

(1) Paroles d'Urbain Grandier.

'applaudissait d'avoir vu Louis XIII prouver par son
ırage, à la tête de ses armées, qu'il était le digne
ritier de Henri le Grand. La fin d'une carrière si
n remplie ne pouvait manquer d'être douce et calme.
e présenta ce caractère de piété touchante que nous
ons eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'admirer dans
hommes illustres de cette époque. Mentionnons
ılement une circonstance curieuse qui marqua ses
rniers moments. Comme il était tombé dans un
ınouissement profond, Urbain Grandier, qui l'assis-
t, n'imagina pas de meilleur moyen pour l'éveiller,
e de murmurer à son oreille quelques-uns des vers
igieux qu'autrefois Sainte-Marthe lui-même avait
nposés : le malade, à ce son connu, rouvrit les yeux;
ce fut à la faveur de ce retour à la vie que l'extrême-
ction put lui être donnée.

Au milieu d'une période agitée et calamiteuse, il
ıit cependant su vivre heureux. C'est que dans les
ıes d'élite dont ce temps s'enorgueillit résidait comme
e force supérieure de réaction, qui les protégeait
ntre les événements, en les isolant pour ainsi dire de
ır atteinte : par là, elles se maintenaient calmes dans
tempête. Grâce à cette paix intérieure, Sainte-Mar-
e supporta, sans faiblir, le poids des fatigues et des
versités; il conserva dans l'âge le plus avancé la
ıté du corps et de l'esprit. La surdité fut presque le
ıl inconvénient qu'il ressentit, si l'on peut donner
nom à une infirmité «fatalement destinée aux grands
ëtes,» dont on se réjouissait ou dont on affectait
ors d'être atteint, pour ressembler en quelque chose

à Ronsard. La vieillesse parut du reste à son égard, on l'a déjà montré, s'être dépouillée de toutes ses rigueurs : elle le laissa jouir jusqu'au bout de ce que la vie a d'agréable et d'utile. Son intelligence, notamment, était demeurée si nette et si ferme que trois mois avant de mourir, comme il s'était fait lire un traité du médecin Renaudot *Sur le soin des pauvres* (1), il improvisa ces quatre vers, où il exprimait avec le goû du bel esprit particulier à ce temps, son jugement su cet ouvrage :

> Non multa est reliquo fides libello,
> Nam me pagina prima jam fefellit,
> Dum librum puto pauperum tenere,
> Et nunquam reperi ante ditiorem.

De cette saillie on se plaît à rapprocher une grav et pieuse apostrophe, empruntée à une pièce qui presque à la veille de son dernier jour, témoignait d l'élévation habituelle de ses pensées :

> Dieu, fais que ton amour me réchauffe le cœur !
> Autant que de mon sang la chaleur diminue,
> Daigne de mon esprit augmenter la vigueur !

Pour achever de faire connaître Sainte-Marthe, i faut rappeler le portrait que La Rochemaillet, son biographe, nous a laissé de lui au physique et au moral (2). Il avait les cheveux châtains (mais il fut chauv

(1) Suivant l'expression même de Scévole, l'auteur de cet ouvrage étai « Curæ pauperum totius Galliæ præfectus. »

(2) Cet auteur nous apprend que pendant sa jeunesse il avait vu Sainte Marthe à Paris. On trouvera, au reste, à la Bibliothèque Impériale plusieurs portraits qui représentent celui-ci dans différents âges.

ssez tôt), le nez bien fait, l'air franc et ouvert, le main-en digne et modeste, l'œil plein de vivacité et de feu, front large, le visage vermeil, la physionomie douce riante; sa taille était médiocre, mais dégagée : en mot, tout en lui annonçait une nature saine, riche vigoureuse. Son caractère répondait à cet extérieur. 'une humeur égale, d'un commerce facile, qui n'ex-uait pas une pointe de malice enjouée, cette veine ute gauloise, il aimait le monde et le cultivait; « sa aison, fréquentée de la plus noble compagnie, était ne école où l'on apprenait également les règles de en dire et de bien vivre. » Les vertus les plus solides compagnaient en effet les qualités qui le rendaient ier à la société. Ses mœurs étaient irréprochables, sa obité à toute épreuve : la paix de la conscience et onneur lui semblaient fort au-dessus des richesses. ous ajouterons que par une inclination heureuse, ont il faut rapporter en partie le mérite à son bon ns, il avait échappé à ce goût des nouveautés reli-euses qui troubla toute cette époque : tandis que eaucoup de seigneurs et de beaux esprits hantaient, ir opposition et par mode, les abords du protestan-sme ou se piquaient d'incrédulité, il conserva avec ne foi naïve les croyances de ses pères. « Je ne veux, » t-il dit dans ses poésies françaises,

. . . . Égarer mes pensées
Aux damnables erreurs des têtes insensées,
Qui, par un fou désir de vouloir tout savoir,
Aux humaines raisons se laissent décevoir,

Et qui, pour se vouloir trop assurer des causes,
Se trouvent à la fin douter de toutes choses.
Je veux persévérer constant en notre foi....

Convaincu, mais sans intolérance, ce qui était alors trop rare, Sainte-Marthe était donc soumis à l'Église comme au roi; et il en tirait gloire : un jour que Duplessis-Mornay, l'étant venu voir, l'interrogeait d'une manière insidieuse qui marquait sur ses opinions quelque doute, il s'en offensa et témoigna « qu'autant celui-ci lui faisait honneur en le visitant, autant lui ferait-il injure, s'il l'estimait autre que catholique (1). » Sa conduite fut toujours conforme à cette profession de foi; et jusque dans la dernière année de sa vie, la faiblesse de ses jambes ne lui permettant plus de marcher, il s'était fait porter dans l'église pour y prendre part à la sainte communion avec les autres fidèles.

Les larmes des habitants de Loudun, dont il avait été le bienfaiteur, furent le plus bel ornement de sa pompe funéraire. Aucun hommage ne manqua d'ailleurs à sa mémoire. Dans la principale église de sa ville natale, où il fut inhumé, à Saint-Pierre (2), le fameux Urbain Grandier, son curé, qui l'avait vu mourir entre ses bras et lui avait administré les derniers sacrements,

(1) On remarquera cependant que Loudun était, au dire de Varillas, « la plus zélée des villes de France pour le calvinisme, après celle de La Rochelle. »

(2) Les premières années de ce siècle, on y voyait encore dans l'une des chapelles, celle de Saint-Louis, le tombeau de Sainte-Marthe, où se lisait une inscription d'une assez grande étendue, rappelant ses vertus et ses talents, avec les charges qu'il remplit et ses principales actions.

ɪrononça une oraison funèbre en son honneur. C'est ın monument curieux de cette éloquence du temps, ɩleine de traits d'esprit et de jeux de mots, qui prélu-ˌait par la recherche et l'effort à la grandeur simple et ıaturelle du siècle de Louis XIV. Une autre oraison unèbre de Sainte-Marthe, qui a été imprimée comme a précédente, est celle du conseiller et médecin du roi, ɩenaudot, que nous avons déjà cité et qui, pour le dire n passant, devait fonder la *Gazette de France* peu l'années après (1); elle fut prononcée, ainsi que l'an-ıonce le titre, au palais de justice de Loudun, en pré-ence des officiers et des notables de la cité (2). Mais ce ıe furent pas les seuls morceaux composés à son éloge. l était alors d'usage, on ne l'ignore pas, de célébrer n prose ou en vers la mort de ceux que l'on avait imés. De là ces recueils plus ou moins volumineux, ù chacun venait apporter son tribut à la douleur com-ıune, en français, en grec, parfois en hébreu, mais rincipalement en latin. Le *Tombeau* de Scévole ne ontient pas moins de deux cent soixante-quatorze ıages in-quarto (3). On y trouve des discours, des odes,

(1) En 1631. L'origine du mot mérite d'être constatée : *gazette* (gazetta) ɩait le nom d'une petite monnaie italienne, et ce nom avait été donné à ne feuille publique déjà fondée à Venise, en raison même du prix qu'elle oûtait. D'Aubigné parle, dans son *Histoire*, de don Sébastien qui, en 578, « se retira à Venise, n'ayant avec lui qu'une seule *gazette*, pièce de ıonnaie valant trois liards de France. »

(2) Ces deux oraisons funèbres ont paru en 1629, Paris, in-4°. Celle e Grandier fut prononcée le 11 septembre 1623; celle de Renaudot l'avait té le 5 avril de la même année.

(3) V. C. Scævolæ Sammarthani, quæstoris Franciæ, Tumulus; Paris, 630.

des élégies, des sonnets, des épigrammes, etc. Entre les noms des auteurs, on remarque ceux de l'un des disciples distingués de Malherbe, Maynard, de Grotius, Heinsius, Richelet, Brodeau, et de la plupart des autres littérateurs en vogue à cette époque. Les meilleures pièces sont celles de Guillaume Colletet, fort supérieur à son fils, et de Nicolas Bourbon, qui mérita, en qualité d'excellent poëte latin, de siéger dans l'Académie française, qui venait de naître. La première est une pastorale en vers français (1), la seconde une épître en hexamètres latins. Et certes, étranger à tout sentiment de rivalité envieuse, Sainte-Marthe, après avoir été lui-même le panégyriste empressé de ses contemporains, méritait bien de trouver tant de panégyristes : c'est ce qu'achèvera de montrer le morceau suivant, consacré à l'examen de ses ouvrages.

(1) « Peu de jours après la mort de ce grand homme, dit Colletet lui-même (*Histoire manuscrite des poëtes français*), je rendis à sa mémoire, dans un poëme pastoral de près de six cents vers que les maîtres de l'art n'ont pas désapprouvé, les justes hommages qui lui étaient dus. » Ce sont deux pasteurs, Daphnis et Ménalque, qui déplorent à l'envi la mort de Scévole, après une courte préface où Colletet a soin de s'excuser « de mêler les accords de sa petite musette aux trompettes éclatantes de tant de beaux esprits. »

II

OUVRAGES DE SAINTE-MARTHE.

Les œuvres de Sainte-Marthe, comme celles des écri-ains du seizième siècle en général, sont devenues ares : on les lit peu et on ne les rencontre guère da-antage. Il paraîtra utile, par ce motif, non-seulement l'en porter un jugement sommaire, mais encore d'en-rer assez dans leur détail, pour engager les curieux les étudier plus à loisir.

Elles consistent dans des poésies latines et françaises rès-multipliées et de genres très-différents, auxquelles e joint un ouvrage en prose, d'un grand intérêt lit-éraire, les Éloges des contemporains illustres. Ces ravaux ont rempli sa vie entière ou plutôt les inter-alles de loisir que les affaires publiques lui ont laissés. ·ès sa dix-septième année, comme on l'a dit, il dé-utait dans les lettres ; et à quatre-vingts ans il écri-ait quelques pages nerveuses et animées en l'honneur le l'un de ses plus anciens amis, Étienne Pasquier.

Comme il ne serait guère possible de fixer la date le chacune des pièces que renferment ses œuvres, on e bornera à établir entre elles trois divisions et à

considérer tour à tour dans Sainte-Marthe le poëte latin, le poëte français, enfin le prosateur.

C'est au premier de ces titres que notre écrivain a été le plus admiré dans son siècle et demeure encore le plus connu aujourd'hui (1). Deux livres d'*Odes*, autant de *Sylves* ainsi que d'*Épigrammes*, un livre d'*Élégies* et un autre de *Chants sacrées,* en dernier lieu la *Pædotrophie*, tel est, dans ce genre, l'ensemble de ses compositions latines.

La poésie lyrique était, à l'époque de Ronsard, cultivée avec moins de succès que de vogue. En s'engageant sur les pas d'Horace et de Stace, Sainte-Marthe montre, lui aussi d'ordinaire, plus d'habileté pratique que d'inspiration réelle ; mais si le souffle d'air et de feu qui transporte l'imagination dans un monde idéal lui fait trop souvent défaut, il possède ses modèles et les imite plus d'une fois avec bonheur. Dédiées à l'historien de Thou, ces pièces, dont le mètre est capricieusement varié (2), nous rappellent surtout des faits mémorables et des personnages distingués du temps. Parmi ces derniers on remarque Antoine de Baïf, Jacques d'Espeisses, Joseph Scaliger, Pierre Pithou, l'abbé Desportes, le cardinal du Perron, le duc de

(1) Du vivant de Sainte-Marthe, Gruter ayant publié sous le nom de *Ranutius Gherus* (anagramme de Janus Gruterus) un recueil des plus belles poésies latines composées par des Français (*Deliciæ poetarum gallorum*, 3 vol. in-16, 1609), y inséra toutes celles de notre auteur, à peu près sans exception.

(2) L'auteur en prévient le lecteur : « Pro instituta vatibus licentia hinc inde numeros lege nulla colligens... »

Ioyeuse et Henri de Montpensier, qui fut l'un des pro-
ecteurs de Sainte-Marthe et qu'il salue en sa qualité
le prince du sang, d'après l'opinion accréditée par la
Franciade, du nom de petit-fils d'Hector :

O flos Hectoridum, sidere pulchrior....

L'auteur de la *Franciade* lui-même n'a garde d'être
oublié : car c'est lui, dit Sainte-Marthe en ne consa-
rant pas moins de trente strophes à sa mémoire, qui a
ait le premier fleurir l'ode en France :

Intacta Pindi culmina per novum
Scandere ausus est iter,
Gallosque artis adhuc Pieriæ rudes
Lyra beavit primus atque plectro....

Comme celui qu'il célèbre, Sainte-Marthe manque ici
l'originalité et d'élan, malgré l'enthousiasme qu'il af-
ecte. Il réussit davantage lorsqu'il chante les exploits
le Henri de Bourbon, où il voit un gage du retour de
a paix publique. La victoire d'Ivry (1) échauffe sa
erve, et, soutenu par la grandeur du sujet autant que
ar la vérité du sentiment patriotique qui l'anime, il
e manque ni de hardiesse ni de vigueur; on en
ugera par cette fière apostrophe qu'il adresse à
Mayenne :

Tibi quid, superbe ductor,
Facto profuit agmine,

(1) 14 mars 1590. On peut en voir le récit dans les *Mémoires* de
ully (liv. III), qui y reçut sept blessures. Du Bartas a chanté aussi cette
ictoire, à laquelle il a contribué.

Tot exteras nefanda
Trahere undique ad arma cohortes,
Belgas, Italos, rebusque novis
Infideles Insubres,
Et (quibus esse, veteres triumphos
Oblita, fœde Gallia mancipat)
Truces Iberos, quidquid et coiverat
Ferociorum civium,
Quos egit in cæcos furores
Vel mala mens, vel inanis error?

Pour le jeune roi de Navarre, qui gagnait alors sa couronne de France, le poëte le représente en ces termes :

Dicite Henricum pietate et armis
Insignem, acerbis temporibus datum,
Nulli labori non parem, fidei integrum,
Virtute nec superabilem
Nec arte, subjectis benignum
Gentibus, indomitis tremendum.

On trouve aussi l'accent lyrique dans quelques vers gracieux où l'auteur déplore la mort d'une jeune fille remarquable par sa beauté :

Cassandra, flos et gloria virginum
Quascumque tellus Julia protulit,
Ten' pubere intactam sub ævo
Cruda nimis rapuere fata?
Te mille certatim ambierant proci :
Sed Orcus eheu destinabat
Ipse sibi hunc cupidus decorem....

Le titre même des Sylves [le sens de ce mot latin,

onsacré par Stace, a été retenu dans la langue itaenne (1)] annonce un mélange de poésies qui roulent ur des sujets divers : néanmoins l'hexamètre y est xclusivement employé. Ce sont des pièces adressées à 'illustres magistrats, tels que L'Hôpital et de Harlay, es félicitations à l'occasion de naissances princières, nsuite des chants funèbres et des épîtres morales. 'une de ces épîtres, en particulier, renferme une omparaison des anciens avec les modernes, et l'aueur y exprime un judicieux regret, c'est que les Franais, par une spécialité étroite, s'appliquent uniqueient aux exercices de la guerre ou aux arts de la aix, tandis qu'en Grèce et à Rome les mêmes homies excellaient à la fois dans les uns et dans les au'es :

At quos culta dedit seclis melioribus Hellas,
Bellatrix aut Roma viros, utrumque subibant
Æque onus, et socio gaudebat Apolline Mavors.

)uelques-uns de ces morceaux, inspirés par les cironstances, se recommandent par leur intérêt histoique ; celui, par exemple, qui concerne le retour de Ienri III en France, après sa courte royauté ou plutôt on exil en Pologne. Mais, alors même que le fond i'est pas dénué d'une certaine importance, la saillie le la pensée s'efface un peu sous ce que la forme a de onvenu et de traditionnel.

Ce défaut caractérise spécialement les élégies de

(1) *Selva,* pris dans l'acception de *raccolta*, recueil.

Sainte-Marthe. L'uniformité du mètre (elles sont composées de distiques d'après les règles du genre) contribue à l'y rendre plus sensible. Là, sur les pas de Tibulle et de Properce, soit qu'il se plaigne de la fuite des années et des coups de la mort, soit qu'il redise les joies ou les chagrins de l'amour, ses imitations sont en général froides et de peu de valeur.

Il y a plus d'agrément dans les livres des épigrammes, ce genre favori du seizième siècle. Celles de Sainte-Marthe sont dédiées au chancelier de Chiverny et marquées du cachet de variété qui leur était propre chez les anciens. Quelques-unes ont cette pointe de malice que l'on exige aujourd'hui. Tel est ce distique, dirigé contre les auteurs qui visaient, dans leur style, au mérite de l'obscurité :

Quid juvat obscuris involvere scripta latebris?
Ne pateant animi sensa, tacere potes.

Le poëte Maynard en a donné cette traduction :

Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-moi qui peut t'empêcher
De te servir du silence ?

Le trait de Sainte-Marthe est excellent par sa simplicité même. On souhaiterait que cette simplicité se trouvât plus souvent dans les petits vers où il a prétendu imiter Catulle et Martial; mais il n'a pas échappé au goût laborieux et à la recherche ingénieuse de son époque. La plupart sont, au reste, de simples billets à Jodelle,

rat, Henri de Mesmes, etc., du genre de ceux que ommes de cette société spirituelle et érudite ent à échanger. D'autres fois Sainte-Marthe re-it des épigrammes de l'anthologie grecque. Voici ie il exprime l'une d'entre elles, que Voltaire a asser dans notre langue. Il s'agit des paroles de offrant son miroir à Vénus :

a ego quæ cupidos pellexi Lais amantes,
Dum juvenile meo fulsit in ore decus,
inc anus hoc Veneri speculum fero, quando videre
Nec placet id quod sum, nec licet id quod eram.

a vogue des épigrammes se joignait alors celle oésies sacrées : c'était le temps où Buchanan et oup d'autres répondaient, en traduisant les ies, au goût dominant du public. Sainte-Marthe cha aussi à le satisfaire, et il ne se borna pas à r d'assez nombreuses versions de psaumes, il encore plusieurs sujets empruntés à l'Ancien et uveau Testament. Ces pièces, écrites en différents s, sont accompagnées d'une dédicace à Guillaume évêque d'Angers; mais, bien qu'elles soient pla-la fin des vers latins, dans l'édition générale des s de Sainte-Marthe, elles n'en datent pas moins plus tendre jeunesse. C'est ce qu'il nous apprend, xcusant sur ce motif de ce qu'elles pouvaient avoir arfait :

. . Vereor ne dum ista puer tam seria tracto
(*Vix mihi post decimum septimus annus erat*),
Non satis auctorum penetrarim arcana, nec apte
Reddiderim latiis accipienda sonis.

Un des meilleurs morceaux insérés dans ces poé
rappelle les passions religieuses qui n'avaient pas
core cessé de fermenter dans l'Occident contre les
vahisseurs de Constantinople : c'est une *prière*
chrétiens qui vivent sous la domination du Turc. O D
s'écrie le poëte,

Aspicis ut penetrale tui miserabile templi,
Et genus electum, et sanctæ domus alta Sionis,
Invisa externi patiantur jura tyranni :
Isacidas miserare, tuamque ulciscere gentem.
Nunc mihi, nunc cœlo lubet altam educere vocem,
Promissique fidem querulis exposcere verbis :
Semperne hos tanto, Deus, in mœrore relinques ?.

Quel que soit d'ailleurs le mérite de chacun d
livres, on aurait peine à s'expliquer que les juge
plus compétents de cette époque eussent générale
accordé à Sainte-Marthe la préférence sur tous
poëtes latins modernes, s'il ne nous restait à consid
le principal de ses titres, son chef-d'œuvre et cel
son temps en ce genre ; je veux parler de la *Pædotro*

C'est un poëme didactique en trois chants et
posé d'environ quinze cents vers, qui roule, co
l'indique son nom, sur la manière d'élever les en
(il s'agit des enfants à la mamelle) : une circons
touchante inspira la pensée de cet ouvrage à Sa
Marthe. Pour sauver un de ses propres fils grave
malade (1), non content de faire appel à la scienc

(1) Il paraît que ce fut l'un des deux jumeaux qu'il eut après s
Abel ; à savoir Louis, depuis seigneur de Grelay, si connu comme
logiste et comme historiographe.

lus habiles médecins, il avait voulu interroger lui-ıême les secrets de l'art de guérir, ou plutôt re-ıercher les soins les plus efficaces qu'on pouvait ɔnner au premier âge (1). Dans ce but il avait étudié, ;ec le tempérament des nouveau-nés, les moyens, .nsi qu'il le dit lui-même, de conduire à la maturité, ıns être brisées par l'orage, ces jeunes et tendres lantes; et c'étaient les préceptes fruits de son expé-ence qu'il avait revêtus des plus vives couleurs de la ɔésie.

Il est certain que la pureté du but a porté bonheur l'écrivain: sous l'influence morale du sentiment qui dirige, il s'élève au-dessus de lui-même et de ceux ui ont traité ce sujet (2). On admire avec quelle sou-lesse il se joue de beaucoup de détails dont l'aridité chnique semblait défier toutes les ressources de la ɔésie; comme il recouvre un art consommé et savant 'un charme naturel; comme il sait faire plier la langue ; la versification latines à un ordre d'idées qu'elles 'avaient pas abordées encore. L'émotion qui lui sug-ère des paroles expressives éclaire sa marche et la rend artout régulière. A un ensemble sage se joint de plus, ans sa composition, le mérite de digressions naturel-ment amenées et pleines d'intérêt. En un mot, toutes

(1) Un médecin renommé de son temps a pu dire qu'il avait, par cette oduction, bien mérité de la médecine : « De omnibus, in primis toto or-ne medico, ob divinum carmen Pædotrophicum, benc meritus.... »

(2) La *Balia* (la nourrice) de Tansillo, par exemple, est bien inférieure la *Pædotrophie*. Claude Quillet, plus connu sous le nom de Leti, est ıssi demeuré fort loin de Sainte-Marthe dans sa *Callipædia*.

les conditions d'un excellent poëme se réunissent à u
haut degré dans la *Pædotrophie.*

Aussi, lorsqu'elle parut en 1584, fut-elle accueilli
avec une incroyable faveur. On se crut revenu au temp
de la plus pure antiquité; on éleva tout aussitôt c
poëme au rang des modèles les plus parfaits; on l
compara aux *Géorgiques :* quelques-uns, plus osés
allèrent jusqu'à prétendre que Virgile en eût été jaloux
Les compatriotes de Pétrarque et de Bembo ne furen
pas les seuls à combler l'auteur d'éloges qu'ils ne pro
diguaient pas d'ordinaire à d'autres qu'à eux-mêmes
Mise entre les mains de la jeunesse, l'œuvre réputé
classique dès sa naissance fut, dans plusieurs université
de l'Europe, étudiée, commentée, interprétée : honneu
qui n'avait guère été accordé précédemment qu'à l
Divine comédie de Dante. Les Juste Lipse, les Dousa e
tous les représentants de l'érudition à l'étranger, l
prônèrent à l'envi. En France notamment, où le lati
n'avait pas cessé d'avoir le pas sur la langue vulgaire
l'enthousiasme fut au comble. Ronsard, dont l'autorit
était sans contrôle (1), et toutes les voix les plus accré
ditées après celle du chef de la Pléiade, saluèrent l
Pædotrophie d'unanimes suffrages.

(1) « Dii boni! écrivait-il à Antoine de Baïf, quem mihi librum misis nostro Sammarthano conscriptum, non liber est; sunt ipsæ Musæ : totu nostrum Helicona testem appello. » Il n'hésitait pas, en conséquence, placer l'auteur de la *Pædotrophie* au-dessus des Bembo, des Fracasto et il finissait par s'écrier :

« *Deus, deus ille, Menalca!*

seclumque istud felix dicere libet, quod nobis talem tantumque viru protulerit. »

Le nombre des réimpressions suffirait pour prouver
mbien le succès en fut populaire. Éditée plus de dix
s du vivant de l'auteur, elle ne le fut pas moins après
; aujourd'hui même, contre l'usage des poëmes la-
is modernes, celui-ci, et c'est son plus bel éloge, n'a
s entièrement cessé d'être lu; et qui ne se souvient
s d'avoir entendu citer ces vers que le poëte adresse
une jeune mère ?

Ipsæ etiam alpinis villosæ in cautibus ursæ,
Ipsæ etiam tigres, et quidquid ubique ferarum est,
Debita servandis concedunt ubera natis.
Tu, quam miti animo natura benigna creavit,
Exsuperes feritate feras, nec te tua tangant
Pignora, nec querulos puerili e gutture planctus,
Nec lacrymas misereris, opemque injusta recuses,
Quam præstare tuum est et quæ te pendet ab una?
Dulcia quis primi captabit gaudia risus
Et primas voces et blæsæ murmura linguæ?
Tune fruenda alii potes ista relinquere, demens;
Tantique esse putas teretis servare papillæ
Integrum decus et juvenilem in pectore florem (1)?

lait maternel est la seule nourriture que la santé
s enfants comporte, suivant le poëte, qui le déclarait
propos, ce semble, dans une époque où Marguerite
Valois exprimait naïvement sa surprise d'avoir vu
femme du grand bailli du Hainaut allaiter elle-même
n enfant.

(1) M. Villemain, dans son *Tableau de la littérature au dix-huitième
ècle*, a rappelé ce passage (2e édit., t. II, p. 292), en faisant l'éloge du
ëme de Sainte-Marthe.

Ainsi Sainte-Marthe accusait-il l'égoïste indifférence de ces mères à qui il suffit de l'être à moitié; ainsi, dans des vers qu'on dirait dictés par la muse antique, les avertissait-il de ces mêmes devoirs que le philosophe de Genève, environ deux siècles après, leur rappela dans son âpre et fougueuse éloquence. Mais bien d'autres passages de la *Pædotrophie* mériteraient d'être cités; dans bien d'autres, une grâce toute française anime ce langage étranger qui se prête avec une facilité merveilleuse, sous la plume de Sainte-Marthe, à toutes les nuances de la pensée. Déjà n'admirera-t-on pas la délicatesse de cette apostrophe aux Muses, invoquées, quoique vierges, au début de ce poëme.

Vos licet illæsi studium immortale pudoris
Dulcia nosse vetet genialis fœdera lecti,
Et sentire pium tollendæ prolis amorem,
Hic tamen, Aonides, (quid enim sine numine vestro
Fas audere mihi?) hic etiam vestri aura favoris
Optanda, hæc vestro quærenda est munere laurus,
Carmine dum tenui refero quis cultus alendæ
Sit soboli primum in cunis....

Si l'auteur n'a omis dans son ouvrage aucun des conseils utiles à la tendresse des mères et à l'éducation des enfants, il a su de plus, avec la réserve qui naît du christianisme et caractérise l'imagination moderne, tempérer par la modestie de l'expression ce que l'esprit antique eût mis de crudité dans ses peintures. Voyez, par exemple, la manière dont il recommande aux jeunes femmes de ne pas serrer leur taille à l'excès, *suivant la mode de France :*

Præcipue angusto ne comprime corpus amictu,
Quo cingunt se more nurus quas Gallia nutrit,
Neu miserum infantem vitæ jam a limine torque
Crudelis, gracili dum te præbere videndam
Corpore aves, pœnasque tui luit ille furoris.

'elle songe plutôt avec respect, celle qui va devenir re, que le dépôt d'une existence précieuse lui est ıfié, et que son imprudence suffit pour coûter la vie ın homme que la Providence eût appelé peut-être : destinées les plus brillantes. Pour rendre cette e, le style de Sainte-Marthe se colore et s'élève; il ; succéder à un sentiment de commisération un uvement plein d'éloquence :

. . . . Sed enim ille misellus
Quid meruit! . . . .
Qui fortasse, potens ut sors agit omnia, magnæ
Summa olim caperet victor moderamina terræ,
Aut etiam, arcanas naturæ quærere causas
Doctus, inaccessumque animo pervadere cœlum,
Spargeret ingentem studiis illustribus orbem.
Ille tamen tua, si nescis, quem viscera portant,
Ille Dei mundum imperio torquentis imago est.

contraire, par un frappant contraste, Sainte-rthe se plaît à étaler toute la faiblesse et toute la sère de l'enfant qui vient de naître; il lui adresse graves et prophétiques paroles :

Ah! quantos animi, quantos et corporis æstus,
Parve, feres! . . . .
Disce pati, puer : æthereas hac lege sub auras
Nascitur infelix hominum genus, ut mala semper
Dura ferat, tristesque in luctibus exigat annos.

En effet, que de maux ne nous montre-t-il pas assi geant l'enfance; que de menaces, que de dangers, su pendus sur ces jeunes têtes! Mais l'art de l'autel sait prévenir la monotonie que produirait l'énumér tion trop continue des maladies et des remèdes : dai tout le cours du poëme, aux préceptes revêtus d'ur expression discrète et ingénieuse, se mêlent d'intére sants épisodes. Ce sont, avec quelques fictions mytho logiques, conformes au goût du temps, la peintur vivement tracée de la félicité du paradis terrestre une sortie véhémente contre l'immodestie des danse de l'époque; le tableau de l'état du pays et les plaint qu'arrachent à Sainte-Marthe les discordes civiles; sur tout de touchants regrets donnés au meilleur de se amis, l'une des victimes de ces temps meurtriers e dont la mort a condamné au deuil le reste de so existence :

. . . . Meas, carissime Damon (1),
Tecum delicias, mea tecum tota tulisti
Gaudia, nec nostrum, sine te, jam vivere vita est.

Tels sont les tendres, les nobles mouvements qu remplissent la *Pædotrophie*, où d'un bout à l'autre s fait sentir l'amour de la patrie et de la famille. L'au teur, à la fin de son livre, nous apprend qu'il l'a com posé en errant sur les collines du Poitou, plantées d

(1) Ce nom se retrouve dans quelques belles stances de Malherbe mais il est à présumer que chez celui-ci, comme chez Sainte-Marthe, i est purement imaginaire.

uis, et parmi les roches abruptes au pied desquelles modeste Clain promène dans de fertiles plaines son ours lent et sinueux :

Hæc ego pictonicis olim secretus in agris,
Buxiferos inter colles et confraga saxa,
Cantabam, exili qua se vagus amne per herbas
Clanus agit sensim et sinuoso littore serpit.

amais ces rives chères à Rabelais, et que Vauquelin e La Fresnaye aimait aussi, n'inspirèrent une œuvre lus véritablement poétique.

La *Pædotrophie* fut dédiée à Henri III. Ce n'était as seulement que ce prince « embrassât et protégeât s Muses, ce que font toutes les âmes généreuses; » n motif plus particulier dirigeait le poëte. On sait ue ce monarque appartenait à l'une de ces races oyales qu'on a vues plusieurs fois, dans l'histoire, rivées de rejetons et condamnées à s'éteindre comme ar un arrêt providentiel. Son désir le plus vif, aussi ien que celui de sa femme, la vertueuse princesse ouise de Vaudemont, était d'avoir des enfants, et ils e cessaient d'en demander à Dieu :

Poscebat prolem superos, et supplice voto,
Conjuge cum unanimi, qua nil augustius usquam est,
Quasque sacras ædes, quæque indefessus adibat
Templa deum, castas et dona ferebat ad aras.

Ienri goûta infiniment l'œuvre de Sainte-Marthe : on aconte de plus qu'il la récompensa avec une magniicence digne de son surnom de *libéral*, par un don de

trente mille écus. Le fait a été attesté par Abel de Sainte-Marthe (1). Il est vrai qu'en parlant de Henri Estienne nous montrerons que ces largesses restaient au moins en partie sur le papier, à cause de l'embarras des finances. Quant à l'écrivain, en adressant au roi la *Pædotrophie*, il faisait le vœu « qu'elle se remarquât un jour pour lui avoir apporté quelque heureux présage d'un accroissement de liguée, au service et nourriture de laquelle fussent appliqués ses préceptes, ce dont il avait la douce espérance; » et il répétait ce vœu dans ses vers. *Habitants du ciel*, s'écriait-il par une de ces formules antiques, familières à la renaissance,

Este boni, tandemque altam fundate beata
Prole domum, et lætos natis augete parentes...
Spes generis tanti superas in luminis oras
Exsistat sacro ex utero . . . .

Plût à Dieu que ses chants, appris par la nourrice royale et redits autour de l'auguste berceau, pussent charmer l'oreille du jeune prince! à ce prix, il se jugerait bien payé de ses peines :

Non tantum huic operi nos impendisse laborum
Pœniteat, nostro si munere regius infans
Educendus erit, si non solum ista capessent
Plebeiæ præcepta nurus, sed regia nutrix
Ipsa etiam colet ac memori sub mente recondet,
Nostraque ad augustas iterabit carmina cunas.

(1) Le deuxième qui porta ce prénom. (Son père était Abel, le fils aîné de Scévole.) — Voy. l'*Avertissement* qui précède sa traduction de la *Pædotrophie*.

:'est de ce poëme que le curé Urbain Grandier, dans on *oraison funèbre* de Sainte-Marthe, a dit judicieusenent que, « si on pouvait souhaiter quelque chose en e qui est parfait, il souhaiterait qu'il eût vu le jour n notre langue maternelle, puisque le devoir des ıères y était si exactement traité. » Henri III, à ce [u'il paraît, avait exprimé la même pensée; et ce fut ıour répondre à ce désir qui lui était témoigné, que 'auteur entreprit de mettre en vers français son propre ıuvrage. Mais il n'en traduisit ou n'en imita que le ommencement et la fin. Voici quelques-uns des traits ıar lesquels il a rendu l'un des passages que nous .vons rapportés, celui où il s'adresse à une jeune mère [u'il prie d'être compatissante pour son enfant noueau-né :

N'auras-tu de ses pleurs une juste pitié;
Lui refuseras-tu l'office d'amitié?

)ui donc aura le plaisir, ajoute-t-il,

De voir son premier ris qui nous semble connaître,
D'ouïr les premiers mots et le doux gazouiller
De sa langue enfantine essayant à parler?

)n sait que Sainte-Marthe rappelait, en terminant, les ıieux pèlerinages accomplis par le roi et la reine à 'effet d'obtenir un fils. C'est dans les termes suivants [u'il se montre implorant du ciel par d'ardentes prières a naissance d'un héritier du trône :

Que je voie un fleuron plein de haute espérance
Naître comme un bel astre au milieu de la France!

Que je voie la cour de mille ébats jouir,
Les villes s'égayer, les champs se réjouir,
Voler les feux de joie en signe d'allégresse,
Et le peuple assuré témoignant sa liesse,
Voyant continuer ce beau sang de Valois,
Dont il a si longtemps goûté les douces lois!

Plusieurs, à défaut de Sainte-Marthe, devaient, par une louable envie « de faciliter à tous le fruit de ce poëme, » le faire passer entièrement dans notre langage. On remarquera parmi eux un petit fils de Scévole, dont la version est en prose (c'est Abel de Sainte-Marthe, qu'on vient de nommer), et Pierre Joyeux, médecin du roi, qui l'a rendu en vers français. La *Pædotrophie* a été aussi reproduite dans la plupart des autres idiomes modernes.

Scévole lui-même fut, au reste, bien éloigné de négliger sa langue naturelle. Il s'associa aux nobles efforts de l'école nationale, qui, par l'organe de du Bellay, Pasquier et Ronsard, réclamait en faveur de ce vulgaire jusque-là si dédaigné au profit des idiomes classiques, qu'on eût dit que pour beaucoup de Français la langue étrangère c'était l'idiome maternel. Qu'on se souvienne, à ce sujet, des généreux accents de l'auteur de la *Franciade*, déclarant que « c'était un crime de lèse-majesté d'abandonner le parler de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens. » En s'adressant, dans son époque, aux *divines têtes et sacrées aux muses*, il les suppliait « de prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère délaissée ; » on rendra à Sainte-Marthe

la justice de reconnaître qu'il avait entendu et même prévenu cet appel; car ses poésies françaises, dont quelques-unes remontent assez haut dans le seizième siècle, ne sont guère moins nombreuses que ses poésies latines. Les titres des diverses parties dont elles se composent suffiraient pour l'attester : ce sont les *Métamorphoses sacrées et autres poésies chrétiennes*, la *Poésie royale*, la *Poésie mêlée*, le *Bocage de sonnets*, les *Épigrammes*, les *Vers d'amour* et les *Alcyons*, enfin les *Imitations*.

Le recueil de ces poésies, qui fut depuis fort augmenté, parut en 1579. Sainte-Marthe avouait, au commencement de sa préface, « que de tout temps il avait été plus studieux de la poésie latine que de la française : » on n'a pas oublié toutefois qu'en ce dernier genre quelques-unes de ses productions dataient de sa première jeunesse. Colletet a signalé notamment, parmi ses essais, une pastorale française, imitée du latin de Flaminio (1) et intitulée le *Tombeau de Brunette*. Le sujet était la mort d'une bergère, victime de l'infidélité de son amant, et Sainte-Marthe, qui pleurait, à la faveur de ce cadre, la perte d'une affection réelle, avait composé cette petite pièce à dix-huit ans. Il est vrai que ce fut plus particulièrement dans sa vingt-quatrième année et en 1560, comme il a eu soin de nous l'apprendre, qu'il se joignit à cet aventureux essaim de poëtes dont les tentatives fort inégales et souvent

(1) Autrement dit Marcus Antonius Flaminius, poëte élégiaque, né à Imola vers 1464, mort à Bologne en 1536.

bizarres ont rendu en somme de sérieux services à notre langue.

Sous le nom de *Métamorphoses sacrées*, il faut entendre celles dont nous devons la connaissance à l'Ancien Testament. Après un coup d'œil jeté sur le séjour primitif d'Adam et la félicité dont il jouissait, Sainte-Marthe raconte en vers la faute de la mère du genre humain, que le mauvais esprit trompa sous les dehors du serpent. Ensuite il montre le péché envahissant la terre, Sodome détruite par le feu du ciel, Loth sauvé avec sa femme, mais celle-ci, victime de sa curiosité, transformée en montagne de sel. Il s'arrête surtout au sacrifice d'Abraham, qui avait suggéré peu auparavant, à Théodore de Bèze, un drame d'un pathétique si déchirant que la seule lecture en faisait couler les larmes des yeux, au rapport de Pasquier (1). Dans la poésie naïve de Sainte-Marthe, qui rappelle les anciens mystères, Abraham, près d'immoler Isaac, lui fait envisager le bonheur d'une telle mort : car elle est, lui dit-il, une preuve de la faveur céleste,

Qui séparant ton destin du vulgaire
Veut que tu sois immolé par ton père
Devant le maître et le père de tous.
Afin, mon fils, que partant d'avec nous,
En louant Dieu parmi les sacrifices,
Ton âme sainte et pure de tous vices
Quitte le monde et loin de ces bas lieux
Se fasse voie au beau séjour des cieux.

(1) *Recherches de la France*, VII, 6.

L'enfant s'étonne en son tendre courage (1);
Et de la mort l'épouvantable image
Le fait trembler, comme un jeune roseau,
Poussé du vent au rivage de l'eau.
Les deux genoux de son père il embrasse;
Il pleure, il crie et lui demande grâce :
Il le conjure avoir de lui pitié;
Et s'il lui reste au cœur quelque amitié,
Qu'il pense au moins à la douleur amère
Que souffrira sa misérable mère...

Abraham, ajoute le poëte, n'en demeure pas moins ferme dans sa résolution; et bientôt, ô miracle! sa foi courageuse passe dans l'âme de son fils:

. . . Comme Dieu lui toucha la pensée,
Voilà son âme aussitôt élancée
Dedans les cieux : rien plus, comme devant,
Ne loge en lui ni d'homme ni d'enfant :
Il veut mourir, puisque Dieu le commande. :

Mais, on le sait, il ne devait point mourir; et près de lui une pierre, métamorphosée en agneau, présente au couteau d'Abraham une autre victime préférée du Seigneur.

En suivant le cours de son idée, Sainte-Marthe continue à représenter ici un ange prenant les traits d'un homme, là un rocher changé en fontaine; mais il est loin d'épuiser la série des prodiges de ce genre, dont nous entretiennent les livres saints. Tout à coup il

(1) Cette acception du mot *courage*, pris dans le sens d'*esprit*, se retrouve encore chez nos grands écrivains du dix-septième siècle.

s'interrompt, et c'est l'aspect du pays, en proie au désordre, qu'il accuse d'avoir glacé sa veine (1).

Si les malheurs des querelles civiles
N'eussent banni le repos de nos villes,
Et fait cesser de ma lyre le son,
J'eusse imité d'Ovide la chanson.
Des premiers temps jusqu'au temps de notre âge
J'eusse conduit le fil de mon ouvrage;
Et, comme lui, mêlant des faits divers,
J'eusse enchaîné la suite de mes vers :
Mais force m'est, en saison si contraire,
D'abandonner l'œuvre sans la parfaire.
Ainsi voit-on les monuments laissés
De maints palais autrefois commencés,
Et non parfaits, qui toutefois respirent
Un beau dessein que nos neveux admirent.

Quant à ce monument de Sainte-Marthe, qu'il offrait à Ronsard et à Desportes, on voit qu'il fut, en réalité, abandonné presque au début, puisque nous avons à peine un des huit livres qu'il s'était proposé de consacrer à ce sujet.

Les autres *Poésies chrétiennes* de Sainte-Marthe renferment des prières et d'édifiantes leçons de conduite, inspirées par la lecture des Psaumes, de la Genèse et du livre de Job. En outre, elles ne laissent pas de nous reporter encore vers ces temps de guerre civile, où,

(1) La même pensée est ainsi rendue par l'un des auteurs qui ont loué Sainte-Marthe : « Væ civilibus bellis, quæ Metamorphoses sacras publica luce dignissimas et alia quædam tanti ingenii opera eximia omnibus numeris et coloribus absolvi atque in diem prodire vetuerunt. »

comme s'en plaignent plusieurs de ses contemporains, les bibliothèques et les manuscrits même, achevés à grand'peine, périssaient souvent dans les flammes, où les vœux des hommes d'étude appelaient en vain ce calme de l'esprit, si nécessaire aux longs travaux; témoin une pièce sur la charité, où l'on trouve ce triste tableau de la France :

Jà l'artisan, qui plus à son fait ne regarde,
Au lieu d'une boutique habite un corps de garde;
Le moine, au lieu de chape, endosse le harnois,
Et l'avocat apprend de la guerre les lois.
Quels bourgs, quelles cités, même quelles familles,
N'ont éprouvé l'effort de nos guerres civiles;
Quel homme n'a senti quelquefois en son cœur
De ce commun désastre ou l'atteinte ou la peur?

Sainte-Marthe, pour guérir nos plaies, veut réveiller la charité assoupie, à qui il appartient de réchauffer et de rapprocher les cœurs: c'est pour le salut du pays qu'il invoque « cette vertu, honneur de l'univers, » dont il proclame, non sans quelque verve, l'excellence religieuse et l'action bienfaisante sur la société. Le citoyen, chez lui, est toujours étroitement uni au chrétien.

Au premier rang des poésies profanes de Sainte-Marthe se placent, pour le mérite et pour l'intérêt, celles qui, comprises sous le titre de la *Poésie royale*, concernent la personne ou l'histoire de nos souverains. Citons d'abord un épithalame composé à l'occasion du mariage de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche en 1570, morceau d'une grande étendue, et trop long même

pour être toujours poétique (1). L'auteur est plus heureux dans l'hommage qu'il a rendu à la mémoire de Henri III, et dont nous avons déjà parlé. Un sentiment vrai et une émotion touchante règnent dans cette pièce, doucement animée. Plusieurs célèbrent ensuite Henri IV et ses victoires ou son jeune successeur : l'une d'elles va jusqu'à établir un parallèle entre Louis XIII, surnommé le Juste, et Louis IX, le roi vraiment digne de ce beau surnom. Une autre enfin, la prosopopée de Parthénope à Charles VIII, rappelle la campagne de ce monarque en Italie, et convie les Français, abdiquant leurs haines intestines, à une nouvelle conquête de Naples. Une conception assez hardie, de la vigueur, et un certain éclat dans la versification, recommandent cette prosopopée, que l'on a mise avec raison, ainsi que le passage où Sainte-Marthe déplore le trépas de son maître, au nombre de ses meilleures poésies (2).

Les sujets sont, dans les *Poésies mêlées*, comme on a en effet le droit de s'y attendre, d'une variété extrême, puisqu'à côté d'un chant sur la naissance d'un prince il y a un chant funèbre, et qu'on trouve, après des vers allégoriques sur la statue de Pygmalion, une ode à Nicolas Rapin, que l'auteur encourage à persévérer, de concert avec lui, dans la carrière pénible des Muses : des hexamètres à l'honneur de Pibrac, si

(1) Ces vers sont imités du poëme de Claudien : *Epithalamium Palladii et Celerinæ.*

(2) Ces deux pièces gagnent surtout à être lues de suite, et c'est pour ne point en donner une idée trop imparfaite que nous nous sommes abstenu d'en détacher aucun fragment.

meux par son éloquence et ses quatrains, sont suivis une autre pièce lyrique adressée à M[me] de Sourdis, on moins célèbre par sa beauté. A ces morceaux où manquent nullement la verve et les détails agréa-es, on peut toutefois préférer, pour l'ensemble, celui à Scévole apostrophe ainsi l'un de ses frères au mo-ent de se séparer de lui :

Ton équipage est prêt, et déjà ton vaisseau
De tous points est armé contre le vent et l'eau :
La saison s'adoucit, et les sœurs atlantides
Aplanissent pour toi les campagnes humides ;
Et jà les nouveaux rais de l'étoile du jour
T'invitent à voguer et blâment ton séjour (1).
Quitte donc, frère mien, le port et la paresse,
Et mets la voile au vent où le destin t'adresse...

Il s'agit pour ce frère d'aller, en s'éloignant de oudun, exercer à Paris la profession d'avocat, et il ne eut pas le laisser partir sans le diriger par ses con-eils : le principal est de fuir l'exemple de ces hommes, a honte du parlement, dont tout l'art est, lui dit-il,

. . . . de savoir, au besoin,
Guider, comme d'un frein, la bouche d'un témoin,
Empêtrer de procès un sot qui les écoute. . . .
Tourner le sens des lois et s'en glorifier. . . .

(1) Ce mot est pris ici dans le sens de *repos*, *oisiveté*. Ainsi Bonaven-ure des Périers, dans sa jolie pièce du *Voyage de Lyon à Notre-Dame le l'Ile* (à l'île Barbe) :

Le beau jour !
Adieu *séjour !*

Qu'il se garde en conséquence de ressembler à ces fins *renards* pour lesquels

Il n'est or si caché, ni bourse si secrète,
Que l'odeur n'en pénètre à leur nez qui furète;

et d'imiter ce Grec, digne par son talent d'un plus noble caractère, le rival de Démosthènes, Eschine,

Qui vendait son repos non moins que son labeur,
Homme né pour se vendre, et qui prenait salaire
Des uns pour haranguer, des autres pour se taire.

Pour les modèles qu'il doit s'attacher à suivre, il les trouvera en grand nombre à la barre ou sur les siéges de cet auguste *sénat de France;* et c'est en marchant sur leurs traces qu'il honorera son *Lodunois,* tandis que, lui aussi, il s'efforcera de l'honorer en courtisant

Les neuf savantes sœurs, son loyer et sa peine.

Le livre des sonnets ou le *Bocage des sonnets* atteste la popularité qu'a obtenue, dans notre seizième siècle, ce genre dont l'origine étrangère est confessée par Sainte-Marthe :

Graves sonnets, que la docte Italie
A pour les siens la première enfantés
Et que la France a depuis adoptés,
Vous apprenant une grâce accomplie :

Assez déjà votre gloire ennoblie
Par tant d'esprits qui vous ont rechantés

Fait que de vous les hauts cieux sont hantés,
Fait que de vous cette terre est remplie.

Venez en rang aussi, petits huitains,
Venez dizains, vrais enfants de la France :
Si au marcher vous n'êtes si hautains,

Vous avez bien, dessous moindre apparence,
Autant de grâce, et ne méritez pas
Qu'un étranger vous fasse mettre au bas (1).

De ces sonnets, les uns ont pour objet de célébrer les ivants; ce sont les hommes les plus illustres de cette poque, guerriers, princes, orateurs, poëtes ou même eintres, comme le prouve une pièce qui a perpétué isqu'à nous le souvenir d'un artiste, honneur de sa rovince :

. . . . . Mérevache, Apelles poitevin (2)
Qui nous faisait douter si sa vive peinture
La nature imitait, ou bien si la nature
Imitait elle-même un peintre si divin.

paraît en effet qu'il *n'avait jamais vieilli*, et que, evenu octogénaire, sa main et son pinceau conseraient encore toute leur fermeté. Quoi qu'il en soit, n reconnaît avec plaisir, dans ces vers de Sainte-arthe, une âme ouverte au goût et à l'admiration de ous les talents.

Dans les autres sonnets, que l'on nomme aussi *Tom-*

(1) C'est-à-dire vous ravale, vous déprécie, vous *abaisse*.

(2) Malgré d'assez longues recherches, on n'a pu trouver à Poitiers au-n renseignement sur ce vieux peintre.

beaux, l'écrivain regrette ou des amis ou des célébrités contemporaines. On remarque, parmi eux, l'éloge de Louis de Chasteigner, dont le fils aîné, Henri, a été pareillement l'objet d'un chant funèbre de Sainte-Marthe, où se trouvent ces graves accents :

> Toute chose est sujette à soudain changement;
> Nul état aux mortels n'est de longue durée :
> La joie et la douleur tournent en un moment,
> Et la bonne fortune est la moins assurée.

Henri de Chasteigner, qui s'était voué à la carrière des armes, avait péri à la fleur de l'âge, victime de nos guerres civiles; tandis que le père, lié avec l'élite des littérateurs, chargé d'ambassades et de gouvernements importants, s'y était longtemps distingué par son éloquence, sa fidélité et sa sagesse. Il s'était en outre signalé comme militaire, et l'auteur, en finissant, rappelait les exploits qui l'avaient fait redouter de la Ligue, à Montmorillon et dans le Limousin.

Sainte-Marthe n'a pas moins cultivé en français qu'en latin le genre de l'épigramme, si souple alors et si étendu, comme le prouve de nouveau ce livre où tour à tour le poëte loue le duc de Montpensier son patron, définit la valeur des anciens Romains, insère des épitaphes et complimente les beaux esprits en vogue. Dans les termes suivants, par exemple, il félicite Desportes, grand imitateur de l'Italie, et qui venait de lui emprunter le *Roland furieux*, dont il a traduit quelques épisodes :

L'art ne saurait jamais la nature égaler.
Voyez-vous ce Roland, notre gloire éternelle,
Qu'Arioste avait fait si longuement parler
Du peuple italien la langue maternelle.
Aujourd'hui que vers nous Desportes le rappelle,
Lui faisant de langage heureusement changer,
Il parle cent fois mieux sa langue naturelle
Qu'oncques il n'a parlé ce langage étranger.

Mais ce que l'on souhaiterait surtout dans le recueil de Sainte-Marthe et ce qu'il présente trop rarement, ce sont de ces courtes pièces dont la pointe est finement aiguisée, comme dans celle que voici, où il se raille « d'un médisant des poëtes : »

Je confesse bien comme vous
Que tous les poëtes sont fous;
Mais, puisque poëte vous n'êtes,
Tous les fous ne sont pas poëtes;

et dans cette autre qu'il dirige, dit Colletet, contre « quelque vain Narcisse de son siècle : »

Jean est amoureux de soi-même,
Et en ses amours a cet heur
Que cherche tout homme qui aime,
C'est qu'il est sans compétiteur (1).

Ailleurs Sainte-Marthe condamne par ces paroles sensées ceux qui, en pâlissant sur les livres, vieillissent avant le temps :

(1) On se rappelle Horace, *Art poét.*, v. 444 :

Quin sine rivali *teque et tua solus amares...*

C'est fureur qui les y convie ;
Celui vraiment s'abuse fort
Qui veut mourir durant sa vie,
Afin de vivre après sa mort.

Quelques-uns de ses vers sont l'expression de la douce philosophie du seizième siècle, qui ne se retranchait aucune joie permise, et qui fut celle de Sainte-Marthe ; il l'a peinte à la façon d'Horace :

Vivons, et, pour l'envie
Des rêveurs médisants,
Ne privons notre vie
Du doux fruit de ses ans.

On ne s'étonnera donc pas que, pour payer encore un tribut à son époque, il nous ait laissé des vers d'amour. Hâtons-nous de dire que ce mélange de poésies pieuses et de chants passionnés, qui est un trait caractéristique du seizième siècle, n'avait rien de choquant pour la naïveté de nos ancêtres. Alors, on en a fait l'observation, les plus graves poëtes imitaient à l'envi Catulle, Ovide et Properce, Marulle et Jean Second, sans néanmoins que leurs mœurs ou leur repos souffrissent en rien de ces imitations. Sainte-Marthe a pris soin de nous en avertir :

Franc de l'amour, j'ai fait ces plaintes vaines
Pour soulager les passions d'autrui....

A la vérité, on devine assez ce que peuvent être ces vers de convention que le cœur n'a pas dictés, simples

ux d'esprit qui ne tendent qu'à soulager les maux
s autres. L'accent parfois ému de du Bellay et de
onsard ne saurait guère s'y retrouver. Sainte-Marthe
compare lui-même à ces femmes de l'antiquité, qui,
ns les funérailles de personnes étrangères, faisaient
later une feinte douleur. De là ces produits de son
rière-saison, où il chante

. . . . . les craintes, les désirs,
Les vains regrets, les folâtres plaisirs,

en vue de contenter les jeunes dames. » Mais si ces
ésies manquent d'une inspiration sérieuse, si elles
ont pas, pour durer, les formes épurées et savantes
une langue perfectionnée, un mérite qui leur est
opre en général, c'est de ne pas franchir les justes
rnes et de ne point oublier les lois de la bienséance,
nt le temps de Scévole se montrait trop peu sou-
eux. Dans ce genre, en tous cas, la pièce que l'on
ut relire avec le plus d'agrément est celle des *Al-
ons*, où il a célébré en vers de dix syllabes Céyx et
n amante transformés en alcyons, ces oiseaux chéris
Thétis, a dit l'auteur des *Géorgiques* (1).

Le culte voué par la renaissance à l'antiquité clas-

(1) Dilectæ Thetidi alcyones : I, 399; et André Chénier, d'après Virgile,
ns sa *Jeune Tarentine* :

Oiseaux chers à Thétis, doux alcyons, pleurez...

ns les premières éditions des vers de Sainte-Marthe, ce poëme, tiré
s *Métamorphoses d'Ovide*, XI, 10, était intitulé *les Loyaux infor-
nés*. Colletet le jugeait « l'un des plus agréables tableaux que nous ayons
deux amants passionnés. »

sique en avait, comme on sait, multiplié les reproduc tions dans notre littérature. Encore ne se contentait o pas de traduire les écrivains classiques les plus célè bres : les auteurs latins modernes étaient eux-même traités à cet égard comme des anciens et trouvaien presque aussitôt des interprètes. Sainte-Marthe ne dé daigna pas de remplir plus d'une fois ce rôle : a nombre de ses *versions* ou *imitations*, se trouvent deu discours tirés du *Zodiaque de la vie*, poëme moral d Palingenius, alors très-vanté, dont la lecture deva faire aussi les délices de La Monnoie, de Gabri Naudé et de Gui Patin (1). Dans ces discours Saint Marthe exhorte l'homme, en vers assez bien frappé à préférer, par un sentiment de sa faiblesse et d bornes étroites de son existence, la paix de l'âme au vains rêves et aux agitations funestes de l'ambition

Ne vois-tu point la mort qui déjà te menace,
Et qu'il ne te faudra, pour loger ton orgueil,
Qu'un petit coin de terre en un petit cercueil?

Plus loin il rappelle avec élévation quel doit être l seul et l'immuable objet de nos désirs :

Honneur, beauté, richesse et toute chose aimée
S'évanouit aux vents, aussitôt que fumée,

(1) Ce poëme, qui ne manquait pas de hardiesse, et où chacun des vres portait pour titre l'un des signes du zodiaque, parut à Bâle en 15 Il est de Manzolli, qui cacha son vrai nom sous celui de Palingeni Stellatus : « Heureux auteur, disait Remi Belleau, en jouant sur le n de *Palingenius*, à qui son propre mérite et ensuite celui de Scévole c assuré l'avantage de *renaître deux fois!* »

Mais non pas la vertu, qui sait vaincre l'effort
Du temps injurieux et même de la mort.

Une imitation semblable de Sainte-Marthe est son
hant de la *Providence*, emprunté à l'une des œuvres
s plus remarquables du seizième siècle, au poëme
l'*Immortalité de l'âme*, dont Sadolet n'hésitait pas
placer l'auteur, Palearius (1), sur le même rang que
nnazar et Vida. Plusieurs vers de ce fragment assez
endu peignent avec quelque grâce le retour de la
lle saison :

Alors les champs, par l'hiver dépouillés,
Au gai printemps de verd sont habillés;
Et des forêts la plaisante ramée,
Des rossignols retraite accoutumée,
Au lieu d'un bois de glaçons hérissé,
Montre un palais de feuilles lambrissé :
Rien n'est en l'air qui souffle ni respire,
Que la douceur d'un amoureux zéphyre...

Aux passages déjà nombreux que nous avons cités,
n pourrait sans doute ajouter d'autres morceaux qui
e sont dépourvus ni de facilité ni d'agrément : mais
ous croyons avoir assez montré, tout en évitant de
rfaire notre auteur, qu'il n'était pas indigne d'un
uvenir; et l'on ne saurait être surpris, malgré ce
u'il y a de suranné dans son langage, qu'il n'ait
ière été, de son temps, moins renommé pour ses

(1) Ou plutôt Antonio della Paglia, qui latinisa son nom d'après le goût
temps. Son poëme est de 1536. Par la suite il fut, pour d'autres pro-
ctions, condamné à mort comme hérétique.

poésies françaises que pour ses poésies latines. De Thou, au début de sa *Fauconnerie,* le saluait par ce distique :

Sammarthane, duplex cui cingit laurea frontem,
Gallica sive placet, sive latina chelys;

Étienne Pasquier, dans ses *Epigrammes*, lui consacrait ces vers, où il jouait sur le nom de Scévole :

Seu latios scribat, seu gallos Scævola versus,
Nil latia aut majus gallica terra tulit.
Roma suum jactet, miretur Gallia nostrum :
Cur ita? pro patria vovit uterque manum.

Plein d'admiration pour la *douce muse* de Sainte-Marthe, Joseph Scaliger le déclarait aussi habile à écrire notre langue que celle de Rome. Ronsard surtout l'arbitre des renommées de son époque, non content comme on l'a déjà vu, de célébrer en lui le poëte latin, accordait les mêmes suffrages au poëte français, à qui il adressait une pièce commençant de la sorte :

Scévole, ami des Muses que je sers...

Sans multiplier, comme il serait aisé de le faire, ces témoignages en faveur de Sainte-Marthe, sans rappeler les anagrammes flatteuses dont il fut honoré durant sa vie (1), nous nous empressons d'arriver à celui de se

(1) Jean de Lingendes trouvait dans Scévole de Sainte-Marthe ces mots *la docte muse éternise;* et un autre poëte : *la sainte muse te décore.*

ıvaux qui lui assigne un rang distingué parmi les osateurs, à ses *Éloges* des hommes qui se sont il-strés en France par leur doctrine, depuis la renais-nce (1).

Cet ouvrage, qui parut en 1598 et n'avait d'abord ı'un seul livre, a fini, dans ses réimpressions succes-ves, par en former cinq : la plupart de ses amis le écédant au tombeau lui fournirent, selon les termes ı biographe La Rochemaillet, « un triste mais digne jet de continuer fort longtemps ses *Éloges.* » Tou-fois, malgré ces augmentations importantes et quoi-ı'il ne parlât point des vivants, il s'est excusé, non ns raison, de n'avoir pas été aussi complet qu'il eût é désirable. L'ordre qu'il suit, purement chronolo-que, est réglé, au moins en général, par la date de mort des personnages : Etienne Pasquier fut en 515 la matière de son dernier éloge; le premier avait é celui de Lefèvre d'Etaples, qui termina sa carrière ı 1536, après avoir régénéré l'enseignement des ttres. Sainte-Marthe avait dès le principe offert son uvre à Auguste de Thou, l'auteur de l'*Histoire uni-rselle*, qu'il appelait

Magnum opus et nullis unquam delebile seclis.

ne pièce de vers, en forme de dédicace, qui précé-ıit le livre, annonçait quels nobles sentiments lui en aient inspiré la pensée; il voulait, disait-il, après

(1) *Gall rum doctrina illustrium, qui nostra patrumque memoria ruerunt, Elogia.*

que la poésie avait été la compagne de sa jeunesse, chercher dans la prose un langage mieux approprié à son âge mûr et réserver désormais ses forces pour célébrer les illustrations du pays :

At vos, illustres animæ, dignissima cœlo
  Nomina, quæ memori Gallia mente colit,
Dum struimus vestræ monumenta hæc debita famæ,
  Quaque licet justo fungimur officio,
Ne tamen Elysia pigeat spectare sub umbra
  Hanc curam et tenuis dona pusilla manus.

En accomplissant ce pieux devoir, il se flattait de se créer lui-même quelque droit à la reconnaissance publique; il espérait qu'un jour peut-être les grands hommes qu'il aurait loués ne le jugeraient pas indignes d'occuper une place parmi eux :

Forsan et e vobis aliquis quum legerit : iste,
  Dicet, erit nostri pars aliquando chori;
Quamque aliis operam præstat pius, ipsa merenti
  Posteritas grata reddet amica vice.

Quoi qu'il en soit, dans l'œuvre de Sainte-Marthe nous voyons renaître en quelque sorte l'élite intellectuelle de cette époque, dont un étranger a pu dire qu'en France « elle forçait les hommes à penser, lorsque la nature leur en avait donné le pouvoir (1). » Quelle variété de physionomies! que de talents divers! quel concert d'efforts et de progrès! jamais notre hi

(1) Hallam, *Littérature de l'Europe pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles*, t. II, c. 4.

oire n'a produit en si grand nombre ces figures à aillie qui se gravent dans le souvenir. Sous nos yeux e succèdent tour à tour le politique Commines, sinère et impartial dans ses récits, le meilleur historien ue nous eussions jusqu'alors possédé (1); Budé qui t pénétrer parmi nous l'élégante culture de la Grèce t qui, selon Lascaris, en parla si purement le lan;age, qu'il ne le céda pas aux Attiques eux-mêmes, uissant par son crédit auprès de François I[er] et faiant tourner ce crédit au profit des lettres; le cicéroien Longueil, à qui son éloquence latine valut le tre de citoyen romain, dont l'auteur des *Essais* était i flatté; Guillaume et Martin du Bellay, qui les preniers, à l'exemple des anciens, associèrent chez nous 1 gloire des lettres à celle des armes; Fernel, médecin t naturaliste des plus distingués, relevant ses rares onnaissances par le mérite d'une latinité exquise; le hancelier de France Olivier, l'un de ces mâles esprits, 'une rigidité stoïque, qui n'aimaient dans les dignités que l'occasion d'être utiles; son successeur L'Hôital, cet homme qui a fait honneur non pas à la 'rance seulement, mais à l'Europe, rappelant Aristote ar ses traits comme par sa sagesse, intrépide repréentant de la loi, de la tolérance et de la paix, que 'on put chasser du conseil mais non pas réduire au ilence; le cardinal de Lorraine, d'une activité égale son ambition, et qui fut quelque temps l'arbitre de

(1) Dans le morceau qui suit on a cherché en général à rassembler les raits principaux qu'offrent les *Éloges* de Sainte-Marthe.

la France, dont son frère François de Guise était le Mars, tandis qu'il passait lui-même, grâce à son élocution brillante et ses autres talents, pour en être le Mercure; Montaigne, réuni par une touchante pensée dans le même éloge que La Boëtie, Montaigne étudiant en lui l'humanité entière, le plus amusant des moralistes et non le moins utile, circonspect, mais persévérant dans ses attaques contre tout ce qui choque la raison; l'infortuné Ramus, grammairien, humaniste, historien et philosophe éminent, osant discuter, à la grande indignation des partisans de la routine, le péripatétisme des écoles, et aspirant à substituer aux finesses d'une dialectique stérile les lumières du simple bon sens; Fauchet, si versé dans nos antiquités nationales; le docteur en théologie Claude d'Espence, fort renommé par ses sermons; Pelletier, qui souleva d'orageux débats sur l'orthographe, et à cette époque où l'on était volontiers universel, fut mathématicien, commentateur et poëte; Turnèbe, en qui se personnifia dans cet âge la gloire de l'enseignement oral, d'une intelligence ouverte à tous les sujets, l'homme qui savait le plus et le mieux, en même temps que le plus modeste, dont le front, comme celui de Virgile, portait l'empreinte d'une candeur toute virginale; un autre ornement du collége de France, mais d'une humeur moins polie et moins douce que Turnèbe, Louis Le Roy, traducteur habile et auteur original, l'un de ceux qui nous apprirent à donner, par la pratique assidue de l'antiquité classique, du nombre et de l'harmonie à notre prose; Amyot, qui, dans la carrière de

traduction, a effacé par le choix de son modèle et
supériorité de son style toutes les gloires contempo-
ines, Amyot qui a trouvé les caractères durables de
otre idiome, le tour simple et net, la pureté, la jus-
sse lumineuse et la grâce ; d'Ossat, qui dota de ces
ıalités la langue de la diplomatie, toujours clair et
récis dans ses *Lettres politiques*, chefs-d'œuvre du
enre, où éclate une pénétration merveilleuse ; Muret,
lmiré pour sa haute sagacité et son érudition prodi-
ıeuse, mais plus encore comme orateur ; Henri de
esmes, homme d'État consommé et savant helléniste ;
aul de Foix, qui dans ses ambassades réservait tou-
ıurs quelques heures pour ses études ; Lambin, qui
aborait, dit-on, ses commentaires sur les anciens
vec tant de soin et de lenteur, que le verbe *lambiner*
st venu de là ; les deux Montluc, l'un négociateur
eureux et prédicateur estimé, l'autre guerrier infati-
able, écrivant dans sa vieillesse avec la même fougue
u'il avait jadis combattu ; La Noue, aussi humain que
e dernier était cruel, et non moins brave capitaine,
etenant le calme d'un sage dans la fureur des luttes
iviles et se délassant des travaux des camps dans la
omposition du livre où brille la beauté de son âme (1) ;
Élie Vinet, bon maître de la jeunesse et l'un des édi-
eurs les plus laborieux ; Bodin marchant dans sa *Ré-
ublique* sur les pas de Platon et de Cicéron, recher-
hant les principes des institutions de l'État et les
ources qui alimentent au sein du peuple l'industrie,

(1) *Les Discours politiques et militaires.*

le commerce et la richesse, Bodin dont la lecture doit féconder le génie de Montesquieu; Pierre Pithou, le défenseur des libertés gallicanes, si respecté pour son jugement et l'intégrité de ses mœurs, que l'on recevait ses avis comme des oracles et que son approbation semblait aux gens de bien la plus précieuse des récompenses; d'Aurat, qui excellait à initier un jeune auditoire au sentiment des chefs-d'œuvre, et le critique dont les auteurs attendaient l'arrêt souverain avec le plus de sollicitude; Pibrac, que les affaires avaient disputé aux lettres, mais que l'on ne craignait pas d'égaler à Démosthènes et à Horace; Henri Estienne et Pasquier, dont nous avons raconté l'histoire.

Entre tant d'hommes pour la plupart demeurés célèbres, que l'on salue au passage, les yeux s'arrêtent avec intérêt sur ces poëtes si vantés alors et trop dépréciés depuis, Lazare et Antoine de Baïf, tous deux passionnés pour l'antiquité grecque et s'efforçant de la traduire; Joachim du Bellay, mort avant l'âge et cependant proclamé l'Ovide de son siècle; Ronsard, dont le regard plein de feu annonçait l'imagination inspirée; du Bartas, qui balança sa réputation et qui périt à quarante-quatre ans des blessures reçues près de Henri IV; Remi Belleau, le peintre de la nature, et qui fut un vaillant soldat comme du Bartas; Passerat, dont l'extérieur peu prévenant dérobait au premier coup d'œil ce que son caractère et son esprit avaient d'aimable; Desportes, qui dut à ses talents l'opulence dont il faisait un généreux usage; Pontus de Thiard, Garnier et bien d'autres : mais qu'il suffise de rappeler

ıcore quelques femmes supérieures qui cultivèrent vec succès la poésie ; Marguerite de Navarre, la sœur e François I[er] et l'aïeule de Henri IV, qui crut pouɔir ajouter par le mérite d'une plume ingénieuse à éclat de son rang ; l'épouse et les trois filles de Jean e Morel, poëte lui-même, qui composaient des vers ı latin comme en français et dont on comparait la emeure au temple des Muses ; les dames des Roches, ces deux perles du Poitou, » et surtout la belle Caıerine des Roches, que Sainte-Marthe avait plus d'une ɔis entendue avec charme réciter ses productions ou elles de sa mère.

A côté de ces gracieuses figures, d'autres figures plus évères, que nous offre très-fréquemment l'ouvrage de ainte-Marthe, sont celles des jurisconsultes qui ont euri dans cette période, Alciat, Duaren, François de onnan, Airault, Baudouin, du Ferrier, Bertrand d'Arentré, les Hotman, les Montholon : foule pressée où ominent Cujas, le Papinien de son temps, digne enore d'être étudié dans le nôtre (1), et Charles du loulin, qui se déclarait avec moins de modestie que e vérité le jurisconsulte de la France et de l'Allemane. C'était alors à Paris que résidait, suivant un ontemporain (2), la vraie jurisprudence ; et Paris tait aussi, d'après une expression de notre auteur, le

(1) D'Aguesseau recommandait à son fils (voy. ses *Œuvres*, in-4°, 1759, I, p. 277) de lire continuellement Cujas, « qui a mieux parlé, dit-il, ı langue du droit qu'aucun moderne, et peut-être aussi bien qu'un anen. »

(2) Bodin : voy. l'épître placée en tête de sa *République*.

séjour des Muses. De là une sorte de noblesse attachée au mot de Parisien, qui n'a pas toujours été pris dans une acception si favorable, chaque homme de lettres étant fier, nous l'avons indiqué ailleurs, d'appartenir à cette *Athènes de la France*, comme l'appelait Henri Estienne vers la même époque. Beaucoup des personnages que loue Sainte-Marthe sont qualifiés de Parisiens : du Moulin et plusieurs de ceux que nous avons cités; en outre, Pierre de Mondoré, fameux par ses commentaires sur Euclide; Renault de Clutigni, qui avait chanté la victoire des chrétiens à Lépante; le médecin Jean de Gorris, doublement recommandable dans l'exercice de son art et par ses ouvrages; Nicolas Lefèvre, qui, après avoir élevé le prince de Condé, le père du héros, fut le précepteur du jeune Louis XIII particulièrement d'illustres membres des parlements et de nos cours souveraines, les Mangot, les Nicolaï Claude du Puy, Brulart, du Mesnil, Bourdin, Faucon de Ris, Christophe de Thou, Pierre Séguier et le président Lesueur, qui, dans le feu de nos discordes, employait ses loisirs à traduire en beaux vers latins les odes de Pindare.

Si l'on ajoute à ces noms ceux d'Aymar Ranconet de Pierre du Faur, de Christophe de Harlay, de Faye d'Espeisses, de la Guesle, de Brisson, dont nous avons mentionné la mort tragique, de Duranti, qui fut tué à Toulouse par le peuple en révolte, etc., on reconnaîtra que les éloges des magistrats occupent un très-grand espace dans le livre que nous étudions. Un judicieux critique de son temps a prétendu même qu'il les avait

›p multipliés (1). Toutefois il est aisé, ce semble, disculper Sainte-Marthe à cet égard, en considént, d'une part, avec attention le titre dont il a fait oix (2), et en songeant, de l'autre, combien notre cienne magistrature était amie de l'instruction et s lettres.

Cette race virile de nos magistrats du seizième siècle ait conservé, nul ne l'ignore, toute la sévérité des eilles mœurs. Pour emprunter une métaphore à l'un eux (3), ils traversaient une époque pleine d'excès ns en contracter aucune souillure, ainsi qu'on voit Rhône traverser le lac de Genève sans qu'il y ait tre les eaux du lac et celles du fleuve aucun mélange. ais ce n'était pas seulement la vertu qui distinguait s membres de nos parlements : une éducation forte, s connaissances profondes étaient placées au nombre leurs devoirs. François I[er], comme l'atteste Sainte-urthe, s'était attaché à y rassembler de tous côtés les us savants hommes de son royaume ; et ces tradi-ons avaient subsisté jusque sous les derniers Valois. icore ne suffisait-il pas, pour occuper un siége, avoir été nommé par le roi ; il fallait être agréé par s pairs : ce qui n'avait lieu qu'après un examen qui ulait sur les matières les plus élevées et les plus épi-

1) Voy. les *Lettres* de Pasquier, XVIII, 14; cf. XVI, 7.

2) Il traite non pas précisément des littérateurs et des écrivains, mais hommes de savoir, de *doctrine :* terme beaucoup plus général et qui u permettre à Sainte-Marthe de faire entrer dans son cadre quelques rsonnes qui n'étaient ni des gens de lettres ni des savants de profession.

3) De Thou, *De vita sua*, lib. II.

neuses (1). Ainsi les magistrats maintenaient avec une vigilance jalouse la dignité de leur corps. De là tan de services qu'ils nous ont rendus dans cet âge critique, et tant d'œuvres qu'ils nous ont laissées. Ceux même dont les veilles n'étaient pas consacrées à ces patientes recherches et à ces doctes commentaires qu ont aplani pour nous toutes les difficultés de la science du droit, se reposaient du moins, dans de libres études des fatigues de leurs graves fonctions, ou, selon le langage figuré du temps, unissaient le culte d'Apollon à celui de Thémis.

Ce dont on conviendra d'ailleurs sans peine, conformément à l'aveu de Sainte-Marthe, c'est que, parm ceux qui ont possédé les premières charges de la robe et dont il fait l'éloge, quelques-uns, comme Jean de Morvilliers, Hurault de Chiverny et Pomponne de Bellièvre, ont été plutôt les protecteurs des lettres qu'il ne s'y sont appliqués eux-mêmes. Mais on ne le blâmera pas d'avoir accordé une trop large place à ce corps, la gloire de notre pays, où l'on trouvait les sentiment d'honneur, non la témérité frivole, de la classe militaire, et qui, dans son commerce habituel avec les anciens, puisait je ne sais quelle joyeuse humeur joint à une énergie et une capacité singulières. Il est plu juste de reprocher à Sainte-Marthe d'avoir appréci en général avec une indulgence poussée à l'excès, di sons mieux, avec une complaisance aveugle, les auteurs dont il nous parle.

(1) De Thou, *De vita sua*, lib. I. Il est question aussi de cet exame dans les *Commentaires* de Montluc, in-f°, 1592, p. 260 et 264 au verso

Parmi les illustres qu'il célèbre, combien sont aujourd'hui obscurs! Et qui a jamais entendu citer Brisse, Chalvet, Bouju, Aleaume, Goupil, etc.? C'est que les mots et les idées passent ainsi que les livres, et avec eux d'ordinaire s'éclipse la mémoire des écrivains : à très-peu dans chaque époque il est donné de survivre. On concevra donc que beaucoup de ces noms aient été emportés par le temps : et loin de s'en étonner, on saura plutôt gré à Sainte-Marthe d'avoir disputé à l'oubli quelques érudits, quelques-uns de ces ouvriers modestes qui ont apporté au travail commun leur part d'efforts. On comprendra encore son enthousiasme pour Ronsard, lorsque avec de si bons esprits, L'Hôpital, Pasquier et de Thou, il le proclame « le plus grand poëte qui ait paru depuis Virgile. » Mais ce que l'on ne peut ni admettre ni excuser, c'est qu'à tout propos, et pour des hommes qui n'ont fait aucune illusion à leur siècle, il tombe dans des exagérations semblables. D'après son sentiment, Pierre Fauveau (c'était un Poitevin) a imité Senèque le tragique avec tant d'art et de perfection que ses œuvres, s'il avait pris soin de les conserver, « auraient défié le cours des années. » Nicolas Bourbon, le père de celui qui appartint à l'Académie française, « lui semble avoir disputé le prix à l'auteur des *Géorgiques* et de l'*Énéide.* » A l'en croire aussi, il s'en est peu fallu que Dampierre « n'eût dans sa poésie toutes les grâces de celle de Catulle. » Il serait aisé de multiplier ces exemples d'une admiration banale, qui ont attiré à Sainte-Marthe un blâme sévère de Balzac, pour avoir mis à

trop vil prix la qualité d'illustre. « Est-il possible, ajoute l'auteur du *Socrate chrétien*, latiniste consommé lui-même, que Scévole, qui faisait si bien les vers, ait jugé si mal de ceux d'autrui ? Je voulus lire dernièrement un livre d'épigrammes qu'il a vanté dans ses *Éloges*. En conscience, je n'en trouvai pas une seule qui valût le papier sur lequel elle est imprimée. Dans toutes, il n'y avait pas un grain de sel. Il nous veut faire passer pour d'excellents poëtes des gens qui n'étaient pas seulement de passables versificateurs : sans doute parce qu'ils étaient de ses amis. Mais c'est se moquer de son siècle et de la postérité (1). »

Pour les qualités morales de ses personnages, il faut bien l'avouer, Sainte-Marthe n'est pas moins prodigue d'hyperboles que pour leurs talents. Ce ne sont partout que des citoyens accomplis et les meilleurs des hommes. Çà et là quelque chose d'incisif et de mordant romprait à propos la suite continue de ces formes élogieuses, d'où résulte à la longue un peu de monotonie et de fatigue pour le lecteur. On a dit que les *Éloges* de Paul Jove (2) avaient toujours je ne sais quoi d'aigre et de médisant. A ce compte, ils sont tout l'opposé de ceux de Sainte-Marthe, trop doux et trop flatteurs ; et, pour leur avantage commun, il faudrait tempérer les uns par les autres. Paul Jove, plus curieux d'argent que de gloire, prétendait lui-même,

(1) *Dissertations critiques*, VII.

(2) *Elogia doctorum virorum, ab avorum memoria publicatis ingenii monumentis illustrium.*

à ce qu'on rapporte, « qu'il avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, pour traiter les princes suivant les faveurs ou les disgrâces qu'il en recevait. » Il serait aussi à souhaiter que, pour de plus honnêtes raisons, la plume de fer remplaçât par intervalles la plume d'or entre les mains de Sainte-Marthe. Son œuvre, plus variée, en aurait plus de piquant et d'attrait. On désirerait en outre, dans différents passages, de plus riches développements. Car la brièveté de Sainte-Marthe est parfois extrême, comme on l'a remarqué de son vivant (1), et cette brièveté contraste d'une manière choquante avec l'importance de certains sujets. C'est ce qui arrive, par exemple, à l'égard de Clément Marôt et de Rabelais. Une page environ consacrée à chacun d'eux ne paraîtra nullement suffire, si l'on veut être juste pour ce charmant poëte, naïf avec art et capable de vigueur et d'élévation, malin avec délicatesse et sans amertune, que Turenne savait, dit-on, par cœur et se plaisait à citer; si l'on ne méconnaît pas tout ce qui se cache de bon sens pratique, d'originalité féconde et de génie réformateur, sous les grossièretés burlesques de celui qu'on a pu appeler un bouffon sublime. A ce défaut de proportion, qui est sensible dans plusieurs endroits de l'ouvrage, se joint trop fréquemment l'absence de dates précises, de traits caractéristiques et de faits. Sainte-Marthe est plutôt orateur que biographe, et l'on voudrait trouver dans ses éloges,

(1) Joseph Scaliger, dans une lettre du 22 juillet 1590 à Sainte-Marthe, où il le félicitait de ses *Éloges,* touchait délicatement ce point, en lui disant que *tout le défaut de l'ouvrage était sa brièveté.*

avec moins de formules générales et moins d'allusions classiques, plus de ces particularités significatives qu'eût affectionnées un Plutarque et qu'il ne cherchait pas assez (1). C'est là ce que voulait faire entendre Gui Patin, lorsque, en apprenant à un de ses amis, à Falconet, qu'il avait ramassé de nombreux mémoires « pour composer des éloges latins des Français illustres en sciences, à l'imitation de Scévole de Sainte-Marthe, » il lui annonçait l'intention d'y travailler les soirées dès que ses malades lui en laisseraient le loisir, et, « si Dieu lui en faisait la grâce, de donner des *Éloges* plus curieux et plus historiques que ceux de Sainte-Marthe, auxquels ils ne céderaient que pour l'expression (2). »

Cette dernière réserve rappelle ce qui fit principalement l'admiration des contemporains dans l'œuvre de Sainte-Marthe, et ce qui devait exciter celle de Gui Patin, fort épris de la bonne latinité. Cependant qui ne croirait que les *Éloges* eussent beaucoup gagné à être rédigés en français? On aurait sans doute bien étonné un savant de cette époque en lui disant qu'un jour, et ce jour n'était pas éloigné, on priserait, au-dessus de l'éloquence romaine de Scévole, notre *vul-*

(1) Florent Chrestien, dans une lettre adressée à Joseph Scaliger (voy. les *Épîtres françoises à M. de la Scala,* in-8°, 1624, p. 62), s'exprime ainsi au sujet de son père, loué dans le livre IV : « M. de Sainte-Marthe a fait son éloge; mais il semble qu'il n'ait pas pris beaucoup de peine d'en savoir les particularités, s'étant contenté d'en parler comme d'une personne qu'il connaissait fort peu. »

(2) Voy. les *Lettres* de Gui Patin, t. III, p. 445 et 446 de l'édition Reveillé-Parise.

aire, qui, selon Montaigne lui-même (1), n'avait ncore ni assez de souplesse ni assez de vigueur pour e pas « succomber à une puissante conception. » Iais, tracé dans notre langage, combien ce tableau du eizième siècle n'en aurait-il pas plus de vérité ? Il faut ppliquer aux *Éloges* l'observation justement faite sur *Histoire* du président de Thou. Le voile d'une langue trangère masque la pensée, si habile que soit l'écriain. Trop préoccupé d'imiter ses modèles, tandis que ainte-Marthe prodigue les souvenirs antiques ou es exclamations à effet et s'attache à une élocution l'une solennité un peu vague, la spontanéité lui chappe, comme la verve militaire de Henri IV disaraît dans les harangues où de Thou le fait parler à a manière de Tite-Live. Tel était, pour nos Français le cette époque, le fâcheux côté de l'emploi d'un diome éteint : il étouffait en partie, sous le costume uniforme de la période oratoire, le libre mouvement le l'esprit, qu'eût favorisé au contraire l'indépendance le notre jeune idiome, et l'auteur tendait à s'effacer ous l'érudit; la périphrase élégante remplaçait le erme expressif. A son insu, on pensait en ancien, ion plus en moderne ; et, drapé dans la toge de Cicéon, on eût rougi de ces traits familiers que n'offrait as l'orateur latin. C'est là ce qui a empêché Sainte-Iarthe d'être assez simple et assez précis dans ses déails, assez fourni de ces curiosités que nous aimons, ssez complet dans ses jugements : c'est ce qui fait que

(1) *Essais*, III, 5.

les physionomies si attachantes de cette époque, empressée de s'ouvrir aux jouissances nouvelles de la société et des lettres, ne ressortent pas toujours chez lui avec assez de saillie et de force.

Quel que soit aussi le nombre des personnages loués par Sainte-Marthe [ce nombre n'est pas au-dessous de cent cinquante (1)], on peut cependant, comme on l'a déjà indiqué, constater plus d'une omission. L'auteur n'a commencé son ouvrage que tard, et dans son extrême vieillesse il a cessé de s'en occuper. On n'y voit figurer ni Achille de Harlay, le digne chef de ces magistrats qui bravaient au besoin l'assassinat sur leurs chaises curules, non pas seulement gardiens et organes, mais soldats de la loi; ni Auguste de Thou, « cet ornement de son siècle, cet homme incomparable, » comme le nommait à bon droit Sainte-Marthe. Là manquent également plusieurs poëtes arrêtés par la mort au début ou au milieu de leur carrière : Jean de la Péruse, Olivier de Magny, Jacques Tahureau et Jodelle, dont la *Cléopâtre* charma la cour du roi Henri II. Parmi les hommes remarquables appréciés dans ce livre, on voudrait encore trouver Vauquelin de la Fresnaye, dont la vie ne fut guère moins longue

(1) Il faut remarquer, pour atteindre ce chiffre, que dans le même éloge il y a quelquefois deux et même trois personnages compris. C'est ce qui arrive pour les deux Baïf (père et fils) ; pour les trois du Bellay, Guillaume, Martin et le cardinal de ce nom ; et il s'est excusé par ce vers de n'avoir pas poussé son travail au delà de cette époque :

Nunc senii grave pondus obest; nunc debilis ætas.

Les derniers éloges qu'il composa sont de 1616.

que celle de Sainte-Marthe; Bonaventure des Périers, qui périt de sa propre main, victime d'une imagination désordonnée mais non sans puissance; Bertaut, qui dut à ses vers une belle et heureuse fortune; Brantôme, joyeux conteur, dont le libre pinceau exprima au naturel les hommes et les mœurs de son temps; Versoris, qui fit éclater de rares talents au barreau, dans un camp opposé à Pasquier, et fut l'une des lumières de nos assemblées politiques; Calvin, en qui Bossuet a signalé un des fondateurs de la prose française; Charron, l'auteur du *Traité de la sagesse*, s'appliquant, sur les pas de Montaigne, à ressusciter la philosophie du paganisme; Blaise de Vigenère, que l'on égalait alors au traducteur de Plutarque et de Longus, et qui n'a pas peu contribué à nous rendre familière la connaissance de l'antiquité; Loisel, aussi habile jurisconsulte que bon citoyen, dont le *Dialogue des avocats* a été réimprimé de nos jours; du Perron, qui a introduit l'élégance du style dans les matières théologiques; du Vair, l'un des principaux représentants de l'éloquence parlementaire au seizième siècle; et cette seconde Marguerite, à l'esprit non moins séduisant que le visage, dont les *Mémoires* captivaient à tel point Pellisson qu'il les lut tout entiers, nous dit-il (1), deux fois en une seule nuit. Ces noms et quelques autres semblables méritaient bien pourtant, on l'avouera sans peine, d'avoir leur place dans cette brillante galerie du seizième siècle.

(1) *Histoire de l'Académie française*,

On osera même ajouter qu'il était digne de Sainte-Marthe d'élargir son cadre, en y faisant entrer les hommes qui, hors de notre pays, s'étaient distingués dans les lettres. Le président de Thou, dont l'*Histoire* remplit en partie le vide que nous regrettons (1), lui conseillait, dit-on, après l'heureux succès de ses *Éloges*, d'entreprendre de célébrer les grands capitaines. Il eût mieux valu que de nos savants français il rapprochât l'élite des savants qui avaient alors fleuri dans toute l'Europe : ce complément eût été plus naturel et plus approprié au goût si littéraire de Sainte-Marthe. Il n'a parlé que d'un étranger, si l'on peut donner ce nom à Jules César Scaliger (2), dont Agen, comme nous l'apprend le poëte Jasmin, n'a pas perdu le souvenir. C'était la ville où avait longtemps résidé et où mourut cet Italien, brave soldat, fameux érudit et parfait médecin, dont toute la personne respirait quelque chose d'héroïque, et qui, par la noblesse de ses traits et sa fière démarche, rappelait la race souveraine dont on le croyait descendu. Mais près de lui, et en face de nos illustrations, ne voudrions-nous pas rencontrer dans ce livre le dictateur des esprits de son siècle, Érasme, d'une conception aussi vive que sa

(1) Les *Éloges des hommes savants*, extraits de l'*Histoire universelle*, ont été réunis en deux volumes et publiés par Teissier, in-12, Utrecht, 1696, avec un volume d'additions, Berlin, 1704.

(2) On lit dans le *Scaligerana II*, au mot *Sammarthanus :* « Sainte-Marthe a dit qu'il mettrait mon père dans ses *Eloges* (c'est Joseph Scaliger qui parle), encore qu'il soit Italien; car il a été citoyen français et aimait mieux *dici Gallus que Italus.* »

science était vaste, observateur malicieux et hardi, mais avec adresse et mesure, ce qui rend la hardiesse vraiment redoutable : le premier qui dans les temps modernes ait manié cette arme de l'opinion publique, supérieure à toutes les autres; l'excellent et docte Casaubon, qui, après être né à Genève, passa de nombreuses années à Montpellier ou à Paris ; le fougueux Buchanan, errant de contrée en contrée ; et, quoique précepteur d'un roi, écrivant contre la royauté; Bembo et Sadolet, Tasse et Arioste, dont l'Italie était presque également fière ; Dousa, le Varron de la Hollande, et qui, comme Varron, fut guerrier, magistrat, savant universel et poëte; Juste Lipse, à qui nous devons de bien comprendre Tacite et de l'apprécier à sa valeur; Thomas Morus, courageux homme d'État et rêveur honnête homme, s'attaquant avec verve, dans son *Utopie*, aux inégalités sociales et aux puissances injustes; la belle et vertueuse Olympia Morata, native de Ferrare, qui expliquait les *Paradoxes* de Cicéron, parlait le grec comme sa propre langue, et mourut à vingt-neuf ans, victime des malheurs de son époque; Guichardin, l'honneur de Florence, servant doublement son pays, de ses conseils et de son bras (1), émule, dans son *Histoire*, des écrivains de l'antiquité ; le doux et grave Mélanchthon se consolant, dans l'étude, des chagrins que lui causaient les discordes religieuses et s'efforçant, à l'exemple de Ramus, d'instruire ses compatriotes à *socratiser ;*

(1) *Potente di consilio e pro di mano*, disait-on de son temps.

Camerarius, déployant dans l'érudition le zèle et le génie de la découverte, en même temps qu'il prenait aux affaires de l'Allemagne une part des plus efficaces, commandant le respect par son caractère non moins que par ses travaux, l'une de ces *grandes âmes*, comme disait Huet, qui, en aplanissant toutes les aspérités de la science, nous ont permis d'y parvenir sans beaucoup d'efforts?

Il est inutile de poursuivre cette énumération : nous laisserons à juger, sans citer d'autres noms, combien ces figures nouvelles auraient ajouté de variété et d'intérêt au tableau de Sainte-Marthe ; combien il eût gagné à développer son ouvrage en y rassemblant toutes les supériorités intellectuelles d'un siècle fécond pour la science comme pour la littérature, qui annonçait Galilée, Descartes, Newton. Nous nous contenterons de faire observer que le simple rapprochement de ces portraits eût produit des contrastes propres à répandre la lumière sur cet âge si important de l'humanité. Dans l'activité créatrice qui le travaillait, la science avait des aspects très-divers, et l'on voyait s'y refléter les profondes différences qui, dans l'Église et dans l'État, séparaient alors les esprits et les âmes : ici elle avait un caractère de précision et d'investigation sévères; là, je ne sais quoi de plus élégant et de plus facile. Aux savants de l'Italie et de la France catholiques on conviendra qu'il eût été curieux d'opposer les savants de la Hollande et de l'Allemagne protestantes.

Mais trêve à nos regrets : au lieu d'imaginer ce que ce livre aurait pu être, ainsi modifié, bornons-nous à

le goûter tel qu'il est et à en jouir. Malgré les imperfections que la critique y a signalées, malgré les vœux que nous avons exprimés nous-même, il n'en est pas moins une des œuvres les plus attachantes que nous aient léguées nos pères. Dans cette production de Sainte-Marthe, on sent circuler pour ainsi dire la séve de la littérature renaissante et le souffle d'une généreuse émulation. Ce qui lui prête son plus grand charme, c'est cet amour des lettres qui y respire et qui est une des marques distinctives de l'époque : on voit l'ardeur communicative de tous ceux qui les cultivaient, et, sauf quelques violences passagères, les relations cordiales qui les unissaient entre eux, les secours et les conseils qu'ils se plaisaient sans cesse à échanger. De toute part aussi le travail de la société, qui se renouvelle sous l'influence de ce concert empressé d'efforts, éclate dans les *Éloges*.

Comme les Mémoires que de Thou a laissés, ils témoignent des sympathies et des respects qui entouraient les savants dépositaires de l'avenir. Il y a enfin, et surtout pour nos temps de froideur et de mollesse, comme une vertu vivifiante dans cette lecture, où ne s'offrent que de louables passions et de nobles exemples.

Par ces motifs on nous pardonnera de nous être longtemps arrêté sur cet ouvrage, dont les réimpressions presque aussitôt multipliées prouvent le grand succès contemporain. L'autorité en fut à cette époque si imposante, qu'une veuve impliquée dans un procès considérable et qui avait intérêt à établir que son mari

était un homme d'un mérite distingué, ayant allégué pour preuve de ce fait, devant le parlement de Paris, qu'il avait sa place dans ce recueil, l'illustre corps agréa cet argument comme n'admettant pas de réplique. La réputation et le crédit des *Éloges* sont également attestés par Balzac lui-même, qui cite avec approbation, dans une de ses *Lettres*, une phrase latine où ce livre est qualifié *de livre d'or* (1). Vers le milieu du dix-septième siècle il était encore assez prisé pour que Guillaume Colletet crût devoir traduire en français (2) l'œuvre de celui qu'on n'avait pas cessé d'appeler *le grand* Scévole (3).

Telles furent les productions de Sainte-Marthe, celles du moins qui nous sont restées; car il faut signaler en outre des Mémoires sur l'histoire de France, que l'on ne retrouve plus (4), et un panégyrique de

(1) XXII, 17 : « Scævola nempe Sammarthanus, in *aureolo Elogiorum libello*, digno, me judice, omnium Bemborum et Sadoletorum invidia. »

(2) *Eloges des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleuri en France dans la profession des lettres*, Paris, 1644, in-4°. Ce sont, disait Colletet au début de sa traduction, « les premiers éloges que l'on aura vus dans notre langue : tant les hommes sont avares de louanges envers ceux qui leur ont prodigué leur temps et leurs veilles. »

(3) C'est ainsi que le nomme en effet Perrault, dans ses *Hommes illustres.*

(4) On lit à ce sujet dans le manuscrit de G. Colletet : « A sa haute éloquence, Sainte-Marthe joignait une profonde connaissance des affaires de l'État et de celles de la justice, de la police et des finances, et une intelligence parfaite de toutes les histoires, et spécialement de celle de France, dont il dressa même des mémoires utiles au public et glorieux à son nom, s'ils avaient été divulgués au monde. »

Poitiers (1), devenu si rare que nous n'avons pu nous le procurer : témoignage de sa tendresse presque filiale pour cette ville où s'écoula une grande partie de son existence. Il y vante, suivant Dreux du Radier, la situation de cette agréable cité et les avantages qu'elle rassemble ; au dedans, le nombre de ses églises, la noble architecture de ses édifices, son commerce actif, son université surtout, remarquable par le lustre que lui ont acquis plusieurs célèbres jurisconsultes ; au dehors, la fertilité de son territoire, la riche variété de ses paysages, la pureté de l'air qu'on y respire, la limpidité de ses eaux ; ajoutons que, par un trait propre à nos vieux Gaulois, il n'oublie point de mentionner la beauté des femmes poitevines.

Ce morceau n'est pas compris dans l'édition générale des Œuvres de Sainte-Marthe que son fils aîné a donnée en 1633 et dédiée au cardinal de Richelieu. On regrette que plusieurs autres pièces de la jeunesse de l'auteur n'y aient pas été non plus conservées.

Quant aux éditions partielles publiées de son vivant, leur nombre suffirait pour prouver quelle a été, de son temps, la vogue de ses ouvrages. Politique intègre et citoyen dévoué, fort estimé de plus en qualité de jurisconsulte, il fut donc encore, ainsi que nous l'avons

(1) *La Louange de la ville de Poitiers :* cette pièce a été, suivant le P. Lelong, imprimée à Poitiers en 1593. Mais, selon d'autres, elle avait paru dès 1573.

montré, poëte, historien, orateur; et à ces différents titres, il passa pour une merveille. De cette opinion, la postérité a beaucoup rabattu sans doute : son nom toutefois, parmi les doctes noms du seizième siècle, est resté l'un des plus populaires, et un rayon de poésie et de gloire y demeure attaché. En réalité, comme s'il avait survécu à son époque, Scévole ferma le cortége des hommes célèbres qu'elle avait possédés, représentant attardé d'une génération qui n'était plus. Cependant des astres nouveaux se levaient à l'horizon, qui allaient bientôt éclipser nos anciennes illustrations littéraires : Descartes se livrait à ses fécondes méditations; Corneille grandissait pour l'honneur de notre théâtre; La Fontaine et Molière venaient de naître; Pascal voyait le jour l'année même où mourait Sainte-Marthe.

Un souvenir semble dû, quoi qu'il en soit, à ceux qui ont aplani la voie à notre grand siècle. Sainte-Marthe a son rang marqué parmi eux. A la veille des chefs-d'œuvre, il a ému, par quelques vers heureux, l'imagination publique, et, en excellant à répéter l'harmonie de ces sons antiques qui charmaient la renaissance, il nous a préparés à goûter la perfection des vers de Racine; surtout épris pour les lettres d'une passion sincère, il a contribué, avec plusieurs de ses contemporains, à répandre dans la nation le goût des nobles jouissances de l'esprit. Si ses talents méritaient un regard de la postérité, ses vertus privées et publiques ne l'en rendaient pas moins digne. Il a offert un beau type de l'ancien caractère français. On se rappellera

que les mêmes hommes, dont les loisirs ont alors produit des œuvres savantes et gracieuses, ont aussi, par leur courage et leur dévouement au pays, préservé la France de deux ennemis qui la menaçaient également, l'anarchie et l'étranger.

JACQUES AMYOT [1]

Peu de noms sont demeurés aussi chers aux lettrés et même aussi populaires que celui du *bien disant* Amyot, comme l'appelait son contemporain Pasquier. Aux rares qualités d'esprit qui l'ont recommandé à l'attention publique s'est joint, pour la frapper, l'intérêt romanesque prêté par quelques-uns à sa vie, sorte de légende d'un siècle passionné pour la science. C'était donc une entreprise utile que de revenir sur un personnage plus illustre qu'il n'était exactement connu, de dégager à son égard la vérité des traditions mensongères, de reviser enfin, pour en faire sortir une œuvre critique, les jugements et les récits antérieurs dont il avait été l'objet; et cette entreprise, nous pou-

(1) *Essai sur Amyot et les traducteurs français au seizième siècle*, précédé d'un *Éloge d'Amyot*, par Auguste de Blignières ; in-8°, 1851.

vous annoncer qu'elle a été réalisée par M. de Blignières avec un très-honorable succès.

Nous serons court sur la vie d'Amyot. Il naquit le 30 octobre 1513 (1), à Melun, d'un boucher, suivant les uns; suivant d'autres, d'un corroyeur ou d'un marchand mercier : ce qui est constant, c'est qu'il sortit d'une famille cachée dans les derniers rangs du peuple. On peut lire dans un discours de Saint-Réal (2) le récit de plusieurs aventures qui signalèrent, selon lui, les premières années d'Amyot. Mais Bayle, armé de son doute intelligent, n'y croit pas et ne permet guère d'y croire. Tout au plus, en rejetant ce qui choque ouvertement le bon sens et les dates, peut-on admettre avec M. Ampère, l'un des plus récents biographes d'Amyot, qu'il ait par la suite légué à l'hôpital, où il avait été recueilli enfant, la somme alors considérable de douze cents écus, pour payer le don de seize sous qui l'avait jadis empêché de mourir de faim. Il paraît d'ailleurs qu'Amyot fut au nombre de ces pauvres écoliers de Paris, que soutenait en grande partie la charité publique et à qui elle assurait même un lieu de repos après la mort (3). Une circonstance unique suffirait pour faire juger de son dénûment : c'est que chaque semaine il ne recevait de sa mère qu'un seul

(1) Cette date est fixée par une *Vie d'Amyot*, écrite en latin (1612), et ouvrage de Frédéric Morel, doyen des professeurs du roi, lequel s'était aidé d'un récit que Renaud Martin, secrétaire d'Amyot, avait fait lui-même en français de la vie de son patron.

(2) Voyez le troisième : *Sur l'usage de l'histoire.*

(3) Il y avait à Paris *le cimetière des pauvres écoliers.*

ain, qui lui était apporté par les bateliers de sa ville atale.

Dans cette époque où la science était plus difficile à onquérir que de nos jours, la pénurie d'Amyot semlait de nature à lui en interdire l'accès. Mais tous les bstacles fléchirent devant son zèle héroïque pour étude, dont on a raconté des merveilles. On a préendu que la nuit, à défaut d'huile ou de chandelle, l travaillait à la lueur de quelques charbons enflamnés. Ce fut, en tout cas, dans le collége du cardinal emoine qu'avec autant d'opiniâtreté que d'ardeur il pprit le latin. Pour le grec, il reçut d'abord les leçons e Bonchamp, qui, d'après l'usage du temps, se faiait appeler Evagrius, et tenait ce qu'on nommait alors a classe des grecs. Lorsque peu après, en 1529, Franois Ier créa la chaire de grec au sein du collége qu'il enait d'établir, Amyot se perfectionna dans cette lanue, sous les professeurs royaux Jacques Toussain et ierre Danès. A dix-neuf ans il recevait le degré de naître ès arts; mais aussitôt la pauvreté le forçait, omme l'a dit Sainte-Marthe au sujet d'un autre saant (1), de se faire maître lorsqu'il eût voulu contiuer encore à être disciple : il entrait en qualité e précepteur, d'abord chez un ecclésiastique de nérite, l'abbé Jacques Colin, qui lui confia ses neeux; ensuite chez un secrétaire du roi, Bochetel de assy.

Dans ces postes il attira l'attention d'une princesse

(1) De Guillaume Postel, dans ses *Éloges*.

qui pressentit ses talents, de Marguerite de Valois, sœur unique de François Ier. Par suite de sa protection, il quitta bientôt Paris, « cet agréable et fameux temple des Muses, » comme parlaient les contemporains, pour devenir lecteur public (1) à Bourges. Pendant près de douze ans il conserva cet emploi, donnant deux leçons, l'une, de littérature latine, le matin ; l'autre, de littérature grecque, à midi.

Ce fut pendant les courtes heures de loisir (*horis subsecivis*) que lui laissait un si laborieux professorat qu'il commença les belles traductions qui l'ont rendu immortel. Quelques-uns de ses ouvrages, placés sous les yeux de François Ier, méritèrent l'approbation de ce prince. Pour l'encourager à les poursuivre, il lui concéda le dernier bénéfice dont il ait disposé, l'abbaye de Bellozane. Ce n'était pour Amyot qu'un premier pas dans le chemin de la fortune, où, sans rien perdre de son ardeur pour l'étude, il marcha dès lors rapidement. Après une mission au concile de Trente, que lui avaient confiée l'ambassadeur Odet de Selve et le cardinal de Tournon (mission qui lui permit de visiter, avec beaucoup de fruit pour ses travaux, les bibliothèques de l'Italie), il fut présenté par celui-ci à Henri II, qui le choisit pour précepteur de deux de ses fils, les ducs d'Orléans et d'Anjou, depuis Charles IX et Henri III. La reconnaissance de ses élèves fit ensuite de lui, comme on sait, le titulaire de plusieurs riches bénéfices, un membre du conseil privé du roi, un grand

(1) On sait que les cours des universités s'appelaient alors des *lectures*

aumônier de France (1), un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit (2), un évêque d'Auxerre, etc. (3), en sorte qu'il offrit longtemps l'exemple d'une des plus belles destinées qu'ait jamais créées le culte des lettres (4).

Si sa fortune fut grande, d'amères disgrâces, qu'il ne laissa pas d'éprouver sur la fin de sa carrière, lui permirent toutefois de reconnaître par lui-même la vanité de cette prospérité et de cette grandeur qui n'avaient eu d'autre source que son mérite personnel. Dans les troubles de la Ligue, l'agitation du pays se communiqua à son existence jusqu'alors si calme. Comme il arrive assez généralement aux hommes modérés dans les temps de factions, il fut en butte à l'inimitié de tous les partis et l'objet des plus violentes attaques. Échauffé par des séditieux, le peuple d'Auxerre se mutina contre son évêque : il ne s'agissait de rien moins que de *lui couper la gorge.* Des coups d'arquebuse furent tirés contre lui, et il ne put échapper à ses

(1) Charles IX avait revêtu Amyot de cette dignité le lendemain même de son avénement à la couronne.

(2) Henri III voulut même qu'en mémoire de son maître, les grands aumôniers qui viendraient après Amyot fussent commandeurs nés de l'ordre que ce prince avait créé : par faveur spéciale ils n'avaient pas de preuves de noblesse à faire.

(3) Amyot fut le quatre-vingt-dix-septième évêque de cette ville, et nommé à ce siége, non, comme on l'a dit, en 1561 ou 1568, mais bien en 1570.

(4) Ajoutons que dans l'une de ses charges, la plus modeste, celle de garde de la bibliothèque du roi, Amyot eut pour successeur le célèbre historien de Thou

ennemis qu'en fuyant de maison en maison. Un moment dépouillé de ses biens, qu'on l'accusait d'avoir amassés avec trop de soin, il se représentait en 1585, dans une lettre adressée au duc de Nivernais, comme victime « d'indignités et d'oppressions journalières, pour avoir été officier et serviteur du roi, comme nu et dépouillé, et ne sachant plus, ainsi qu'on dit, de quel bois faire flèche. » On peut croire, il est vrai, qu'une certaine indécision de caractère et quelques torts, imputables surtout à sa faiblesse, ont été dans cette époque difficile, le principe de ses malheurs; mais on ne refusera pas un sentiment de pitié à ce vieillard de soixante-quinze ans, chassé de son Église et se déclarant, dans l'effusion de sa douleur, « le plus affligé, détruit et ruiné pauvre prêtre de France. » Pour retirer à ses persécuteurs les prétextes dont ils étaient armés contre lui, il dut se soumettre à l'absolution que lui donna un légat du pape. Celui-ci, en levant l'excommunication *dont on le prétendait atteint,* mit un terme à ses dangers, sinon à ses embarras : car le peu de temps qu'il survécut s'écoula tristement dans la contrainte, la pauvreté, les appréhensions et les regrets. Moins heureux que Plutarque, qui, s'éteignant plein de jours et d'honneurs, avait vu sur le trône Antonin le Pieux, il mourut en 1593, ayant à peine aperçu l'aurore du règne de Henri IV, et sans même avoir su pressentir dans ce prince le restaurateur de la monarchie française.

M. de Blignières ne s'est pas contenté d'exposer avec étendue tous les faits qui se rapportent à la vie d'Amyot;

l en a éclairé la connaissance par une critique judi-
ieuse. C'est assez dire que les anecdotes dont Varil-
as, vers le même temps que Saint-Réal, a embelli
on histoire, n'ont pas trouvé une créance aveugle au-
rès de lui. Les pièces authentiques en main, il a ré-
luit au néant les inventions de ces fabuleux écrivains.

Le caractère et le génie d'Amyot n'avaient jamais
té soumis à un examen aussi scrupuleux. On voit
ue sa qualité dominante fut un amour opiniâtre du
ravail, qui ne se démentit ni dans la bonne ni dans la
nauvaise fortune. Il ne connut que cette seule passion;
l n'eut véritablement qu'une ambition, malgré ses
autes dignités, celle de bien écrire. Comme son bio-
graphe le dit par une heureuse imitation de l'idiome
le Montaigne, qui est chez lui assez fréquente, « il se
efusait à la politique, se prêtait à ses fonctions, ne se
lonnait qu'à ses études. » Pieux évêque néanmoins et
on précepteur (1), quelle que fût-sa prédilection pour
es livres, il ne manquait à aucun de ses devoirs. Son
umeur était obligeante, quoiqu'il eût gardé de son
léfaut premier d'éducation une certaine rudesse dans
es manières; ses plaisirs étaient des plus simples (il
imait la musique et faisait volontiers sa partie de

(1) Voici quelques-unes des paroles qu'il adressait à ses élèves et qui
levaient, ce semble, former de meilleurs rois : « Ce n'est pas vraie gran-
leur de pouvoir tout ce que l'on veut, mais de vouloir tout ce que l'on
loit. » Suivant lui encore, le souverain, si la loi humaine n'avait pas
l'action sur lui, ne devait jamais perdre de vue « cette loi éternelle,
ui est la droite raison, vérité et justice, propre volonté de Dieu seul. »
'énelon tenait-il donc au jeune duc de Bourgogne un plus noble lan-
gage?

chant) (1); sa vie parfaitement régulière : car il serait injuste de rien inférer contre ses mœurs, qui furent toujours pures, de quelques-uns des travaux de sa jeunesse, des traductions d'ouvrages plus ou moins libres par lesquelles il s'essaya à de plus importantes compositions. Je veux parler des *Amours de Daphnis et Chloé,* et de ceux de *Théagène et Chariclée,* reproduits par Amyot avec tant de simplicité et de délicatesse. La pastorale de Longus, il faut le regretter sans doute, a été trop souvent recherchée par l'esprit de libertinage : qui ne sait le goût du régent pour cette production, dont la naïve licence plaisait si fort à son imagination blasée? Mais la naïveté même du traducteur apercevait peu ces périls. On peut excuser encore davantage le roman d'Héliodore (2), bien plus chaste que le précédent, et qui eut le privilége de captiver, dans la sévère retraite de Port-Royal, l'âme aimante du jeune Racine.

Le futur auteur d'*Athalie* avait cru trouver un sujet de tragédie dans cette *histoire éthiopique* de Théagène

(1) « Inter privatos parietes, dit le biographe d'Amyot, *partes sua. agebat,* ut hilarior post gravissima studia mensæ accumberet. » — Ains Loisel nous parle, dans son *Dialogue des avocats*, d'un magistrat, juris consulte habile et savant helléniste (Bourdin), « qui jouait du luth et d l'épinette et *chantait sa partie.* »

(2) Amyot ne connut qu'assez longtemps après l'avoir traduit, et à l faveur des manuscrits qu'il put consulter à Rome, le nom de cet auteu qui fut lui aussi évêque (évêque de Tricala). Mais, comme l'a remarqu M. Ampère, il est très-probable qu'Héliodore n'était pas encore évêqu quand il composa cette histoire d'amour, et Amyot, quand il la mit e français, était loin de penser qu'il le serait un jour.

et Chariclée, qui fut, après lui, mais avec fort peu de succès, transportée sur le théâtre. Plus d'un de ses ouvrages, et *Bajazet* en particulier, attesta du moins qu'il ne l'avait pas oubliée. L'érudition curieuse de M. de Blignières, en interrogeant la trace de ces souvenirs, a montré combien avaient eu de vogue les fictions des deux romanciers, répandues et illustrées par son traducteur ; elle en a surpris des imitations jusque dans les écrivains les plus dissemblables, le Tasse et Cervantes. Déjà par ces travaux, qui sont la partie la moins durable de sa gloire, Amyot ramenait vers l'antiquité, on pourrait dire vers le vrai et le beau, les esprits égarés par les inventions du moyen âge, qu'il comparait assez justement « aux songes de quelque malade en délire ; » il ouvrait au roman ses voies modernes, en substituant à la recherche des aventures incroyables la peinture des passions du cœur. De Théagène et Chariclée doivent naître un jour Zaïde et la princesse de Clèves. Des *Amours de Daphnis et Chloé* date notamment, en Italie comme chez nous, ce goût si vif pour la pastorale, qui a enfanté l'*Aminte* et l'*Astrée*, espèce de transition conduisant à la perfection du genre, à *Paul et Virginie* (1).

Mais en se plaisant à reproduire ces jeux de l'imagination antique, souvent peu scrupuleuse, Amyot puisait à une source plus sévère; il empruntait à la

(1) On sait que Paul-Louis Courier a donné en 1810 une édition nouvelle, souvent réimprimée depuis, de la traduction d'Amyot, qu'il a retouchée, et du texte de Longus, dont il a comblé une lacune. Il a aussi revu la traduction des *Amours de Théagène et Chariclée*.

Grèce ses trésors historiques. On ne se rappelle guère aujourd'hui qu'il a traduit une partie de Diodore de Sicile; et ce travail est loin toutefois d'avoir mérité l'oubli où il est presque absolument tombé. Dans cette lutte ingrate contre un original sans caractère et sans couleur, il a montré du moins, et c'est tout ce qu'il pouvait faire, « une diction égale, correcte, précise, en un mot, les qualités modestes mais difficiles du style tempéré, qui paraissent réservées aux langues déjà mûres et bien réglées. » Ce qui semble, au reste, avoir condamné à l'obscurité cette œuvre utile, c'est la réputation éclatante qui accueillit tout aussitôt un autre travail d'Amyot, bien plus précieux effectivement, la traduction de Plutarque.

M. de Blignières devait donc s'arrêter principalement sur ce titre impérissable de la gloire d'Amyot : aussi son livre ne nous fait-il pas moins bien connaître le philosophe de Chéronée que son traducteur. Quelle fut dès le quinzième siècle la popularité de cet auteur, que J. J. Rousseau, dans le dix-huitième, préférait encore à tous les écrivains de l'antiquité; quelle fut la destinée de ses œuvres; quels interprètes trouvèrent-elles chez les modernes; quelles leçons de morale leur furent empruntées, quels services l'à-propos de la version si française d'Amyot rendit à l'esprit français (1),

(1) Nous avons une belle lettre de Henri IV, tome V, page 462 du recueil de ses *Lettres missives*, où ce prince appelle Plutarque « l'instituteur de son bas âge, son bon conseil et sa conscience. » Montaigne déclarait aussi qu'il avait appris de Plutarque à parler et à écrire (*Essais* I, 25; II, 4); et c'était grâce à l'intermédiaire d'Amyot que les princesses

c'est là ce que M. de Blignières examine avec autant d'abondance que d'intérêt, en recueillant à ce sujet tous les témoignages antérieurs. Après beaucoup d'autres qui en France et à l'étranger avaient reproduit des parties plus ou moins considérables de Plutarque, Amyot fut le premier qui le traduisit entièrement : il donna les Biographies en 1559 ; les Œuvres morales et mêlées parurent en 1572. Sur les devanciers qui lui avaient frayé la route, entre lesquels on remarque George de Selve, le frère de l'ambassadeur cité plus haut, M. de Blignières s'est livré à des recherches neuves et piquantes, qui éclairent parmi nous l'histoire du progrès social. Si les esprits tendaient alors à se polir, les mœurs, par l'effet d'un même instinct et malgré des excès déplorables, aspiraient à s'adoucir et à s'épurer : c'est ce qui explique la vogue extrême dont jouissaient les traités relatifs à la morale. On n'en citera qu'un exemple : les *Préceptes nuptiaux*, un des opuscules de Plutarque, trouvèrent en peu d'années sept traducteurs français, dont les plus célèbres sont La Boëtie et Amyot. Ce dernier eut l'avantage unique, tout en façonnant la langue avec une habileté consommée, de féconder et d'amender la pensée commune, mise pour ainsi dire en contact avec ce que l'antiquité avait de meilleur. De là cette réputation sans égale, qui fut la récompense d'Amyot, proportionnée en quelque

de France, au rapport de Brantôme, « entourées de leurs gouvernantes et filles d'honneurs, s'édifiaient grandement aux beaux dits des Grecs et des Romains, rememoriés par le doux Plutarchus.

sorte à la vivacité de la reconnaissance publique (1).

Au mérite emprunté de l'idée se joignait d'ailleurs, dans ses traductions, le mérite personnel d'une forme excellente : c'est là ce qui a fait sa principale gloire auprès de la postérité ; c'est là particulièrement ce qui doit encore être l'objet de notre étude. Amyot, tout en se bornant au rôle d'interprète, a donné en effet des leçons de style aux penseurs originaux, et aujourd'hui même il ne sera pas lu sans fruit. Le chancelier d'Aguesseau nous apprend qu'il lui avait demandé les premières règles de l'art d'écrire ; et on peut regretter qu'il ne lui ait pas emprunté un peu plus de sa naïveté et de son agrément. Combien de nos auteurs, et des plus modernes, ont cherché à rajeunir leur langage en l'imitant. C'est qu'il a par-dessus tout ce qui ne vieillit point, le naturel et la grâce. Son récit coule partout sans effort, doucement animé de la chaleur d'une imagination émue, et çà et là émaillé de ces expressions trouvées, si rares chez tous les écrivains, à plus forte raison chez les traducteurs. On eût dit, remarque un de ses contemporains (2), « qu'il avait sucé sans affectation tout ce qui était de beau et de doux en notre langue. » Bien des locutions en crédit lui peuvent rapporter leur origine : « La cour des rois, dit Gui Patin dans une de ses lettres (3), est toujours pleine de telles gens, qui cherchent à faire fortune

(1) « Il a vu, dit M. de Blignières, ses éditions se compter, pendant un demi-siècle, presque par le nombre des années. »

(2) Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 3.

(3) C'est la cinquante-neuvième dans l'édition de Cologne, 1692.

aux dépens (pour parler avec M. Amyot, l'interprète de Plutarque) *de la chose publique.* » Beaucoup d'autres pourraient encore lui être reprises, comme l'a fait observer François de Neufchâteau dans un morceau piquant, où il lui attribue l'honneur d'avoir fixé notre idiome (1).

Les auteurs les plus étrangers aux qualités qu'il déploie, gagnés à son charme, ne lui ont pas rendu moins de justice : « Amyot, dit Thomas, fondit dans l'ancienne naïveté gauloise toutes les richesses nouvelles. » Il eut, remarque-t-il en outre, beaucoup plus que son admirateur Montaigne, le tour et la marche de la langue française. Il en connut et développa toutes les ressources. Rien de plus vrai que cette observation. Tandis que le génie de l'un, non moins épris de Sénèque que de Plutarque, revêt de tours capricieux des pensées grecques et latines, prodiguant les vives couleurs, les traits soudains et les rencontres hardies; l'autre, régulier et sage, tempéré et facile, toujours clair et juste, prête aux qualités de l'esprit français le langage qui leur est le mieux approprié C'est, quoi qu'il en soit, de cette double école de style, heureusement combinée, que devaient sortir nos grands prosateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle.

A ces témoignages si honorables pour Amyot, nous pourrions en ajouter bien d'autres : ceux de Conrart, qui rompit pour le louer *son silence prudent*, de

(1) *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose, dans la langue française, avant les Provinciales.*

Pellisson, de Vaugelas, de Huet, de Fénelon, de La Bruyère, etc. Mais on les trouvera réunis dans l'ouvrage de M. de Blignières, qui n'a rien négligé de ce qui établissait la gloire de son auteur. En résumant tous les jugements portés sur lui et en les appréciant, il n'a eu garde d'omettre les censures dont il avait été l'objet ou de les laisser sans réponse. On a prétendu d'abord qu'Amyot avait altéré dans *son* Plutarque la vérité de l'original, en le dépouillant du caractère qui lui était propre, pour lui prêter le tour de son esprit et parfois un air un peu trop français. Mais, outre que cette alliance est pleine de charme et que le goût du temps la rendait presque obligatoire, il faut reconnaître avec plusieurs critiques que le désaccord signalé entre le texte et la version est en réalité beaucoup moindre que ne l'ont affirmé quelques savants (1). Amyot est bien plus fidèle que ne l'ont été les traducteurs les plus vantés du dix-septième siècle. On lui a ensuite reproché d'avoir été médiocre helléniste et de s'être fréquemment trompé sur le sens. Méziriac, l'un des premiers membres de l'Académie française, a recueilli ses fautes et en a compté plus de deux mille. Mais en accusant Amyot d'erreur, Méziriac lui-même, quoique fort habile, s'est trompé plus d'une fois, comme l'a très-bien montré M. de Blignières après d'autres sa-

(1) « De nos jours, a dit justement M. Sainte-Beuve, on a imputé d'une part à Plutarque plus de rhétorique peut-être et d'artifice qu'il n'en a par nature, et de l'autre on a prêté à Amyot plus de naïveté et de bonhomie qu'il ne convient.....; l'effet de tout style vieilli étant de paraître naïf et enfant. »

vants (1). Si l'on considère d'ailleurs l'état d'imperfection où se trouvaient encore les éditions de Plutarque, bien loin de s'étonner qu'Amyot ait rencontré des écueils, on sera surpris au contraire qu'il n'ait pas failli plus souvent. Érudit aussi consommé qu'excellent écrivain, il ne cessa de consulter tous les manuscrits qu'il put se procurer et il introduisit même dans le texte grec d'excellentes corrections, ainsi que l'a déclaré Henri Estienne.

Jusque dans sa vieillesse Amyot poursuivit avec ardeur les travaux qui avaient rempli sa jeunesse et illustré son âge mûr, les revoyant et les améliorant toujours, ou même en augmentant le nombre; mais plusieurs de ses dernières productions ne nous sont point parvenues. Désireux de ne laisser périr aucun de ses titres, M. de Blignières a vainement multiplié ses recherches pour les recouvrer. Il avait traduit en *rimes françaises,* à ce qu'il paraît, plusieurs tragédies de Sophocle et d'Euripide : néanmoins ce qui peut alléger pour nous le regret de cette perte (2), c'est qu'à en juger par les vers qui se trouvent çà et là mêlés à ses

(1) Voyez par exemple le *Ménagiana*, au nom de Méziriac, et les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXV, p. 397. — Au reste il a été prouvé que ces prétendus contre-sens ne sont très-souvent que des corrections heureuses faites dans le texte par Amyot, avec le secours des manuscrits ou de sa propre sagacité.

(2) On regrettera plutôt quelques *traductions sacrées* dont Amyot était auteur, comme la Croix du Maine nous l'apprend dans sa *Bibliothèque*. On croira volontiers que les qualités gracieuses de son esprit et de son style avaient trouvé davantage, dans ce dernier travail, leur application naturelle.

traductions (1), il ne semble pas avoir été doué du géine poétique. Ses contemporains le pensaient ainsi, et Charles IX, qui s'y connaissait, condamnant sur ce point son ancien maître, le déclarait *dur et grossier dans sa versification* : avis qui a prévalu. Que la vocation du poëte lui ait été refusée, malgré les éloges pompeux qu'il a reçus à ce titre de Guillaume Colletet (2), on le peut reconnaître encore à la lecture d'une élégie latine qu'Amyot a composée sur la mort de ce jeune prince. Ici même ses vers, quelquefois sentis, sont le plus souvent rudes et pénibles. Il est bien loin d'avoir dans son latin ce tour dégagé, cette élégance et cet agrément qui furent, on peut le dire, si répandus parmi ses contemporains.

La facilité et la grâce qui appartiennent au style français du traducteur ne se retrouvent plus même, il faut l'avouer, qu'à un faible degré dans les productions originales d'Amyot. M. de Blignières, malgré la sympathie filiale dont il couvre son auteur, ne saurait entièrement nous cacher cette infériorité (3) ; mais qu'importe? Ne suffit-il pas à la gloire d'Amyot d'avoir cru, et avec beaucoup de raison, « qu'aucune tâche n'était alors plus opportune que de nous donner dans

(1) Toutes les fois que dans les écrivains qu'il traduit il rencontre des vers, son habitude est en effet, et cet usage était alors presque général, de les reproduire en vers français.

(2) Dans son *Histoire inédite des poëtes français.*

(3) Néanmoins, pour juger Amyot comme écrivain original avec un avantage relatif, on peut lire son *Projet de l'éloquence royale*, imprimé en 1805, et que le *Constitutionnel* a reproduit il y a peu d'années, dans sa *Bibliothèque choisie.*

notre langue ce que l'antiquité avait pensé de plus excellent, » et d'y avoir parfaitement réussi? Par là il s'est placé auprès des deux plus grands prosateurs du seizième siècle, Rabelais et Montaigne. Et certes si ceux-ci ont dans l'ordre des idées un rang bien supérieur au *bon* Amyot (ainsi a dit la postérité; le *grand* Amyot, disait son siècle), on a vu qu'il ne leur cédait nullement pour la part qui lui revient dans la formation de notre langue, dans la culture de l'esprit français. De là ce privilége qu'il conserva, dans les âges les plus florissants de notre littérature, d'être invoqué comme autorité et pratiqué comme modèle. A une époque justement préoccupée comme la nôtre de l'importance des études philologiques, on ne sera donc pas surpris qu'il ait trouvé d'éloquents panégyristes et d'ingénieux appréciateurs (1).

L'un et l'autre titre ont été bien mérités par M. de Blignières : car il est temps de s'occuper exclusivement de l'auteur du livre qui nous a rappelé vers Amyot. M. de Blignières avait pris part au concours que l'Académie française ouvrit en 1846 sur l'éloge de ce personnage. Son discours, distingué par cette compagnie et honoré des suffrages de son illustre secrétaire perpétuel (2), a été placé en tête de la publication dont

(1) Qu'il nous soit permis de rappeler que nous lui avons nous-même consacré une modeste publication sous ce titre : *Choix de vies des hommes illustres de Plutarque, traduites par J. Amyot*, in-12, Delalain, 1846.

(2) Voyez le rapport de M. Villemain, lu dans la séance annuelle du 5 juillet 1849.

nous rendons compte. Mais autour de l'éloge sont venus, par des études ultérieures et en quelque façon complémentaires, se grouper de nouvelles recherches sur l'homme et sur l'écrivain, beaucoup de détails destinés à approfondir le sujet et à fixer définitivement la place légitime d'Amyot. C'est ainsi que M. de Blignières a été conduit, pour mieux mettre en relief le mérite de l'interprète de Plutarque, à faire l'histoire de *la traduction* en France, et il a pu dire, ce qu'il est d'ailleurs facile d'apercevoir, que nous avons dans son volume le résultat de *près de trois ans de travaux persévérants*.

L'étude qui se rapporte à nos anciens traducteurs n'est pas la partie la moins attachante des recherches de M. de Blignières. On lui saura gré de s'être beaucoup occupé de ces ouvriers modestes de la langue et de la pensée, qu'il serait fort injuste de dédaigner (1). Il remonte aux devanciers d'Amyot et le compare ensuite à ses contemporains, puis à ses successeurs, en nous mettant à même, par d'abondantes citations, de contrôler ses jugements. En outre on lui doit quelques morceaux inédits qui sont de nature à piquer vivement la curiosité des bibliophiles. Notons surtout, parmi les fragments qui terminent le volume, une traduction de deux discours de Cicéron, attribuée à Charles IX. C'est une des pièces que produit l'auteur, comme propres à éclairer, suivant sa remarque, « cette

(1) On ne peut que s'étonner de la manière dont Montesquieu a parlé des traducteurs dans ses *Lettres persanes*. Voyez la lettre CXXVIII.

istoire mal connue de la traduction qui tient une si grande place dans l'histoire de notre idiome. » Par elles, il montre en effet l'influence considérable que cet ordre de travaux a exercée sur les débuts et sur les progrès de notre littérature.

De nos jours c'est pour la critique une chance rare et heureuse que de rencontrer, à la place des opuscules improvisés et éphémères qui sont le plus souvent sa pâture, une œuvre savamment élaborée et exécutée avec une consciencieuse lenteur. Difficile à se contenter lui-même, pour mieux contenter son lecteur, M. de Blignières a fait preuve non-seulement d'un talent plein d'avenir, mais, ce qui est devenu plus rare peut-être, d'un zèle patient et digne de l'écrivain dont il a rajeuni la gloire. En associant par ses honorables efforts son nom à celui d'Amyot, il s'est pour ainsi dire identifié à lui; il a, par cette communication continue, contracté plus d'une de ses habitudes. Que M. de Blignières après cet heureux début se tourne maintenant vers d'autres modèles; qu'il apprenne à étreindre encore plus fortement un sujet; qu'il rende son style plus sobre, plus simple et plus sévère; que l'énergie ajoute, dans sa phrase limpide, du relief à l'élégance; qu'à l'imitation intelligente d'Amyot il joigne, par exemple, celle de Commines ou de d'Aubigné, et nous pouvons lui garantir une des premières places parmi les jeunes écrivains de notre époque (1).

(1) Au moment où paraissait cet article (octobre 1851), une mort prématurée a frappé M. de Blignières, et nous avons dû alors ajouter en la

déplorant : « C'est pour sa famille une blessure qui ne se fermera point c'est en outre pour l'enseignement public, auquel il appartenait, et pour le lettres une perte bien cruelle... Cet ouvrage empêchera du moins que l nom de M. Auguste de Blignières ne périsse. C'est là, avec le souvenir d ses qualités si distinguées d'esprit et de cœur, des pensées religieuse dont son âme était remplie, la consolation qui reste à ceux qui l'on connu... »

DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR

FRANÇOIS RABELAIS [1]

Les réputations populaires ont de singulières chances à courir. Soumises au hasard de la légende, elles sont comme un texte pour les imaginations qui s'en emparent et y déploient leurs caprices. Le vrai, trop simple de sa nature, cède alors son droit à la fiction, plus ornée et plus prompte à se propager par cela même. Dès lors au type réel se substitue un type de convention, qui ne tarde pas à être généralement accepté, et d'une manière presque irrévocable.

Que faut-il en effet pour que l'opinion reçue, transmise et accréditée, éprouve quelque modification? Il faut un homme qui, chose très-rare, l'examine et la

(1) *Œuvres de Rabelais,* collationnées pour la première fois sur les éditions originales par MM. Burgaud des Marets et Rathery; Paris, in-12, 1857.

juge avec un esprit indépendant, tandis qu'on se borne d'ordinaire à recueillir, sans l'apprécier, l'impression des devanciers.

Ces réflexions peuvent s'appliquer surtout à Rabelais, qu'on s'est plu jusqu'ici à confondre avec les personnages burlesques dont il a fait l'histoire ; circonstance qui témoigne de son succès, mais qui a étrangement dénaturé sa physionomie. Il était temps d'en finir avec cette crédulité complaisante, trop prolongée chez nos ancêtres, et d'invoquer contre les créations de la fantaisie cette critique judicieuse dont se pique notre siècle. C'était donc un service à rendre aux lettres de laisser de côté cette figure traditionnelle pour arriver jusqu'à l'homme, et de lever en quelque sorte le masque qui couvrait ses traits véritables.

Tel est l'objet, tel est le mérite dominant de la notice substantielle où M. Rathery vient, en abordant l'un des plus curieux personnages de notre histoire littéraire, d'en refaire un chapitre essentiel. Auparavant que savions-nous sur Rabelais, si ce n'est ce qu'il faut oublier? La date assignée à sa naissance (1483) conduit à des invraisemblances manifestes. Bien d'autres circonstances de sa vie sont aussi incertaines, jusqu'à sa mort, sur laquelle on a multiplié les fables. Le lieu, l'époque précise de cette mort (on la place d'habitude, avec assez de probabilité, en 1553), ne sont pas même exactement connus ; et ce que la consciencieuse érudition de M. Rathery a dû se proposer avant tout, c'est de faire disparaître cet échafaudage de récits plus ou moins imaginaires qui, comme autant de plantes

parasites, avaient complétement étouffé la réalité.

Ce qui paraît seulement bien établi, c'est que, natif de Chinon, en Touraine, postérieurement à l'année 1483, après avoir reçu une éducation fort incomplète, Rabelais refit ses études, avec toute l'ardeur de la renaissance, dans les couvents où il entra avant de devenir prêtre; que des persécutions dont il fut l'objet, *pour son amour du grec*, si l'on en croit Budé, rendirent assez longtemps sa vie errante; qu'il trouva un asile près de Poitiers, où les bords du Clain et le site charmant de Ligugé n'ont pas perdu son souvenir; qu'il résida ensuite à Montpellier, puis à Lyon, enfin à Paris ou dans les environs; qu'il voyagea en Italie; et, ce qui le protége contre l'imputation des désordres qu'on lui a libéralement prêtés, qu'il se ménagea partout les relations et les amitiés les plus honorables, les plus graves suffrages, les plus solides appuis. Rien ne prouve plus, ce semble, en faveur de Rabelais, si ce n'est l'ignorance et le caractère méprisable de ses ennemis.

Comment aussi concilier avec les distractions d'une vie dissipée et aventureuse le prodigieux ensemble de ses connaissances, qui, à cette époque d'une émulation ardente, étonnèrent même les plus illustres de ses contemporains? Par le savoir presque universel qu'ils signalent en lui et que dénotent ses œuvres, Rabelais fut une merveille du seizième siècle; il demeure un problème pour le nôtre. On le citait comme « savant humaniste, profond philosophe, théologien, jurisconsulte, mathématicien, géomètre, astronome, voire

même musicien, peintre et poëte tout ensemble. » Sans confirmer à Rabelais la possession de tous ces titres, que de qualités, que de supériorités, ne peut-on pas dire qu'il ait effectivement réunies? Encore allais-je oublier l'un des talents distinctifs de ce merveilleux génie : on le proclamait *l'honneur de la médecine*, un autre Esculape, qui, selon son contemporain Dolet, pouvait rappeler les morts à la lumière (1). De là le culte célèbre dont sa robe était l'objet dans la faculté de médecine de Montpellier.

On conçoit que sur un tel homme l'imagination émue du public ait accueilli force contes chimériques qui devinrent bientôt populaires. Beaucoup en outre, par cette confusion d'idées que crée la passion, suspectaient alors les lumières; et quiconque interrogeait les trésors du monde antique était hérétique à leurs yeux. Que telle ait été l'hérésie de Rabelais, on ne saurait le nier; mais ce fut la seule. Son biographe Colletet atteste que, malgré cette réputation qu'on lui a faite d'esprit fort et de sceptique, « il avait de pieux et dévots sentiments, et déférait merveilleusement aux saintes constitutions de l'Église catholique et orthodoxe, qu'il reconnut toujours pour sa véritable mère. » Vainement ceux de la réforme avaient-ils voulu l'attirer à eux : Henri Estienne est obligé d'avouer « qu'il jetait souvent des pierres dans leur jardin. »

Dans sa cure de Meudon et les autres fonctions pas-

(1) Au moins voulait-il par son livre, on l'a dit avec raison, et lui-même ne nous l'a pas laissé ignorer, guérir ses malades en les divertissant.

torales qu'il eut à remplir, sa conduite ne fut pas seulement exempte de tout reproche ; elle lui concilia l'estime générale. D'une part, on louait à l'envi sa charité pour son troupeau et son soin à l'instruire ; de l'autre, on ne pouvait se lasser de rendre hommage « à la belle humeur de M. le curé, l'homme du monde le plus revenant en figure et du meilleur entretien, qui recevait le mieux ses amis et tous les honnêtes gens. » Dans ce *maître jour*, qui est le juge de tous les autres, comme dit Montaigne, sa foi se démentit-elle ? Non certes, puisqu'au témoignage de Colletet, qui s'appuie sur des garants très-dignes de confiance pour réfuter des anecdotes sans authenticité, « il rendit son esprit en humble et fidèle chrétien. » Ainsi d'ailleurs ont parlé de lui des auteurs plus anciens que Colletet et contemporains de Rabelais lui-même. Nous voilà donc bien loin de ce Rabelais dont on a fait comme à plaisir un coureur d'aventures, un bouffon, un histrion sacrilége.

Que conclure de là, sinon qu'on devra reléguer parmi les fables une foule d'historiettes apocryphes sur son compte, qui, passant de bouche en bouche sans jamais être contrôlées par personne, ont fait d'autant plus fortune qu'elles flattaient, avec l'humeur narquoise de nos pères, cet esprit d'indépendance maligne et railleuse que nous en avons hérité ? Cette conclusion est celle de M. Rathery, et les preuves qu'il allègue lui donnent toute créance Par un louable désir d'éviter l'ornière de l'erreur pour rentrer dans la voie de la vérité, il suit Rabelais non-seulement année par année, mais de pays en pays et comme pas

à pas. Fort du concours de la chronologie, il réfute déjà par les dates bien des mensonges. D'autres tombent devant un examen approfondi des lieux que Rabelais a parcourus ou habités. Ce qu'il faut à l'esprit sévèrement critique de son nouveau biographe, ce sont non des récits plus ou moins agréables et spécieux, mais l'autorité des raisonnements et des faits. M. Rathery n'accepte point sans le discuter ce qu'on a dit avant lui; et de cette manière, par une suite de rectifications, il nous montre « un philosophe chrétien là où l'on s'attendait à voir un charlatan dans le genre de Nostradamus et de Mathieu Laensberg. » Car entre les œuvres de Rabelais, qui fut un polygraphe, comme on l'était volontiers au seizième siècle, se placent plusieurs almanachs.

Ce n'est pas néanmoins que M. Rathery, qui marche armé du doute et qui se garde, avec la circonspection du vrai savoir, de substituer d'autres hypothèses à celles qu'il détruit, ait tout éclairci dans la vie de Rabelais, ni qu'il en ait comblé toutes les lacunes. Loin de lui cette prétention. Mais, scrupuleux investigateur, il s'est efforcé de préparer les découvertes qu'il ne pouvait réaliser; et en profitant, comme il le déclare en toute franchise, des travaux qui l'ont précédé, il s'est préoccupé surtout d'être utile à ses successeurs. Grâce à sa situation de bibliothécaire et de bibliothécaire familiarisé avec toutes les richesses confiées à sa garde, il a eu à sa disposition des pièces curieuses, auparavant inexplorées, qui ont été pour lui comme un fil conducteur dans le labyrinthe de cette vie aux

mille aspects, hérissée de tant d'événements controuvés ou au moins douteux (1).

Maintenant que nous devons à M. Rathery d'avoir sous les yeux non plus le Rabelais de la légende, mais un Rabelais sérieux ou capable de sérieux, qui n'a nullement voulu que son œuvre fût le miroir de sa vie, il resterait sans doute à excuser l'œuvre elle-même, c'est-à-dire les folies et la licence qui n'y sont pas ménagées. Mais, cette distinction faite entre l'homme et l'auteur, sans nous engager au delà, qu'il suffise de remarquer que, plus rapprochés des Latins, qui *bravaient l'honnêteté dans les mots*, nos aïeux, par un fonds d'honnêteté peut-être plus réel, rougissaient moins aisément qu'on ne le fait aujourd'hui. Pour nous borner à un seul exemple, sur un point où nous n'aurions aucune peine à les multiplier, contestera-t-on l'honneur intègre, la piété sévère de la reine de Navarre, dont les contes, et non sans raison, nous paraissent beaucoup trop libres (2). Gardons-nous donc,

(1) Signalons surtout une pièce dont M. Rathery a tiré un parti aussi neuf qu'intéressant : c'est une lettre de Budé écrite en grec, au moins en grande partie, et qui n'avait pas été traduite en latin comme l'ont été généralement celles du même auteur, circonstance qui l'avait mise pour ainsi dire en dehors du courant de la critique ; car ce n'est pas au moyen âge seulement qu'on a pu dire : *græcum est, non legitur*. M. Rathery, qui n'a pas le même motif que plusieurs autres de s'abstenir des documents écrits en grec, a exhumé cette précieuse lettre que ses devanciers s'étaient interdit d'utiliser, et il en a extrait les renseignements les plus curieux.

(2) Ces traditions d'extrême liberté dans le langage n'avaient pas disparu au dix-septième siècle, et l'on sait que les Lettres de Mme de Sévigné n'ont pas toujours pu être imprimées avec une parfaite exactitude.

en jugeant les hommes, de les isoler de leur temps, qui ne contribue pas peu à expliquer leurs qualités aussi bien que leurs défauts, et comprenons que des mœurs plus naïves admettaient ce que notre délicatesse moderne ne pourrait plus tolérer. N'en avons-nous pas encore la preuve dans ces caprices incroyables de la sculpture qu'offrent à nos yeux les monuments, même sacrés, du moyen âge et de la renaissance?

Pour l'intelligence de l'énigme que nous présente ce livre *incompréhensible*, comme l'appelle La Bruyère, il faut croire que Rabelais, en vue d'arriver jusqu'à la foule, n'a reculé ni devant les goûts de la foule ni devant son langage. Ainsi se rend-on compte, dans une certaine mesure, de *ce monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse avec une sale corruption*. Car personne ne désavouera qu'il n'y ait à dégager du dévergondage de Gargantua et de Pantagruel beaucoup de choses exquises et jusqu'à d'excellentes règles de conduite et d'éducation. Le roman de Rabelais, on n'en saurait douter, attaquait des abus nombreux et puissants. Or, à cette époque où la place de l'Estrapade était souvent témoin des supplices qui lui ont donné son nom, où Dolet et Servet étaient brûlés, où les opinions malsonnantes ouvraient tout au moins les cachots qui se fermaient à jamais sur leurs victimes, on conçoit que les hardiesses fussent accompagnées de réticences ou de subterfuges; que l'on enveloppât de voiles les velléités d'opposition ou seulement de contradiction aux idées reçues; que l'on fît passer le sérieux sous le couvert du plaisant, et sourire

les juges, les ennemis eux-mêmes, pour désarmer leur rigueur. Telle était la circonspection assez naturelle de ceux que Montaigne représente comme attachés à la vérité *en deçà du feu*. Rabelais, novateur à plusieurs égards, voulait bien, de même que l'auteur des *Essais*, aller en avant, mais seulement jusqu'au bûcher.

Par sa prudence, ou plutôt son ingénieuse et souple habileté, le père de Gargantua et de Pantagruel réussit ainsi à se moquer de son siècle sans payer trop cher sa malice. Ne soyons pas plus sévères envers lui que ses contemporains : car nous lui devons, en tout cas, l'un des plus curieux monuments de notre ancienne langue ; et cette œuvre, qui n'a pas cessé d'être recherchée, était devenue assez rare dans le commerce, pour appeler une réimpression. Celle que nous annonçons est, selon nous, d'une supériorité incontestable sur les précédentes, en ce qui touche la correction du texte, rendu plus facile à lire sans aucun changement arbitraire (1), et pour la justesse des notes, dispensées avec une sage mesure et de manière à éclaircir les véritables difficultés.

Les noms seuls des éditeurs pourraient garantir aux bibliophiles les plus heureuses améliorations, puisque M. Rathery, membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts, philologue et littérateur éminent, a

(1) Cela tient surtout à l'orthographe, que les éditeurs ont établie d'une manière non moins judicieuse que discrète. M. Burgaud des Marets, qui s'est plus particulièrement dévoué à ce labeur ingrat, mais si éminemment utile, a exposé, dans l'*Avertissement* signé de son nom, les règles qu'il a très-sagement suivies dans cette nouvelle édition.

eu pour collaborateur dans cette œuvre M. Burgaud des Marets, l'un des plus fins connaisseurs de tous les idiomes qui se sont partagé le sol de notre pays. En ce moment, M. Burgaud prépare à ce sujet un travail des plus intéressants de *Recherches sur les patois de la France,* dont on peut prédire le succès à raison de la rare compétence de l'auteur. Grâce à cette association précieuse de savoir et de mérite, l'ouvrage de Rabelais, réimprimé avec autant de netteté que d'exactitude ne peut manquer d'être accueilli comme une bonne fortune par les amis de notre vieux langage et ceux de la littérature française, dont cet écrivain, au point de vue de la composition et du style, demeurera toujours l'une des gloires.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

PARIS. TYP. DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS. 5.

OUVRAGES DE NAPOLÉON LANDAIS

ET DE SES COLLABORATEURS.

Grand Dictionnaire général des Dictionnaires français, résumé de tous les dictionnaires, par N. Landais, 13e édit., revue et augmentée d'un *Complément* de 1200 pages. 3 vol. réunis en 2 vol. gr. in-4 de 3000 pages........... 40 »

Ce dictionnaire contient la nomenclature exacte des mots *usuels* et *académiques*, *archaïques* et *néologiques*, *artistiques*, *géographiques*, *historiques*, *industriels*, *scientifiques*, etc., *la conjugaison de tous les verbes irréguliers*, *la prononciation figurée des mots*, *les étymologies savantes*, *la solution de toutes les questions grammaticales*, etc.

Complément du grand Dictionnaire de Napoléon Landais, par une société de savants sous la direction de MM. D. Chésurolles et L. Barré. 1 fort vol. in-4 de près de 1200 pag. à 3 colonnes.................. .... 15 »

On trouve dans ce *Complément* : 1o les *mots nouveaux* que l'usage a adoptés, et les mots de notre vieille langue littéraire;—2o ceux qui se trouvent déjà dans le *Dictionnaire*, mais qui ont reçu de *nouvelles acceptions*;—3o tous les termes qui résultent des progrès des *sciences physiques* et *morales*, des *arts* et de *l'industrie*;—4o des *rectifications* nombreuses et importantes;—5o la nomenclature complétée des *mots*, des *noms* et des *faits* qui appartiennent à l'*histoire*, à la *géographie* et à la *mythologie*;—enfin, en outre et à part : un *Dictionnaire biographique* renfermant les noms des hommes célèbres de tous les temps et de tous les pays, un *Dictionnaire des Rimes*, des *Dictionnaires des Homonymes, Paronymes, Antonymes.*

Grammaire générale des Grammaires françaises, présentant la solution de toutes les questions grammaticales, par Napoléon Landais, 6e édit., 1 vol. in-4 à 2 colonnes.... 10 »

Petit Dictionnaire des Dictionnaires français, par Napoléon Landais. Ouvrage *entièrement refondu*, et offrant, sur un nouveau plan, la nomenclature complète, la prononciation nécessaire, la définition claire et précise, et, *pour la première fois* dans un Dictionnaire portatif, l'*étymologie* vraie de tous les mots du vocabulaire usuel et littéraire, et de tous les termes scientifiques, artistiques et industriels de la langue française, par M. D. Chésurolles (*édition galvanoplastique*). Nouv. édit. 1 très-joli vol. in-32 de 600 pages...................... 2 »

Dictionnaire des Rimes françaises, disposé dans un ordre nouveau d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches* et *surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par N. Landais et L. Barré. 1 vol. in-32.............. 2 »

Petit Dictionnaire biographique des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dict. de Napoléon Landais*, par M. D. Chésurolles. 1 fort vol. grand in-32 de 600 pages... 2 »

Dictionnaire classique de la langue française, avec l'*étymologie* et la *prononciation figurée*, etc., contenant tous les mots du Dictionnaire de l'Académie et un grand nombre d'autres adoptés par l'usage. Nouv. édit. 1 vol. in-8...... 3 »

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE

A l'usage des gens du monde, des chefs de famille et des grands établissements, des administrateurs, des magistrats et des officiers de police judiciaire, et enfin de tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades; avec une introduction exposant le plan de l'ouvrage et pouvant servir de guide pour son usage;

Par une Société de membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent :

Andrieux, Andry, Bailly, Baugrand, Baude (J.-P.), Bricheteau, Blache, Blandin, Bouchardat, Bourgery, Caffe, Capitaine, Caron du Villard, Chevalier, Cloquet (J.), Colombat, Comte (A.), Cottereau, Couverchel, Cullerier (A.), Dalmas, Deslandes, Deleau, Devergie, Donné, Dumont, Falret, Fiard, Furnari, Gerdy, Gilet de Grammont, Gras (Albin), Guersent, Hardy, Larrey (H.), Lagasquis, Landousy, Lelut, Leroy-d'Etioles, Lesueur, Magendie, Marc, Marchesseaux, Martinet, Martins, Miquel, Olivier (d'Angers), Orfila, Paillard de Villeneuve, Pariset, Petit, Plisson, Poiseuille, Sanson (A.), Royer-Collard, Toirac, Trébuchet, Velpeau, Vee, etc.

Publié sous la direction du docteur Beaude, Médecin-inspecteur des établissements d'Eaux minérales, membre du Conseil de salubrité du département de la Seine. 2 forts vol. in-4. 30 »

LE CORPS DE L'HOMME

Traité complet d'Anatomie et de Physiologie humaines, suivi d'un précis des systèmes de *Lavater* et de *Gall*, ouvrage à l'usage des Gens du Monde, des Médecins et des Elèves, par le docteur Galet. 4 vol. in-4 *illustrés* de plus de 400 figures, dessinées d'après nature et lithographiées. 80 »

—Le même ouvrage, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. .... 140 »

DIVISION DE L'OUVRAGE.

ANATOMIE.	PHYSIOLOGIE.
1er volume. Appareils digestif, absorbant et respiratoire.	1er volume. Fonction digestive, absorption et respiration.
2e Appareil circulatoire.	2e Circulation du sang.
3e Appareil locomoteur (ostéologie, arthrologie et myologie).	3e Locomotion. Mecanisme des mouvements volontaires. Système de Lavater.
4e Appareil nerveux. Appareil de la génération.	4e Innervation. Système de Gall. Génération. Embryologie.

DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

De la langue française tant *réguliers qu'irréguliers*, entièrement conjugués, sous forme synoptique, précédé d'une théorie des verbes et d'un traité des participes, etc., d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains, par MM. Verlac et Litais de Gaux, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 1 beau vol, in-4.......................... .... 10 »

Cet ouvrage embrassant, par ordre alphabétique, l'universalité des verbes français entièrement conjugués est un manuel vraiment pratique renfermant dans un seul volume la matière de vingt in-octavo ordinaires. A l'aide d'un mécanisme qui a toute la simplicité d'une table de multiplication, on peut conjuguer tous les verbes français, au nombre d'environ huit mille, en trois cents pages d'impression.

[NOU]VELLE COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

Par MM. **Michaud et Poujoulat,**

Avec la collaboration de MM. Champollion, Bazin, Moreau, etc.

34 volumes grand in-8 jésus à 2 col., illustrés de plus de 400 portraits sur acier. Prix: 300 fr.

TOME I.

[...] DE VILLEHARDOUIN. — H. DE VALENCIENNES.
[...]. SARRAZIN. — SIRE DE JOINVILLE. — Sur le [r]ègne de saint Louis et les Croisades (1198-1270).
[...] GUESCLIN. — Mémoires (13..-1380).
[C]HRISTINE DE PISAN — Le Livre des faits, etc., du [r]oi Charles V (1336-1372).

TOME II.

[C]. DE PISAN. — Le Livre des faits, 2e part. (1375-1380).
[EX]TRAITS DES CHRONIQUEURS, sur les règnes de Philippe le Hardi, etc., jusqu'à Jean II.
[JE]AN LE MAINGRE dit BOUCICAUT (1368-1421).
[J.] DES URSINS (1380-1422). — P. DE FENIN (1407-1427).
[A]NONYME. — Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI (1409-1422).

TOME III.

[M]ÉMOIRES sur Jeanne d'Arc (1422-1429).
[G]. GRUEL. — Hist. d'Artus de Richemont (1413-1457).
[A]NONYME. — Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII (1422-1449).
[O]. DE LA MARCHE. — J. DU CLERCQ (1435-1489).

TOME IV.

PH. DE COMINES. — Mém. (1464-1498).
JEAN DE TROYES. — Chronique (1460-1483).
G. DE VILLENEUVE. — Mem. (1494-1497).
J. BOUCHET. — Paneg. de la Tremouille (1460-1525).
LE LOYAL SERVITEUR. — Hist. du bon chevalier Bayard (1476-1524).

TOME V.

LA MARK, seign. de Fleurange. — Hist. des règnes de Louis XII et de François Ier (1499-1521).
LOUISE DE SAVOIE. — Journal (1476-1522).
MARTIN et G. DU BELLAY. — Mém. (1513-1547).

TOME VI.

F. DE LORRAINE, duc de Guise. — Mém. (1547-1561).
L. DE BOURBON, prince de Condé (1559-1564).
A. DU PUGET. — Mémoires (1561-1596).

TOME VII.

B. DE MONTLUC. — FR. DE RABUTIN. — Commentaires (1521-1574).

TOME VIII.

SAULX-TAVANNES. — Mémoires (1515-1595).
SALIGNAC. — Le siége de Metz (1552).
COLIGNY. — Le siége de S.-Quentin (1557).
LA CHASTRE. — Mémoires du duc de Guise en Italie, etc. (1556-1557).
ROCHECHOUART. — ACH. GAMON. — J. PHILIPPI. — Mémoires (1497-1590).

TOME IX.

VIEILLEVILLE. — Mém. (1527-1571). — CASTELNAU. (1559-1570). — J. DE MERGEY (1554-1589). — FR. DE LA NOUE (1562-1570).

TOME X.

B. DU VILLARDS. — Mém. (1559-1569). — MARG. DE VALOIS. (1569-1582). — PH. DE CHEVERNY. (1553-1582). — PH. HURAULT, év. de Chartres. (1599-1601).

TOME XI.

DUC DE BOUILLON. — Mém. (1555-1586). — CH. DUC D'ANGOULÊME (1589-1593). — DE VILLEROY. Mém. d'État (1581-1594). — J.-A. DE THOU (1553-1601).
J. CHOISNIN. — Mém. sur l'élection du roi de Pologne (1571-1573).
J. GILLOT, L. BOURGEOIS, DUBOIS. — Relations touchant la régence de Marie de Médicis, etc.
MATH. MERLE et S.-AUBAN. — Mém. sur les guerres de religion (1572-1587).
M. DE MARILLAC et CLAUDE GROULART. — Mém. et voyages en cour (1588-1600).

TOMES XII-XIII.

P.-V. PALMA-CAYET. — Chronol. novenaire (1589-1598). — Chronologie septenaire, etc. (1598-1604).

TOMES XIV-XV.

P. DE L'ESTOILE. — Registre-journal d'un curieux, etc. (1574-1589), publié d'après le manuscrit autographe *presque entièrement inédit*, par MM Champollion. — Mém. et journal (1589-1611.)

TOMES XVI-XVII.

SULLY. — Mém. des sages et royales œconomies d'Estat, etc. (1570-1628).
MARBAULT, secrétaire de Duplessis-Mornay. — Remarques inédites sur les Mémoires de Sully.

TOME XVIII.

JEANNIN. — Négociations (1598-1609).

TOME XIX.

FONTENAY-MAREUIL (1609-1647). PONTCHARTRAIN Mém. (1610-1620). — M. DE MARILLAC. — Relation exacte de la mort du maréchal d'Ancre. — ROHAN. Mem. sur la guerre de la Valteline, etc. (1610-1629).

TOME XX.

BASSOMPIERRE (1597-1610). D'ESTRÉES (1610-1617).
TH. DU FOSSÉ. — Memoires de Pontis (1597-1652).

TOMES XXI-XXII.

CARDINAL DE RICHELIEU. — Memoires (1600-1635).

TOMES XXIII.

C. DE RICHELIEU. — Mém. et Testam. (1635-1658).
ARNAULD D'ANDILLY — Mém. (1610-1636).
ABBE ANT. ARNAULD (1634-1675).
GASTON, duc d'Orléans (1608-1636).
DUCHESSE DE NEMOURS. — Memoires.

TOME XXIV.

Mme DE MOTTEVILLE. — LE P. BERTHOD (1615-1666).

TOME XXV.

CARD. DE RETZ. — Mémoires (1648-1679).

TOME XXVI.

GUY JOLY. — Mém. (1648-1665). CL. JOLY. — Mém. (1650-1655). — P. LENET. — Mém. (1627-1659).

TOME XXVII.

BRIENNE (1615-1661). — MONTRÉSOR (1632-1637).
FONTRAILLES. — Relation de la cour, pendant la faveur de M. de Cinq-Mars (1641).
LA CHATRE. — Mém. (1642-1643). — TURENNE. Mém. (1643-1659). — DUC D'YORK. Mém. (1652-1659).

TOME XXVIII.

Mlle DE MONTPENSIER. — Mémoires (1627-1686).
V. CONRART. — Mem. (1652-1661).

TOME XXIX.

MONTGLAT. — Mém. sur la guerre entre la France et la maison d'Autriche (1635-1660).
LA ROCHEFOUCAULD. — Mem. (1630-1652).
GOURVILLE. — Mémoires (1642-1698).

TOME XXX.

O. TALON. — Mém. (1630-1653). — CHOISY (1644-1724).

TOME XXXI.

HENRI, duc de Guise. — Mem. (1647-1648). — GRAMONT. — Mém. (1604-1677). — GUICHE. — Relation du passage du Rhin. — DU PLESSIS. — Mém. (1622-1671). M. DE *** (de Brégy). — Mém. (1613-1690).

TOME XXXII.

LA PORTE. — Mem. (1624-1666).
CHEVALIER TEMPLE. — Mem. (1672-1679).
MME DE LA FAYETTE. — Hist. de Mme Henriette d'Angleterre. — Mém. de la cour de France (1688-1689).
LA FARE. — Mém. (1661-1693). — BERWICK. — Mem. (1670-1734). — CAYLUS. — Souvenirs. — TORCY — Mém. p. servir à l'hist. des négocial. (1697-1713).

TOME XXXIII.

VILLARS. — Mém. (1672-1734). — FORBIN (1677-1710). — DUGUAY-TROUIN. — Mémoires (1689-1710).

TOME XXXIV.

DUC DE NOAILLES. — Mém. (1663-1756). — DUCLOS. — Mem. secrets, etc. (1710-1725).
Mme DE STAAL-DELAUNAY. — Mémoires.

COLLECTION DES MEMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

Depuis la fondation de la Monarchie jusqu'au XIIIe siècle

Traduits et accompagnés de notes et de suppléments

Par M. GUIZOT. 29 volumes in-8, à 6 fr., ou 174 fr. l'exemplaire complet (1)

Pour faire apprécier l'importance de cette savante publication, nous donnons la nomenclature des auteurs et des ouvrages dont elle se compose:

ÉPOQUE DES MÉROVINGIENS.

TOMES I ET II.

GRÉGOIRE DE TOURS. — Histoire des Francs (jusqu'en 591).
FRÉDÉGAIRE. — Chronique (583 à 768).
ANONYME. — Vie de Dagobert Ier (602-651).
ANONYME. — Vie de saint Léger (660-680).
ANONYME. — Vie de Pépin le Vieux, dit de Landen (622-752).

ÉPOQUE DES CARLOVINGIENS.

TOME III.

EGINHARD. — Annales des rois Pépin, Charlemagne et Louis le Débonnaire (741-829).
— Vie de Charlemagne (768-814).
MOINE DE SAINT-GALL. — Des faits et gestes de Charles le Grand (768-814).
THÉGAN. — De la vie et des actions de Louis le Débonnaire (814-829).
ANONYME, dit l'Astronome. — Vie de Louis le Débonnaire (814-829).
NITHARD. — Histoire des dissensions des fils de Louis le Débonnaire (814-843).

TOME IV.

ERMOLD LE NOIR. — Faits et gestes de Louis le Pieux (le Débonnaire), poëme (814-829).
HINCMAR et autres. — Annales de saint Bertin (741-882).
ANONYME. — Annales de Metz (882-903).

TOME V

FRODOARD. — Histoire de l'église de Reims (depuis sa fondation jusqu'en 949).

TOME VI.

ABBON. — Le siége de Paris par les Normands, poëme (885-887).
FRODOARD. — Chronique (877-978).
RAOUL GLABER. — Chronique (843-1046).
HELGAUD. — Vie du roi Robert (996-1031).
ADALBERON, évêque de Laon. — Poëme satirique (1006).

ÉPOQUE DES CAPÉTIENS.

TOME VII.

ODON, moine de Saint-Maur. — Vie de Bouchard, comte de Melun (987-1031).
ANONYME. — Fragment de l'histoire des Français, chronique (987-1108).
HUGUES, moine de Fleury. — Chronique (987-1108).
ANONYME.—Procès-verbal du sacre de Philippe Ier (1059).
HUGUES DE POITIERS. — Histoire du monastère de Vézelai (1140-1167).

TOME VIII.

SUGER. — Vie de Louis le Gros (1108-1137).
GUILLAUME, moine de St-Denis.-Vie de Suger(1081-1151).
ANONYME. — Vie de Louis le Jeune (1125-1165).
GALBERT, syndic de Bruges. — Vie de Charles le Bon, comte de Flandre (1119-1127).

TOMES IX ET X.

GUIBERT DE NOGENT. — Hist. des Croisades (1053-1124).
GUIBERT DE NOGENT, sa vie, par lui-même. (1053-1124).
GUILLAUME, abbé de Saint-Thierry, ARNAULT DE BONNEVAL, GEOFFROY, moine de Clairvaux. } Vie de St. Bernard, abbé de Clairvaux (1091-1153).

TOME XI.

RIGORD ET GUILLAUME LE BRETON. — Vie de Philippe-Auguste (1165-1223).
ANONYME. — Vie de Louis VIII (1223-1226).
NICOLAS DE BRAY. — Des faits et gestes de Louis VIII, poëme historique (1224-1226).

TOME XII.

GUILLAUME LE BRETON. — La Philippide, poëme (1165-1207).

TOME XIII.

GUILLAUME DE NANGIS, etc. — Chronique. (1113-1327).

TOME XIV.

PIERRE DE VAULX-CERNAY. — Histoire de la guerre des Albigeois, avec des éclaircissements et pièces historiques (1203-1218).

TOME XV.

ANONYME.—Hist. de la guerre des Albigeois (1202-1219).
GUILLAUME DE PUY-LAURENS. — Chronique contenant l'expédition des Français contre les Albigeois (1202-1272).
CHRONIQUE DE SIMON DE MONTFORT. — Des gestes glorieux des Français (1202-1311).

TOMES XVI, XVII, XVIII.

GUILLAUME DE TYR. — Histoire des Croisades, ou histoire des faits et gestes dans les régions d'Outre-Mer (632-1184).

TOME XIX.

BERNARD LE TRÉSORIER. — Histoire des Croisades, continuation de Guillaume de Tyr (1184-1275).

TOMES XX, XXI.

ALBERT D'AIX. — Histoire des Croisades, ou histoire des faits et gestes dans les régions d'Outre-Mer (1095-1120).
RAYMOND D'AGILES. — Histoire des Francs qui ont pris Jérusalem (1095-1099).

TOME XXII.

JACQUES DE VITRY. — Histoire des Croisades (jusqu'en 1219).

TOME XXIII.

RAOUL DE CAEN. — Des faits et gestes du prince Tancrede, pendant l'expédition de Jérusalem (1096-1105)
ROBERT LE MOINE. — Histoire de la première Croisade (1095-1099)

TOME XXIV.

FOULCHER DE CHARTRES. — Histoire des Croisades (1095-1127).
ODON DE DEUIL. — Histoire de la Croisade de Louis VII (1148).

TOMES XXV, XXVI, XXVII, XXVIII.

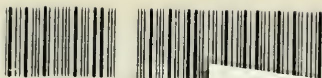
ORDERIC VITAL. — Histoire de Normandie (jusqu'en 1141).

TOME XXIX.

GUILLAUME DE JUMIÉGE. — Histoire des Normands (jusqu'en 1137).
GUILLAUME DE POITIERS. — Vie de Guillaume le Conquérant (1035-1070).

(1) Nous affirmons, au nom de l'auteur et au nôtre, que cette COLLECTION, en tant que l'œuvre de M. Guizot, est parfaitement complète en 29 vol., malgré l'annonce de deux vol. (comprenant deux opuscules de M. *Bourdon de Sigrais*, mort en 1791, et de M. *Trognon*) qu'une spéculation difficile à comprendre voudrait y rattacher au prix *modéré* de 40 fr. ! Nous fournirons néanmoins ces 2 vol. aux personnes qui tiendront à les avoir en prenant les 29 vol. de la *Collection*.

Paris.—Impr. chez Bonaventure et Ducessois.


a39003